



**RAPPORT SUR
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION
LINGUISTIQUE AU QUÉBEC
AVRIL 2019**

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Données de catalogage avant publication

Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec / Office québécois de la langue française, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN version électronique :

1. Langage et langues – Aspect politique – Québec (Province) – Statistiques 2. Politique linguistique – Québec (Province) – Statistiques 3. Français (Langue) – Québec (Province) – Usage – Statistiques 4. Démographie linguistique – Québec (Province) – Statistiques I. Office québécois de la langue française. Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne, auteur II. Office québécois de la langue française, organisme de publication III. Titre

P 119.32

306.449714

© Office québécois de la langue française, 2019

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019.

ISBN version électronique : 978-2-550-83475-5

REMERCIEMENTS

La Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne (DREVI) de l'Office québécois de la langue française tient à souligner la contribution de nombreuses personnes en ce qui concerne la réalisation du présent rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec. La DREVI désire d'abord remercier M. Robert Vézina, ancien président-directeur général de l'Office (2014-2019), et M^{me} Ginette Galarneau, présidente-directrice générale de l'Office (depuis février 2019), pour la pertinence et la justesse de leurs commentaires. Il importe aussi de souligner les précieuses recommandations et précisions reçues du Comité de suivi de la situation linguistique, composé de son président, M. Jean-Philippe Warren, et de MM. Sébastien Arcand et Richard Marcoux ainsi que de M^{mes} Pascale Lefrançois et Micheline Ostoj.

De plus, la DREVI tient à noter l'apport, par leurs propositions, de plusieurs partenaires gouvernementaux externes, dont le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

La DREVI tient par ailleurs à remercier toutes les personnes ayant réalisé les études qui ont permis la production du présent rapport. Elle remercie également celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation du rapport sur l'évolution de la situation linguistique.

Enfin, la DREVI ne peut passer sous silence la contribution des membres de l'Office : M^{mes} Ginette Galarneau et Marie-Claude L'Homme ainsi que MM. Daniel Boyer, Gilles Dulude, Claude Pinault et Jean-Philippe Warren. Depuis le début de la programmation de recherche, ils ont appuyé la réalisation des travaux de la direction notamment par l'approbation des différentes recherches effectuées ainsi que du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*.

RÉSUMÉ

Conformément à l'article 160 de la *Charte de la langue française (Charte)*, l'Office québécois de la langue française (Office) présente à la ministre responsable un rapport sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique au Québec. Le présent rapport fait état de l'usage de la langue française par les différents groupes linguistiques qui composent la population québécoise et se penche sur leurs comportements linguistiques en s'appuyant largement sur les différentes études produites dans le cadre de la Programmation relative au suivi de l'évolution de la situation linguistique au Québec, 2013-2018¹. Ces études ont été largement commentées et retravaillées à partir des recommandations des membres du Comité de suivi de la situation linguistique².

Ce rapport met en relief des tendances, des changements et des continuités. Il éclaire également une réalité sociolinguistique complexe. Afin de donner accès à un document plus facile de consultation, l'Office a produit une synthèse de ce rapport. Les résultats de chacune des huit dimensions principales retenues dans le rapport, qui représentent autant de chapitres, sont décrits de manière succincte dans ce texte.

Caractéristiques linguistiques de la population du Québec

Les données du Recensement de 2016 permettent de constater deux grandes tendances dans l'ensemble du Québec. D'une part, comme tous les autres groupes linguistiques³, les francophones (définis ici en fonction de la langue maternelle ou de la langue parlée le plus souvent à la maison) ont vu leur nombre augmenter par rapport à 2011. D'autre part, une tendance amorcée depuis une trentaine d'années s'est poursuivie, soit la diminution du poids démographique des francophones.

Dans l'ensemble du Québec, le poids des personnes déclarant avoir le français comme seule **langue maternelle** a en effet baissé entre 2011 (78 %) et 2016 (77 %). Celui des personnes de langue maternelle anglaise a, lui aussi, légèrement fléchi (de 7,7 % à 7,5 %), tandis que celui des personnes de langue maternelle autre a crû (de 12 % à 13 %).

Le poids des personnes ayant le français comme seule **langue parlée le plus souvent à la maison** a aussi connu une baisse. Dans l'ensemble du Québec, il a diminué entre 2011 (80 %) et 2016 (79 %). Il en a été de même pour celui des personnes utilisant le plus souvent l'anglais seul (de 9,9 % à 9,8 %), alors que le poids des personnes utilisant le plus souvent une langue autre a augmenté (de 7,1 % à 7,4 %).

Autant pour la langue maternelle que pour la langue parlée le plus souvent à la maison, les écarts se révèlent importants si l'on analyse les tendances sur une plus longue période, soit depuis 1996. Il importe de mentionner que l'évolution des groupes linguistiques est plus marquée sur l'île de Montréal et dans sa couronne.

Les francophones demeurent toutefois les plus unilingues à la maison : en 2016, 90 % des personnes qui parlaient le plus souvent à la maison uniquement le français n'y parlaient aucune autre **langue régulièrement**; une proportion en baisse depuis 2001 (94 %). Chez les personnes qui parlaient uniquement l'anglais le plus souvent à la maison, 62 % n'y parlaient aucune autre langue régulièrement (22 % d'entre elles mentionnaient aussi parler

¹ La lectrice ou le lecteur peut consulter la programmation à l'adresse suivante :

<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/programmation20132018.pdf>.

² Le Comité de suivi de la situation linguistique est composé d'un président, M. Jean-Philippe Warren, ainsi que de quatre membres, MM. Sébastien Arcand et Richard Marcoux ainsi que M^{mes} Pascale Lefrançois et Micheline Ostoj.

³ La seule exception concerne les anglophones de langue maternelle résidant sur l'île de Montréal et en dehors de la région montréalaise, dont les effectifs ont légèrement diminué. Cette baisse s'explique en partie par la migration d'anglophones vers les banlieues.

le français de façon régulière). Enfin, 53 % des allophones ne parlaient aucune autre langue régulièrement à la maison (celles et ceux qui y parlaient aussi régulièrement le français (25 %) étaient proportionnellement plus nombreux que celles et ceux qui y utilisaient l'anglais (14 %) de manière régulière). Il faut noter que l'usage du français a augmenté entre 2011 et 2016, autant chez les anglophones que chez les allophones.

Le portrait linguistique ne peut faire abstraction d'un examen de l'usage des langues dans l'espace privé par les **personnes immigrantes**⁴, qui, depuis la fin des années 1950, représentent une proportion grandissante de la population du Québec (14 % en 2016). Avant l'adoption de la *Charte*, l'immigration représentait un facteur de croissance de la population anglophone du Québec, car une proportion importante des personnes immigrantes choisissait l'anglais comme langue d'usage à la maison et comme langue de scolarisation de leurs enfants. Après l'adoption de la *Charte*, la tendance a été renversée en deux temps : d'abord, avec l'obligation de fréquenter une école primaire ou secondaire où l'on donne un enseignement en français et, ensuite, avec l'adoption progressive du français comme langue parlée à la maison. En 2016, un peu plus des deux tiers (68 %) de la population immigrante du Québec avaient une langue maternelle autre que le français et l'anglais. À la maison, les personnes immigrantes utilisaient le plus souvent une langue autre (39 %), le français (33 %), l'anglais (14 %), des langues multiples avec le français (12 %) ou des langues multiples sans le français (3 %). La situation semble également évoluer selon le moment de l'immigration. On observe ainsi que les personnes immigrantes arrivées récemment au Québec, notamment entre 2011 et 2016 (7 %), étaient proportionnellement moins nombreuses à utiliser le plus souvent l'anglais à la maison que celles arrivées avant 1981 (27 %).

En outre, 94 % des Québécoises et des Québécois se déclaraient capables de **soutenir une conversation en français**, en plus des langues parlées dans l'espace privé. Une analyse effectuée selon les groupes linguistiques a permis de préciser qu'en 2016, 30 % des personnes de langue maternelle anglaise et 23 % des personnes de langue maternelle autre avaient déclaré être incapables de soutenir une conversation en français au Québec. La situation s'est toutefois améliorée par rapport aux années antérieures.

Le **bilinguisme français-anglais** n'a cessé de croître au cours des dernières années au sein de la population québécoise : la proportion de la population se déclarant bilingue est passée de 28 % en 1971 à 45 % en 2016. En 2016, les personnes de langue maternelle anglaise étaient les plus nombreuses en proportion à se dire bilingues français-anglais (69 %); elles étaient suivies des personnes de langue maternelle autre (51 %) et de langue maternelle française (41 %). Toutefois, la proportion des personnes de langue maternelle française sur l'île de Montréal se déclarant bilingues était plus élevée (61 %) que celle relative à l'ensemble de ce groupe.

Enfin, le **taux de mortalité**, le **taux de natalité**, le **solde migratoire interprovincial**, les **couples** qui ont une langue maternelle différente (**exogames**⁵) et les **substitutions linguistiques** constituent d'autres facteurs, abordés dans le rapport, ayant contribué à influencer l'évolution démolinguistique du Québec.

Langue d'enseignement

Les données du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur fournissent des informations sur la langue d'enseignement selon les ordres du système scolaire québécois. En 2015, 90 % des élèves de **l'éducation préscolaire** et de **l'enseignement primaire ou secondaire** fréquentaient une école de langue française au Québec. Selon les groupes linguistiques auxquels elles et ils appartenaient, on y trouvait 98 % des élèves de langue maternelle française, 28 % des élèves de langue maternelle anglaise et 89 % des élèves de langue maternelle autre. L'effet de l'adoption de la *Charte* sur la fréquentation de l'école française est ici probant : en 1976, seulement 20 % des élèves de langue maternelle autre et 8 % de celles et ceux de langue maternelle anglaise fréquentaient une école de langue française. Par ailleurs, sur l'île de Montréal, les élèves de langue maternelle autre représentaient 41 % des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en 2015. Il est à

⁴ Selon la définition de Statistique Canada, il s'agit de personnes ayant obtenu, à un moment de leur vie, le statut d'immigrant reçu au Canada.

⁵ Il s'agit de l'union de deux personnes mariées ou vivant en union libre n'ayant pas la ou les mêmes langues maternelles. Lorsqu'une personne a plus d'une langue maternelle, toutes ses langues maternelles doivent être différentes de celle (ou de celles) de sa conjointe ou de son conjoint pour que l'union soit considérée comme linguistiquement exogame.

noter que, depuis 2011, l'île compte plus d'élèves de langue maternelle autre que d'élèves de langue maternelle française.

La *Charte* encadre également l'accessibilité à l'enseignement en anglais. En 2015, le niveau le plus bas en trente ans d'admissibilité à l'enseignement en anglais a été atteint avec 10 % des élèves du préscolaire, du primaire ou du secondaire. En 2015, 76 % des élèves de langue maternelle anglaise, 11 %, des élèves de langue maternelle autre et 3 %, des élèves de langue maternelle française étaient admissibles à l'école anglophone. Une faible part des élèves admissibles à l'enseignement en anglais étudiait tout de même en français.

Du côté de l'**enseignement collégial**, les effectifs des nouvelles personnes inscrites⁶ tendent surtout à baisser depuis 2010 malgré des fluctuations historiques. En 2015, les trois quarts des nouvelles personnes inscrites (77 %) étaient de langue maternelle française. Trois tendances ont été observées entre 1985 et 2015 :

- 1) La proportion des nouvelles personnes inscrites fréquentant un collège francophone a oscillé entre 79 % et 84 %;
- 2) Les nouvelles personnes inscrites de langue maternelle autre sont de plus en plus attirées par les collèges de langue française (de 25 % à 58 %);
- 3) Les nouvelles personnes inscrites de langue maternelle française qui avaient fréquenté une école française au préscolaire, au primaire et au secondaire étaient proportionnellement moins nombreuses à s'inscrire dans les collèges francophones (de 96 % à 93 %).

Même si la plupart des nouvelles personnes inscrites du collégial étudiaient dans la même langue que celle dans laquelle elles avaient étudié au secondaire, l'attraction des collèges de langue anglaise chez les personnes ayant étudié au secondaire en français demeure. Pour l'ensemble du Québec, entre 1993 et 2015, davantage de nouvelles personnes inscrites étaient passées du secondaire en français au collégial en anglais (de 5 % à 10 %).

Au Québec, l'**enseignement universitaire** est offert en français dans quinze établissements et en anglais dans trois établissements. En 2014, plus des trois quarts des universitaires (76 %) étudiaient dans un établissement francophone. Cette proportion a diminué depuis 1986 (78 %), en dépit d'une augmentation en nombre absolu. Tout comme les établissements des autres ordres d'enseignement, les universités ont connu un changement de leur effectif entre 1986 et 2014, c'est-à-dire une diminution du pourcentage d'élèves de langue maternelle française (de 79 % à 70 %), une stabilité en ce qui concerne le pourcentage d'universitaires de langue maternelle anglaise (15 %) et une augmentation du pourcentage d'élèves de langue maternelle autre (de 6 % à 16 %).

L'enseignement universitaire est caractérisé par un effectif issu non seulement du Québec (84 % en 2014), mais aussi du reste du Canada (5 %) et d'autres pays (11 %). Entre 2002 et 2014, les universitaires venant du Québec choisissaient davantage une université francophone pour leurs études (de 81 % à 82 %). Quant à celles et ceux venant du reste du Canada, ils choisissaient davantage une université anglophone (de 80 % à 86 %), alors que la proportion de celles et ceux venant d'un autre pays qui fréquentaient une université francophone semblait stable (environ 58 %).

Il importe de souligner que la fréquentation d'un établissement collégial ou universitaire de langue française ne signifie pas *de facto* l'accès à un contenu intégral de l'enseignement en français. Dans certains établissements, des programmes d'études et des cours sont offerts dans une langue différente de celle correspondant au statut linguistique de l'établissement.

Compétences en français

La société québécoise mise fortement sur les établissements d'enseignement pour améliorer les compétences en français au sein de la population. Ces compétences ont été examinées à partir des résultats obtenus aux examens ministériels du secondaire et du collégial, un passage obligatoire pour l'obtention d'un diplôme.

⁶ Il s'agit des personnes inscrites pour la première fois à un programme à l'enseignement ordinaire conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

En 2015, 78 % des élèves avaient réussi l'épreuve unique de français, langue d'enseignement, de la **cinquième année du secondaire** à la première passation de l'épreuve en juin. Ce résultat représente une baisse par rapport à 2009 (82 %). En 2015, les élèves de langue maternelle française (80 %) avaient davantage réussi que les élèves de langue maternelle anglaise (71 %) ou autre (70 %), alors que, depuis 2009, les taux de réussite pour ces deux derniers groupes linguistiques avaient été passablement similaires chaque année.

Au **collégial**, en 2016, 88 % des élèves avaient réussi l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature, lors de la première passation. Le taux de réussite a varié de 89 % pour les élèves de langue maternelle française à 86 % pour les élèves de langue maternelle anglaise et à 75 % pour les élèves de langue maternelle autre. Si le taux de réussite des élèves de langue maternelle française est demeuré assez stable depuis 1998, celui des élèves de langue maternelle anglaise a progressé, tandis que celui des élèves de langue maternelle autre a diminué.

Langue de production et de consommation des produits culturels

Les données évolutives sur la langue des productions culturelles au Québec compilées par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec témoignent du poids du français dans la production et la consommation de produits culturels.

D'abord, les **représentations payantes de spectacles de chanson francophone** ont été plus nombreuses en 2017 (61 %) que celles de spectacles de chanson anglophone (38 %). L'écart s'est rétréci toutefois entre les deux au fil du temps. Malgré une production de spectacles plus élevée en français qu'en anglais, il y a eu plus de spectatrices et de spectateurs pour les représentations de spectacles de chanson anglophone (60 %) que pour celles de spectacles de chanson francophone (39 %). Cette situation persiste depuis 2006. En ce qui concerne la vente d'**enregistrements audio**, la situation est restée stable. Il s'est vendu davantage d'enregistrements en anglais si l'on considère les enregistrements provenant de l'extérieur du Québec, mais pas si l'on tient uniquement compte des enregistrements québécois, qui dominant toujours.

Du côté des **longs métrages en français produits au Québec**, la situation est similaire. Il s'est ainsi produit plus de films en français que de films en anglais ou dans une langue autre, mais leur proportion a décliné dans les dernières années (de 68 % en 2004 à 59 % en 2014, puis à 52 % en 2016). Quant aux **projections de films en français**, leur proportion a diminué entre 2008 et 2017 (de 74 % à 72 %), tout comme celle de l'assistance aux projections en français entre 2010 et 2017 (de 72 % à 70 %).

En ce qui a trait aux **habitudes de consommation culturelle**, les choix relatifs à la langue des activités culturelles pratiquées (la lecture, l'écoute de la radio, de la télévision, de films et de chansons ainsi que l'assistance à des spectacles) varient d'un groupe linguistique à l'autre. En 2014, les francophones privilégiaient généralement le français dans leurs activités, sauf pour ce qui est de l'écoute de chansons, le français et l'anglais à égalité (35 %) et l'anglais uniquement (36 %) étant les choix les plus répandus. Parmi les francophones, les jeunes étaient les plus enclins à choisir des produits culturels en anglais.

Pour leur part, les anglophones pratiquaient leurs activités en majorité en anglais. La tendance à pratiquer des activités culturelles en français, qui a connu une hausse pour plusieurs activités entre 1994 et 2009, est en baisse depuis, notamment en ce qui concerne la lecture de quotidiens et de magazines. Chez les allophones, la langue associée à la consommation de produits culturels n'était pas uniforme. La plupart des activités étaient pratiquées dans des proportions presque égales en français ou en anglais.

En 2008, le rapport sur l'évolution de la situation linguistique de l'Office avait conclu à une « persistance de la polarisation dans la consommation des produits culturels selon la langue⁷ » maternelle des personnes. À la lumière des résultats plus récents, et même si certaines données indiquent une plus grande mixité des pratiques de consommation des produits culturels selon les groupes linguistiques, cette conclusion conserve sa pertinence.

⁷ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007*, Montréal, L'Office, 2008, p. 155.

Langue de communication dans diverses situations publiques

La *Charte* fait du français la langue normale et habituelle dans l'espace public ainsi que la langue officielle de l'État et des tribunaux du Québec. En 2016, 88 % des Québécoises et des Québécois utilisaient le français dans l'espace public. Cette situation n'avait pas changé de manière significative par rapport à 2007 (90 %).

L'**utilisation des langues dans l'espace public** varie selon les groupes linguistiques. En 2016, les francophones et les anglophones utilisaient davantage leur langue respective à l'extérieur de la maison : 90 % des francophones faisaient le plus souvent usage du français dans l'espace public alors que plus de la moitié des anglophones y utilisaient plutôt l'anglais (57 %). Quant aux allophones, un peu plus de la moitié (54 %) d'entre eux utilisaient le français à l'extérieur de la maison.

Selon la situation examinée dans l'espace public, la propension à parler français varie. De manière générale, dans les situations où la *Charte* s'applique (administration publique du Québec (91 %), service municipal (90 %) ou réseau de la santé et des services sociaux (87 %)), les personnes utilisaient le plus souvent le français dans leurs communications, comparativement aux personnes utilisant, par exemple, le français dans leurs communications avec l'administration publique fédérale (81 %). Seule l'utilisation du français pour communiquer au travail faisait exception (75 %).

Pour finir, le français seul était moins utilisé dans l'espace public sur l'île de Montréal (58 %) que dans la couronne de Montréal (80 %) et dans le reste du Québec en dehors de la région montréalaise (87 %).

Langue de l'affichage public des entreprises de l'île de Montréal

Afin de respecter l'article 58 de la *Charte*, les entreprises doivent appliquer le *Règlement sur la langue du commerce et des affaires*, qui assure la nette prédominance du français dans l'affichage public. En novembre 2016, des modifications réglementaires ont été apportées pour encadrer l'affichage des marques de commerce reconnues au sens de la *Loi sur les marques de commerce*. L'étude de l'Office a donc pris en considération ce nouveau règlement dans l'évaluation de la conformité de l'affichage en 2017, même si les entreprises déjà en place bénéficiaient alors d'un délai jusqu'en novembre 2019 pour se conformer aux nouvelles dispositions du règlement sur l'affichage des marques de commerce.

Entre 2010 et 2017, la conformité de l'affichage public des entreprises de l'île de Montréal s'est améliorée en ce qui concerne l'affichage général, les noms d'entreprises et les marques de commerce enregistrées faisant office de nom d'entreprise. Ainsi, le taux de conformité de l'affichage général est passé de 72 % en 2010 à 78 % en 2017. Les entreprises situées dans un centre commercial ont connu la plus grande augmentation en matière de conformité (de 64 % à 78 %) par rapport à celles ayant pignon sur rue (de 73 % à 78 %). La conformité de l'affichage général a oscillé selon les zones de l'île de Montréal, le taux de conformité étant de 67 % dans l'ouest, de 75 % dans le nord, de 78 % dans le centre et de 93 % dans l'est.

De plus, 34 % des entreprises de l'île de Montréal affichaient une marque de commerce faisant office de nom d'entreprise. Le taux de conformité de leur affichage était en hausse entre 2010 (73 %) et 2017 (87 %), surtout chez les entreprises situées dans un centre commercial (de 56 % à 86 %).

Lorsque l'on examine la présence du français dans les messages affichés par les entreprises observées, on constate que les deux tiers d'entre eux (65 %) étaient écrits uniquement en français. Dans des proportions moins importantes, on retrouvait aussi 8 % de messages affichés à la fois en français et en anglais et 5 % de messages affichés exclusivement en anglais. Le reste des messages était soit de nature indéterminée⁸ (20 %) ou dans une autre langue que le français ou l'anglais (2 %).

⁸ Par exemple, des noms de famille, des toponymes, des mots non assimilables à une langue, etc.

Bien que 23 % des entreprises aient présenté un affichage général non conforme en 2017, l'étude sur la langue d'affichage des entreprises de l'île de Montréal démontre que les efforts de surveillance, de sensibilisation et d'information de l'Office ont eu un effet. Ces efforts devront être maintenus après l'échéance de novembre 2019, moment où le délai de trois ans pour se conformer aux modifications réglementaires sur l'affichage des marques de commerce se terminera.

Langue d'accueil et langue de service dans les commerces

La *Charte* reconnaît le droit d'être informé et servi en français. Bien qu'elle ne régisse pas la langue utilisée pour accueillir la clientèle des commerces, la langue d'accueil suscite un intérêt marqué dans le grand public et il importe de s'y pencher.

Langue d'accueil

En ce qui concerne **la langue d'accueil** du point de vue des observatrices et des observateurs mandatés par l'Office⁹ la proportion de commerces offrant un accueil uniquement en français a reculé entre 2010 et 2017, passant de 84 % à 75 %. En contrepartie, les taux d'accueil exclusivement en anglais (de 12 % à 17 %) et bilingue (de 4 % à 8 %) ont augmenté.

Le moment de la journée, le type d'établissement et la zone géographique ont semblé influencer la langue d'accueil. En 2017, l'accueil exclusivement en anglais se concentrait surtout dans les commerces de la zone ouest de l'île (34 %), tandis que l'accueil bilingue se constatait principalement dans les commerces des zones ouest (14 %) et centre (13 %). La baisse du taux d'accueil uniquement en français était plus marquée dans les commerces situés dans un centre commercial ainsi que le soir et la fin de semaine.

L'étude réalisée auprès de la clientèle des commerces de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal a, quant à elle, fourni des données sur les perceptions et les comportements en lien avec la langue d'accueil. En 2018, près de la moitié (46 %) de la clientèle résidant dans la région montréalaise affirmait avoir été accueillie au moins une fois dans une autre langue que le français dans les six mois précédant le sondage. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2010 (27 %) et à 2012 (40 %). Plus de la moitié (59 %) de la clientèle des commerces de la région soutenait aussi avoir été accueillie au moins une fois de manière bilingue (français-anglais) en 2018.

En réaction à un accueil dans une autre langue que le français dans un commerce de la RMR de Montréal, 64 % de la clientèle répondait en français au personnel du commerce en 2012. Les consommatrices et les consommateurs n'étaient plus que 52 % à agir ainsi en 2018. C'est principalement chez les francophones que cette diminution a été constatée. À l'inverse, parmi l'ensemble de la clientèle de la RMR de Montréal, la proportion de la clientèle réagissant instantanément en utilisant l'anglais est passée de 26 % à 38 %.

De plus, la moitié de la clientèle (52 %) ayant connu un accueil dans une autre langue que le français disait éprouver de l'indifférence devant cette situation, un sentiment en forte hausse depuis 2012 (31 %).

Langue de service

Par ailleurs, l'examen de la **langue de service**, c'est-à-dire la langue utilisée par le personnel immédiatement après l'accueil initial, offre un autre portrait de la situation. Les observations réalisées entre 2010 et 2017 ont montré que l'usage du français comme langue de service était stable (à 96 %). L'incapacité de se faire servir en français est donc demeurée marginale (4 %). Au cours de cette période, le service en français est resté accessible

⁹ Les observatrices et les observateurs ont été formés spécifiquement pour ce travail de collecte de données sur le terrain. Ces personnes sont allées dans les commerces, de manière anonyme, avec un scénario de magasinage pour vérifier dans quelle langue le personnel des commerces accueille et sert la clientèle.

dans les commerces ayant pignon sur rue ainsi que dans les commerces situés dans un centre commercial à un taux élevé (entre 94 % et 99 %) dans les quatre zones de l'île de Montréal (centre, nord, est et ouest).

Par contre, le point de vue de la clientèle des commerces de la RMR de Montréal propose un portrait plus nuancé de la situation. La moitié de la clientèle de cette région (50 %) soutient en effet avoir été servie au moins une fois dans une autre langue que le français en 2018. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2010 (25 %) et à 2012 (26 %). Malgré tout, la proportion de personnes demandant rarement ou jamais à être servies en français a crû, passant de 51 % à 61 % entre 2012 et 2018, mais elle est demeurée stable chez les francophones (de 43 % en 2012 à 41 % en 2018).

La réaction de la clientèle lorsque le service n'était pas d'abord offert en français variait selon le groupe linguistique : environ la moitié des francophones (45 %) et des anglophones (54 %) poursuivaient dans leur langue respective, les allophones s'adaptaient à la situation (41 %) ou poursuivaient la discussion en anglais (37 %), alors que les multilingues s'adaptaient surtout à la situation (56 %). De plus, 10 % des clientes et des clients affirmaient qu'ils ne retourneraient habituellement pas dans un commerce les ayant servis dans une autre langue que le français.

En 2018, 46 % de la clientèle de la RMR de Montréal affirmait ressentir de l'indifférence lorsqu'un service lui était offert dans une autre langue que le français. Il s'agit d'une hausse importante par rapport à 2012 (25 %). Chez les francophones, cette augmentation de 2012 à 2018 se constate principalement chez les personnes de 18 à 34 ans (de 23 % à 40 %) et chez les personnes de 35 à 54 ans (de 12 % à 33 %).

Langue du magasinage en ligne

Enfin, la **langue du magasinage en ligne** a également été examinée. Parmi les personnes ayant magasiné en ligne en 2018, un peu plus des trois quarts (79 %) l'ont fait au moins une fois en anglais. En arrivant sur un site en anglais, la moitié des francophones (51 %) cherchaient la version du site en français pour continuer leur magasinage, alors qu'une majorité d'anglophones (97 %) et d'allophones (75 %) préféraient continuer en anglais. Les personnes magasinant en ligne préféraient surtout les sites en français (40 %). Venaient ensuite les sites offerts à la fois en français et en anglais (25 %) et les sites en anglais seulement (21 %).

Langue de travail

L'analyse des données des recensements canadiens de 2001 à 2016 permet de mesurer l'évolution de la **langue de travail** au Québec. Dans l'ensemble du Québec, 80 % des personnes utilisaient le plus souvent le français au travail en 2016, une baisse par rapport à 2011 (82 %). Les personnes résidant sur l'île de Montréal étaient moins nombreuses en proportion à utiliser le plus souvent le français au travail (de 60 % à 57 %) que celles habitant dans la couronne de Montréal (de 83 % à 81 %) ou dans les autres régions du Québec (de 91,4 % à 90,6 %). La proportion de personnes faisant le plus souvent usage de l'anglais au travail était relativement stable entre 2011 et 2016 (12 %). En ce qui concerne l'utilisation à égalité du français et de l'anglais au travail, on a constaté une augmentation depuis 2011, particulièrement chez les personnes résidant sur l'île de Montréal (de 10 % à 14 %).

Plus de la moitié (56 %) de la population immigrante du Québec utilisait le plus souvent le français au travail en 2016, tandis que près du quart (24 %) y utilisait le plus souvent l'anglais. Soulignons que la proportion de personnes immigrantes utilisant le plus souvent le français au travail était plus élevée chez celles arrivées récemment que chez celles arrivées avant 1981.

Parmi les personnes utilisant le plus souvent le français au travail en 2016, 30 % mentionnaient qu'elles faisaient aussi un **usage régulier de l'anglais**, une proportion plus élevée qu'en 2011 (27 %). De même, chez les personnes qui utilisaient le plus souvent l'anglais au travail, 60 % faisaient aussi un **usage régulier du français** comparativement à 54 % en 2011. Par conséquent, avec l'augmentation de l'usage régulier d'une autre langue, l'usage unique du français est passé de 60 % en 2011 à 56 % en 2016.

Les données des recensements canadiens ont aussi servi à approfondir des résultats obtenus à partir de certains

indicateurs, comme les groupes professionnels et les secteurs d'emploi. Par exemple, l'utilisation prédominante du français était plus largement répandue dans le secteur public québécois (86 %) que dans le secteur privé (79 %) et, encore davantage, que dans l'administration publique fédérale (61 %).

Des données recueillies dans des enquêtes ont apporté un éclairage différent sur **l'utilisation des langues au travail** selon la proportion de temps travaillé dans une ou plusieurs langues. En 2016, près de 90 % des travailleuses et des travailleurs du Québec utilisaient le français au moins 50 % de leur temps au travail. Le portrait est plus nuancé si l'on tient compte du groupe linguistique : de manière globale, les francophones et les anglophones travaillaient surtout exclusivement ou généralement (plus de 90 % du temps) dans leur langue respective, tandis que près des trois quarts des allophones utilisaient plutôt le français au moins la moitié du temps.

En outre, plus les personnes étaient scolarisées, moins leur temps de travail se déroulait en français. En 2016, 60 % des détentrices et des détenteurs d'un diplôme universitaire, 66 % des diplômées et des diplômés collégiaux et 76 % des personnes ayant un diplôme secondaire travaillaient exclusivement ou généralement en français.

L'analyse de la **langue de communication selon diverses activités au travail** permet également d'observer l'utilisation des langues au travail. En 2018¹⁰, dans l'ensemble du Québec, une forte proportion de travailleuses et de travailleurs communiquaient en français avec leur supérieure ou supérieur (85 %), leurs subalternes (83 %) et leurs collègues (81 %). De plus, 79 % le faisaient pendant les réunions de travail. Ces proportions étaient plus élevées dans les autres régions du Québec et dans la couronne de Montréal que sur l'île de Montréal. Les principales raisons soulevées pour justifier leur utilisation de l'anglais étaient le service offert à la clientèle québécoise (48 %), le service à la clientèle à l'extérieur du Québec (43 %), la communication avec une ou un partenaire de travail préférant cette langue (25 %) et la communication (plus facile) avec le siège social (13 %). Quant à l'utilisation des logiciels, elle se faisait le plus souvent en français pour 64 % des travailleuses et des travailleurs.

L'Office a mené deux études sur les **exigences linguistiques lors de l'embauche, de la mutation ou de la promotion** : l'une selon le point de vue des employeurs et l'autre selon celui des travailleuses et des travailleurs.

Selon les informations obtenues auprès des employeurs en 2018, un peu plus de la moitié (54 %) des établissements privés et 63 % des municipalités du Québec et des arrondissements de Montréal avaient exigé ou souhaité des compétences linguistiques lors de leur dernier processus d'embauche, de mutation ou de promotion. Parmi ceux-ci, 94 % des établissements privés exigeaient ou souhaitaient des compétences en français, 73 %, des compétences en anglais et 68 %, des compétences en français et en anglais. Les municipalités et les arrondissements exigeaient ou souhaitaient davantage des compétences en français (62 %) que des compétences en anglais seulement ou en français et en anglais (38 %).

La principale raison soulevée par les employeurs lorsque des compétences en français étaient exigées ou souhaitées était la communication à l'intérieur de l'organisation, alors que, pour ce qui est des compétences en anglais, la principale raison était la communication avec l'externe.

Lorsque l'on se penche sur le point de vue des travailleuses et des travailleurs du secteur privé et du secteur municipal, on constate que 66 % des personnes répondantes occupant un emploi dans le secteur privé et 72 % de celles occupant un emploi dans le secteur municipal affirmaient que des compétences linguistiques avaient été exigées ou souhaitées lors de leur embauche, de leur mutation ou de leur promotion.

Dans le secteur privé, 84 % des travailleuses et des travailleurs mentionnaient que les compétences exigées ou souhaitées étaient liées à la maîtrise du français, alors que 73 % déclaraient qu'elles visaient la maîtrise de l'anglais. Dans le secteur municipal, ces proportions étaient de 77 % et de 59 %.

En analysant les tâches effectuées au travail selon la langue exigée ou souhaitée, on a pu observer que, autant dans le secteur privé que dans le secteur municipal, les compétences en anglais étaient davantage utilisées pour

¹⁰ Les résultats présentés sont provisoires. Le rapport complet est à paraître en 2019.

les communications externes, orales et écrites, ainsi que pour les communications orales à l'intérieur de l'organisation. Dans le secteur privé, l'utilisation de l'anglais dans les communications externes se faisait à 74 % pour les communications orales et à 62 % pour les communications écrites avec l'externe ainsi qu'à 67 % pour les communications orales à l'interne. Au municipal, ces proportions étaient respectivement de 59 %, de 40 % et de 53 %.

Enfin, la *Charte* prévoit une démarche pour implanter le français dans les **activités des entreprises de cinquante employés et plus et dans les organismes de l'administration publique** du Québec. Ainsi, en 2018, 87 % des 6 958 entreprises inscrites à l'Office détenaient un certificat de francisation et faisaient du français la langue normale et habituelle du travail. Quant aux ministères et organismes de l'administration publique, en 2018, 92 % des 2 344 organismes détenaient une attestation de francisation.

En résumé, le français est la langue de travail de la grande majorité des travailleuses et des travailleurs au Québec. Il y a une relative stabilité de l'utilisation du français au travail, malgré une baisse variable selon les secteurs d'emploi et les professions. Toutefois, le français n'est pas utilisé de manière exclusive : il est de plus en plus utilisé avec l'anglais, et cette utilisation varie selon le secteur d'activité ou selon le poste occupé.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Informations méthodologiques.....	3
Définitions	5
1. Population et caractéristiques linguistiques du Québec.....	8
1.1 Personnes de langue maternelle française au Canada	8
1.2 Québec et Canada	8
1.3 Natalité, décès, migration interprovinciale	9
1.3.1 Natalité	9
1.3.2 Mortalité.....	11
1.3.3 solde migratoire interprovincial	11
1.4 Dénombrement de la population immigrante au Québec.....	13
1.5 Langue(s) maternelle(s) au Québec.....	15
1.6 Langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison.....	18
1.7 Population immigrante : langue(s) maternelle(s) et langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison	21
1.8 Capacité de soutenir une conversation en français et en anglais	21
1.8.1 capacité de soutenir une conversation en français.....	21
1.8.2 Population immigrante : capacité de soutenir une conversation en français.....	22
1.8.3 Capacité de soutenir une conversation en français et en anglais	22
1.9 Substitutions linguistiques.....	23
1.9.1 Substitutions linguistiques chez les personnes de langue maternelle française et les personnes de langue maternelle anglaise du Québec	24
1.9.2 Substitutions linguistiques chez les personnes de langue maternelle autre natives du Québec et immigrantes.....	26
1.9.3 Substitutions linguistiques dans la RMR de Montréal.....	27
1.10 Unions linguistiquement exogames et transmission des langues aux enfants.....	29
1.11 Évolution de l'usage des langues dans l'espace privé	32
2. Langue de l'enseignement.....	36
2.1 Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	36
2.1.1 Diversité démolinguistique dans les écoles de l'île de Montréal et dans les autres régions du Québec	37
2.1.2 Admissibilité à l'enseignement en anglais.....	38
2.2 Enseignement postsecondaire	39
2.2.1 Langue d'enseignement au collégial	39
2.2.2 Langue d'enseignement à l'université.....	42

2.3 Évolution de la langue d'enseignement	44
3. Compétences en français	47
3.1 Épreuve unique, français langue d'enseignement (écriture), cinquième année du secondaire.....	47
3.2 Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature – collégial.....	48
3.3 Évolution des compétences en français	49
4. Langue de production et de consommation des produits culturels	50
4.1 Production culturelle	50
4.2 Habitudes de consommation culturelle	53
4.3 Évolution de la langue de production et de consommation des produits culturels	56
5. Langue de communication dans diverses situations publiques	58
5.1 Langue d'usage dans l'espace public selon la région de résidence.....	59
5.2 Langue d'usage dans l'espace public selon le lieu de naissance	61
5.3 Évolution de l'usage de la langue française dans diverses situations publiques	63
6. Langue de l'affichage public des entreprises de l'île de Montréal.....	64
6.1 Conformité de l'affichage selon les zones géographiques de l'île de Montréal	65
6.2 Présence du français dans tous les messages affichés par les entreprises.....	67
6.3 Évolution de la langue de l'affichage public des entreprises de l'île de Montréal.....	68
7. Langue d'accueil et langue de service dans les commerces.....	69
7.1 Langue d'accueil selon les observatrices et les observateurs de l'Office.....	69
7.2 Langue de service selon les observatrices et les observateurs de l'Office.....	70
7.3 Langue d'accueil dans les commerces de la RMR de Montréal selon l'expérience de la clientèle de la RMR de Montréal.....	71
7.4 Langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal selon l'expérience de la clientèle au cours des six derniers mois	73
7.5 Langue du magasinage en ligne des consommatrices et des consommateurs de la RMR de Montréal	74
7.6 Évolution de la langue d'accueil des commerces.....	75
7.7 Évolution de la langue de service des commerces.....	76
8. Langue de travail	77
8.1 Analyse des données des recensements.....	77
8.1.1 Langue utilisée le plus souvent au travail (données des recensements)	77
8.1.2 Usage régulier de l'anglais chez les personnes ayant déclaré utiliser le plus souvent le français au travail (selon le lieu de travail) (données des recensements).....	81
8.1.3 Usage régulier du français au travail chez les personnes ayant déclaré utiliser le plus souvent l'anglais au travail (selon le lieu de travail) (données des recensements).....	81
8.1.4 Usage unique du français et usage unique d'une autre langue que le français (données des recensements)	82
8.2 Utilisation du français et de l'anglais au travail selon le secteur d'activité et la profession (données des recensements)	82
8.3 Évolution de la langue du travail selon les données des recensements	85

8.4 Langue de travail selon des données d'enquête	89
8.4.1 Temps de travail en français (données d'enquête)	89
8.5 Langue de travail utilisée le plus souvent et langue utilisée dans diverses activités de travail (données d'enquête)	91
8.6 Exigences linguistiques lors de l'embauche, la mutation ou la promotion : point de vue des employeurs (secteur privé, municipalités et arrondissements) (données d'enquête)	94
8.7 Exigences linguistiques lors de l'embauche, de la mutation ou de la promotion : point de vue des travailleuses et des travailleurs (données d'enquête)	99
8.7.1 Secteur privé (données d'enquête)	99
8.7.2 Secteur municipal et arrondissements (données d'enquête)	102
8.8 Langue du travail et francisation des entreprises et des organismes de l'administration publique	104
8.9 Évolution de la langue de travail selon des données d'enquête	105
8.10 En résumé (langue de travail)	107
Conclusion	108
Bibliographie	110
Annexe	116

Liste des tableaux

Tableau 1. Répartition (en %) des naissances pour lesquelles la langue maternelle de la mère est connue*, ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.....	10
Tableau 2. Répartition (en %) des naissances pour lesquelles la langue d'usage à la maison de la mère est connue*, ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.....	10
Tableau 3. Répartition (en %) des décès selon la langue d'usage à la maison (décès pour lesquels la langue est connue*), ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016	11
Tableau 4. Population immigrée selon les dix principaux pays de naissance, Québec, 1996, 2011 et 2016.....	15
Tableau 5. Répartition (en nombre) de la population selon la (les) langue(s) maternelle(s), ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016	16
Tableau 6. Répartition (N) de la population selon la (les) langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison, ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.....	18
Tableau 7. Répartition (en %) de la population selon la langue parlée à la maison et selon la langue maternelle, ensemble du Québec, RMR de Montréal et île de Montréal, 1996, 2006 et 2016*	24
Tableau 8. Répartition (en %) de la population selon la langue maternelle et selon la langue parlée le plus souvent à la maison, ensemble du Québec, 2016.....	25
Tableau 9. Répartition de la population (en effectif) selon la langue maternelle et selon la langue parlée le plus souvent à la maison, ensemble du Québec, 2016.....	25
Tableau 10. Répartition (en %) des substitutions linguistiques parmi les allophones, ensemble du Québec, 2016	26
Tableau 11. Répartition (en %) de la population selon la langue maternelle et selon la langue parlée le plus souvent à la maison, RMR de Montréal, 2016	27
Tableau 12. Répartition (en % et en effectif) de la population selon la langue maternelle et selon la langue parlée le plus souvent à la maison, RMR de Montréal, 2016.....	27
Tableau 13. Répartition (en %) des substitutions linguistiques parmi les allophones, RMR de Montréal, 2016 .	28
Tableau 14. Répartition (en %) de la langue maternelle des nouvelles personnes inscrites selon la langue de l'établissement collégial, 2002, 2005, 2010 et 2015	40
Tableau 15. Répartition (en %) des nouvelles personnes inscrites ayant étudié en français au secondaire selon la langue maternelle, l'année et la (les) langue(s) d'enseignement au collégial, ensemble du Québec, 1995, 2005, 2010 et 2015.....	41
Tableau 16. Répartition (en %) des étudiantes et des étudiants des universités francophones selon le statut universitaire et la langue maternelle, ensemble du Québec, 2002, 2009 et 2014	43

Tableau 17. Répartition (en %) des longs métrages produits au Québec, des projections cinématographiques et de l'assistance aux projections cinématographiques selon la langue, Québec, 2004, 2008, 2012, 2014, 2016 et 2017	52
Tableau 18. Répartition (en %) des monographies éditées au Québec et des livres disponibles dans les bibliothèques selon la langue, Québec, 2004, 2008, 2010, 2013 et 2016	53
Tableau 19. Répartition (en %) de la langue d'usage dans l'espace public selon la (les) langue(s) parlée(s) à la maison, ensemble du Québec, 2016	58
Tableau 20. Proportion d'adultes de 18 ans et plus résidant au Québec qui utilisent le français dans diverses situations publiques selon le groupe linguistique, ensemble du Québec, 2016.....	59
Tableau 21. Répartition du taux de conformité de l'affichage selon la zone de l'île de Montréal, 2010 et 2017	66
Tableau 22. Répartition (en %) de la langue d'accueil selon les types d'établissements et selon la zone où ils sont situés, île de Montréal, 2010 et 2017	70
Tableau 23. Répartition (en %) de la langue de service selon le type d'établissement et selon la zone, île de Montréal, 2010 et 2017.....	71
Tableau 24. Répartition (en %) de la clientèle ayant été accueillie au moins une fois dans une autre langue que le français ou ayant reçu un accueil bilingue français-anglais dans les six mois précédant le sondage selon la zone où sont situés les commerces fréquentés le plus souvent par la clientèle, RMR de Montréal, 2018.....	72
Tableau 25. Pourcentage de la clientèle répondant en français ou demandant à poursuivre l'interaction en français lorsque l'accueil est dans une autre langue que le français ou que l'accueil est bilingue (français-anglais) selon le groupe linguistique, RMR de Montréal, 2018.....	73
Tableau 26. Répartition (en %) de la clientèle ayant été servie dans une autre langue que le français selon le secteur commercial le plus fréquenté au cours des six derniers mois, RMR de Montréal, 2018.....	73
Tableau 27. Répartition (en %) de la clientèle selon le groupe linguistique et selon la fréquence des demandes formulées afin de recevoir un service en français lorsque le service est d'abord offert dans une autre langue, RMR de Montréal, 2018	74
Tableau 28. Répartition (en %) des travailleuses et des travailleurs selon la langue utilisée le plus souvent au travail, ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal et autres régions du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2016	80
Tableau 29. Proportion de personnes utilisant régulièrement l'anglais au travail parmi celles ayant déclaré utiliser le plus souvent le français au travail selon le lieu de travail, ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal et autres régions du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2016.....	81
Tableau 30. Proportion de personnes utilisant régulièrement le français au travail parmi celles ayant déclaré utiliser le plus souvent l'anglais au travail selon le lieu de travail, ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal et autres régions du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2016.....	82

Tableau 31. Répartition (en %) de la (des) langue(s) utilisée(s) le plus souvent au travail selon les secteurs, Québec, 2006 et 2016	86
Tableau 32. Proportion de travailleuses et de travailleurs utilisant le français avec la supérieure ou le supérieur, les subalternes et les collègues, île de Montréal, couronne de Montréal, autres régions du Québec et ensemble du Québec, 2018	92
Tableau 33. Proportion de travailleuses et de travailleurs des quatre groupes linguistiques utilisant le français avec la supérieure ou le supérieur, les subalternes et les collègues, île de Montréal, 2018.....	93

Liste des graphiques

Graphique 1. Population du Québec et du Canada, 1976, 1986, 1996, 2006 et 2016.....	8
Graphique 2. Poids de la population du Québec et de la population des autres provinces dans le Canada, 1976, 1986, 1996, 2006 et 2016.....	9
Graphique 3. Migrations effectuées entre le Québec et le reste du Canada selon la langue maternelle (réponses uniques), ensemble du Québec, 2006-2011 et 2011-2016.....	12
Graphique 4. Migrations effectuées entre le Québec et le reste du Canada selon la langue parlée le plus souvent à la maison (réponses uniques), ensemble du Québec, 2006-2011 et 2011-2016.....	13
Graphique 5. Évolution (en %) du poids démographique de la population selon la langue maternelle (français, anglais, autre), ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal et Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.....	17
Graphique 6. Évolution (en %) du poids démographique de la population selon la langue parlée le plus souvent à la maison (français, anglais, langue autre*), ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal, Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.....	20
Graphique 7. Proportion de personnes étant capables de soutenir une conversation en français, ensemble du Québec, 1996, 2011 et 2016.....	22
Graphique 8. Répartition (en %) des enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille dont le couple est linguistiquement exogame de sexe opposé selon leur(s) langue(s) maternelle(s) et selon la composition linguistique du couple, ensemble du Québec, 2016.....	30
Graphique 9. Répartition (en %) des enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille dont le couple est linguistiquement exogame de sexe opposé selon la (les) langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison et selon la composition linguistique du couple, ensemble du Québec, 2016.....	31
Graphique 10. Proportion d'élèves ayant le français comme langue d'enseignement selon la langue maternelle, éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire, ensemble du Québec, 1976, 2011 et 2015.....	37
Graphique 11. Proportion des nouvelles personnes inscrites recevant un enseignement en français au collégial selon la langue maternelle, ensemble du Québec, 1985, 1995, 2005, 2011 et 2015.....	40
Graphique 12. Répartition (en %) des représentations payantes de spectacles de chanson (de toute provenance) et de l'assistance aux spectacles selon la langue des spectacles, ensemble du Québec, 2004, 2008, 2012, 2014 et 2017.....	51
Graphique 13. Répartition (en %) des représentations payantes de spectacles de chanson (du Québec) et de l'assistance aux spectacles selon la langue des spectacles, ensemble du Québec, 2008, 2012, 2014 et 2017.....	51

Graphique 14. Proportion de Québécoises et de Québécois pratiquant leurs activités culturelles surtout en français selon la langue parlée le plus souvent à la maison et le type d'activité pratiquée, ensemble du Québec, 2014.....	54
Graphique 15. Proportion de francophones ayant l'habitude de pratiquer leurs activités culturelles en français selon le groupe d'âge et le type d'activité pratiquée, ensemble du Québec, 2014	55
Graphique 16. Répartition (en %) de la population selon la langue d'usage dans l'espace public et selon le lieu de résidence, île de Montréal, couronne de Montréal, RMR de Montréal, extérieur de la RMR de Montréal, 2016.....	60
Graphique 17. Répartition (en %) de la population selon la (les) langue(s) d'usage dans l'espace public et selon la (les) langue(s) parlée(s) à la maison, île de Montréal, 2016.....	61
Graphique 18. Proportion d'établissements privés ayant exigé ou souhaité* des compétences en français ou en anglais, Québec, 2018	95
Graphique 19. Proportion de municipalités du Québec et d'arrondissements de Montréal ayant exigé ou souhaité* des compétences en français ou en anglais, 2018	96
Graphique 20. Répartition (en %) de la fréquence avec laquelle les établissements privés, les municipalités du Québec et les arrondissements de Montréal sélectionnent, à compétences égales, la personne bilingue (français-anglais) pour occuper un poste, Québec, 2018.....	98
Graphique 21. Répartition (en %) des répondantes et des répondants travaillant dans le secteur privé selon les compétences linguistiques exigées lors de l'embauche, lors de la mutation ou lors de la promotion, Québec, 2018.....	99
Graphique 22. Proportion de personnes répondantes travaillant dans le secteur privé selon la langue exigée ou souhaitée par l'employeur lors du processus d'embauche, de promotion ou de mutation pour le poste actuellement occupé, Québec, 2018.....	100
Graphique 23. Répartition (en %) de la fréquence de l'utilisation des compétences linguistiques recherchées pour le poste occupé selon la langue exigée ou souhaitée, secteur privé, Québec, 2018	101
Graphique 24. Répartition (en %) des répondantes et des répondants ayant été informés ou non quant aux compétences linguistiques exigées lors de leur embauche, lors de leur mutation ou lors de leur promotion, secteur municipal et arrondissements, Québec, 2018.....	102
Graphique 25. Proportion de personnes répondantes travaillant dans le secteur municipal selon la langue exigée ou souhaitée par l'employeur lors du processus d'embauche, de promotion ou de mutation pour le poste actuellement occupé, Québec, 2018.....	103
Graphique 26. Répartition (en %) de la fréquence de l'utilisation des compétences linguistiques exigées ou souhaitées dans le poste actuel, secteur municipal, Québec, 2018	103

INTRODUCTION

Depuis 2002, l'Office québécois de la langue française (Office) a le mandat d'élaborer et de réaliser tous les cinq ans une programmation de recherche afin de présenter à la ou au ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française un rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec. L'article 160 de la *Charte de la langue française (Charte)* définit le mandat de l'Office à cet égard : « L'Office surveille l'évolution de la situation linguistique au Québec et en fait rapport au moins tous les cinq ans au ministre, notamment en ce qui a trait à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques. »

Ce rapport est produit par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne de l'Office et a été approuvé par les membres de l'Office sur recommandation du Comité de suivi de la situation linguistique. Ce dernier « a pour mandat d'assister l'Office dans sa tâche de surveillance de l'évolution de la situation linguistique au Québec ». Le Comité de suivi de la situation linguistique a « la responsabilité de donner des avis à l'Office relativement à la planification annuelle et quinquennale des recherches nécessaires à la production du rapport de suivi; de faire des propositions et des recommandations à l'Office quant aux orientations de recherche et à la mise en place d'indicateurs relatifs au suivi de l'évolution de la situation linguistique; de fournir à l'Office une évaluation de la qualité scientifique des notes et des rapports de recherche ainsi que des indicateurs définis dans le cadre des travaux relatifs au suivi, avant leur publication; et de formuler à l'Office des recommandations quant aux mesures à prendre à la suite des recherches¹¹ ».

La situation linguistique au Québec est un sujet complexe. Les interactions linguistiques sont variées et diffèrent selon les interlocutrices et les interlocuteurs ainsi que selon les contextes. Par conséquent, le portrait d'ensemble de la situation linguistique ne saurait être exhaustif. Tout au plus peut-on faire ressortir les tendances qui affectent les dimensions reconnues comme les plus importantes du sujet.

Le *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec* présente les principaux résultats des études réalisées par et pour l'Office ainsi que des résultats sélectionnés parmi les études effectuées par d'autres chercheuses ou chercheurs. Après une présentation des informations méthodologiques et des définitions utiles, les sections 1 à 8 fournissent des données sur la situation linguistique au Québec :

- Dans la section 1, les variables démolinguistiques sont examinées afin de présenter la diversité linguistique au Québec;
- La section 2 porte sur la langue de l'enseignement au préscolaire, au primaire et au secondaire ainsi qu'au collégial et à l'université;
- La section 3 présente les résultats concernant les compétences en français. Elle est analysée à partir des résultats aux examens de français ministériels du secondaire et du collégial.
- La section 4 aborde la langue de production et de consommation de produits culturels sous différents angles : les spectacles de chanson, les enregistrements audio, les longs métrages, les projections

¹¹ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Comité de suivi de la situation linguistique », *Règlement intérieur de l'Office québécois de la langue française, Charte de la langue française, (RLRQ, chapitre C-11, articles 165.3, 165.8 et 165.14, Section III, Sous-section II, art. 23.* [<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/reglement-interieur.pdf>].

cinématographiques, les monographies¹² éditées au Québec, les livres offerts dans les bibliothèques, la radio, la télévision, les livres personnels, les quotidiens et les magazines.

- La section 5 traite de la langue d'usage dans diverses situations publiques, notamment avec l'administration publique (fédérale, provinciale et municipale), le réseau de la santé et des services sociaux et les institutions financières.
- Les sections 6 et 7 portent sur deux aspects de la langue du commerce et des affaires. La section 6 examine la conformité de la langue de l'affichage public des entreprises de l'île de Montréal. La section 7 porte sur la langue d'accueil et la langue de service dans les commerces sur le même territoire de même qu'à l'échelle de la région métropolitaine.
- La section 8 présente des données concernant la langue de travail au Québec.

Les sections 1 à 8 du rapport sont chacune divisées en deux parties autonomes. La première partie présente l'évolution récente de la situation linguistique sur une période de cinq ans. La deuxième partie la présente sur une période plus longue variant selon la disponibilité des données. Le format visuel de la deuxième partie est différent de la première pour faciliter son repérage dans le texte.

Il est important de noter que la *Charte* légifère uniquement sur la langue utilisée par les Québécoises et les Québécois dans l'espace public. Elle n'a pas pour mandat d'intervenir dans l'interaction entre les personnes dans l'espace privé. Toutefois, un portrait de la situation linguistique ne peut exclure une description des langues maternelles et des langues parlées à la maison. Ces indicateurs servent, d'une part, à décrire la diversité linguistique des personnes résidant sur un territoire donné et, d'autre part, à analyser la persistance et la substitution linguistiques ainsi que les enjeux démolinguistiques. En plus de servir à l'étude des changements linguistiques, ces indicateurs font partie du capital linguistique et de la dynamique des langues au Québec. La langue maternelle et la langue parlée à la maison contribuent aussi à la compréhension des langues utilisées dans l'espace public (travail, scolarité, culture, etc.) et de leur évolution.

L'Office a pour mandat de veiller à ce que le français soit la langue normale et habituelle du travail, des communications, du commerce et des affaires. Les résultats présentés dans ce rapport montrent les progrès réalisés depuis l'adoption de la *Charte* pour faire de la langue française la langue commune au Québec, tout en illustrant les nombreux défis, certains anciens et d'autres nouveaux, qui limitent ou entravent les efforts de francisation.

¹² Les monographies comprennent les livres et les brochures.

INFORMATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les données présentées dans ce rapport proviennent de plusieurs sources, mais principalement d'enquêtes réalisées par l'Office et d'études menées à partir des données des recensements canadiens¹³.

À l'évidence, les comparaisons entre des résultats de sources différentes ou entre deux périodes historiques exigent une certaine prudence. Parfois, les questions (ou simplement l'ordre des questions) des enquêtes portant sur un même sujet ont été modifiées¹⁴, quand les stratégies d'échantillonnage n'ont pas été revues. Lorsque des précautions particulières doivent être prises dans l'interprétation des données, nous avons ajouté une note à cet effet¹⁵. De plus, les données de Statistique Canada portant sur 2011 (Enquête nationale auprès des ménages) ont été collectées à partir d'une enquête, contrairement aux recensements que fait habituellement Statistique Canada. La marge d'erreur étant plus importante, la comparaison entre les données de 2011 et les données de recensements doit être faite avec prudence même si Statistique Canada les juge de bonne qualité¹⁶.

Plusieurs résultats présentés dans ce rapport portent sur cinq unités géographiques : l'ensemble du Québec, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, l'île de Montréal, la couronne de Montréal¹⁷ et le Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal. L'accent est mis sur la région montréalaise, dans la mesure où il s'agit de la région où les langues maternelles et les langues parlées à la maison sont le plus diversifiées par rapport aux autres régions : une grande partie de la communauté anglophone du Québec y est enracinée et les personnes immigrantes s'y installent majoritairement.

Le rapport présente des données comparatives sur plusieurs périodes de temps. Dans la mesure du possible, la première partie de chacune des sections offre des données comparatives sur une période de cinq ans. La deuxième partie les présente sur des périodes plus longues. Toutefois, les sources de données étant diversifiées, les années de référence peuvent varier selon les indicateurs utilisés.

¹³ « Afin de protéger la confidentialité des renseignements fournis, les valeurs, y compris les totaux, sont arrondies de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à un multiple de « 5 » ou de « 10 ». Pour comprendre ces données, l'utilisateur doit prendre note que chaque valeur est arrondie. Par conséquent, lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que les totaux et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des pourcentages, qui sont calculés à partir des données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %. » (STATISTIQUE CANADA, *À propos des données, Profil du recensement, Recensement de 2016*, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/about-apropos/about-apropos.cfm?Lang=F#aa9>].)

¹⁴ À titre d'exemple, pour les données du Recensement de 2011, Statistique Canada nous met en garde lorsqu'il s'agit d'utiliser la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. Il y a une sous-estimation des langues maternelles autres que française et anglaise et une surestimation des déclarations de plus d'une langue maternelle (réponses multiples) comparativement aux questionnaires détaillés de 2006 et de 2001 : « Les changements observés découlent en grande partie des modifications apportées au positionnement et au contexte des questions linguistiques dans le questionnaire du recensement de 2011. » Par conséquent, il faut faire preuve de prudence lorsque ces données sont comparées avec celles des recensements antérieurs. Voir : STATISTIQUE CANADA, *Document méthodologique sur les données linguistiques du Recensement de 2011*, n° 98-314-X2011051 au catalogue de Statistique Canada, 2013, et STATISTIQUE CANADA, *Document de méthodologie sur les données linguistiques du Recensement de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, 2013, 30 p. Également disponible en ligne : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/guides/98-314-x/98-314-x2011051-fra.pdf>.

¹⁵ Par exemple, pour alléger le texte, le nombre de répondantes et de répondants à une question d'enquête n'est pas toujours présenté. En note de bas de page, la référence au rapport de recherche permet toutefois à la lectrice ou au lecteur d'aller consulter le tableau statistique d'où proviennent les données.

¹⁶ La lectrice ou le lecteur peut se référer aux textes de Statistique Canada disponibles en ligne pour avoir plus de précisions : https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/nhs-enm_guide/guide_4-fra.cfm et <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/guides/98-314-x/98-314-x2011051-fra.cfm>.

¹⁷ Voir les définitions de la RMR de Montréal et de la couronne de Montréal dans la section *Définition*.

Note concernant la notion de « données statistiquement significatives »

Les enquêtes de l'Office sont produites à partir d'échantillons qui nécessitent l'utilisation de tests de différence de proportions afin de vérifier si la relation entre deux variables ou deux pourcentages est statistiquement significative. Lorsque le seuil de signification de ces tests est plus petit ou égal à 5 %¹⁸ ($p \leq 0,05$), la relation entre deux variables est décrite comme étant significative. Seules de telles relations sont présentées dans ce rapport, sauf pour certains indicateurs où le résultat non significatif est clairement énoncé, indiquant une stabilité entre deux pourcentages. Dans certains cas, il n'y a pas de changement significatif entre deux proportions, et ce, même si les écarts observés sont de plusieurs points de pourcentage. C'est notamment le cas lorsque le nombre de répondantes et de répondants entre deux enquêtes est petit. Il importe toutefois de noter que les tests de différence de proportions ne s'appliquent pas pour les données issues du recensement, puisque ce dernier fait état de l'ensemble de la population et non d'un échantillon.

¹⁸ Certaines études peuvent avoir privilégié un seuil de 1 % pour différentes raisons méthodologiques.

DÉFINITIONS

Catégories de langue :

- **Français seul ou avec d'autres langues** : Catégorie permettant de tenir compte de toutes les personnes locutrices du français. Elle regroupe les réponses suivantes : français; français et anglais; français et autre langue que l'anglais; et français, anglais et langue autre.
- **Langues multiples avec le français** : Catégorie où le français est une langue utilisée, en plus d'au moins une autre langue. Elle inclut les réponses suivantes : français et anglais; français et autre langue que l'anglais; français, anglais et langue autre.
- **Langues multiples sans le français** : Catégorie où le français n'est pas une langue utilisée. Elle correspond aux réponses suivantes : anglais et autre langue que le français; autres langues que le français et l'anglais.

Charte : *Charte de la langue française.*

Connaissance du français et de l'anglais : Autoévaluation de la connaissance suffisante du français et de l'anglais pour soutenir une conversation. Les choix de réponses sont : français seulement; anglais seulement; français et anglais; ni français ni anglais.

Couple exogame : Union de deux personnes mariées ou vivant en union libre n'ayant pas la ou les mêmes langues maternelles. Lorsqu'une personne a plus d'une langue maternelle, toutes ses langues maternelles doivent être différentes de celle (ou de celles) de sa conjointe ou de son conjoint pour que l'union soit considérée comme linguistiquement exogame¹⁹.

Démolinguistique : Sous-discipline de la démographie qui recueille et analyse des données statistiques individuelles (notamment la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison, le sexe, l'âge) pour faire le bilan linguistique d'une population²⁰ et pour analyser les facteurs influant sur l'évolution de sa composition linguistique (natalité, migration, mortalité).

Espace public : La notion d'« espace public » réfère à des domaines de communications publiques, notamment les interactions avec les employés de l'État, les commerçants, les professionnels de la santé. Certaines interactions du domaine public peuvent se dérouler de la maison, notamment des échanges par téléphone ou par courriel. L'espace public ne concerne pas les communications entre les membres de la famille ou les amis, et ce, même si elles se déroulent en public.

Francotrope, non francotrope : La définition des personnes considérées comme francotropes ou non francotropes varie selon les études. Généralement, une personne francotrope est originaire d'un pays de la francophonie ou d'un pays dont la langue officielle est d'origine latine. Ainsi, pour des raisons pratiques, les États

¹⁹ Définition tirée de l'étude d'Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 2 : familles – unions linguistiquement exogames et transmission des langues aux enfants (2001-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

²⁰ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, « démolinguistique », [En ligne], dans *Le grand dictionnaire terminologique*, 2002. [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=8361840].

membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)²¹ sont considérés comme francotropes (pour consulter la liste des pays francotropes et des langues latines, voir la liste C en annexe).

Francophone, anglophone, allophone : Les personnes ayant le français, l'anglais ou une langue autre comme langue parlée le plus souvent à la maison sont respectivement nommées *francophones*, *anglophones* et *allophones* dans le texte.

Langue maternelle : Langue qu'une personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore.

Langue d'usage public : Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que les parents ou les amis.

Langue de travail : La définition de la langue de travail varie selon les études. Dans certaines études, il s'agit de la langue utilisée le plus souvent au travail. Dans d'autres, la définition inclut la langue utilisée le plus souvent et la langue utilisée régulièrement au travail (usage secondaire en plus de l'usage le plus fréquent). Dans certaines études, la langue du travail est établie en fonction de la proportion du temps de travail en français²².

Langue parlée le plus souvent à la maison : Langue qu'une personne utilise le plus souvent pour communiquer à l'intérieur de son domicile. Il peut y avoir une seule langue comme il peut y en avoir plusieurs. Dans certaines sections, les personnes sont identifiées comme francophones, anglophones ou allophones à partir de cet indicateur.

Langue parlée régulièrement à la maison : Autre langue utilisée régulièrement par la personne pour communiquer à l'intérieur de son domicile que la langue parlée le plus souvent à la maison. Il peut y avoir une seule langue parlée régulièrement comme il peut y en avoir plusieurs.

Langue autre : Autre langue que le français et l'anglais.

Office : Office québécois de la langue française.

Persistance linguistique : Les personnes en situation de persistance linguistique parlent le plus souvent à la maison leur langue maternelle.

Personne immigrante : Personne ayant obtenu, à un moment de sa vie, le statut d'immigrant reçu au Canada. Cette personne a obtenu le droit de résider au Canada en permanence²³.

Substitution linguistique : Adoption d'une autre langue que sa langue maternelle comme langue parlée le plus souvent à la maison.

Unités géographiques : Cinq unités géographiques ont été choisies pour mener les analyses :

²¹ La liste des pays membres de l'OIF se trouve à l'adresse suivante : accueil-etrangers.gouv.fr/modeles/articles-lies/article/liste-des-pays-membres-de-l-

²² L'usage du français est qualifié d'*occasionnel* lorsque les personnes l'utilisent moins de 50 % du temps de travail; de *régulier* si elles l'utilisent de 50 % à 89 % du temps de travail; de *général* si elles l'utilisent de 90 % à 99 % du temps de travail; et d'*exclusif* si elles l'utilisent 100 % du temps de travail. De plus, une catégorie englobe les personnes utilisant principalement le français au travail, soit 50 % à 100 % du temps de travail. Voir Charles-Étienne OLIVIER, *Langue publique au Québec en 2016. 1 : le travail*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017.

²³ Il s'agit de la définition retenue par Statistique Canada dans un rapport réalisé pour l'Office : Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 4 : portrait démographique de la population immigrante (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

- **Ensemble du Québec** : Ensemble du territoire du Québec.
- **Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal** : La RMR de Montréal est un territoire défini par Statistique Canada. Elle correspond à l'agglomération urbaine formée de l'île de Montréal et de sa banlieue. Les limites de la RMR de Montréal sont redéfinies à chaque recensement. Selon la définition simple de Statistique Canada, une RMR est un « territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants²⁴ ». La carte se trouve à la dernière page de l'annexe.
- **Île de Montréal** : Division de recensement selon la classification géographique de Statistique Canada.
- **Couronne de Montréal** : Territoire couvert par la RMR de Montréal à l'exclusion de l'île de Montréal.
- **Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal** : Territoire couvert par l'ensemble du Québec à l'exclusion de celui de la RMR de Montréal.

²⁴ STATISTIQUE CANADA, *Définitions des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR)*, [En ligne]. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/93-600-x/2010000/definitions-fra.htm>]. (Consulté le 5 avril 2019).

1. POPULATION ET CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES DU QUÉBEC

Avant d'en arriver à la présentation des données sur l'utilisation des langues au Québec, il importe de fournir un tableau général de la population au Québec et au Canada, de la proportion de personnes de langue maternelle française dans ces ensembles et de la population immigrante.

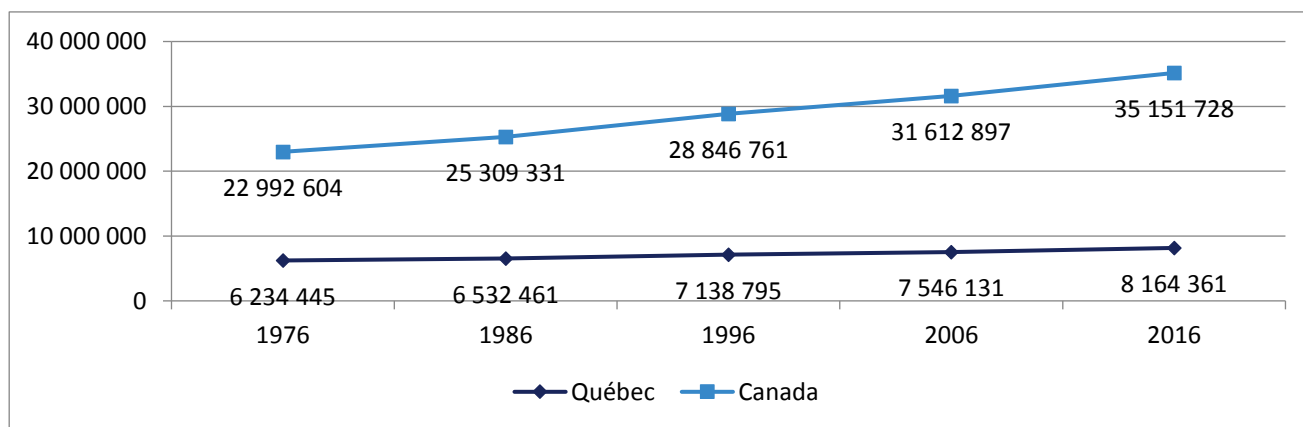
1.1 PERSONNES DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE AU CANADA

Au cours des dernières décennies, le poids des personnes de langue maternelle française a fléchi au sein du Canada dans son ensemble, puisqu'il est passé de 24,3 % en 1991²⁵ à 21,4 % en 2016²⁶. La plus grande population de personnes de langue maternelle française au Canada se concentre au Québec. En 2016, parmi les 7 452 075 Canadiennes et Canadiens ayant déclaré avoir le français comme langue maternelle, 85,6 % résidaient au Québec²⁷.

1.2 QUÉBEC ET CANADA

D'après Statistique Canada, en 2016, la population du Québec était de 8 164 361 personnes (graphique 1), ce qui correspond à une augmentation de 31 % en 40 ans. Cela dit, le poids relatif de la population du Québec au sein de la population du Canada diminue au fil du temps : il est passé de 27,1 % en 1976 à 23,2 % en 2016²⁸ (graphique 2).

Graphique 1. Population du Québec et du Canada, 1976, 1986, 1996, 2006 et 2016



Source : STATISTIQUE CANADA, Série « Perspective géographique », Recensement de 2016, [En ligne], 2017, mis à jour le 20 février 2019. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CAN-Fra.cfm?TOPIC=1&LANG=Fra&GK=CAN&GC=01>].

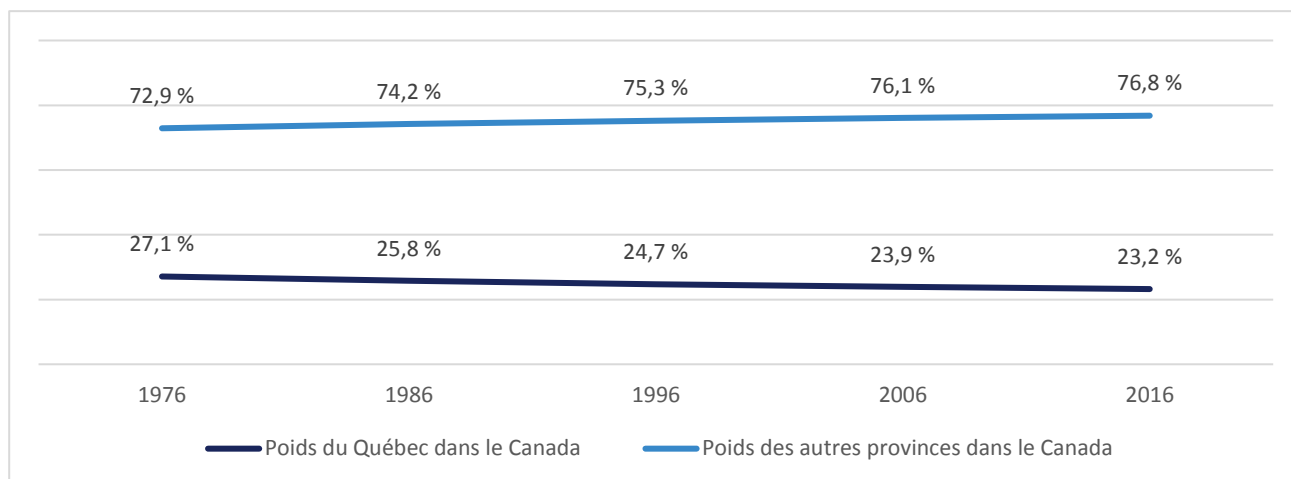
²⁵ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Tableau statistique canadien*, vol. 15, n° 2, juillet 2017, p. 15. Également disponible en ligne : http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01662FR_TSC2017M07F00.pdf. Les réponses multiples relatives à la langue maternelle ont été réparties en parts égales entre les groupes linguistiques.

²⁶ *Ibid.*, p. 15.

²⁷ *Ibid.*, p. 15.

²⁸ STATISTIQUE CANADA, Série « Perspective géographique », Recensement de 2016, [En ligne], 2017, mis à jour le 20 février 2019. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CAN-Fra.cfm?TOPIC=1&LANG=Fra&GK=CAN&GC=01>].

Graphique 2. Poids de la population du Québec et de la population des autres provinces dans le Canada, 1976, 1986, 1996, 2006 et 2016



Source : STATISTIQUE CANADA, Série « Perspective géographique », Recensement de 2016, [En ligne], 2017, mis à jour le 20 février 2019. [\[http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CAN-Fra.cfm?TOPIC=1&LANG=Fra&GK=CAN&GC=01\]](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CAN-Fra.cfm?TOPIC=1&LANG=Fra&GK=CAN&GC=01).

1.3 NATALITÉ, DÉCÈS, MIGRATION INTERPROVINCIALE

La situation démographique du Québec est notamment influencée par la natalité, la mortalité²⁹ et les migrations interprovinciales des différents groupes linguistiques au Québec. Ces facteurs sont essentiels pour saisir les évolutions actuelles.

1.3.1 Natalité

L'augmentation des naissances au Québec entre 1996 et 2016 ne s'est pas faite de manière continue. Après une baisse entre 1996 (N = 85 130) et 2001 (N = 73 699), le nombre de naissances a augmenté jusqu'en 2011 (N = 88 618) et a diminué en 2016 (N = 86 324). L'indice synthétique de fécondité était de 1,59 en 2016. Il est inférieur au seuil nécessaire de 2,1 pour assurer le renouvellement naturel de la population.

Dans l'ensemble du Québec, la proportion de naissances chez les mères de **langue maternelle** française³⁰ a diminué de 4,4 points de pourcentage en vingt ans (de 78,6 % en 1996 à 74,2 % en 2016). Chez les femmes de langue maternelle anglaise, cette proportion est restée relativement stable dans l'ensemble du Québec, variant entre 8,1 % et 8,5 % au cours de cette période. Quant à la proportion de naissances chez les femmes de langue maternelle autre, elle a augmenté de 4,3 points de pourcentage (passant de 13,2 % en 1996 à 17,5 % en 2016) (tableau 1, et tableau A en annexe).

Plus récemment, la proportion des naissances provenant de mères de langue maternelle française a diminué de 0,8 point de pourcentage entre 2011 (75,0 %) et 2016 (74,2 %), et ce, particulièrement dans la couronne de Montréal (-2,8 points de pourcentage). Toutefois, il y a eu une augmentation des naissances chez les mères de langue maternelle française sur l'île de Montréal (+2,2 points de pourcentage). Celle des femmes de langue maternelle anglaise est restée relativement stable dans l'ensemble du Québec (-0,2 point de pourcentage). C'est sur l'île de Montréal que les naissances chez ces femmes ont le plus diminué, mais la baisse reste faible (-0,8 point de pourcentage). Quant à la proportion des naissances chez les femmes de langue maternelle autre, elle a augmenté de 1,1 point de pourcentage entre 2011 et 2016 dans l'ensemble du Québec, et ce, principalement

²⁹ Les données présentées sur les naissances et les décès proviennent d'une compilation demandée à l'Institut de la statistique du Québec, en mai 2017.

³⁰ Les réponses multiples ont été réparties de façon égale entre les langues déclarées.

dans la couronne de Montréal (+3,1 points de pourcentage), alors qu'elle a diminué sur l'île de Montréal (-1,4 point de pourcentage).

Tableau 1. Répartition (en %) des naissances pour lesquelles la langue maternelle de la mère est connue*, ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

Langue maternelle	1996 %	2001 %	2006 %	2011 %	2016** %	2011-2016	1996-2016
Français	78,6	77,8	76,2	75,0	74,2	-0,8	-4,4
Anglais	8,3	8,1	8,5	8,5	8,3	-0,2	0,0
Langue autre	13,2	14,1	15,3	16,4	17,5	+1,1	+4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--

* Selon l'année, la langue maternelle de 2 % à 4 % des mères est inconnue.

** Données provisoires pour 2016.

Source : Commande spéciale à l'Institut de la statistique du Québec.

Lorsque la **langue d'usage à la maison**³¹ de la mère est prise en considération, la proportion de naissances diminue de 0,7 point de pourcentage chez les mères francophones de 1996 (80,5 %) à 2016 (79,8 %). Chez les femmes anglophones, la proportion de naissances augmente (+1,0 point de pourcentage; de 10,4 % à 11,4 %), alors que le poids des naissances chez les femmes allophones diminue (-0,4 point de pourcentage; de 9,1 % en 1996 à 8,7 % en 2016) (tableau 2; et tableau B en annexe).

Plus récemment, la proportion des naissances entre 2011 et 2016 est restée stable dans l'ensemble du Québec pour les mères francophones, mais elle a augmenté sur l'île de Montréal (+4,5 points de pourcentage) et diminué dans la couronne de Montréal (-2,1 points de pourcentage). Pour les femmes parlant l'anglais à la maison, la proportion des naissances est demeurée stable entre 2011 et 2016, alors que le poids des naissances chez les femmes de langue d'usage autre a diminué, principalement sur l'île de Montréal (-4,2 points de pourcentage) alors qu'il a augmenté de 1,9 point de pourcentage dans la couronne de Montréal.

Tableau 2. Répartition (en %) des naissances pour lesquelles la langue d'usage à la maison de la mère est connue*, ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

Langue d'usage à la maison	1996 %	2001 %	2006 %	2011 %	2016** %	2011-2016	1996-2016
Français	80,5	80,6	79,7	79,7	79,8	+0,1	-0,7
Anglais	10,4	11,6	11,6	11,3	11,4	+0,1	+1,0
Langue autre	9,1	7,8	8,7	9,1	8,7	-0,4	-0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--

* Selon l'année, pour 2 % à 7 % des mères, la langue d'usage à la maison est inconnue.

** Données provisoires pour 2016.

Source : Commande spéciale à l'Institut de la statistique du Québec

³¹ *Langue d'usage à la maison* est le terme utilisé sur le formulaire SP-1 *Bulletin de naissance vivante*. L'Institut de la statistique du Québec garde le même terme lorsqu'il fournit les données.

1.3.2 Mortalité

Le taux de **mortalité** dans la population influence également le portrait démographique du Québec. Entre 2011 et 2016, le nombre de décès a augmenté de 6,8 % (passant de 59 539 à 63 600). Entre 1996 et 2016, le nombre de décès a augmenté de 21,7 %, alors que, depuis 1976, il a augmenté de 43,8 %³². Néanmoins, le nombre de naissances au Québec a été plus élevé que le nombre de décès, mais cette différence a diminué au fil des ans. Ainsi, en 1976, il y avait 54 221 naissances de plus que de décès, alors qu'il y en avait 29 079 en 2011 et seulement 22 800 en 2016.

Le pourcentage de francophones (langue d'usage à la maison)³³ parmi les personnes décédées a augmenté depuis 1996, passant de 84,6 % à 87,8 % en 2016. Du côté des anglophones, cette proportion est passée de 11,8 % en 1996 à 8,5 % en 2016, alors que, chez les allophones, elle est restée stable, allant de 3,6 % en 1996 à 3,7 % en 2016 (tableau 3).

Entre 2011 et 2016, les pourcentages de décès selon les trois groupes linguistiques sont sensiblement les mêmes (+0,2 point de pourcentage chez les francophones; +0,1 point de pourcentage chez les allophones; et -0,3 point de pourcentage chez les anglophones).

Tableau 3. Répartition (en %) des décès selon la langue d'usage à la maison (décès pour lesquels la langue est connue*), ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

Langue d'usage à la maison	1996	2001	2006	2011	2016**	2011-2016	1996-2016
Français	84,6	85,3	86,4	87,6	87,8	+0,2	+3,2
Anglais	11,8	11,1	10,0	8,8	8,5	-0,3	-3,3
Autre	3,6	3,7	3,7	3,6	3,7	+0,1	+0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--

* Selon l'année, la langue d'usage à la maison est inconnue pour 10 % à 14 % des décès.

** Données provisoires pour 2016.

Source : Commande spéciale à l'Institut de la statistique du Québec.

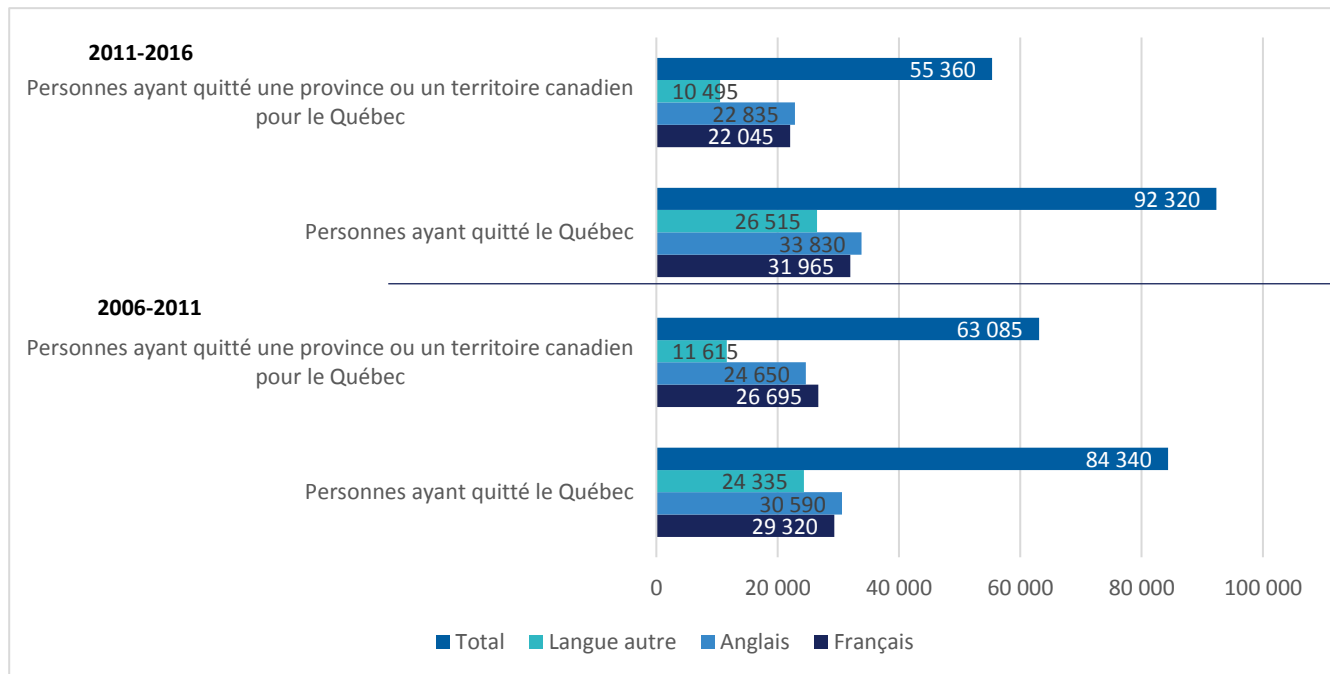
1.3.3 solde migratoire interprovincial

Durant les périodes de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016, il y a eu davantage de personnes qui ont quitté le Québec qu'il n'y a eu d'entrées (graphiques 3 et 4). La perte a été toutefois plus élevée durant la période qui va de 2011 à 2016 (-36 960 personnes) que durant celle de 2006 à 2011 (-21 255). Les personnes de **langue maternelle** autre ont connu le solde migratoire négatif le plus élevé pour ces deux périodes (graphique 3). Viennent ensuite les personnes de langue maternelle anglaise et les personnes de langue maternelle française. En prenant en considération la **langue parlée le plus souvent à la maison** (graphique 4), on constate que ce sont les anglophones qui ont connu le solde migratoire négatif le plus élevé pour les deux périodes, puis les allophones. Quant aux francophones, ils ont eu un solde migratoire positif de 2006 à 2011 (+2 550) et négatif de 2011 à 2016 (-4 805).

³² INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Décès et taux de mortalité, Québec, 1900-2017*, [En ligne], 2018, mis à jour le 23 mai 2018. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/decès-mortalité/301.htm>].

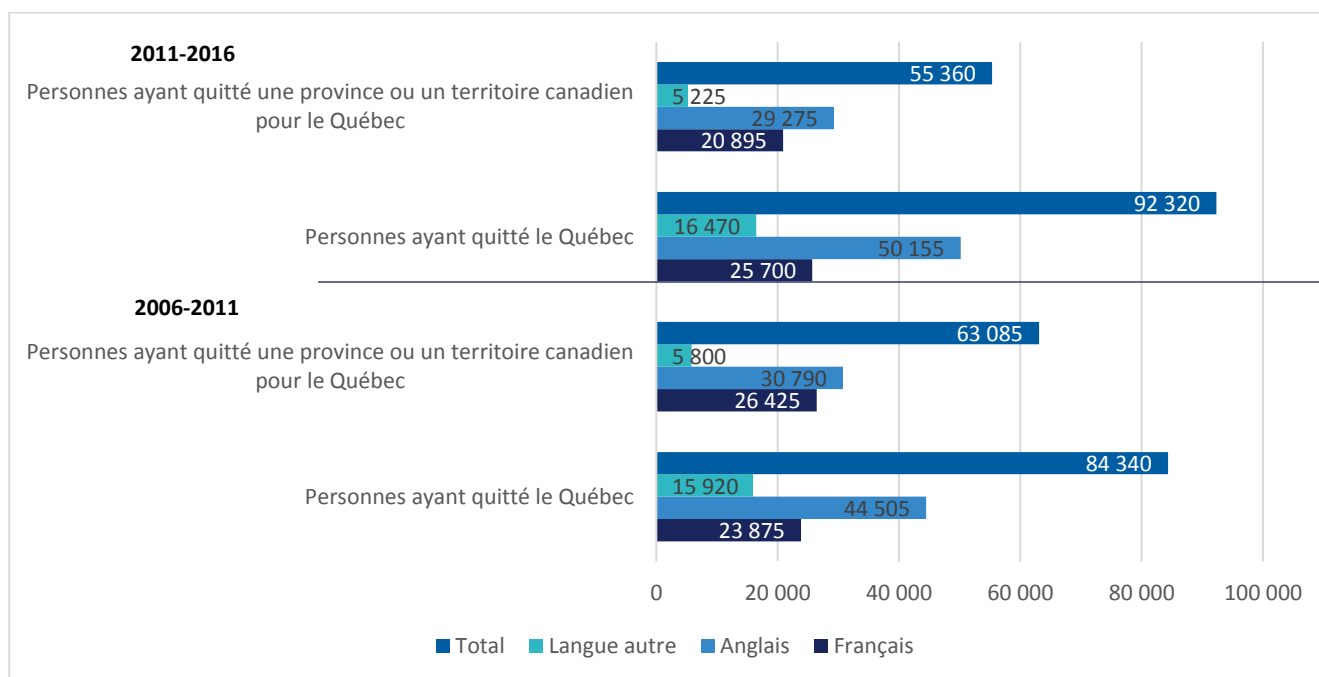
³³ Seule la langue d'usage à la maison est inscrite sur le formulaire de déclaration de décès; par conséquent, nous ne pouvons présenter les données selon la langue maternelle comme dans la section *Natalité*.

Graphique 3. Migrations effectuées entre le Québec et le reste du Canada selon la langue maternelle (réponses uniques), ensemble du Québec, 2006-2011 et 2011-2016



Source : Émilie LAVOIE, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 1 : portrait démographique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

Graphique 4. Migrations effectuées entre le Québec et le reste du Canada selon la langue parlée le plus souvent à la maison (réponses uniques), ensemble du Québec, 2006-2011 et 2011-2016



Source : Émilie LAVOIE, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 1 : portrait démographique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

1.4 DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION IMMIGRANTE AU QUÉBEC

L'immigration constitue un autre facteur incontournable dans l'analyse de la situation linguistique au Québec. Depuis 1971, la proportion de la population québécoise issue de l'immigration augmente. L'examen sur une longue période de temps est révélateur de cette tendance, qui s'est renforcée dans les dernières années. Dans un contexte d'augmentation des flux migratoires à l'échelle mondiale³⁴, le Québec a accueilli depuis 2013 plus de 50 000 nouvelles immigrantes et nouveaux immigrants annuellement (sauf en 2015, où il y a eu 48 966 personnes immigrantes)³⁵.

Au Québec, depuis 1951, les personnes considérées comme des personnes immigrantes ont augmenté de façon constante. Elles étaient au nombre de :

- 228 923 en 1951 (5,6 % de la population);
- 468 930 en 1971 (7,8 % de la population);
- 591 210 en 1991 (8,7 % de la population);
- 974 895 en 2011 (12,6 % de la population)³⁶;

³⁴ ORGANISATION DES NATIONS UNIES, *Il y a 244 millions de migrants internationaux dans le monde, selon l'ONU*, [En ligne], 12 janvier 2006. [<https://news.un.org/fr/story/2016/01/327102-il-y-244-millions-de-migrants-internationaux-dans-le-monde-selon-lonu>].

³⁵ Raluca Paula FILIP, en collaboration avec Brigitte BEAUVAIS, *2013-2017 : portrait de l'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration*, [En ligne], Québec, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018. [http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categorie_2013-2017.pdf].

³⁶ Les données de 1911 à 2011 proviennent de Caroline PALARDY, *Population immigrée au Québec et dans les régions en 2011 : caractéristiques générales*, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. 2014, p. 29, tableau 1.

- 1 091 305 en 2016 (13,7 % de la population)³⁷.

En 2016, lorsqu'on compare le Québec aux autres provinces, on constate que la proportion de personnes immigrantes au Québec (13,7 %) est moins élevée que dans ces dernières :

- 29,1 % de la population de l'Ontario;
- 28,3 % de la population de la Colombie-Britannique;
- 21,2 % de la population de l'Alberta;
- 18,3 % de la population du Manitoba³⁸.

Selon les données du recensement, en 2016, 86 %³⁹ de la population immigrante du Québec habitait dans la RMR de Montréal. Par rapport à l'ensemble de la population vivant dans chacune des RMR du Québec, la proportion de personnes immigrantes est de :

- 1,3 % dans la RMR de Saguenay;
- 3,2 % dans la RMR de Trois-Rivières;
- 5,7 % dans la RMR de Québec;
- 7,1 % dans la RMR de Sherbrooke⁴⁰;
- 12,5 % dans la RMR d'Ottawa-Gatineau (partie du Québec)⁴¹;
- 23,4 % dans la RMR de Montréal⁴².

Parmi l'ensemble des personnes immigrantes au Québec en 2016, 46 % d'entre elles venaient de dix pays (tableau 4). En comparaison avec 1996, cinq pays ne figuraient plus en 2016 dans la liste des dix principaux pays de naissance : la Grèce, le Vietnam, le Portugal, le Royaume-Uni et la Pologne. Ces pays ont été dépassés par le Maroc, l'Algérie, la Chine, la Roumanie et la Colombie. La comparaison des pays de provenance entre 1996 et 2016 permet de constater que de plus en plus de personnes immigrantes étaient issues de pays francotropes. Ces personnes sont considérées comme celles pouvant utiliser plus facilement ou plus rapidement le français après leur arrivée au Québec, parce que leur pays a le français comme langue officielle, parce que la langue officielle y est d'origine latine, ou encore parce que leur pays est membre de la francophonie (voir la définition dans la section *Définitions*). Parmi les pays apparaissant dans le tableau 4, les pays francotropes sont : l'Algérie, la Colombie, la France, Haïti, le Liban, le Maroc, le Portugal, la Roumanie et le Vietnam (voir la liste C en annexe).

³⁷ STATISTIQUE CANADA, *Immigration et diversité culturelle – Faits saillants en tableaux : statut d'immigrant et période d'immigration, chiffres de 2016, les deux sexes, âge (total), Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016 – données-échantillon (25 %)*, [En ligne]. [\[https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/imm/Tableau.cfm?Lang=F&T=11&Geo=00\]](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/imm/Tableau.cfm?Lang=F&T=11&Geo=00).

³⁸ *Ibid.*

³⁹ STATISTIQUE CANADA, « Population selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, Montréal et Québec, 2016 », [En ligne], Série « Perspective géographique », Recensement de 2016, tableau. [\[https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=462&TOPIC=7\]](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=462&TOPIC=7).

⁴⁰ STATISTIQUE CANADA, *Tableau 1. Répartition géographique des immigrants et des immigrants récents et proportion qu'ils représentent au sein de la population des régions métropolitaines de recensement, Canada, 2016*, [En ligne]. [\[https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/t001b-fra.htm\]](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/t001b-fra.htm).

⁴¹ STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de 2016 : Gatineau, ville (subdivision de recensement), Québec*, [En ligne]. [\[https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2481017&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Gatineau&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Immigration%20and%20citizenship&TABID=1\]](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2481017&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Gatineau&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Immigration%20and%20citizenship&TABID=1).

Tableau 4. Population immigrée selon les dix principaux pays de naissance, Québec, 1996, 2011 et 2016

1996*		2011*		2016**	
Italie	11,2 %	Haïti	7,1 %	France	7,4 %
Haïti	6,8 %	France	6,9 %	Haïti	7,4 %
France	6,7 %	Italie	5,9 %	Maroc	5,6 %
Liban	4,3 %	Maroc	5,0 %	Algérie	5,4 %
États-Unis	4,1 %	Algérie	4,9 %	Italie	4,7 %
Grèce	3,6 %	Chine	4,5 %	Chine	4,5 %
Vietnam	3,5 %	Liban	4,0 %	Liban	3,6 %
Portugal	3,4 %	Vietnam	2,8 %	Roumanie	2,6 %
Royaume-Uni	3,1 %	États-Unis	2,7 %	États-Unis	2,4 %
Pologne	2,6 %	Roumanie	2,5 %	Colombie	2,3 %
<i>Total de la population immigrante (N)</i>		(N)	974 895	(N)	1 091 305

* Caroline PALARDY, *Population immigrée au Québec et dans les régions en 2011 : caractéristiques générales*, Montréal, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2014, p. 43.

** STATISTIQUE CANADA, *Série « Perspective géographique », Recensement 2016. Immigration et diversité ethnoculturelle*, [En ligne], 2017, mis à jour le 29 avril 2017. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-PR-Fra.cfm?TOPIC=7&LANG=Fra&GK=PR&GC=24>].

1.5 LANGUE(S) MATERNELLE(S) AU QUÉBEC⁴³

Comme d'autres facteurs évoqués ailleurs dans le présent rapport, les données sur la démographie et l'immigration éclairent les évolutions linguistiques actuelles. Ainsi, selon une étude de Lavoie et de Paez Silva, le nombre de personnes de langue maternelle française⁴⁴ a augmenté dans l'ensemble du Québec entre 2011 et 2016, tout comme le nombre de personnes des autres groupes linguistiques (tableau 5)⁴⁵. Toutefois, si l'on compare le poids des groupes linguistiques, celui des personnes de langue maternelle française a diminué entre 2011 et 2016 dans les cinq unités géographiques examinées, particulièrement dans la couronne de Montréal, où il a le plus diminué (-2,2 points de pourcentage) (graphique 5; voir aussi le tableau D en annexe).

Le poids des personnes de langue maternelle anglaise est resté plutôt stable entre 2011 et 2016, alors que le poids des personnes de langue maternelle autre a augmenté, et ce, dans les cinq unités géographiques visées (graphique 5). Pour les personnes de langue maternelle autre, c'est dans la couronne de Montréal que la différence de poids entre 2011 et 2016 a le plus augmenté (1,9 point de pourcentage).

⁴³ À partir de la section 1.5, sauf avis contraire, les résultats proviennent de : Émilie LAVOIE, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 1 : portrait démolinguistique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

⁴⁴ Dans l'ensemble du texte, sauf avis contraire, les résultats présentés portent sur les catégories de langue unique. Ainsi, lorsqu'il est question de la langue française, il s'agit du français seulement et non du français avec une ou plusieurs autres langues. La situation est la même pour l'anglais et une langue autre. Toutefois, les langues multiples sont présentées dans certains tableaux et graphiques.

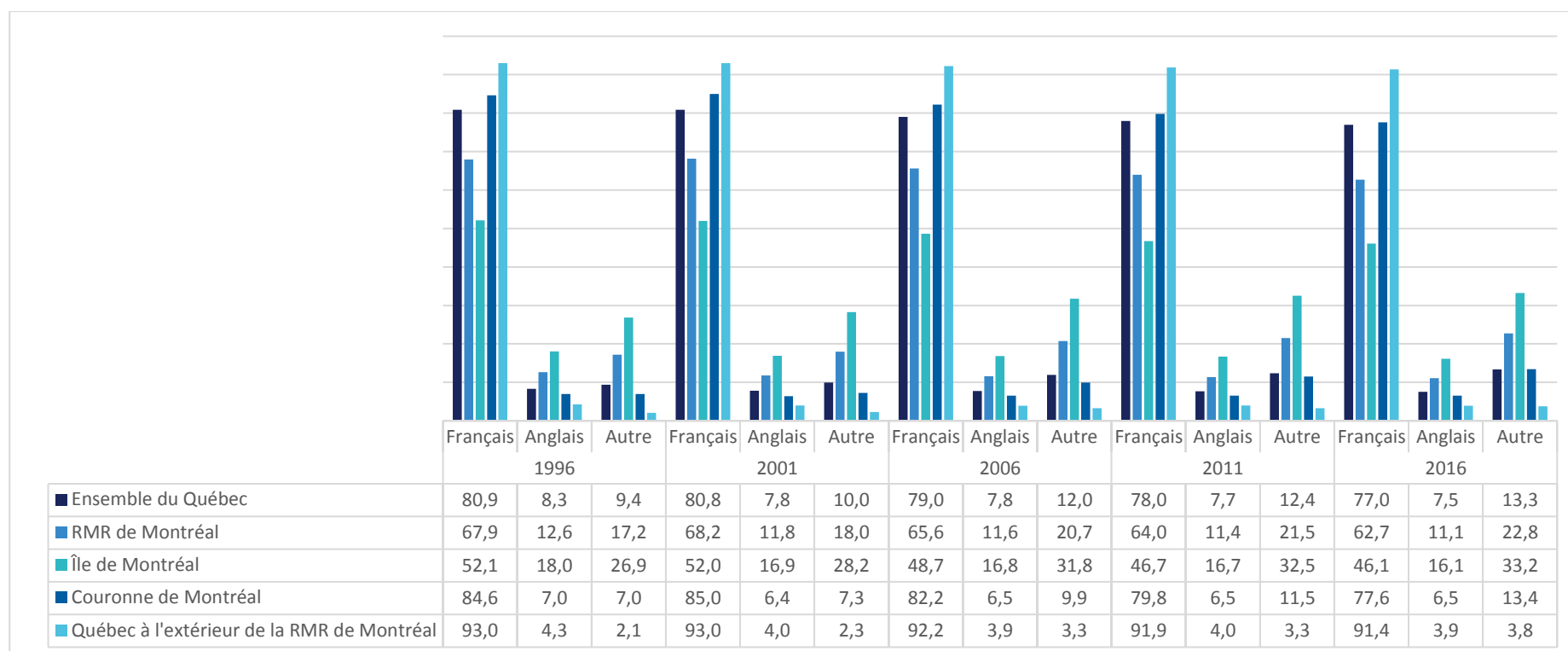
⁴⁵ À des fins de comparabilité, les données excluent les personnes vivant dans les logements institutionnels (par exemple, les prisons et les centres d'hébergement et de soins de longue durée) et dans les logements collectifs non institutionnels (par exemple, certaines résidences pour personnes âgées) ainsi que les ménages énumérés outre-mer. La population à l'étude exclut aussi un certain nombre, variable d'un recensement à l'autre, de « réserves indiennes et d'établissements indiens » qui ont été partiellement dénombrés. Pour en savoir davantage à ce propos, prière de consulter STATISTIQUE CANADA, *Produits de référence, 2011*, Programme du recensement, Annexe 1, et STATISTIQUE CANADA, *Guide du Recensement de la population*, Recensement de la population de 2016, Annexe 1.2).

Tableau 5. Répartition (en nombre) de la population selon la (les) langue(s) maternelle(s), ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

Langue(s) maternelle(s)	1996 N	2001 N	2006 N	2011 N	2016 N
Français	5 668 600	5 737 915	5 843 085	6 028 645	6 129 855
Anglais	583 890	555 230	573 290	594 560	598 050
Autre	655 330	707 770	883 960	957 480	1 062 890
Langues multiples avec le français	83 945	81 950	79 785	128 810	148 930
Langues multiples sans le français	16 360	14 990	16 160	23 340	25 730
Total	7 008 130	7 097 855	7 396 275	7 732 830	7 965 450
Français seul ou avec d'autres langues	5 752 545	5 819 865	5 922 870	6 157 455	6 278 785

Source : Émilie LAVOIE, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 1 : portrait démolinguistique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

Graphique 5. Évolution (en %) du poids démographique de la population selon la langue maternelle (français, anglais, autre), ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal et Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016



Source : Émilie LAVOIE, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 1 : portrait démographique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française 2019.

* Étant donné le faible poids de la population de langues maternelles multiples avec le français et de langues maternelles multiples sans le français, les deux catégories ne sont pas présentées dans le graphique. Toutefois, la lectrice ou le lecteur peut consulter le tableau D en annexe pour voir l'ensemble des résultats.

1.6 LANGUE(S) PARLÉE(S) LE PLUS SOUVENT À LA MAISON

Dans l'ensemble du Québec, comme c'était le cas pour la langue maternelle, le nombre de personnes parlant à la maison le plus souvent le français seulement, l'anglais seulement, une langue autre seulement, ou des langues multiples avec le français ou sans le français a augmenté entre 2011 et 2016 (tableau 6).

Tableau 6. Répartition (N) de la population selon la (les) langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison, ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

Langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison	1996 N	2001 N	2006 N	2011 N	2016 N
Français	5 738 590	5 837 340	5 991 975	6 173 735	6 283 305
Anglais	708 245	699 055	742 170	762 305	780 745
Autre	410 045	420 915	517 310	552 540	588 895
Langues multiples avec le français	121 090	115 980	118 295	200 590	259 090
Langues multiples sans le français	30 165	24 570	26 525	43 665	53 420
Total	7 008 130	7 097 855	7 396 275	7 732 830	7 965 450
Français seul ou avec d'autres langues	5 859 680	5 953 320	6 110 270	6 374 325	6 542 395

Source : Émilie LAVOIE, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 1 : portrait démographique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

Toutefois, la répartition en pourcentage de la population québécoise selon la langue parlée le plus souvent à la maison montre que le poids des personnes parlant uniquement le français à la maison a diminué entre 2011 et 2016. C'est dans la couronne de Montréal que la différence a été la plus élevée, avec une légère diminution de 2,0 points de pourcentage (de 82,1 % en 2011 à 80,1 % en 2016) (graphique 6; voir aussi le tableau E en annexe).

La proportion de la population parlant l'anglais le plus souvent à la maison est demeurée relativement stable dans les unités géographiques examinées depuis 2011, tout comme celle de la population parlant une langue autre à la maison (graphique 6).

Sur l'île de Montréal, en 2016, la composition linguistique de certains secteurs géographiques se démarquait des autres, notamment Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, Parc-Extension, l'Ouest-de-l'Île et Pierrefonds-Dollard, où moins du quart de la population parlait le français à la maison. Sur la Rive-Nord

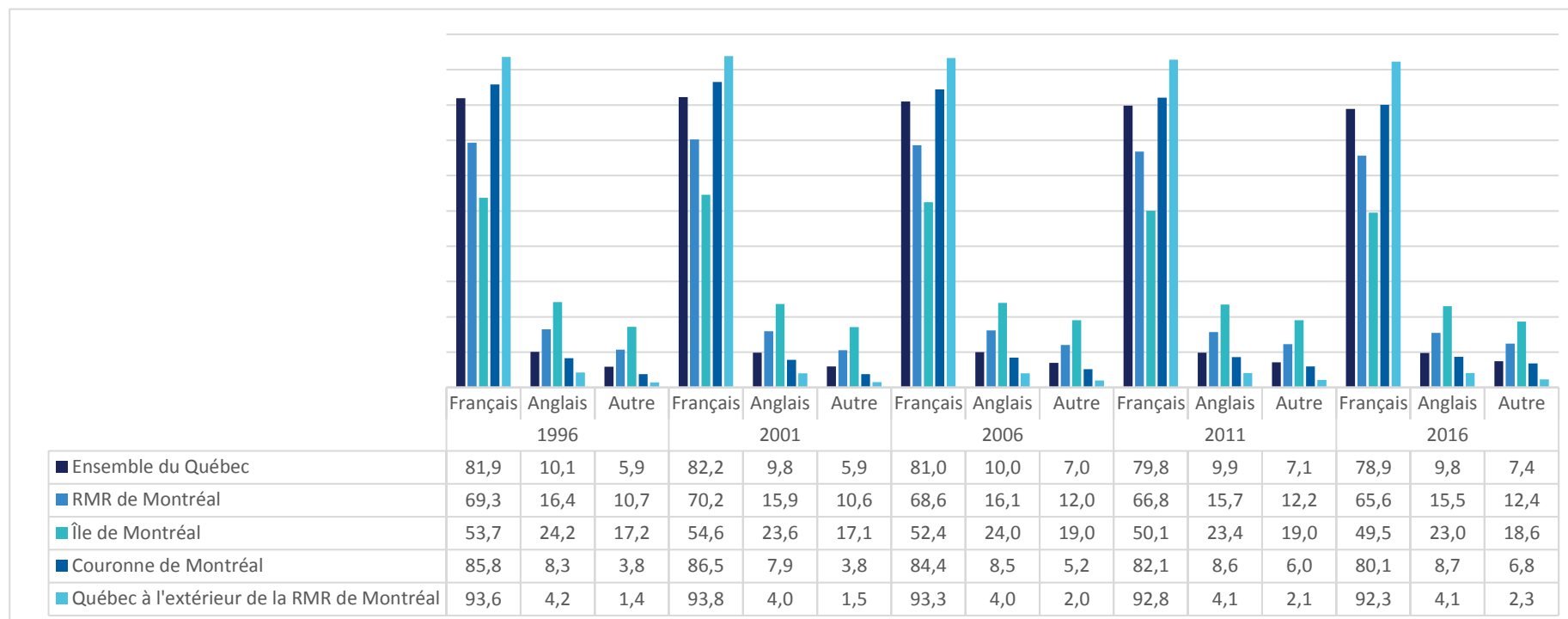
(Montréal), le quartier de Chomedey de la ville de Laval est le secteur qui présentait la proportion la plus faible de personnes parlant le plus souvent le français à la maison (40,7 %), alors que, sur la Rive-Sud (Montréal), la ville de Brossard se trouvait dans cette situation (47,2 %).

Avec 78,9 % de sa population parlant le français le plus souvent à la maison, le Québec se compare à d'autres provinces canadiennes ou aux États-Unis. La proportion de personnes parlant le plus souvent la langue de la majorité à la maison est de 78,9 % en Colombie-Britannique (l'anglais), de 77,6 % en Ontario (l'anglais)⁴⁶; et de 78,9 % aux États-Unis (l'anglais)⁴⁷.

⁴⁶ STATISTIQUE CANADA, *Langue – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2016*, [En ligne], 2017, mis à jour le 23 août 2017. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/lang/Tableau.cfm?Lang=F&T=31&Geo=00>].

⁴⁷ UNITED STATES CENSUS BUREAU, *Language spoken at home*, [En ligne]. [https://factfinder.census.gov/faces/tableservices/jsf/pages/productview.xhtml?pid=ACS_17_5YR_S1601&prodType=table].

Graphique 6. Évolution (en %) du poids démographique de la population selon la langue parlée le plus souvent à la maison (français, anglais, langue autre*), ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal, Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016



Source : Émilie LAVOIE, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 1 : portrait démolinguistique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

* Étant donné le faible poids de la population parlant des langues multiples avec le français et des langues multiples sans le français, les deux catégories ne sont pas présentées dans le graphique. Toutefois, la lectrice ou le lecteur peut consulter le tableau E en annexe pour voir l'ensemble des résultats.

1.7 POPULATION IMMIGRANTE : LANGUE(S) MATERNELLE(S) ET LANGUE(S) PARLÉE(S) LE PLUS SOUVENT À LA MAISON

En 2016, dans l'ensemble du Québec, il y avait 1 091 305 personnes immigrantes⁴⁸, ce qui représente près de 14 % de la population⁴⁹. Les résultats relatifs à la ou aux **langues maternelles** de cette population se répartissaient ainsi :

- une langue autre (68,2 %);
- le français (20,0 %);
- l'anglais (6,6 %);
- des langues multiples avec le français (4,2 %);
- des langues multiples sans le français (1,1 %).

En 2016, la ou les **langues parlées le plus souvent à la maison** par l'ensemble des personnes immigrantes étaient :

- une langue autre (38,7 %);
- le français (33,2 %);
- l'anglais (13,5 %);
- des langues multiples avec le français (11,6 %);
- des langues multiples sans le français (3,1 %).

1.8 CAPACITÉ DE SOUTENIR UNE CONVERSATION EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

1.8.1 capacité de soutenir une conversation en français

En 2016, la proportion de personnes de langue maternelle anglaise (69,8 %) déclarant être capables de soutenir une conversation en français⁵⁰ était plus élevée que celle de 2011 (68,7 %), tout comme celle des personnes de langue maternelle autre (76,8 % en 2016 comparativement à 75,4 % en 2011). En contrepartie, 30,2 % des personnes de langue maternelle anglaise et 23,2 % de personnes de langue maternelle autre déclaraient être incapables de soutenir une conversation en français. L'évolution depuis 1996 est encourageante, mais la progression demeure lente (graphique 7).

Selon l'étude de Lavoie et de Paez Silva, en 2016, 94,4 % de la population québécoise a déclaré être capable de soutenir une conversation en français. Cette situation est stable depuis 2011 (graphique 7). Comparée à celle

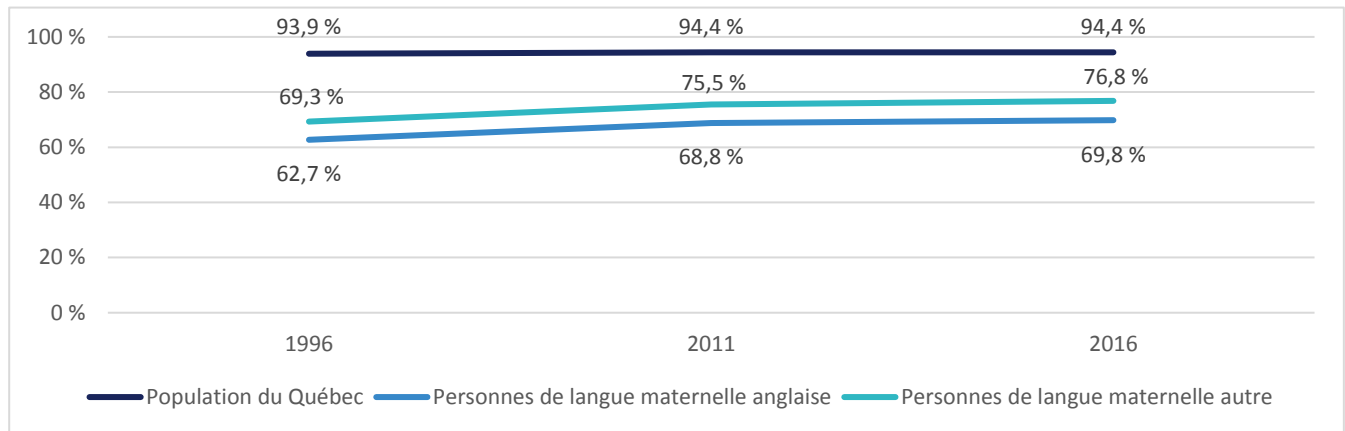
⁴⁸ Statistique Canada définit les personnes immigrantes comme des « personnes ayant obtenu, à un moment de leur vie, le statut d'immigrant reçu au Canada ». La question suivante était posée lors des recensements : « Cette personne est-elle, ou a-t-elle déjà été, un immigrant reçu ? » L'immigrant reçu est défini comme une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

⁴⁹ Sauf avis contraire, les données sur la population immigrante proviennent de Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 4 : portrait démolinguistique de la population immigrante (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

⁵⁰ Les résultats présentés proviennent d'une auto-évaluation de la capacité des répondantes et des répondants de soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, dans les deux langues ou dans une langue autre seulement.

des autres provinces canadiennes, la proportion de Québécoises et de Québécois capables s'exprimer dans la langue de la majorité linguistique respective est plus faible (Ontario : 97,2 %; Colombie-Britannique : 96,6 %; Alberta : 98,5 %⁵¹).

Graphique 7. Proportion de personnes étant capables de soutenir une conversation en français, ensemble du Québec, 1996, 2011 et 2016



Source : Émilie LAVOIE, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 1 : portrait démographique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

1.8.2 Population immigrante : capacité de soutenir une conversation en français

Parmi les personnes immigrantes au Québec, 80,5 % d'entre elles ont déclaré être capables de soutenir une conversation en français en 2016 (30,2 % connaissaient le français seulement et 50,3 % connaissaient le français et l'anglais), 15,1 % ont déclaré être capables de soutenir une conversation en anglais seulement, et 4,4 % ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais. Cette dernière catégorie équivaut à environ 48 017 personnes.

La capacité de soutenir une conversation en français chez les personnes immigrantes varie en fonction de leur période d'immigration. Les personnes arrivées avant 1981 déclarent moins fréquemment connaître le français (76,4 %) que celles arrivées entre 2006 et 2010 (86,0 %) ou entre 2011 et 2016 (80,7 %).

1.8.3 Capacité de soutenir une conversation en français et en anglais

La *Charte* fait du français la langue officielle du Québec. Parmi les dix provinces et les trois territoires du Canada, le Québec est le lieu où les personnes se déclarent le plus comme étant en mesure de soutenir une conversation dans les deux langues officielles du Canada. La proportion de la population du Québec déclarant être capable de soutenir une conversation en français et en anglais n'a cessé de croître, passant de 27,6 % en 1971 à 35,4 % en 1991 et à 42,6 % en 2011⁵². En 2016, 44,5 % des Québécoises et des Québécois disaient être capables de soutenir une conversation en français et en anglais.

Pour l'ensemble du Québec, la proportion de personnes qui étaient capables de soutenir une conversation en français et en anglais en 2016 variait selon la langue maternelle : 69,2 % des personnes de langue maternelle

⁵¹ STATISTIQUE CANADA, *Langue – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2016*, [En ligne], 2017, mis à jour le 23 août 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/lang/Tableau.cfm?Lang=F&T=21&Geo=00>].

⁵² René HOULE et Jean-Pierre CORBEIL, *Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036*, Ottawa, Statistique Canada, 2017, p. 106.

anglaise, 50,8 % de celles de langue maternelle autre et 40,5 % de celles de langue maternelle française se sont déclarées capables de le faire.

En 2016, la proportion de personnes déclarant pouvoir soutenir une conversation en français et en anglais varie aussi selon le lieu de résidence :

- 59,3 % pour celles résidant sur l'île de Montréal;
- 55,3 % pour celles résidant dans la RMR de Montréal;
- 51,7 % pour celles résidant dans de la couronne de Montréal;
- 34,0 % pour celles résidant dans le reste du Québec.

L'île de Montréal avait la proportion la plus élevée de personnes de langue maternelle française s'étant déclarées capables de soutenir une conversation en français et en anglais (61,4 %), alors que, dans la couronne de Montréal, on trouve la plus forte proportion de personnes de langue maternelle anglaise (76,9 %) et de personnes de langue maternelle autre (57,3 %) affirmant être capables de soutenir une conversation dans ces deux langues.

Ces chiffres peuvent être mis en perspective. En comparaison, soulignons qu'au Canada, le Nouveau-Brunswick arrivait en deuxième place avec un taux de 33,9 % de personnes étant capables de soutenir une conversation en français et en anglais. Dans l'ensemble du Canada, 17,9 % de la population a déclaré être capable de soutenir une conversation en français et en anglais, mais si l'on exclut la population du Québec, la proportion chute à 9,8 %⁵³.

1.9 SUBSTITUTIONS LINGUISTIQUES

Le tableau 7 présente les pourcentages de personnes selon la langue maternelle et selon la langue parlée à la maison au Québec observés lors des recensements de 1996, de 2006 et de 2016⁵⁴.

Les substitutions linguistiques au Québec se font le plus souvent en faveur de l'anglais puisque la différence entre le pourcentage selon la langue parlée à la maison et le pourcentage selon la langue maternelle était de 2,6 points pour le français et de 2,7 points pour l'anglais. En termes absolus, cette différence est relativement faible. Par contre, en termes relatifs, elle est plus importante : le français a gagné 2,6 points sur 77,9 % alors que l'anglais en a gagné 2,7 sur 8,2 %. Cette différence sera analysée en deux étapes : d'abord, chez les personnes de langue maternelle française et celles de langue maternelle anglaise; ensuite, chez les personnes de langue maternelle autre. Par la suite, les données relatives à la RMR de Montréal seront présentées.

⁵³ STATISTIQUE CANADA, *Recensement en bref: un nouveau sommet pour le bilinguisme français-anglais*, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016009/98-200-x2016009-fra.cfm>].

⁵⁴ Les données sur les substitutions linguistiques ont été produites à l'interne pour les besoins du suivi de la situation linguistique. L'utilisation de ces données était nécessaire pour répartir les déclarations doubles et multiples de manière égale entre les trois catégories de langue utilisée pour cette analyse (français, anglais et autre langue).

Tableau 7. Répartition (en %) de la population selon la langue parlée à la maison et selon la langue maternelle, ensemble du Québec, RMR de Montréal et île de Montréal, 1996, 2006 et 2016*

	1996			2006			2016		
	Langue parlée à la maison %	Langue maternelle %	Écart	Langue parlée à la maison %	Langue maternelle %	Écart	Langue parlée à la maison %	Langue maternelle %	Écart
Ensemble du Québec									
Français	82,8	81,5	1,3	81,8	79,6	2,2	80,4	77,9	2,6
Anglais	10,8	8,8	2,0	10,6	8,2	2,4	10,8	8,2	2,7
Autre	6,4	9,7	-3,3	7,6	12,2	-4,6	8,8	14,0	-5,2
Total	100	100		100	100		100	100	
Écart anglais-français			0,7			0,2			0,1
RMR de Montréal									
Français	70,0	68,1	1,9	69,1	65,7	3,4	68,1	64,1	4,0
Anglais	18,0	13,7	4,3	17,4	12,5	4,9	17,1	12,1	5,0
Autre	12,0	18,2	-6,2	13,4	21,8	-8,4	14,8	23,9	-9,1
Total	100	100		100	100		100	100	
Écart anglais-français			2,4			1,5			1,0
Île de Montréal									
Français	55,6	53,4	2,2	54,2	49,8	4,4	53,1	48,2	4,9
Anglais	25,6	18,9	6,7	25,2	17,6	7,6	25,2	17,4	7,8
Autre	18,8	27,7	-8,9	20,6	32,6	-12,0	21,7	34,4	-12,7
Total	100	100		100	100		100	100	
Écart anglais-français			4,5			3,2			2,9

* Les multiples sont répartis proportionnellement au nombre de langues. De plus, le tableau comporte des décimales arrondies.

Source : Compilation faite à l'interne par l'Office à partir des données du recensement canadien. Les données de 1996 et de 2006 proviennent de OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, 2002-2007*, Montréal, L'Office, 2008. Les données relatives à l'île de Montréal en 2016 proviennent de STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement 2016*, [En ligne], produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, diffusé le 29 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>]. Elles proviennent donc de données intégrales (100 %). Les données relatives à l'ensemble du Québec et de la RMR de Montréal proviennent du questionnaire long (25 %) : STATISTIQUE CANADA, *Recensement du Canada de 2016*, n° 98-400-X2016194 au catalogue de Statistique Canada.

1.9.1 Substitutions linguistiques chez les personnes de langue maternelle française et les personnes de langue maternelle anglaise du Québec

Selon le tableau 8, le pouvoir d'attraction du français auprès des personnes de langue maternelle anglaise était supérieur au pouvoir d'attraction de l'anglais auprès des personnes de langue maternelle française en 2016 : 12,9 % des premières faisaient une substitution linguistique vers le français, alors que 1,7 % des personnes de langue maternelle française le faisaient vers l'anglais. L'attraction du français est, de ce point de vue, sept fois plus importante (12,9/1,7). Cependant, ce rapport doit être relativisé par les effectifs concernés par ces substitutions linguistiques.

Tableau 8. Répartition (en %) de la population selon la langue maternelle et selon la langue parlée le plus souvent à la maison, ensemble du Québec, 2016

Langue maternelle	Langue parlée le plus souvent à la maison			
	Français %	Anglais %	Autre %	Total %
Français	97,5	1,7	0,7	100
Anglais	12,9	84,4	2,7	100
Autre	24,5	18,4	57,1	100
Total	80,4	10,8	8,8	100

Source : Compilation faite à l'interne par l'Office à partir des données du recensement canadien.

Le tableau 9 montre que les substitutions linguistiques ont profité davantage au groupe anglophone : 108 234 personnes de langue maternelle française ont adopté l'anglais à la maison alors que 83 721 personnes de langue maternelle anglaise ont opté pour le français, ce qui représente un gain de 24 513 personnes pour l'anglais. Ce phénomène s'explique par le fait que le nombre de personnes de langue maternelle française est plus élevé que le nombre de personnes de langue maternelle anglaise. Ces dernières représentent 10 % du nombre de personnes de langue maternelle française. Pour que les substitutions ne profitent pas à l'anglais, il faudrait que le pourcentage de personnes de langue maternelle française faisant une substitution vers l'anglais soit égal à 10 % des personnes de langue maternelle anglaise ayant fait une substitution vers le français, soit 1,3 % et non 1,7 %. Selon ce scénario, il y aurait eu alors 83 721 substitutions⁵⁵ vers l'anglais. Les substitutions des unes auraient simplement été compensées par les substitutions des autres et il n'y aurait eu aucun gain.

Tableau 9. Répartition de la population (en effectif) selon la langue maternelle et selon la langue parlée le plus souvent à la maison, ensemble du Québec, 2016

Langue maternelle	Langue parlée le plus souvent à la maison			
	Français N	Anglais N	Autre N	Total N
Français	6 049 585	108 234	43 821	6 201 640
Anglais	83 721	549 035	17 495	650 250
Autre	273 061	204 613	635 886	1 113 560
Total	6 406 367	861 882	697 202	7 965 450

Source : Compilation faite à l'interne par l'Office à partir des données du recensement canadien.

⁵⁵ Calcul effectué avec plus d'une décimale.

1.9.2 Substitutions linguistiques chez les personnes de langue maternelle autre natives du Québec et immigrantes

Il faut commencer en soulignant une limite de l'analyse des substitutions linguistiques des personnes de langue maternelle autre lorsque l'objectif est d'analyser leur orientation linguistique : d'après le tableau 10, 57,1 % d'entre elles parlaient à la maison une langue autre que le français et l'anglais en 2016. Nous n'avons donc aucune information sur l'orientation vers le français ou l'anglais pour plus de 50 % d'entre elles. La connaissance de leur usage des langues en public réduirait cette incertitude puisque la plupart doivent utiliser l'une des deux langues publiques pour fonctionner en société.

Parmi les personnes de langue maternelle autre natives du Québec, l'anglais était choisi plus fréquemment : 60,5 % de celles ayant fait une substitution linguistique l'ont fait en faveur de l'anglais et 39,5 % ont opté pour le français. La situation s'inverse chez les personnes immigrantes de langue maternelle autre : 66,7 % parlaient le français à la maison et 33,3 % y parlaient l'anglais. Ce pourcentage global ne reflète pas adéquatement la situation en 2016 puisqu'il est marqué par le poids du passé. En effet, parmi les personnes immigrantes arrivées avant 1981, 45,4 % parlaient le français le plus souvent à la maison et 54,6 % y parlaient l'anglais. Parmi celles arrivées après 2000, c'étaient plus de 75 % qui parlaient le français à la maison.

Étant donné qu'en 2016, 80,4 %⁵⁶ des Québécoises et des Québécois parlaient le français à la maison, les substitutions linguistiques chez les personnes de langue maternelle autre favorisaient l'anglais puisque la proportion de celles optant pour le français comme langue parlée le plus souvent à la maison était inférieure à la proportion de francophones dans la population. Par contre, la situation s'est améliorée puisque plus de 75 % des personnes arrivées depuis 2001 choisissent le français.

Tableau 10. Répartition (en %) des substitutions linguistiques parmi les allophones, ensemble du Québec, 2016

	Langue parlée le plus souvent à la maison		Persistance linguistique*
	Français %	Anglais %	
Personnes natives	39,5	60,5	48,2
Personnes immigrantes	66,7	33,3	60,3
Période d'immigration			
Avant 1981	45,4	54,6	54,2
1981-1990	68,1	31,9	57,7
1991-2000	68,6	31,4	59,8
2001-2010	76,8	31,4	62,0
2011-2016	75,9	23,2	66,4
Total	57,2	42,8	57,1

* Les personnes en situation de persistance linguistique sont celles dont la langue maternelle est la seule langue parlée le plus souvent à la maison.

Source : Compilation faite à l'interne par l'Office.

⁵⁶ Ce résultat diffère de celui présenté dans la section 1.6 à cause de la répartition des langues multiples qui a été faite pour calculer les substitutions linguistiques.

Lorsque l'on procède à l'analyse de tous ces résultats, deux constats importants ressortent :

- D'une part, les substitutions linguistiques ont favorisé l'anglais comme langue parlée à la maison dans tous les groupes linguistiques analysés ainsi que parmi les personnes de langue maternelle autre natives du Québec;
- D'autre part, parmi les personnes immigrantes de langue maternelle autre, il y a eu une amélioration de l'attraction du français comme langue parlée le plus souvent à la maison, particulièrement parmi les personnes arrivées récemment puisque le pourcentage de celles ayant opté pour le français s'approchait de la proportion de francophones dans la population.

1.9.3 Substitutions linguistiques dans la RMR de Montréal

L'analyse de la section précédente concerne l'ensemble du Québec. Toutefois, puisque les anglophones et les allophones sont concentrés dans la région de Montréal, il est pertinent d'examiner la situation de ce territoire en particulier.

Selon le tableau 11, les substitutions linguistiques dans la RMR de Montréal ont profité davantage à l'anglais : la comparaison des pourcentages selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison montre un gain de 5 points de pourcentage pour l'anglais et de 4 points pour le français.

Tableau 11. Répartition (en %) de la population selon la langue maternelle et selon la langue parlée le plus souvent à la maison, RMR de Montréal, 2016

	Langue maternelle	Langue parlée le plus souvent à la maison	Écart
	%	%	%
Français	64,1	68,1	+4,0
Anglais	12,1	17,1	+5,0
Autre	23,9	14,8	-9,1

Source : Compilation faite à l'interne par l'Office.

Comme il a été observé dans l'ensemble du Québec, en raison du poids des groupes linguistiques dans la population, l'attraction de l'anglais auprès des personnes de langue maternelle française était plus forte que celle du français auprès des personnes de langue maternelle anglaise. L'attraction de l'anglais devrait être de 1,8 % au lieu de 2,9 % (tableau 12) pour que cette langue n'en tire pas de bénéfice. En 2016, l'anglais a attiré 29 242 locutrices et locuteurs (75 585-46 343).

Tableau 12. Répartition (en % et en effectif) de la population selon la langue maternelle et selon la langue parlée le plus souvent à la maison, RMR de Montréal, 2016

Langue maternelle	Langue parlée le plus souvent à la maison							
	Français	Anglais	Autre	Total	Français	Anglais	Autre	Total
	%	%	%	%	N	N	N	N
Français	95,6	2,9	1,4	100	2 456 984	75 585	36 988	2 569 557
Anglais	9,6	87,1	3,3	100	46 343	421 004	15 962	483 309
Autre	23,8	19,8	56,4	100	227 841	189 186	539 883	956 909
Total	68,1	17,1	14,8	100	2 731 168	685 775	592 833	4 009 775

Source : Compilation faite à l'interne par l'Office.

Les substitutions linguistiques des personnes de langue maternelle autre dans la RMR de Montréal reproduisent sensiblement les résultats observés précédemment. Globalement, elles ont favorisé l'anglais chez les personnes natives et les personnes immigrantes, car le pourcentage de substitution vers le français était inférieur au pourcentage de francophones dans la RMR de Montréal (54,6 % comparativement à 68,1 %; tableaux 12 et 13).

On observe par ailleurs dans le tableau 13 une augmentation de la persistance linguistique⁵⁷ des personnes immigrantes de langue maternelle autre selon la période d'immigration. Cela rend compte du processus d'exposition aux langues française et anglaise par ces personnes, celles arrivées depuis plus longtemps ayant été, par définition, davantage exposées au français et à l'anglais. Cependant, parmi les personnes immigrantes arrivées entre 1981 et 2000, le pourcentage de substitution vers le français s'approchait du pourcentage de francophones (67 % comparativement à 68,1 %) et, parmi celles arrivées après 2000, les substitutions étaient favorables au français puisqu'environ 75 % d'entre elles se faisaient vers le français, une proportion nettement plus importante que chez les personnes immigrantes de langue maternelle autre arrivées avant 1981 (42,8 %).

Tableau 13. Répartition (en %) des substitutions linguistiques parmi les allophones, RMR de Montréal, 2016

	Langue parlée le plus souvent à la maison		
	Français %	Anglais %	Persistance linguistique %
Personnes natives	36,7	63,3	40,9
Personnes immigrantes	64,7	35,3	61,4
Période d'immigration			
Avant 1981	42,8	57,2	56,1
1981-1990	67,0	33,0	59,4
1991-2000	67,1	32,9	61,2
2001-2010	75,2	24,8	62,9
2011-2016	74,4	25,6	66,9
Total	54,6	45,4	56,4

Source : Compilation faite à l'interne par l'Office à partir des données du recensement canadien.

Globalement, les conclusions dégagées à partir de l'analyse de l'ensemble du Québec s'appliquent aussi à la RMR de Montréal. Toutefois, lorsque le critère de comparaison est le pourcentage de francophones dans la RMR, les substitutions parmi les personnes immigrantes de langue maternelle autre arrivées après 1980 sont plutôt favorables au français.

⁵⁷ Les personnes en situation de persistance linguistique parlent le plus souvent à la maison leur langue maternelle.

1.10 UNIONS LINGUISTIQUEMENT EXOGAMES ET TRANSMISSION DES LANGUES AUX ENFANTS

COUPLES LINGUISTIQUEMENT EXOGAMES

D'après une étude commandée par l'Office à Statistique Canada⁵⁸, 9,1 % (N = 170 130⁵⁹) des couples québécois étaient linguistiquement exogames, c'est-à-dire qu'ils n'avaient aucune langue maternelle commune, en 2016⁶⁰, une proportion en augmentation par rapport au Recensement de 2011 (8,6 %, N = 158 900)⁶¹. La composition linguistique de ces couples se départageait de la manière suivante :

- français et anglais (47,1 %);
- français et langue autre (38,3 %);
- anglais et langue autre (13,0 %);
- français, anglais et langue autre (1,6 %).

LANGUE DES ENFANTS DES COUPLES LINGUISTIQUEMENT EXOGAMES

En 2016, les enfants vivant dans une famille dont le couple est linguistiquement exogame de sexe opposé⁶² représentaient 9,6 % (N = 117 645) des enfants de moins de 18 ans au Québec. La majorité des enfants de couples exogames composés de parents ayant chacun une langue maternelle différente se sont vu transmettre une seule des deux langues maternelles (graphique 8). Toutefois, chez les couples exogames dont les parents ont trois langues maternelles (français, anglais et langue autre), les résultats relatifs à la langue maternelle des enfants étaient principalement répartis de la manière suivante : 26,6 % avaient le français comme langue maternelle, 25,6 % avaient le français et l'anglais, et 24,1 % avaient l'anglais.

⁵⁸ Les données de cette sous-section proviennent de Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 2 : familles – unions linguistiquement exogames et transmission des langues aux enfants (2001-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

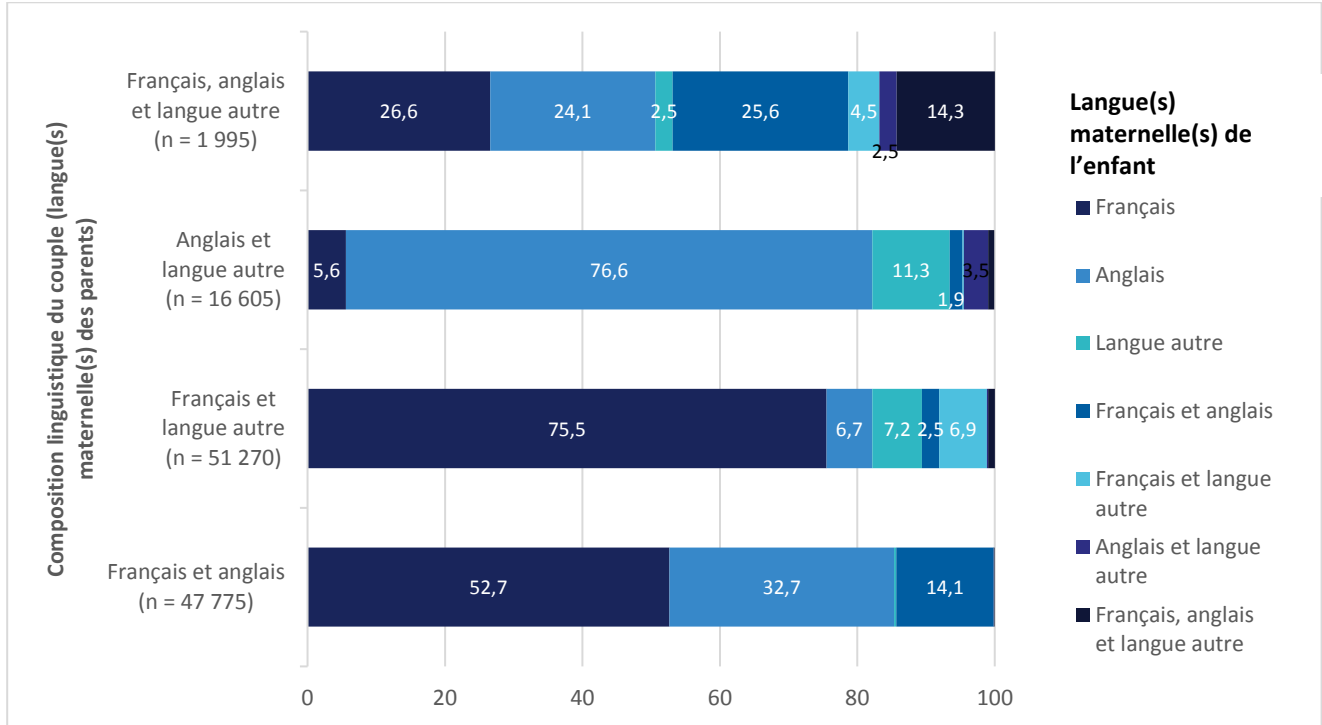
⁵⁹ À des fins de comparaison avec les études précédentes de l'Office sur les couples linguistiquement exogames, les couples composés de deux partenaires ayant une langue maternelle tierce différente (sans présence du français ou de l'anglais) ne sont pas inclus dans les couples exogames. Le nombre de couples exogames est donc sous-estimé dans les calculs présentés.

⁶⁰ Il s'agit de l'union de deux personnes mariées ou vivant en union libre n'ayant pas la ou les mêmes langues maternelles. Lorsqu'une personne a plus d'une langue maternelle, toutes ses langues maternelles doivent être différentes de celle (ou de celles) de sa conjointe ou de son conjoint pour que l'union soit considérée comme linguistiquement exogame.

⁶¹ Ces données incluent les couples mariés ou vivant en union libre, dont les membres sont de sexe opposé et de même sexe, avec ou sans enfant.

⁶² Les seules données dont nous disposons portent sur les couples exogames de sexe opposé.

Graphique 8. Répartition (en %) des enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille dont le couple est linguistiquement exogame de sexe opposé selon leur(s) langue(s) maternelle(s) et selon la composition linguistique du couple, ensemble du Québec, 2016

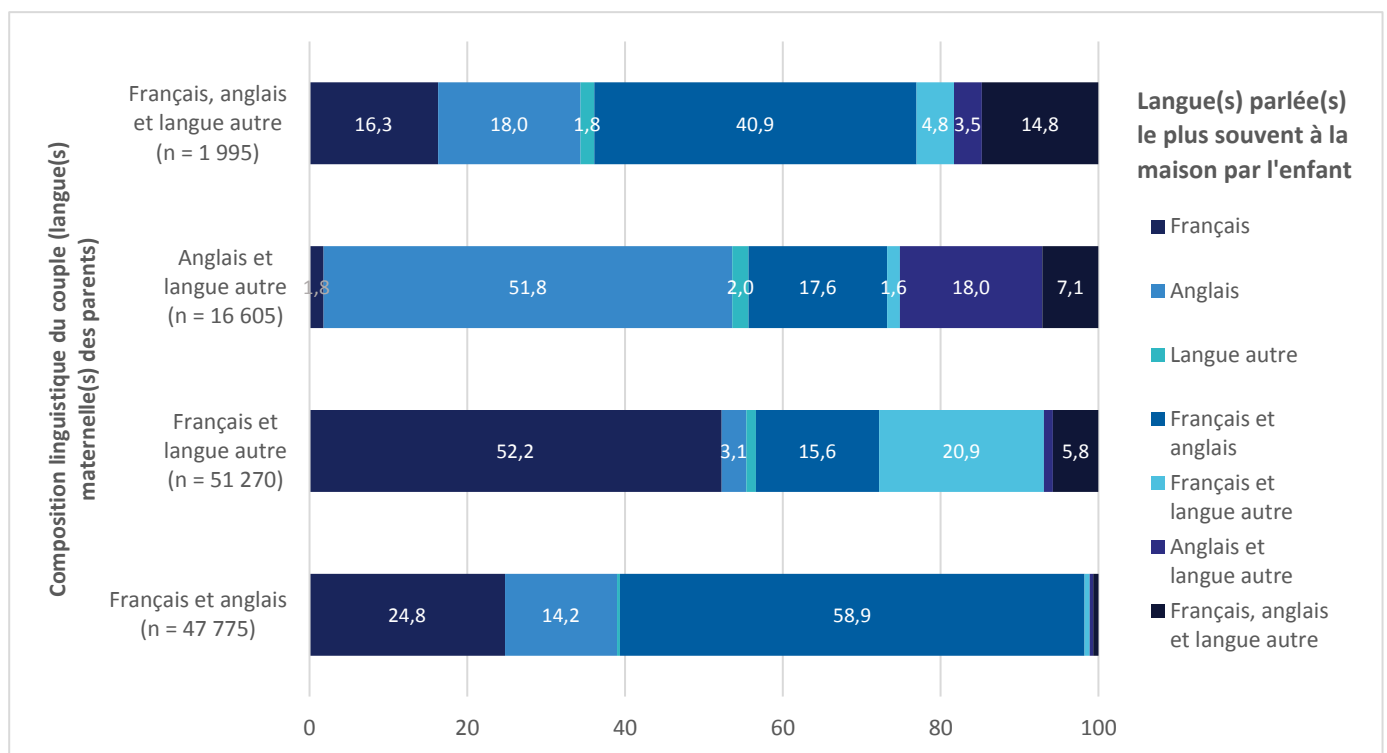


Source : Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 2 : familles – unions linguistiquement exogames et transmission des langues aux enfants (2001-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

En 2016, les **langues parlées le plus souvent à la maison par les enfants de couples exogames** étaient étroitement liées à la composition linguistique du couple (graphique 9) :

- Parmi les couples exogames de langue maternelle française et anglaise, 58,9 % des enfants parlaient le plus souvent le français et l’anglais à la maison, 24,8 % y parlaient le français et 14,2 % y parlaient l’anglais;
- Parmi les couples exogames de langue maternelle française et langue autre, 52,2 % des enfants parlaient le plus souvent le français à la maison, 20,9 % y parlaient le français et une langue autre, et 15,6 % y parlaient le français et l’anglais;
- Parmi les couples exogames de langue maternelle anglaise et langue autre, 51,8 % des enfants parlaient le plus souvent l’anglais à la maison, 18,0 % y parlaient l’anglais et une langue autre, et 17,6 % y parlaient le français et l’anglais. Dans ces couples, le français était la langue la moins utilisée à la maison;
- Parmi les couples exogames de langue maternelle française, anglaise et langue autre, 40,9 % des enfants parlaient le français et l’anglais à la maison, 18,0 % y parlaient l’anglais, 16,3 % y parlaient le français, tandis que 14,8 % y parlaient le français, l’anglais et une langue autre.

Graphique 9. Répartition (en %) des enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille dont le couple est linguistiquement exogame de sexe opposé selon la (les) langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison et selon la composition linguistique du couple, ensemble du Québec, 2016



Source : Émilie LAVOIE, avec la collaboration d’Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 2 : familles – unions linguistiquement exogames et transmission des langues aux enfants (2001-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

1.11 ÉVOLUTION DE L'USAGE DES LANGUES DANS L'ESPACE PRIVÉ

Les données précédentes ont fourni plusieurs indicateurs concernant l'évolution de l'usage des langues dans l'espace privé entre 2011 et 2016. Les résultats suivants portent sur les indicateurs décrivant l'évolution de l'usage des langues dans ce même espace, mais cette fois, sur une plus longue période. Ils permettent de mieux saisir les changements de l'évolution du poids relatifs des francophones, des anglophones et des allophones au Québec.

Entre 1996 et 2016, le **nombre** de personnes de **langue maternelle** française a augmenté de 8,1 %, le nombre de personnes de langue maternelle anglaise, de 2,4 %, et le nombre des personnes de langue maternelle autre, de 62,2 %. Or, l'évolution du **poids** de ces groupes linguistiques dans la société ne correspond pas forcément à une augmentation relative pour chacun d'eux. Ainsi, le poids des personnes de langue maternelle française a diminué de 3,9 points de pourcentage dans l'ensemble du Québec (de 80,9 % en 1996 à 77,0 % en 2016), celui des personnes de langue maternelle anglaise a diminué de 0,8 point de pourcentage (de 8,3 % à 7,5 %), et celui des personnes de langue maternelle autre a augmenté de 4,0 points de pourcentage (de 9,4 % à 13,3 %)⁶³.

Dans certaines unités géographiques du Québec, le poids de chaque groupe linguistique a varié à la hausse ou à la baisse selon le cas. Par exemple, entre 1996 et 2016, sur l'île de Montréal, le poids des personnes de langue maternelle française (-6,0 points de pourcentage; de 52,1 % à 46,1 %) et celui des personnes de langue maternelle anglaise (-1,9 point de pourcentage; de 18,0 % à 16,1 %) ont diminué. Le poids des personnes de langue maternelle française a aussi connu une baisse importante dans la couronne de Montréal (-7,0 points de pourcentage; de 84,6 % à 77,6 %). Quant au poids des personnes de langue maternelle autre, il a augmenté dans toutes les unités géographiques examinées, particulièrement dans la couronne (+6,4 points de pourcentage; de 7,0 % à 13,4 %) et sur l'île de Montréal (+6,3 points de pourcentage; de 26,9 % à 33,2 %).

En ce qui concerne la **langue parlée le plus souvent à la maison** entre 1996 et 2016, le poids des francophones de l'ensemble du Québec a diminué de 3,0 points de pourcentage (de 81,9 % à 78,9 %), alors que celui des anglophones est resté pratiquement stable, diminuant de 0,3 point de pourcentage (de 10,1 % à 9,8 %). En ce qui concerne les allophones, leur poids a augmenté de 1,5 point de pourcentage (de 5,9 % à 7,4 %), mais cette augmentation a été moins prononcée que chez les personnes de langue maternelle autre. Soulignons que le poids des personnes parlant le plus souvent des langues multiples avec le français à la maison a augmenté au cours de la même période de 1,5 point de pourcentage (de 1,7 % à 3,3 %).

Entre 1996 et 2016, c'est dans la couronne de Montréal que le poids des francophones a diminué le plus (-5,7 points de pourcentage; de 85,8 % à 80,1 %). Il a aussi diminué de manière importante sur l'île de Montréal (-4,2 points de pourcentage; de 53,7 % à 49,5 %). C'est sur l'île que le poids des anglophones a diminué le plus (-1,2 point de pourcentage; de 24,2 % à 23,0 %). Le poids des allophones a augmenté dans toutes les unités géographiques, mais particulièrement dans la couronne de Montréal (+3,0 points de pourcentage; de 3,8 % à 6,8 %). Le poids des personnes parlant des langues multiples avec le français à la maison a augmenté dans les cinq unités géographiques examinées, particulièrement sur l'île de Montréal (+3,2 points de pourcentage; de 3,7 % à 6,9 %).

Les données sur la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison incluent celles de la **population immigrante**. Parmi ces personnes, un peu plus des deux tiers (68,2 %) avaient, en 2016, une langue maternelle autre. À partir des cohortes de 1991-2000, la proportion de personnes immigrantes ayant le français comme langue maternelle a augmenté régulièrement : 18,0 % de la cohorte 1991-2000, 20,1 % de la cohorte 2001-2005, 20,5 % de la cohorte 2006-2010 et 24,2 % de la cohorte 2011-2016. En ce qui concerne les personnes immigrantes qui ont l'anglais comme langue maternelle, leur proportion tend à diminuer : elles

⁶³ Les tableaux D et E en annexe présentent les données pour tous les groupes linguistiques, y compris les catégories « Langues multiples avec le français », « Langues multiples sans le français » et « Français seul » ou « Français avec d'autres langues ».

représentaient 13,1 % de la cohorte arrivée avant 1981, alors que, dans la dernière cohorte (2011-2016), leur proportion était de 4,2 %⁶⁴.

Pour ce qui est de la langue parlée le plus souvent à la maison, la proportion de personnes immigrantes parlant le français a augmenté à chaque cohorte d'immigration (29,8 % de celles arrivées avant 1981, 34,1 % de la cohorte 2001-2005 et 35,6 % de la cohorte 2011-2016). La proportion de personnes immigrantes utilisant l'anglais le plus souvent à la maison a baissé (27,3 % dans la cohorte de personnes immigrantes arrivées avant 1981, 8,3 % dans celle des personnes arrivées entre 2001 et 2005 et 7,3 % dans celle des personnes arrivées entre 2011 et 2016). Cette baisse de l'usage de l'anglais à la maison s'est faite en faveur du français, mais aussi des langues autres (32,7 % avant 1981, 40,3 % en 2001-2005 et 41,9 % en 2011-2016) et des langues multiples avec le français (6,8 % avant 1981, 14,5 % en 2001-2005 et 12,5 % en 2011-2016). Ces proportions varient à chaque période d'immigration parce que les personnes immigrantes peuvent avoir changé de langue parlée à la maison depuis leur installation au Québec et aussi parce que la proportion de personnes francotropes varie selon les périodes d'immigration.

Un enjeu démolinguistique pouvant favoriser l'utilisation du français à la maison et dans l'espace public est la **substitution linguistique**. Selon les données comparatives de 1996, de 2006 et de 2016, tant dans l'ensemble du Québec que dans la RMR de Montréal et sur l'île de Montréal, le gain effectué par l'anglais en tant que langue parlée à la maison a été supérieur au gain fait par le français. Toutefois, l'écart entre le français et l'anglais a diminué d'un recensement à l'autre (0,7 point de pourcentage en 1996 et 0,1 point en 2016 pour l'ensemble du Québec), ce qui démontre une amélioration de la position relative du français. Ainsi, dans la RMR de Montréal, le gain de l'anglais était supérieur de 2,4 points à celui du français en 1996, alors qu'il le dépassait de 1 point seulement en 2016. L'écart a été plus important sur l'île de Montréal (de 4,5 points de pourcentage en 1996 à 2,9 points en 2016). Les gains du français et de l'anglais au détriment des langues autres mettent en relief, pour les personnes immigrantes, le processus habituel d'adoption de la ou des langues officielles au sein de leur territoire d'adoption.

Selon une étude de Sabourin et de Bélanger parue en 2015, c'est « surtout chez les immigrants arrivés en bas âge et chez les francotropes en général que la hausse des substitutions vers le français a été la plus importante ⁶⁵ ». Selon ces auteurs, la politique d'immigration, qui favorise les personnes ayant une connaissance du français, ainsi que l'obligation de fréquenter un établissement scolaire francophone sont les mesures les plus efficaces pour inciter les personnes immigrantes à choisir le français.

Les résultats obtenus à chaque recensement révèlent que le français comme langue maternelle et le français comme langue parlée le plus souvent à la maison diminuent au Québec, et cette diminution est plus accentuée dans la région de Montréal. Ils rendent compte également des difficultés, malgré une amélioration de la situation, à effectuer une substitution linguistique vers le français. Ces difficultés se caractérisent par une longue période de temps avant qu'une substitution linguistique vers le français ne s'effectue et par le nombre restreint de personnes étant dans une telle situation.

Ajoutons à ces informations que, en 2016, parmi les personnes parlant le plus souvent le français à la maison, 90,1 % ne parlaient aucune autre langue à la maison, une baisse par rapport à 2001 (93,6 %); que, parmi les anglophones, 61,7 % ne parlaient aucune autre langue que l'anglais à la maison, une baisse par rapport à 2001 (68,5 %); et que, chez les allophones, 53,0 % ne parlaient à la maison qu'une langue autre, une baisse aussi par rapport à 2001 (56,9 %). Ces résultats montrent la progression de la proportion de ménages québécois qui utilisaient le plus souvent plus d'une langue à la maison. Par exemple, en 2016, parmi les francophones qui parlaient régulièrement une autre langue que le français à la maison, 6,6 % utilisaient l'anglais (4,9 % en 2001);

⁶⁴ Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 4 : portrait démolinguistique de la population immigrante (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

⁶⁵ Patrick SABOURIN et Alain BÉLANGER, « La dynamique des substitutions linguistiques au Canada », *Population*, n° 4, vol. 70, 2015, p. 790.

chez les anglophones, 21,7 % utilisaient le français (19,5 % en 2001) et 13,9 %, une langue autre (10,2 % en 2001); et chez les allophones, 24,5 % utilisaient le français (19,9 % en 2001) et 14,2 %, l'anglais (16,7 % en 2001).

La proportion de personnes de langue maternelle anglaise ou de langue maternelle autre déclarant avoir une **connaissance suffisante du français** pour soutenir une conversation n'a cessé d'augmenter dans les vingt dernières années. De plus, pour les trois périodes de recensement examinées, la proportion de personnes de langue maternelle autre déclarant être capables de soutenir une conversation en français est demeurée plus élevée que la proportion de celles de langue maternelle anglaise. Ainsi, 69,3 % des personnes de langue maternelle autre et 62,7 % des personnes de langue maternelle anglaise affirmaient être capables de soutenir une conversation en français en 1996. La proportion parmi les personnes de langue maternelle autre a augmenté à 75,4 % en 2011 et à 76,8 % en 2016, et respectivement à 68,7 % et à 69,8 % chez celles de langue maternelle anglaise.

En 2016, parmi l'ensemble des personnes immigrantes du Québec, 80,5 % ont déclaré être capables de soutenir une conversation en français ou en français et en anglais. La proportion de personnes immigrantes ayant cette capacité et étant arrivées en 2001 ou au cours des années suivantes est de plus de 80 % dans chacune des cohortes. Dans l'ensemble du Québec, toutes langues maternelles confondues, 94 % des personnes avaient déclaré être capables de soutenir une conversation en français, une proportion identique à celle de 1996. Ces données sont encourageantes et, selon les projections linguistiques présentées ci-après, cette capacité de soutenir une conversation en français restera stable dans les années à venir.

À la lumière des résultats de l'étude de Houle et de Corbeil⁶⁶, de Statistique Canada, sur les **projections** de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec, on peut s'attendre à ce que l'adoption du français ou de l'anglais comme langue d'usage dans l'espace privé se poursuive.

Dans leurs projections, les auteurs posent des hypothèses quant à l'évolution possible de la situation linguistique au Québec. Ces hypothèses ne prennent en compte que la sphère privée, où la *Charte* n'intervient pas, et ne peuvent être interprétées comme ayant un lien direct avec ce qui pourrait survenir dans la sphère publique, où la *Charte* s'applique.

Les résultats des deux auteurs révèlent que les scénarios présentés (notamment la composition linguistique de l'immigration économique, l'apprentissage du français par les jeunes et les personnes immigrantes, et la distribution des personnes immigrantes sur le territoire québécois) auraient un effet assez limité sur l'accroissement du poids démographique de la population québécoise de langue française. En effet, aucun des scénarios testés ne permettrait de faire progresser les indicateurs du français dans la sphère privée. Le poids démographique de la population de langue française devrait donc continuer à diminuer d'ici 2036, surtout celui de la population dont le français est la langue maternelle (son poids passerait de 78,9 % en 2011 à une valeur qui se situerait entre 70 % et 72 % en 2036 selon les scénarios) et la langue parlée le plus souvent à la maison (son poids passerait de 81,6 % à une valeur qui se situerait entre 75 % et 77 % en 2036). Cependant, les scénarios montrent que la connaissance du français de la population québécoise devrait rester plutôt stable (94 % en 2011 et en 2036 pour chacun des scénarios).

Dans l'ensemble, les résultats des différents indicateurs observés révèlent que l'évolution du français dans l'espace privé est liée à des tendances dont l'influence affecte nécessairement le poids démographique des francophones (langue maternelle et langue parlée le plus souvent à la maison).

Selon deux études réalisées pour l'Office en 2008 et en 2011, Termote arrive sensiblement aux mêmes conclusions que celles de Statistique Canada : la part de francophones diminuera d'ici 2051, et ce, peu importe les scénarios examinés.

⁶⁶ René HOULE et Jean-Pierre CORBEIL, *Scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036)*, [Montréal], Office québécois de la langue française. [À paraître en 2019].

Comme il a été souligné auparavant, les résultats présentés ne permettent pas de dresser un portrait complet de ce qui pourrait advenir de la situation linguistique au Québec. En d'autres termes, la dynamique linguistique comporte d'autres dimensions que celles qui ont été analysées et qui interagissent avec ces dernières, notamment les langues utilisées au travail ainsi que les langues utilisées dans l'espace public. Les projections qui ont été réalisées portent donc sur la sphère privée, c'est-à-dire celle qui est hors du champ d'action de la *Charte*, qui intervient dans la sphère publique (langue de travail, langue d'enseignement, langue du commerce et des affaires, etc.).

Lors de l'adoption de la *Charte*, le législateur a souhaité que la langue française soit la langue usuelle commune dans la sphère publique (travail, commerce, affaires et cohésion sociale). En ce sens, les notions de « langue maternelle » ou de « seule langue parlée à la maison » n'incluent pas automatiquement la notion de « langue utilisée dans l'espace public ».

Enfin, plusieurs autres facteurs entrent en jeu et pourraient avoir un effet direct ou indirect sur l'évolution de la situation du français dans la société. Par exemple, une variation dans la fécondité d'un groupe linguistique pourrait se traduire par des changements qui n'ont pas été envisagés. Les indicateurs linguistiques se montrent par ailleurs sensibles à la migration interprovinciale, tout comme ils le sont aux modèles de transmission des langues des parents aux enfants.

Il convient donc d'analyser les observations tirées des hypothèses posées par Houle et Corbeil avec prudence et de ne pas les isoler de l'ensemble des autres variables pour en tirer des conclusions sur la situation linguistique du Québec dans l'avenir.

2. LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT

À partir d'études publiées par l'Office en 2017, cette section traite du français comme langue de l'enseignement dans les différents ordres du système scolaire québécois. Les ordres d'enseignement obligatoire au Québec incluent l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire ainsi que l'enseignement secondaire (y compris la formation générale et la formation professionnelle). Comme il est précisé sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), « [l]a Charte de la langue française prévoit que les enfants doivent fréquenter l'école francophone jusqu'au terme de leurs études secondaires dans le réseau de l'enseignement public ou dans le réseau de l'enseignement privé subventionné. Toutefois, dans certaines situations particulières, des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire peuvent fréquenter un établissement scolaire public ou privé subventionné de langue anglaise⁶⁷ ». La *Charte* ne s'applique pas cependant aux étudiantes et aux étudiants fréquentant les établissements postsecondaires du collégial et de l'université.

2.1 ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE⁶⁸

En 2015, dans l'ensemble du Québec, il y avait 1 007 213⁶⁹ élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, une hausse de plus de 15 000 élèves par rapport à 2010 (992 112) :

- 771 311 élèves de langue maternelle française (76,6 %);
- 84 075 élèves de langue maternelle anglaise (8,3 %);
- 151 827 élèves de langue maternelle autre (15,1 %).

Parmi les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (graphique 10), 90,4 % fréquentaient une école de langue française, ce qui constitue une augmentation par rapport à 2010 (89,4 %). Ce résultat correspond à :

- 97,5 % (N = 751 800) des élèves de langue maternelle française (97,4 % en 2010);
- 27,9 % (N = 23 491) des élèves de langue maternelle anglaise (24,6 % en 2010);
- 89,4 % (N = 135 720) des élèves de langue maternelle autre (85,4 en 2010)⁷⁰.

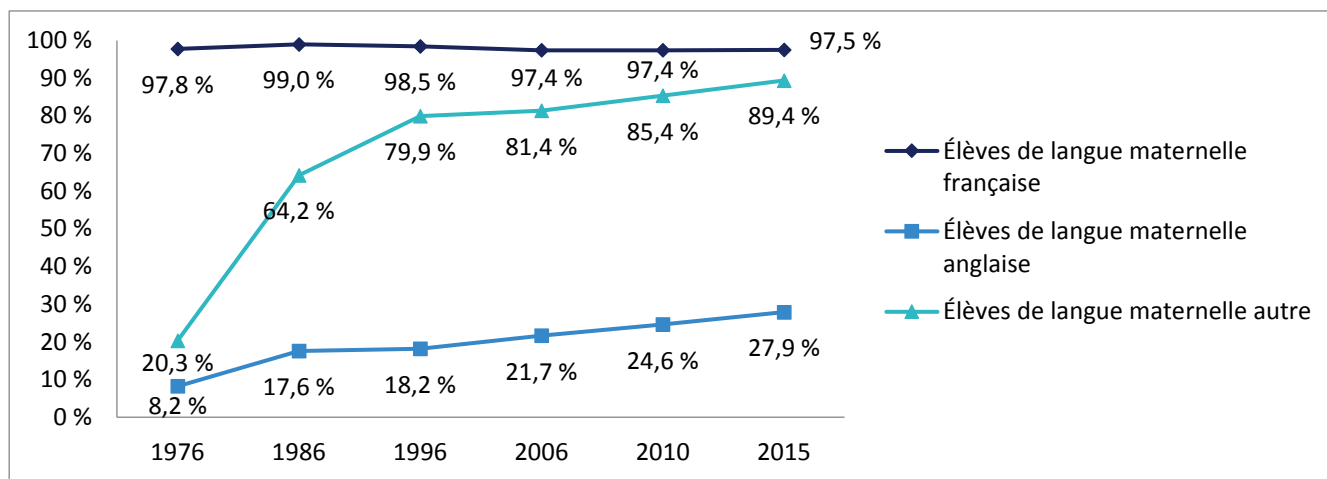
⁶⁷ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Admissibilité à l'enseignement en anglais*, [En ligne], 2019. [<http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/admissibilite-a-lenseignement-en-anglais>].

⁶⁸ Sauf avis contraire, les résultats relatifs à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire viennent de Charles-Étienne OLIVIER, *Langue et éducation au Québec. 1 : éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017a, 24 p., et de Charles-Étienne OLIVIER, *Tableaux de données. Langue et éducation au Québec. 1 : éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017a, 25 p.

⁶⁹ Ces données excluent les élèves qui étudient dans une langue amérindienne ou en inuktitut ainsi que les élèves de langue maternelle autochtone.

⁷⁰ En 2013, selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « [étaient] considérés comme allophones tous les élèves qui déclaraient une langue maternelle autre que le français, l'anglais ou une langue autochtone ». *Indicateurs linguistiques : secteur de l'Éducation*, édition 2013, [En ligne], Québec, le Ministère, 2013, 29 p. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/PSG_indicateurs_linguistiques_2013.pdf].

Graphique 10. Proportion d'élèves ayant le français comme langue d'enseignement selon la langue maternelle, éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire, ensemble du Québec, 1976, 2011 et 2015



Source : Charles-Étienne OLIVIER, *Langue et éducation au Québec. 1 : éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017a, 24 p.

2.1.1 Diversité démographique dans les écoles de l'île de Montréal et dans les autres régions du Québec

Selon une étude de l'Office, 41,2 % des élèves des écoles du préscolaire, du primaire et du secondaire de l'île de Montréal étaient de langue maternelle autre en 2015. Dans les autres régions du Québec, leur proportion était de 7,1 %⁷¹.

Depuis 2011, l'île de Montréal compte plus d'élèves de langue maternelle autre (40,2 %) que d'élèves de langue maternelle française (39,4 %). Dans les autres régions du Québec, depuis 2011, leur proportion (6,0 %) dépasse celle des élèves de langue maternelle anglaise (5,1 %)⁷².

L'effectif scolaire s'est donc de plus en plus diversifié. Chaque année, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal dresse un portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal. Selon le portrait réalisé pour l'année 2016⁷³ :

- 30,5 % des élèves étaient nés au Québec, tout comme leurs parents;
- 30,4 % des élèves étaient nés au Québec, alors que leurs parents étaient nés à l'étranger;
- 22,5 % des élèves étaient nés à l'étranger, à l'instar de leurs parents (immigrantes et immigrants de première génération);
- 10,2 % des élèves étaient nés au Québec, mais un seul de leurs parents était né à l'étranger;
- 2,1 % des élèves étaient nés ailleurs au Canada ou les deux parents étaient nés ailleurs au Canada;
- 4,3 % étaient dans une autre situation.

⁷¹ Charles-Étienne OLIVIER, *op. cit.*, 2017a, p. 8.

⁷² *Loc. cit.*

⁷³ COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, *Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal : inscriptions au 10 novembre 2016*, [En ligne], 2017, p. 19. [<https://www.cgtsim.qc.ca/en/documents-site-web/311-portrait-socioculturel-2017-2018/file>].

2.1.2 Admissibilité à l'enseignement en anglais

Selon l'article 72 de la *Charte*, « [l']enseignement se donne en français dans les classes maternelles, dans les écoles primaires et secondaires sous réserve des exceptions prévues au présent chapitre [...]»⁷⁴. Cette disposition s'applique aux écoles publiques et aux écoles privées subventionnées. Certains élèves obtiennent cependant le droit de fréquenter un établissement d'enseignement anglophone public ou privé subventionné par l'État.

En 2015, 104 804 élèves du préscolaire, du primaire ou du secondaire (10,4 %) étaient admissibles à l'enseignement en anglais. C'est le taux le plus bas en trente ans. Au Québec, 3,2 % des élèves de langue maternelle française, 76,3 % des élèves de langue maternelle anglaise et 10,6 % des élèves de langue maternelle autre⁷⁵ étaient admissibles à l'école anglaise.

Notons qu'un élève peut être admissible à l'enseignement en anglais, mais ne pas étudier dans cette langue. En 2015, 26,0 % des élèves de langue maternelle française admissibles à l'école anglophone fréquentaient une école francophone. Cette proportion était respectivement de 7,6 % et de 6,7 % chez les élèves de langue maternelle autre ou anglaise.

Différentes raisons légales peuvent être invoquées pour qu'un enfant soit admissible à l'enseignement en anglais. Pour les années scolaires de 2002 à 2015, le MEES a autorisé 166 758 demandes, soit une moyenne de 12 828 par année. De 2002 à 2015, les trois articles de loi les plus souvent invoqués pour justifier l'admissibilité à l'école anglaise étaient, dans l'ordre :

- L'article 73(1°), qui accorde ce droit aux « enfants dont le père ou la mère est citoyen canadien et a reçu un enseignement primaire en anglais au Canada, pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu au Canada »⁷⁶ (ce qui équivaut à 113 372 demandes, c'est-à-dire à 68,0 % des demandes formulées);
- L'article 85, qui porte sur les enfants séjournant temporairement au Québec (ce qui équivaut à 19 062 demandes, c'est-à-dire à 11,4 % des demandes formulées);
- L'article 73(2°), qui concerne les études au Canada de l'élève, d'une sœur ou d'un frère (ce qui équivaut à 18 489 demandes, c'est-à-dire à 11,1 % des demandes formulées).

Entre 2002 et 2015 (11,4 %), il y avait davantage d'autorisations liées au séjour temporaire de l'élève au Québec qu'entre les années 1990 et 2001, cette raison étant alors invoquée dans 7 858 demandes (4,7 %). L'augmentation du nombre de résidentes et de résidents non permanents au Québec ainsi que la diminution des autres types d'ayants droit expliquent cette évolution. Par exemple, des données publiées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en 2018 montrent que le nombre de résidentes ou de résidents non permanents est passé de 19 702 en 1978 à 108 730 en 2016, soit 5,5 fois plus en près de quarante ans⁷⁷.

⁷⁴ QUÉBEC, *Charte de la langue française : chapitre C-11, article 72, à jour au 1^{er} juin 2018*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2018.

⁷⁵ Précisons que les pourcentages présentés réfèrent à la proportion d'élèves dans chacun des trois groupes linguistiques admissibles à l'enseignement en anglais et non pas au poids de chacun de ces groupes au sein de l'ensemble des élèves admissibles.

⁷⁶ QUÉBEC, *Charte de la langue française, op. cit.*

⁷⁷ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Tableau statistique : immigrants, émigrants et résidents non permanents, Québec, Ontario et Canada, 1951-2019*, [En ligne], 2019. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/602.htm>].

2.2 ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

2.2.1 Langue d'enseignement au collégial⁷⁸

En 2017, l'Office a rendu publique une étude portant sur la langue d'enseignement au collégial. Au Québec, il existe 108 établissements d'enseignement collégial, dont neuf offrent l'enseignement en anglais⁷⁹. Rappelons qu'à partir de cet ordre d'enseignement la *Charte* ne s'applique pas comme aux ordres précédents.

En 2015, il y avait 55 054 nouvelles personnes inscrites⁸⁰ à une formation collégiale. Leur nombre était toutefois moindre qu'en 2010 (N = 58 746). En 2015, parmi ces nouvelles personnes inscrites :

- 76,5 % étaient de langue maternelle française (78,8 % en 2010);
- 8,2 % étaient de langue maternelle anglaise (8,9 % en 2010);
- 15,3 % étaient de langue maternelle autre (12,4 % en 2010).

Parmi l'ensemble des nouvelles personnes inscrites au collégial, la proportion de celles fréquentant un établissement de langue française a fluctué entre 80,6 % et 81,5 % entre 2010 et 2015. En 2015, cette proportion était de :

- 92,8 % chez les personnes nouvellement inscrites de langue maternelle française (94,2 % en 2010);
- 9,4 % chez les personnes nouvellement inscrites de langue maternelle anglaise (8,0 % en 2010);
- 57,9 % chez les personnes nouvellement inscrites de langue maternelle autre (53,1 % en 2010)⁸¹.

Ces résultats révèlent que les collèges francophones attirent de plus en plus les élèves de langue maternelle autre, ces derniers continuant alors leur instruction en français. En outre, les élèves de langue maternelle anglaise s'inscrivent aussi davantage dans des collèges francophones (graphique 11).

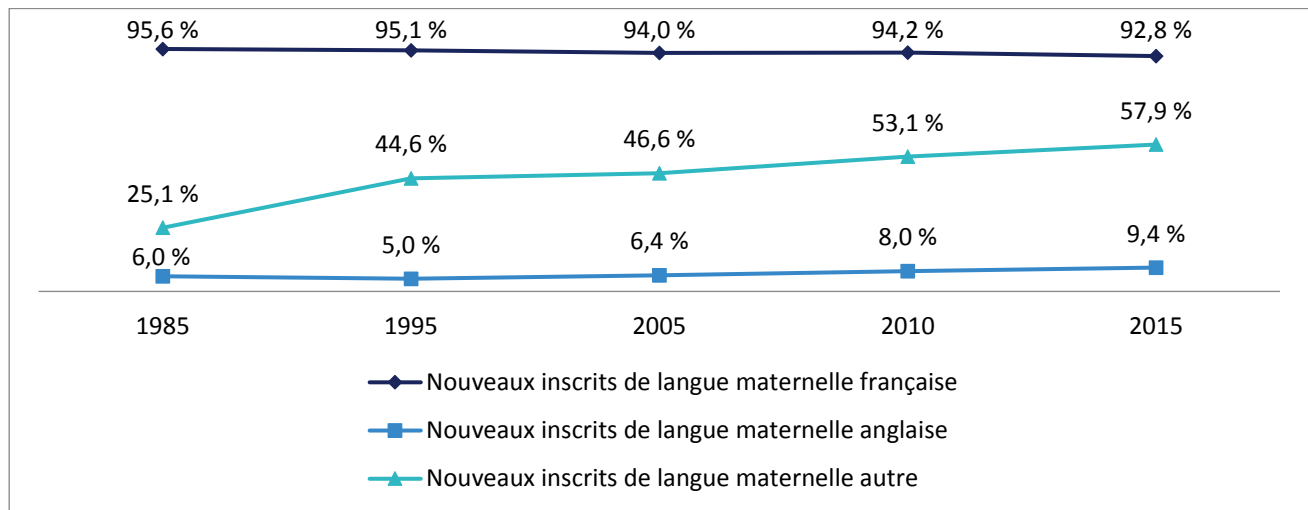
⁷⁸ Sauf avis contraire, les résultats présentés dans cette section viennent de Charles-Étienne OLIVIER, *Langue et éducation au Québec. 2 : enseignement collégial*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017b, 18 p., et de Charles-Étienne OLIVIER, *Tableaux de données Langue et éducation au Québec. 2 : enseignement collégial*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017b, 17 p.

⁷⁹ Il s'agit des cégeps (N = 48; 43 francophones et 5 anglophones), des établissements privés agréés aux fins de subvention (N = 25), des établissements privés non agréés (sous permis) (N = 24), et des écoles gouvernementales (N = 11). MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Statistiques de l'enseignement supérieur : édition 2014*, [En ligne], 2015, p. 3. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Statistiques_ES/Statistiques_enseignement_superieur_2014.pdf].

⁸⁰ Il s'agit des personnes inscrites pour la première fois à un programme correspondant à l'enseignement ordinaire et conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

⁸¹ Il y a 8 422 nouvelles personnes inscrites de langue maternelle autre en 2015. En 2013, selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « [étaient] considérés comme allophones tous les élèves qui déclaraient une langue maternelle autre que le français, l'anglais ou une langue autochtone ». MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Statistiques de l'enseignement supérieur : édition 2013*, [En ligne], 2014. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/PSG_indicateurs_linguistiques_2013.pdf].

Graphique 11. Proportion des nouvelles personnes inscrites recevant un enseignement en français au collégial selon la langue maternelle, ensemble du Québec, 1985, 1995, 2005, 2011 et 2015



Source : Charles-Étienne OLIVIER, *Langue et éducation au Québec. 2 : enseignement collégial*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017b, 18 p.

En 2015, les collèges anglophones comptaient une plus grande proportion de nouvelles personnes inscrites de langue maternelle française (28,2 %) ou autre (33,2 %) qu'en 2010 (respectivement 24,5 % et 31,3 %) (tableau 14). En contrepartie, les nouvelles personnes inscrites de langue maternelle anglaise y sont proportionnellement moins nombreuses en 2015 (38,5 %) qu'en 2010 (44,2 %).

Tableau 14. Répartition (en %) de la langue maternelle des nouvelles personnes inscrites selon la langue de l'établissement collégial, 2002, 2005, 2010 et 2015

Langue maternelle des nouvelles personnes inscrites	Collèges de langue française				Collèges de langue anglaise			
	2002 %	2005 %	2010 %	2015 %	2002 %	2005 %	2010 %	2015 %
Français	93,9	92,5	91,1	88,1	22,4	21,1	24,5	28,2
Anglais	0,6	0,8	0,9	1,0	47,1	46,8	44,2	38,5
Autre	5,5	6,7	8,0	11,0	30,5	32,1	31,2	33,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Charles-Étienne OLIVIER, *Tableaux de données. Langue et éducation au Québec. 2 : enseignement collégial*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017b, 17 p.

En 2015, la plupart des nouvelles personnes inscrites au collégial étudiaient dans la même langue que celle dans laquelle elles avaient étudié au secondaire, mais la tendance est à la baisse depuis 2010 pour les personnes ayant étudié en français au secondaire. Ainsi :

- 89,9 % des nouvelles personnes inscrites ayant fait leurs études secondaires en français étudiaient en français au collégial (92,2 % en 2010);
- 95,4 % des nouvelles personnes inscrites ayant fait leurs études secondaires en anglais étudiaient en anglais au collégial (95,1 % en 2010).

Globalement, 10,1 % des nouvelles personnes inscrites ayant étudié en français au secondaire ont poursuivi leurs études au collégial en langue anglaise en 2015, alors qu'elles étaient 7,8 % en 2010 (tableau 15). Cette attraction était plus élevée chez les nouvelles personnes inscrites de langue maternelle française. En 2015 :

- Parmi les nouvelles personnes inscrites de langue maternelle française ayant étudié en français au secondaire, 5,7 % (N = 2 240) étudiaient dans un collège de langue anglaise, comparativement à 4,1 % en 2010;
- Parmi les nouvelles personnes inscrites de langue maternelle anglaise ayant étudié en français au secondaire, 60,6 % (N = 531) étudiaient dans un collège de langue anglaise, comparativement à 59,8 % en 2010;
- Parmi les nouvelles personnes inscrites de langue maternelle autre ayant étudié en français au secondaire, 31,3 % (N = 1 950) étudiaient dans un collège de langue anglaise, comparativement à 32,0 % en 2010.

Tableau 15. Répartition (en %) des nouvelles personnes inscrites ayant étudié en français au secondaire selon la langue maternelle, l'année et la (les) langue(s) d'enseignement au collégial, ensemble du Québec, 1995, 2005, 2010 et 2015

	Langue(s) d'enseignement du collège				
	Français %	Anglais %	Français et anglais %	Total %	Total N
Langue maternelle française					
1995	96,5	3,1	0,5	100	45 969
2005	95,3	3,8	0,8	100	37 056
2010	95,9	4,1	0,0	100	44 174
2015	94,3	5,7	0,0	100	39 594
Langue maternelle anglaise					
1995	38,8	60,6	0,6	100	533
2005	40,7	58,6	0,7	100	585
2010	40,2	59,8	0,0	100	779
2015	39,4	60,6	0,0	100	876
Langue maternelle autre					
1995	61,4	37,2	1,4	100	3 145
2005	60,2	39,3	0,5	100	3 787
2010	68,0	32,0	0,0	100	4 932
2015	68,7	31,3	0,0	100	6 237
Toutes langues maternelles confondues					
1995	93,6	5,8	0,5	100	49 647
2005	91,4	7,8	0,8	100	41 428
2010	92,2	7,8	0,0	100	49 885
2015	89,9	10,1	0,0	100	46 707

Source : Charles-Étienne OLIVIER, *Tableaux de données. Langue et éducation au Québec. 2 : enseignement collégial*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017b, 17 p.

Lorsque l'on cesse de comparer les pourcentages des nouvelles personnes inscrites et que l'on s'intéresse seulement aux nombres, on constate que le nombre de nouvelles personnes inscrites de langue maternelle autre ayant étudié en français au secondaire et ayant fait le passage vers un collège anglophone a augmenté entre 2010 (N = 1 578) et 2015 (N = 1 952). Bien que, proportionnellement parlant, ce groupe ait perdu de l'importance, il n'a cessé de grandir en nombre.

2.2.2 Langue d'enseignement à l'université⁸²

Lors d'une étude menée en 2017, l'Office a également examiné la langue d'enseignement universitaire. Ainsi, le Québec compte quinze universités offrant un enseignement en français et trois autres universités offrant un enseignement en anglais. L'effectif universitaire a connu une progression de près de 14 % entre 2009 (N = 254 827) et 2014 (N = 289 981)⁸³.

En 2014, il y avait proportionnellement moins d'universitaires de langue maternelle française (69,6 %) qu'en 2009 (70,4 %), presque autant d'universitaires de langue maternelle anglaise (14,5 % en 2014 et 14,9 % en 2009) et plus d'universitaires de langue maternelle autre (15,8 % comparativement à 14,7 % en 2009).

En 2014, 76,1 % des universitaires du Québec étudiaient dans un établissement francophone et 23,9 %, dans un établissement anglophone. Par rapport à 2009, la fréquentation en pourcentage des universités de langue française a augmenté (75,3 %) tout comme la fréquentation en nombre absolu (191 885 en 2009 et 220 599 en 2014).

La grande majorité des universitaires venaient du Québec (83,7 %), tandis que les autres venaient du reste du Canada (5,3 %) ou d'autres pays (11,1 %). En 2014 :

- Parmi les universitaires qui venaient du Québec, 82,3 % fréquentaient un établissement francophone. Cette proportion a augmenté par rapport à 2009 (81,2 %);
- Parmi les universitaires qui venaient du reste du Canada, 14,2 % fréquentaient un établissement francophone, une diminution de près de 1 point de pourcentage par rapport à 2009 (15,1 %);
- Parmi les universitaires étrangers, 58,6 % fréquentaient un établissement francophone, soit une augmentation de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2009 (57,5 %).

Lorsque l'on prend en considération la langue maternelle et le statut de l'universitaire (tableau 16), on constate qu'entre 2009 et 2014 il y a eu :

- Une augmentation des universitaires venant du Québec qui fréquentaient les universités francophones, et ce, dans les trois groupes linguistiques (+0,9 point de pourcentage pour les universitaires de langue maternelle française; +0,7 point pour les universitaires de langue maternelle anglaise; +7,1 points de pourcentage pour les universitaires de langue maternelle autre);
- Une diminution des universitaires de langue maternelle française (-0,6 point de pourcentage) et de langue maternelle anglaise (-1,1 point de pourcentage) venant du reste du Canada qui fréquentaient les universités francophones, mais une augmentation des universitaires de langue maternelle autre (+2,1 points de pourcentage);
- Une diminution des universitaires de langue maternelle française venant d'autres pays qui fréquentaient les universités francophones (de 88,3 % à 86,3 %);

⁸² Sauf avis contraire, les données de cette section viennent de Charles-Étienne OLIVIER, *Langue et éducation au Québec. 3 : enseignement universitaire*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017c, 19 p., et de Charles-Étienne OLIVIER, *Tableaux de données. Langue et éducation au Québec. 3 : enseignement universitaire*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017c, 16 p.

⁸³ L'effectif universitaire inclut les étudiantes et les étudiants à temps plein et à temps partiel, réguliers, canadiens et étrangers dont la langue maternelle est connue. Les résultats présentés ne correspondent donc pas à l'ensemble des étudiantes et des étudiants universitaires du Québec.

- Une diminution des universitaires de langue maternelle anglaise venant d'autres pays qui fréquentaient les universités francophones (de 14,2 % à 11,2 %);
- Une diminution des universitaires de langue maternelle autre venant d'autres pays qui fréquentaient les universités francophones (42,7 % à 39,5 %).

Tableau 16. Répartition (en %) des étudiantes et des étudiants des universités francophones selon le statut universitaire et la langue maternelle, ensemble du Québec, 2002, 2009 et 2014

Statut et langue maternelle	2002 %	2009 %	2014 %
Universitaires venant du Québec			
• Français	94,0	94,1	95,0
• Anglais	5,9	8,8	9,5
• Autre	52,2	63,2	70,3
• Total	81,1	81,2	82,3
Universitaires venant du reste du Canada			
• Français	83,2	75,8	75,2
• Anglais	3,7	4,0	2,9
• Autre	21,7	15,3	17,4
• Total	20,0	15,1	14,2
Universitaires venant d'autres pays			
• Français	88,6	88,3	86,3
• Anglais	8,0	14,2	11,2
• Autre	52,4	42,7	39,5
• Total	58,2	57,5	58,6

Source : Charles-Étienne OLIVIER, *Langue et éducation au Québec. 3 : enseignement universitaire*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017c, 19 p.

2.3 ÉVOLUTION DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Le portrait de la langue d'enseignement dans les établissements francophones et anglophones offrant l'**éducation préscolaire** et l'**enseignement primaire et secondaire** a changé au cours des quarante dernières années. Ainsi, l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire en français ont fait des gains importants au Québec, particulièrement sur l'île de Montréal, même si, sur le plan strictement quantitatif, on note une diminution de plus du tiers du nombre d'élèves à l'échelle du Québec. L'adoption de la *Charte* en 1977 a entraîné l'un des plus importants changements relatifs à la fréquentation de l'école de langue française et a permis le renversement de la situation suivant laquelle les élèves de langue maternelle autre fréquentaient majoritairement l'école anglaise. Par exemple, l'Office a constaté qu'au Québec, en 1976, la proportion d'élèves de langue maternelle autre fréquentant l'école française était de 20,3 %, alors qu'elle est passée à 89,4 % en 2015⁸⁴.

Avec l'adoption de la *Charte*, l'admissibilité à l'école de langue anglaise a été encadrée légalement et, depuis, il y a moins d'élèves admissibles. En effet, l'école de langue anglaise regroupait un peu moins du dixième de l'effectif scolaire au Québec en 2015, ce qui représente une baisse d'environ 6 points de pourcentage par rapport à 1971. En 1986, 127 234 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire étaient admissibles à l'enseignement de langue anglaise alors qu'il y en avait 104 804 en 2015. Sur l'île de Montréal, le nombre est passé de 75 256 à 50 406 élèves durant la même période. Dans les autres régions du Québec, le nombre a augmenté, passant de 51 978 à 54 398 élèves. Au cours de cette période de trente ans, la proportion d'élèves de langue maternelle française admissibles à l'école de langue anglaise a augmenté, passant de 1,3 % en 1986 à 3,2 % en 2015, alors que les proportions d'élèves de langue maternelle anglaise (de 87,9 % à 76,3 %) et d'élèves de langue maternelle autre (de 36,5 % à 10,6 %) ont diminué. Ainsi, en 2015, les élèves de langue maternelle française (N = 24 532) admissibles à l'école de langue anglaise étaient plus nombreux que ceux de langue maternelle autre (N = 16 160). Ainsi, le portrait des élèves admissibles à l'école de langue anglaise demeurait diversifié sur le plan linguistique, si bien qu'en 2015, sur l'île de Montréal, 32 % des élèves admissibles n'avaient pas l'anglais comme langue maternelle, alors que cette proportion s'élevait à près de 45 % pour l'effectif admissible dans le reste du Québec.

Soulignons par ailleurs que les dispositions invoquées pour recevoir l'enseignement en anglais ont aussi évolué au cours des dernières décennies. La proportion d'élèves ayant reçu une autorisation particulière a augmenté de 3,0 points de pourcentage entre la période allant de 1977 à 1989 et celle allant de 2002 à 2015, pour atteindre 14,4 %. L'augmentation du nombre de résidentes et de résidents non permanents au Québec et la diminution du nombre des autres types d'ayants droit sont sans doute associées à ce changement.

Le nombre de nouvelles personnes inscrites à l'**enseignement collégial** tend à diminuer depuis 2010. Entre 1986 et 2015, il y avait davantage de nouvelles personnes inscrites de langue maternelle autre et une baisse de celles de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise.

Les analyses montrent qu'entre 1985 et 2015, la proportion des nouvelles personnes inscrites fréquentant un collège francophone a varié entre 79,5 % et 84,2 %. Au cours de ces trente années, la proportion des nouvelles personnes inscrites de langue maternelle autre dans les collèges francophones a plus que doublé, passant de 25,1 % à 57,9 %. Cette augmentation peut être liée à l'augmentation de la proportion des nouvelles personnes inscrites de langue maternelle autre ayant fréquenté une école française au préscolaire, au primaire et au secondaire. Quant aux nouvelles personnes inscrites de langue maternelle anglaise, leur proportion est passée de 6,0 % à 9,4 %, alors que la proportion de celles de langue maternelle française a diminué de 95,6 % à 92,8 %.

Pour l'ensemble du Québec, en 2015, il y avait davantage de nouvelles personnes inscrites au collégial qui étaient passées du secondaire en français au collégial en anglais (de 5,8 % en 1995 à 10,1 % en 2015), et cette

⁸⁴ Charles-Étienne OLIVIER, *op. cit.*, 2017a, p. 10.

augmentation touchait particulièrement les élèves de langue maternelle française (de 3,1 % en 1995 à 5,7 % en 2015 (N = 2 240)).

Le choix de la langue d'enseignement au collégial suscite un intérêt, car il n'y a plus d'obligation de fréquenter un établissement de langue française. Certaines personnes sont contre ce libre choix et veulent que la *Charte* s'étende jusqu'à l'enseignement collégial. Deux arguments peuvent justifier leur position. D'une part, le passage d'élèves de langue maternelle française et d'élèves de langue maternelle autre du secondaire en français au collégial en anglais contribuerait à une anglicisation de ces deux groupes, « c'est-à-dire qu'il favoriserait un transfert de comportements linguistiques du français vers l'anglais ou bien il viendrait simplement cristalliser l'anglicisation déjà amorcée⁸⁵ ». D'autre part, selon certaines recherches réalisées par l'Institut de recherche sur le français en Amérique⁸⁶ auprès de ces élèves après la fin de leurs études, elles et ils travailleraient davantage dans des milieux anglophones, ce qui favoriserait ainsi leur anglicisation.

Pour d'autres, comme Corbeil et Houle, de Statistique Canada, le libre choix de la langue d'enseignement au collégial doit rester, car le choix de faire sa vie en français ou en anglais est déterminé avant l'âge des études collégiales⁸⁷. Selon une étude de Béland, du Conseil supérieur de la langue française, sur les personnes allophones parue en 2009, ce n'est pas la langue d'enseignement au cégep qui détermine le plus la langue d'usage privé et public, mais plutôt l'origine des personnes allophones⁸⁸. Ainsi, les allophones francotropes choisissent davantage le cégep francophone que les allophones anglotropes. De plus, il faut aussi tenir compte de facteurs extérieurs à la langue d'enseignement qui favorisent l'anglicisation d'un individu : le mariage exogame, les pairs, le voisinage, les milieux de travail, etc. Selon certaines études réalisées par divers organismes, les facteurs explicatifs du passage de l'enseignement en français au secondaire à l'enseignement en anglais au collégial sont multifactoriels : une plus grande aisance en anglais qu'en français, une culture plus proche de l'anglais (langue maternelle anglaise, parents anglophones ou anglotropes), l'amélioration de la connaissance et de la maîtrise de la langue anglaise, l'offre de programmes qui varie d'un établissement à l'autre, la proximité géographique de l'établissement collégial, le choix d'études universitaires ou de carrière professionnelle en anglais ainsi que la possibilité de bénéficier de meilleures perspectives d'emploi⁸⁹.

L'effectif **universitaire** a connu pour sa part une progression, augmentant de 39,4 % entre 1986 (N = 207 993) et 2014 (N = 289 981)⁹⁰. Tout comme les établissements des autres ordres d'enseignement, les universités ont connu un changement de leur effectif, c'est-à-dire une diminution des élèves de langue maternelle française (de 78,9 % en 1986 à 69,6 % en 2014), une stabilité des universitaires de langue maternelle anglaise (de 14,6 % en 1986 à 14,5 % en 2014) et une augmentation des élèves de langue maternelle autre (de 6,4 % en 1986 à 15,8 % en 2014). Cet ordre d'enseignement est aussi caractérisé par un effectif universitaire qui ne vient pas seulement du Québec (83,7 % en 2014), mais aussi du reste du Canada (5,3 %) et d'autres pays (11,1 %).

⁸⁵ Patrick SABOURIN, Mathieu DUPONT et Alain BÉLANGER, *Le choix anglicisant : une analyse des comportements linguistiques des étudiants du collégial sur l'île de Montréal*, Montréal, Institut de recherche sur le français en Amérique, 2010, p. 11.

⁸⁶ Patrick SABOURIN, Mathieu DUPONT et Alain BÉLANGER, *Le choix anglicisant : une analyse des comportements linguistiques des étudiants du collégial sur l'île de Montréal*, Montréal, Institut de recherche sur le français en Amérique, 2010, 12 p.; Robert MAHEU, *La langue d'enseignement... et après*, Montréal, Institut de recherche sur le français en Amérique, 2010.

⁸⁷ Jean-Pierre CORBEIL et René HOULE, *Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2013, 17 p.

⁸⁸ Paul BÉLAND, *La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2009, p. 2-3.

⁸⁹ Patrick SABOURIN, Mathieu DUPONT et Alain BÉLANGER, *Le choix anglicisant : une analyse des comportements linguistiques des étudiants du collégial sur l'île de Montréal*, Montréal, Institut de recherche sur le français en Amérique, 2010, p. 35-39; Nathalie ST-LAURENT, *Le français et les jeunes*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008, p. 46-47; CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les enfants de la loi 101 : groupes de discussion exploratoires*, [En ligne], 2000, p. 20-21. [<http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf168/f168.pdf>].

⁹⁰ L'effectif universitaire inclut les étudiantes et les étudiants à temps plein et à temps partiel, réguliers, canadiens et étrangers dont la langue maternelle est connue. Les résultats présentés ne correspondent donc pas à l'ensemble des étudiantes et des étudiants universitaires du Québec.

Entre 2002 et 2014, plus d'universitaires venant du Québec choisissaient une université francophone pour leurs études (de 81,1 % à 82,3 %). Parmi ces personnes, les élèves de langue maternelle française (95,0 %) et celles et ceux de langue maternelle autre (70,3 %) allaient, en 2014, à l'université francophone dans une plus grande proportion que celles et ceux qui allaient au cégep francophone (respectivement 93,5 % et 58,3 %). La proportion d'étudiantes et d'étudiants de langue maternelle anglaise venant du Québec et fréquentant un établissement francophone apparaît toutefois semblable à l'université (9,5 %) et au collégial (9,1 %). Ainsi, comme pour les ordres d'enseignement qui le précèdent, il semble exister à l'université un certain effet d'entraînement de la scolarisation en français.

Les universitaires venant du reste du Canada choisissaient davantage une université anglophone (85,8 % en 2014 comparativement à 80,0 % en 2002), alors que la proportion d'universitaires de pays étrangers fréquentant une université francophone semblait assez stable au cours de ces douze années (environ 58,0 %). La situation variait toutefois selon leur langue maternelle : plus d'universitaires étrangers de langue maternelle anglaise fréquentaient une université francophone en 2014 (11,2 %) qu'en 2002 (8,0 %), alors que cette proportion a diminué entre 2002 et 2014 pour les deux autres groupes linguistiques (langue maternelle française : de 88,6 % à 86,3 %; langue maternelle autre : de 52,4 % à 39,5 %).

Une autre donnée doit être incluse dans l'analyse de la langue des études postsecondaires, soit l'émergence de l'anglais comme lingua franca (langue utilisée de façon prépondérante au sein d'une population) de la science contemporaine. Depuis plusieurs années, dans certains collèges ou universités, des programmes d'études et des cours sont offerts dans une langue différente de celle correspondant au statut linguistique de l'établissement.

D'ailleurs, la langue anglaise domine dans le milieu de la recherche scientifique de nombreuses disciplines, ce qui entraîne une présence importante de la documentation scientifique en anglais dans les recueils de textes proposés dans les cours donnés dans les universités francophones. De surcroît, la relève scientifique doit rédiger des articles en anglais pour être publiée dans des revues scientifiques de calibre international. Ainsi, tout au long de son parcours, l'universitaire est en présence de l'anglais, et ce, même cette personne étudie dans une université francophone.

Une étude du Conseil supérieur de la langue française parue en 2012⁹¹ a révélé que, dans trois universités francophones du Québec, l'usage de l'anglais était prédominant dans la littérature scientifique, particulièrement dans des disciplines comme les sciences et le génie, les sciences de la santé et l'administration. Si cette étude a révélé que la majorité des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat étaient rédigés en français dans les trois universités francophones retenues, les proportions, sur une période de douze ans, allaient en diminuant : en 1998, 93,4 % des mémoires et des thèses étaient rédigés en français, alors que la proportion était de 90,1 % en 2010. Dans le cas des mémoires et des thèses par articles, l'anglais était la langue la plus utilisée, particulièrement dans les sciences de la santé (95,0 %), les sciences et le génie (90,4 %) ainsi que l'administration (87,9 %). Les sciences humaines n'étaient pas en reste avec un pourcentage qui s'élevait à 66,4 %.

⁹¹ Jennifer DION, *Le défi de former une relève scientifique d'expression française : l'usage du français et de l'anglais dans la formation universitaire aux cycles supérieurs au Québec*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2012, 225 p.

3. COMPÉTENCES EN FRANÇAIS

La société québécoise mise fortement sur les établissements d'enseignement pour améliorer les compétences en français et s'attend à ce que les élèves en sortent munis d'une solide compétence linguistique leur permettant de bien intégrer le marché du travail et d'évoluer en société. L'Office a analysé les compétences en français à partir des résultats obtenus à l'épreuve unique de français en cinquième année du secondaire et des résultats à l'épreuve uniforme de français au collégial. Ces épreuves sont obligatoires pour chaque élève. Les résultats décrivent un portrait partiel et sommaire des compétences en français, mais ils permettent quand même de dégager quelques considérations d'ensemble.

3.1 ÉPREUVE UNIQUE, FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT (ÉCRITURE), CINQUIÈME ANNÉE DU SECONDAIRE

À la fin de la cinquième année du secondaire, les élèves qui reçoivent leur enseignement en français doivent passer l'épreuve ministérielle unique de français écrit⁹². L'examen comporte cinq critères d'évaluation. Il y a deux critères relatifs au discours, soit l'adaptation à la situation de communication et la cohérence du texte, et trois critères relatifs à la qualité de la langue, soit l'utilisation du vocabulaire approprié, la construction de phrases et la ponctuation appropriées, ainsi que le respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale.

Le nombre d'élèves de cinquième année du secondaire ayant pris part à l'épreuve ministérielle unique de français écrit du mois de juin 2015 était de 54 415 comparativement à 59 783 en 2011.

En 2015, 78,1 % des élèves ont réussi l'épreuve ministérielle de juin (79,8 % en 2011)⁹³. Au total, l'épreuve a été réussie par :

- 83,5 % des élèves de sexe féminin (83,7 % en 2011);
- 71,8 % des élèves de sexe masculin (75,1 % en 2011).

En outre, les élèves de langue maternelle française (79,6 %) réussissaient davantage à l'épreuve ministérielle que les élèves de langue maternelle anglaise (71,3 %) ou autre (69,9 %)⁹⁴.

Parmi les critères d'évaluation, le « respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale » était celui causant le plus de difficultés aux élèves. Le taux de réussite ne dépassait pas 57,3 % pour chacun des trois groupes linguistiques. Par ailleurs, c'était la réussite du critère « construction de phrase et ponctuation appropriées » qui distinguait particulièrement les élèves. En 2015, le taux de réussite pour ce critère était de :

- 84,9 % chez les élèves de langue maternelle française;
- 71,0 % chez les élèves de langue maternelle anglaise;
- 70,7 % chez les élèves de langue maternelle autre.

⁹² À moins d'avis contraire, tous les résultats présentés dans les sections 3.1 et 3.2 proviennent de données produites à l'interne à partir de données reçues du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

⁹³ Il est possible pour un élève ayant échoué à l'épreuve de juin de se présenter à nouveau à l'épreuve qui a lieu au mois d'août. Les résultats présentés ici ne portent que sur les épreuves du mois de juin.

⁹⁴ Les élèves des écoles publiques et privées (subventionnées et non subventionnées) sont inclus.

3.2 ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE – COLLÉGIAL

Au collégial, l'épreuve ministérielle uniforme de français est un passage obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales, sauf pour les élèves inscrits à une attestation d'études collégiales (AEC). Il s'agit d'une épreuve uniforme standardisée et utilisée à l'échelle du Québec. Une personne a le droit de se présenter à l'épreuve tant qu'elle ne l'a pas réussie. Selon des analyses réalisées à l'interne par l'Office, l'effectif en première passation était de 38 139 élèves en 2016 par rapport à 39 251 en 2011⁹⁵.

En 2016, 87,6 % des élèves ont réussi l'épreuve de français lors de la première passation (89,3 % des élèves de sexe féminin et 85,0 % des élèves de sexe masculin). Entre 2011 et 2016, le taux de réussite a varié selon les années entre 87,6 % et 88,6 %. Peu importe leur langue maternelle, les femmes ont mieux réussi que les hommes. Ces résultats sont stables depuis 1998, année de création de l'épreuve du collégial⁹⁶.

En 2016, le taux de réussite à l'épreuve de français des élèves était de :

- 88,8 % chez les élèves de langue maternelle française (89,5 % en 2011);
- 85,8 % chez les élèves de langue maternelle anglaise (84,6 % en 2011);
- 74,7 % chez les élèves de langue maternelle autre (76,7 % en 2011).

La grille d'évaluation de l'épreuve comporte trois critères : la compréhension et la qualité de l'argumentation, la structure du texte et la maîtrise du français (vocabulaire, syntaxe et ponctuation, orthographe d'usage et grammaticale). Pour que l'élève réussisse, il doit satisfaire à chacun des trois critères. Plus de 94 % des élèves des trois groupes linguistiques ont réussi les deux premiers critères en 2016. Toutefois, la maîtrise du français était le critère le moins bien réussi. Le taux de réussite était ainsi de :

- 90,5 % chez les élèves de langue maternelle française;
- 88,0 % chez les élèves de langue maternelle anglaise;
- 77,4 % chez les élèves de langue maternelle autre.

⁹⁵ Les résultats présentés concernent la première passation de l'épreuve, qui a lieu à trois reprises chaque année.

⁹⁶ Cet examen existe depuis le 1^{er} janvier 1998 : <http://www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/epreuves-de-langue/epreuve-uniforme-de-francais/>.

3.3 ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS

À l'épreuve unique de français, langue d'enseignement, de la **cinquième année du secondaire**, l'Office a constaté que, sur une période de six ans, la proportion d'élèves ayant réussi l'examen de français de juin a baissé entre 2009 (82,2 %)⁹⁷ et 2014 (73,5 %), puis a remonté en 2015 (78,1 %).

La proportion d'élèves de sexe féminin ayant réussi l'examen de juin a diminué entre 2009 (85,4 %) et 2014 (79,0 %) et a remonté en 2015 (83,5 %), alors que, chez les élèves de sexe masculin, cette proportion a diminué de façon plus importante (de 78,3 % à 67,3 % entre 2009 et 2014) et a également remonté en 2015 (71,8 %). Au cours de ces années, il y avait davantage d'élèves de langue maternelle française que d'élèves de langue maternelle anglaise ou de langue maternelle autre qui avaient réussi l'examen. La différence entre les élèves de langue maternelle française et les élèves de langue maternelle anglaise a varié de 7,4 à 12,1 points de pourcentage selon les années, alors que la différence entre les élèves francophones et les élèves de langue maternelle autre a oscillé de 8,4 à 11,2 points de pourcentage selon les années. Les proportions d'élèves de langue maternelle anglaise et d'élèves de langue maternelle autre ayant réussi l'examen se rejoignent passablement chaque année depuis 2009, avec des différences se situant entre 0,1 et 2,3 points de pourcentage.

Étant donné une baisse du taux de réussite globale entre 2009 et 2014, suivie d'une augmentation en 2015, il y aurait lieu de poursuivre le suivi des résultats sur une plus longue période avant de conclure à une tendance à la hausse ou à la baisse.

Selon l'étude de l'Office, le taux de réussite globale à la première passation de l'épreuve uniforme de français au **collégial** a varié entre 86,1 % et 91,3 % entre 1998 et 2016, mais il est demeuré relativement proche de 88 % pendant plusieurs années, notamment en 1998 (88,2 %) et en 2016 (87,6 %).

La proportion d'élèves de sexe masculin ayant réussi l'examen lors de la première passation variait entre 82,7 % et 88,5 % selon les années, alors que la proportion correspondant à la réussite chez les élèves de sexe féminin a oscillé entre 88,2 % et 93,2 %. Peu importe leur langue maternelle, les femmes ont mieux réussi que les hommes. Ces résultats sont demeurés stables depuis 1998.

En 2016, le taux de réussite à l'épreuve de français des élèves de langue maternelle française était le même que celui de 1998 (88,8 %). Au cours des dix-huit dernières années, leur taux de réussite a varié entre 87,1 % et 91,8 % selon les années. Pour sa part, le taux de réussite des élèves de langue maternelle anglaise a augmenté entre 1998 et 2016, passant de 79,0 % à 85,8 %, mais il a varié entre 76,0 % et 88,7 %. Enfin, le taux de réussite des élèves de langue maternelle autre a baissé au cours de cette période, passant de 76,8 % à 74,7 %. Leur taux de réussite globale lors de la première passation a toutefois fluctué entre 69,5 % et 80,9 % selon les années.

Dans l'ensemble du Québec, la proportion d'élèves ayant réussi lors de la première passation de ces deux épreuves était élevée : en 2015, près de huit élèves du secondaire sur dix ont réussi l'épreuve unique de français écrit en cinquième année du secondaire et, en 2016, près de neuf élèves du collégial sur dix ont réussi à l'épreuve uniforme de français.

⁹⁷ Une réforme de l'épreuve, mise en place en 2010, peut expliquer en partie les changements observés entre les résultats de 2009 et les années subséquentes.

4. LANGUE DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DES PRODUITS CULTURELS

La langue est davantage qu'un simple outil de communication : c'est aussi une richesse culturelle. L'Office a donc examiné la langue des productions culturelles au Québec à partir des données fournies par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (Institut de la statistique du Québec)⁹⁸. Plusieurs types de productions culturelles sont analysés : les représentations payantes de spectacles de chanson, les enregistrements audio, les longs métrages produits au Québec, les projections cinématographiques, les livres et brochures édités au Québec ainsi que les livres disponibles dans les bibliothèques.

4.1 PRODUCTION CULTURELLE

En 2017, selon les données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), 4 226 représentations payantes de **spectacles de chanson** ont eu lieu au Québec, comparativement à 4 103 en 2012⁹⁹. Parmi ces représentations, 61 %¹⁰⁰ étaient des spectacles de chanson en français de toute provenance (62 % en 2012) (graphique 12; voir aussi le tableau F en annexe).

Sur l'ensemble des 4 226 représentations payantes de spectacles de chanson en 2017, 81 % des représentations étaient des spectacles québécois (toutes langues confondues), une hausse par rapport à 2012 (74 %); de plus, 57 % des représentations étaient des spectacles québécois de chanson en français en 2017 et en 2012.

Le nombre de représentations de **spectacles québécois de chanson francophone** a augmenté de 3 % entre 2012 (N = 2 339) et 2017 (N = 2 416), et le nombre de personnes ayant assisté à ces spectacles a augmenté de 4 % durant cette période (790 683 en 2012 à 822 553 en 2017). Lorsque la proportion de personnes ayant assisté aux spectacles de chanson (du Québec) est examinée, c'est plutôt une diminution de 5 points de pourcentage de l'assistance aux spectacles de chanson en français qui est observée entre 2012 (74 %) et 2017 (69 %), alors que l'assistance aux spectacles de chanson en anglais a augmenté au cours de cette période (26 % à 31 %) (graphique 13; voir aussi le tableau F en annexe). Soulignons que la hausse ou la baisse de l'assistance aux spectacles est surtout attribuable au succès des artistes présents sur scène selon les années¹⁰¹.

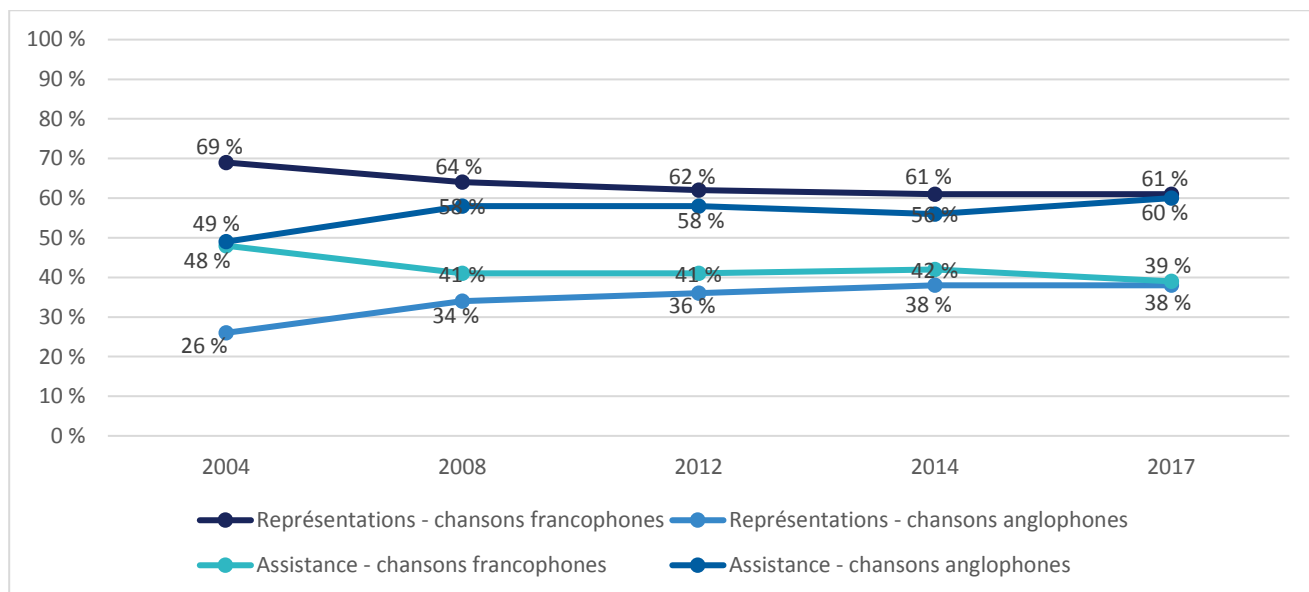
⁹⁸ Sauf avis contraire, les données de 2017 présentées dans la section 4.1 proviennent de : OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *La fréquentation des arts de la scène au Québec 2017*, [En ligne], 2018. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-61.pdf>].

⁹⁹ Sauf avis contraire, les données antérieures à 2017 présentées dans la section 4.1 proviennent de Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2019, 94 p.

¹⁰⁰ Dans la section 4.1, les pourcentages sont présentés sans les décimales étant donné qu'elles sont disponibles dans l'étude de Yulia Presnukhina citée dans la note de bas de page n° 108.

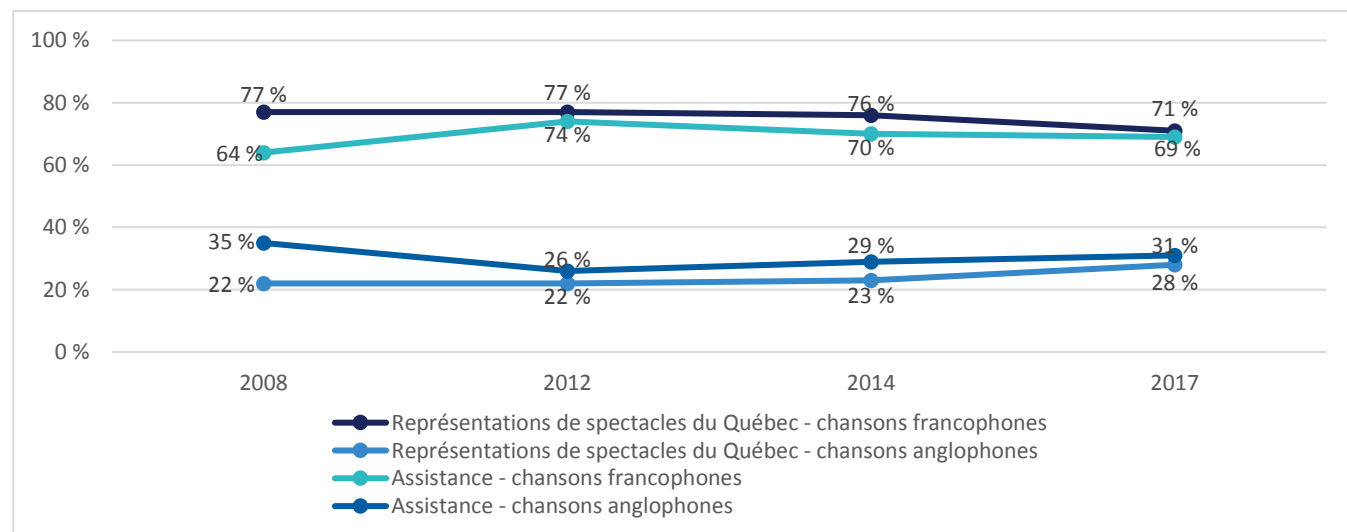
¹⁰¹ Site Web consulté le 9 janvier 2019 : http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=FR&p_param_id_raprt=2025.

Graphique 12. Répartition (en %) des représentations payantes de spectacles de chanson (de toute provenance) et de l'assistance aux spectacles selon la langue des spectacles, ensemble du Québec, 2004, 2008, 2012, 2014 et 2017



Source : Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2016, 94 p. Pour les données de 2017 : OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *La fréquentation des arts de la scène au Québec 2017*.

Graphique 13. Répartition (en %) des représentations payantes de spectacles de chanson (du Québec) et de l'assistance aux spectacles selon la langue des spectacles, ensemble du Québec, 2008, 2012, 2014 et 2017



Source : Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2016, 94 p. Pour les données de 2017 : OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *La fréquentation des arts de la scène au Québec 2017*.

Les ventes d'enregistrements audio en français ont augmenté en 2017 (35 %) par rapport 2012 (34 %)¹⁰² (tableau F en annexe). Toutefois, les ventes d'enregistrements audio québécois en français ont baissé au cours de la même période, passant de 76 % en 2012 à 72 % en 2017¹⁰³.

Entre 2012 et 2016, le nombre de **longs métrages produits au Québec**¹⁰⁴ s'est maintenu à au moins 114 par année (tableau 17). La proportion de longs métrages québécois en français a varié durant cette période puisqu'elle a augmenté entre 2012 (51 %) et 2014 (59 %) pour finalement diminuer à 52 % en 2016. Chaque année, au Québec, près d'un million de **projections** de films sont présentées dans les salles de cinéma ou dans les cinéparcs. Les projections de films en français sont restées relativement stables entre 2012 et 2017 (de 73 % à 72 %), tout comme l'assistance aux projections en français (de 71 % à 70 %)¹⁰⁵.

Tableau 17. Répartition (en %) des longs métrages produits au Québec, des projections cinématographiques et de l'assistance aux projections cinématographiques selon la langue, Québec, 2004, 2008, 2012, 2014, 2016 et 2017

		2004	2008	2012	2014	2016	2017
Longs métrages produits au Québec	n	75	114	116	115	114	--
Films en français	%	68	55	51	59	52	--
Films en anglais	%	17	26	19	15	19	--
Films dans une langue autre ou multilingues	%	15	18	30	26	29	--
Projections cinématographiques	n	960 372	962 591	931 525	928 949	--	941 297
Films en français	%	70	74	73	72	--	72
Films en anglais ou dans une autre langue*	%	30	26	27	28	--	28
Assistance aux projections cinématographiques	k	28 333,2	22 611,3	21 142,6	18 860,3	--	19 520,4
Films en français	%	69	71	71	70	--	70
Films en anglais	%	31	29	29	30	--	29

* Il s'agit principalement de films en anglais.

Sources : Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2016, 94 p. Pour les données de 2017, elles proviennent de : OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*, [En ligne], Édition 2018, p. 16, 17 et 24. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/film2018.pdf>].

¹⁰² Les résultats sont basés sur un échantillon correspondant aux 500 titres les plus vendus et ne prennent donc pas en compte l'ensemble des enregistrements.

¹⁰³ OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2017*, [En ligne], n° 58, avril 2018 [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-58.pdf>].

¹⁰⁴ Il s'agit de longs métrages d'une durée de 61 minutes ou plus, pour le cinéma, la télévision et d'autres marchés. Il s'agit de films de fiction, de documentaires ou de films d'animation.

¹⁰⁵ OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *La fréquentation des cinémas en 2017*, [En ligne], n° 57, février 2018. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-57.pdf>]; OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante. Tome 2 : production, financement, diffusion et patrimoine cinématographique*, [En ligne], 2017. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/film2017-tome2.pdf>].

Dans l'industrie du livre, le français occupe une grande place (tableau 18). Il est d'ailleurs demeuré nettement prédominant dans les **monographies¹⁰⁶ éditées au Québec** : en effet, 87 % des monographies éditées en 2016¹⁰⁷ étaient en langue française (88 % en 2012). Il en va de même pour les **livres disponibles dans les bibliothèques** : 86 % d'entre eux étaient en français en 2013.

Tableau 18. Répartition (en %) des monographies éditées au Québec et des livres disponibles dans les bibliothèques selon la langue, Québec, 2004, 2008, 2010, 2013 et 2016

		2004	2008	2012	2013	2016
Monographies éditées au Québec	n	9 702	10 211	9 470	8 436	8 563
Français	%	85	85	88	89	87
Anglais	%	13	12	10	10	9
Langue autre ou multilingues	%	3	3	2	2	4
Livres disponibles dans les bibliothèques	n	--	20 482 272	21 901 799	22 676 359	-
Français	%	--	84	85	86	-
Anglais	%	--	14	13	13	-
Langue autre ou multilingues	%	--	1	2	1	-

Source : Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2016, 94 p. Pour les données de 2016, voir BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, *Statistique de l'édition au Québec en 2016*, Québec, 38 p.

4.2 HABITUDES DE CONSOMMATION CULTURELLE

Huit domaines de consommation culturelle ont été examinés pour déterminer dans quelle langue les Québécoises et les Québécois interagissent avec la culture¹⁰⁸. Selon les résultats d'une étude diffusée en 2016 par l'Office, l'utilisation du français était nettement présente dans sept des huit domaines observés. La lecture, pour sa part, figurait dans les trois premières positions (83 % pour la lecture de quotidiens, 72 % pour la lecture de livres et 72 % pour la lecture de revues et de magazines). L'écoute de chansons¹⁰⁹ était l'activité où le français était le moins présent, la proportion étant de 21 % seulement (voir le tableau G en annexe)¹¹⁰.

La langue des activités culturelles est fortement liée à la langue parlée le plus souvent à la maison. Les francophones pratiquent leurs activités culturelles surtout en français, sauf lorsqu'ils écoutent des chansons. Les anglophones, eux, pratiquent leurs activités en anglais, alors que les allophones utilisent plusieurs langues selon

¹⁰⁶ Les monographies comprennent des livres et des brochures.

¹⁰⁷ BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, *Statistiques de l'édition au Québec en 2016*, [En ligne], 2019. [http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/nos_publications_a_z/Stats_2016.pdf].

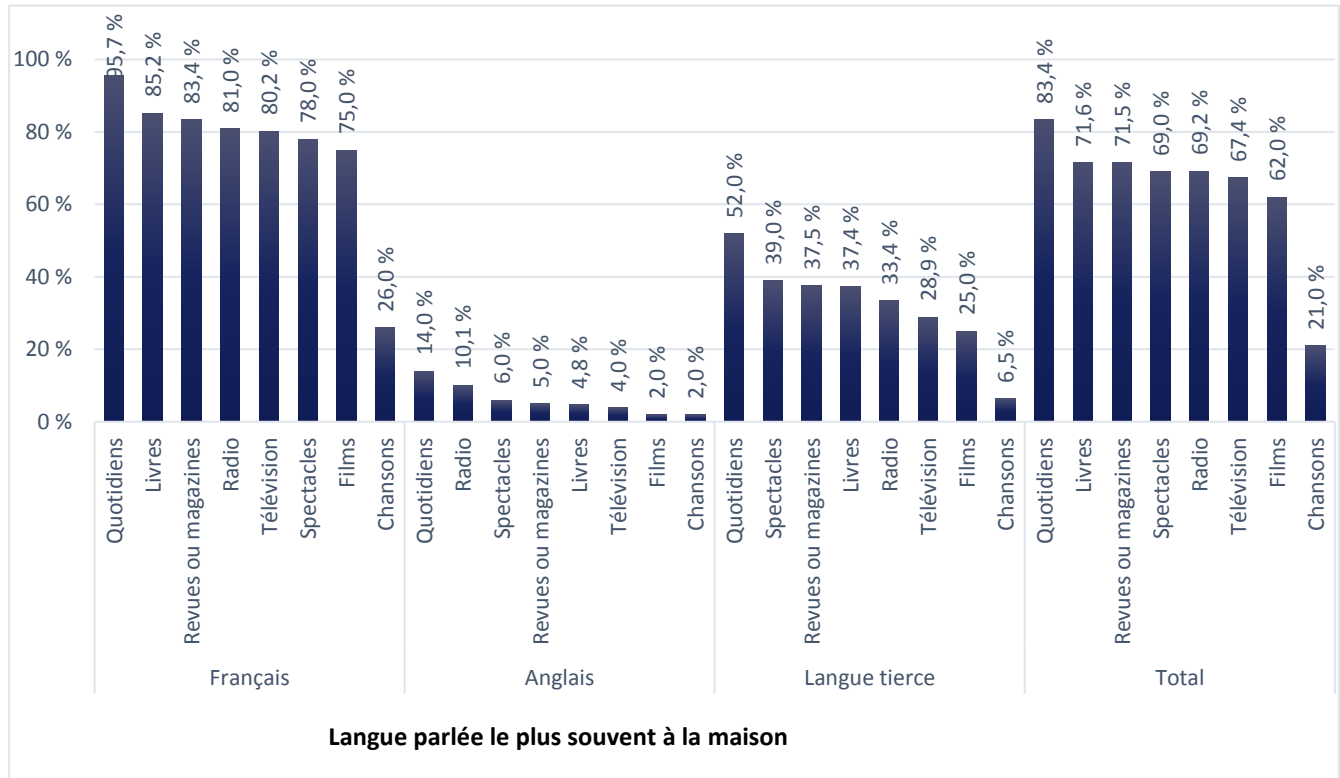
¹⁰⁸ Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2016, 94 p. Les données proviennent de l'Enquête sur les pratiques culturelles au Québec que le ministère de la Culture et des Communications réalise tous les cinq ans depuis 1979.

¹⁰⁹ Il s'agit de chansons diffusées à la radio ou disponibles en ligne ou sur CD.

¹¹⁰ En 2014, la méthodologie de l'enquête réalisée par le ministère de la Culture et des Communications était différente de celle utilisée dans les enquêtes précédentes. Habituellement, les choix de réponses aux questions étaient lus aux personnes répondantes, alors qu'en 2014, ce n'était pas le cas. De plus, les langues multiples (autres que le français et l'anglais), qui ne faisaient pas partie des choix de réponses avant 2014, ont été prises en compte en 2014. Par conséquent, les données de 2014 ne peuvent pas être comparées à celles des années antérieures. La section 4.3 du rapport ne présentera pas de comparaison dans le temps et se limitera aux données de 2014 diffusées par l'Office en 2016.

l'activité à laquelle ils s'adonnent. Le français ou l'anglais demeurent cependant plus utilisés que les autres langues (graphique 14).

Graphique 14. Proportion de Québécoises et de Québécois pratiquant leurs activités culturelles surtout en français selon la langue parlée le plus souvent à la maison et le type d'activité pratiquée, ensemble du Québec, 2014

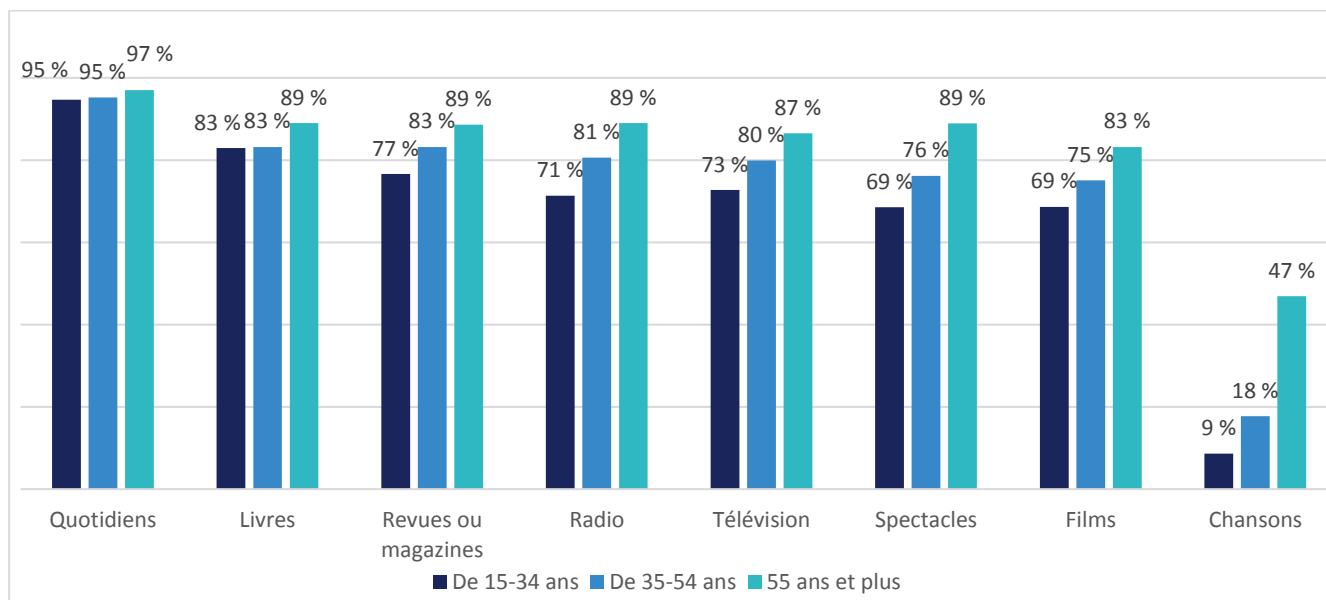


Source : Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2016, 94 p.

Le choix de la langue des activités culturelles est aussi lié à l'âge des personnes. Chez les francophones, la proportion de personnes pratiquant le plus leurs activités en français augmente selon l'âge (graphique 15). Les jeunes de 15 à 34 ans sont ceux qui pratiquent le moins leurs activités culturelles en français.

Dans les trois catégories de groupes d'âge, l'écoute de la chanson francophone a été l'activité la moins pratiquée en 2014 : cette situation est plus marquée chez les personnes de 15 à 34 ans (9 %) ainsi que chez celles de 35 à 54 ans (18 %), comparativement aux pratiques des personnes de 55 ans ou plus (47 %). Les deux groupes d'âge plus jeunes préféraient en effet écouter de la musique anglophone (60 % pour les 15 à 34 ans et 39 % pour les 35 à 54 ans) ou en français et en anglais (respectivement 28 % et 40 %) (voir le tableau H en annexe).

Graphique 15. Proportion de francophones ayant l'habitude de pratiquer leurs activités culturelles en français selon le groupe d'âge et le type d'activité pratiquée, ensemble du Québec, 2014



Source : Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2016, 94 p.

4.3 ÉVOLUTION DE LA LANGUE DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DES PRODUITS CULTURELS

Les données évolutives analysées par l'Office montrent que, **sur l'ensemble des productions culturelles au Québec, la proportion de celles réalisées en français** fluctue selon les années et selon le type de production. De manière générale, entre 2006 et 2017, il y a eu moins de production culturelle en français, particulièrement dans trois types de productions :

- Les représentations payantes de spectacles de chanson en français de toute provenance (66 % en 2006 et 61 % 2017);
- Les représentations payantes de spectacles de chanson en français produits au Québec (80 % en 2006 et 71 % en 2017);
- Les longs métrages en français produits au Québec (55 % en 2006 et 52 % en 2016).

En 2017, il y a eu une baisse du nombre de représentations payantes de spectacles québécois de chanson francophone (N = 2 416) par rapport à 2006 (N = 2 446). Entre 2006 et 2017, l'assistance à ces spectacles a également baissé de près de 20 % en nombre pour s'établir à 822 553 entrées. Proportionnellement, l'assistance aux spectacles québécois de chanson en français a diminué, passant de 81 % en 2006 à 69 % en 2017. Lorsque l'on tient compte de la proportion de personnes qui ont assisté à un spectacle de chanson en français (du Québec) en la comparant à l'assistance totale pour l'ensemble des spectacles (de toute provenance), les résultats montrent une baisse régulière de l'assistance aux représentations correspondant à ce type de spectacle : 46,5 % en 2006, 43,5 % en 2010, 36,5 % en 2014 et 35,7 % en 2017. Rappelons que la hausse ou la baisse de l'assistance aux spectacles est surtout attribuable au succès des artistes présents sur scène selon les années¹¹¹.

Chaque année, au Québec, près d'un million de **projections** de films sont présentées dans les salles de cinéma ou dans les cinéparcs, mais la tendance est également à la baisse. Les projections de films en français sont passées de 74 % en 2006 à 72 % en 2017. Durant cette même période, l'assistance aux projections de films en français est passée de 73 % à 70 %¹¹².

Par ailleurs, la diminution du nombre de productions culturelles francophones a pour corollaire l'augmentation de la production culturelle en langue anglaise ou dans une autre langue ainsi que l'augmentation de la production culturelle multilingue. Ainsi, les représentations payantes de spectacles de chanson en anglais ont augmenté, passant de 31 % en 2006 à 38 % en 2017. Les spectacles de chanson en anglais produits au Québec ont augmenté de 18 % en 2006 à 28 % en 2017. C'est aussi le cas des longs métrages produits au Québec dans une langue autre et des longs métrages multilingues (de 21 % en 2006 à 29 % en 2017).

Contrairement aux baisses de certaines productions culturelles en français, d'autres ont **augmenté** au cours des ans :

- Les ventes d'enregistrements audio en français (tous types confondus) ont été plus élevées en 2017 (35 %) qu'en 2008 (30 %), et la situation s'est avérée la même pour les ventes d'enregistrements audio québécois (73 % en 2017 comparativement à 63 % en 2008);
- La proportion de monographies (livres et brochures) en français est passée de 84 % en 2006 à 87 % en 2016;
- La proportion de livres en français dans les collections des bibliothèques a augmenté de 82 % en 2007 à 86 % en 2013.

¹¹¹ BANQUE DE DONNÉES DES STATISTIQUES OFFICIELLES SUR LE QUÉBEC, *Statistiques des représentations payantes en arts de la scène selon la discipline, le genre de spectacle, la provenance et la taille de la salle, régions administratives et ensemble du Québec*, [En ligne]. [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=FR&p_param_id_raprt=2025] (Consulté le 9 janvier 2019).

¹¹² OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *La fréquentation des cinémas en 2017*, [En ligne], 2018. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-57.pdf>].

Selon les travaux de l'Office, les choix relatifs à la langue de **consommation des produits culturels**¹¹³ diffèrent d'un groupe linguistique à l'autre. Les francophones privilégient leur langue dans les activités culturelles, à l'exception de l'écoute de chansons, où le choix le plus répandu est l'anglais ou le français et l'anglais à égalité. Les anglophones pratiquent leurs activités culturelles habituellement en anglais, tandis que les allophones ont des pratiques linguistiques variées selon l'activité culturelle.

Parmi les différents groupes d'âge, les jeunes francophones, quand on les compare à leurs aînés, choisissent davantage des activités culturelles en anglais ou en anglais et en français, sauf lorsqu'il s'agit de la lecture de quotidiens et de livres (le français étant alors privilégié).

Dans son premier bilan sur l'évolution de la situation linguistique au Québec en 2008, l'Office avait examiné la langue de consommation des produits culturels. Il avait conclu à « une persistance de la polarisation dans la consommation des produits culturels selon la langue¹¹⁴ », sauf pour l'écoute de chansons. À la lumière des résultats les plus récents, la conclusion formulée par l'Office en 2008 semble toujours d'actualité.

¹¹³ En 2014, la méthodologie de l'enquête réalisée par le ministère de la Culture et des Communications était différente de celle utilisée dans les enquêtes précédentes. Habituellement, les choix de réponses aux questions étaient lus aux personnes répondantes, alors qu'en 2014, ce n'était pas le cas. De plus, les langues multiples (autres que le français et l'anglais), qui ne faisaient pas partie des choix de réponses avant 2014, ont été prises en compte en 2014. Par conséquent, les données de 2014 ne peuvent pas être comparées à celles des années antérieures. La section 4.3 du rapport ne présente donc pas de comparaison dans le temps.

¹¹⁴ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007*, [En ligne], 2008, p. 155. [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2008/rapport_complet.pdf].

5. LANGUE DE COMMUNICATION DANS DIVERSES SITUATIONS PUBLIQUES

La *Charte* fait du français la langue normale et habituelle dans l'espace public ainsi que la langue officielle de l'État et des tribunaux du Québec. Selon une étude de l'Office, 88,2 % des Québécoises et des Québécois utilisaient le français dans l'espace public en 2016 (78,4 % le plus souvent et 9,8 % conjointement avec l'anglais)¹¹⁵.

Dans l'ensemble du Québec, les francophones et les anglophones utilisaient davantage leur langue respective à l'extérieur de la maison (tableau 19) : 90,2 % des francophones utilisaient le plus souvent le français dans l'espace public alors que les anglophones, dans une proportion moindre, utilisaient plutôt l'anglais (57,4 %). Un peu plus de la moitié (53,8 %) des allophones utilisaient le français à l'extérieur de la maison. Chez les personnes allophones francotropes, 70,1 % utilisaient le français à l'extérieur de leur domicile, alors que cette proportion était de 33,5 % chez les allophones non francotropes. En ce qui concerne ces derniers, quatre personnes sur dix (39,8 %) utilisaient plutôt l'anglais.

Quant aux personnes qui utilisaient à la fois le français et l'anglais à la maison, elles utilisaient ces deux langues également (43,0 %) le plus souvent dans l'espace public, alors que 39,9 % d'entre elles utilisaient le français le plus souvent.

Tableau 19. Répartition (en %) de la langue d'usage dans l'espace public selon la (les) langue(s) parlée(s) à la maison, ensemble du Québec, 2016

Langue(s) d'usage dans l'espace public	Langue(s) parlée(s) à la maison				Total %
	Français %	Anglais %	Autre %	Français et anglais %	
Français	90,2	19,8*	53,8*	39,9*	78,4
Anglais	3,3	57,4*	26,5*	16,6*	11,4
Français et anglais	6,3	22,5*	16,7*	43,0*	9,8
Autre	0,2	0,3	3,0*	0,5	0,4

* Différence statistiquement significative par rapport à la catégorie de référence en gras.

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue publique au Québec en 2016. 2 : langue dans l'espace public*, [Montréal], Québec, 2019.

Parmi les neuf situations examinées en lien avec l'usage des langues dans l'espace public (tableau 20), c'est lors de l'utilisation des services de l'administration publique québécoise (91,1 %) que le français était utilisé le plus souvent. À l'opposé, c'est lorsqu'ils évoluaient dans leur milieu de travail (75,3 %) et lorsqu'ils interagissaient avec les services de l'administration publique fédérale (80,9 %) que les Québécoises et les Québécois l'utilisaient le moins souvent. Ce sont les anglophones qui ont le moins fait usage du français dans chacune des neuf situations étudiées (entre 13 % et 48,6 %).

¹¹⁵ Sauf avis contraire, les données présentées dans cette section proviennent de OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue publique au Québec en 2016. 2 : langue dans l'espace public*. [Montréal], 2019.

Tableau 20. Proportion d'adultes de 18 ans et plus résidant au Québec qui utilisent le français dans diverses situations publiques selon le groupe linguistique, ensemble du Québec, 2016

	Francophones	Anglophones	Allophones	Bilingues F-A*	Tous
	%	%	%	%	%
Administration publique du Québec	99,0	48,6	72,8	80,3	91,1
Service municipal	99,1	39,0	69,1	76,0	90,0
Réseau de la santé et des services sociaux	98,5	30,4	61,7	65,8	87,4
Commerce de quartier	97,1	35,8	61,0	66,9	86,8
Banque ou caisse populaire	98,7	22,8	59,1	66,9	86,7
Centre commercial	96,5	34,8	63,9	62,5	86,4
Guichet automatique bancaire	97,6	13,3	59,4	60,8	85,1
Administration publique fédérale	93,5	18,5	54,2	42,9	80,9
Travail	84,7	18,6	53,5	45,6	75,3

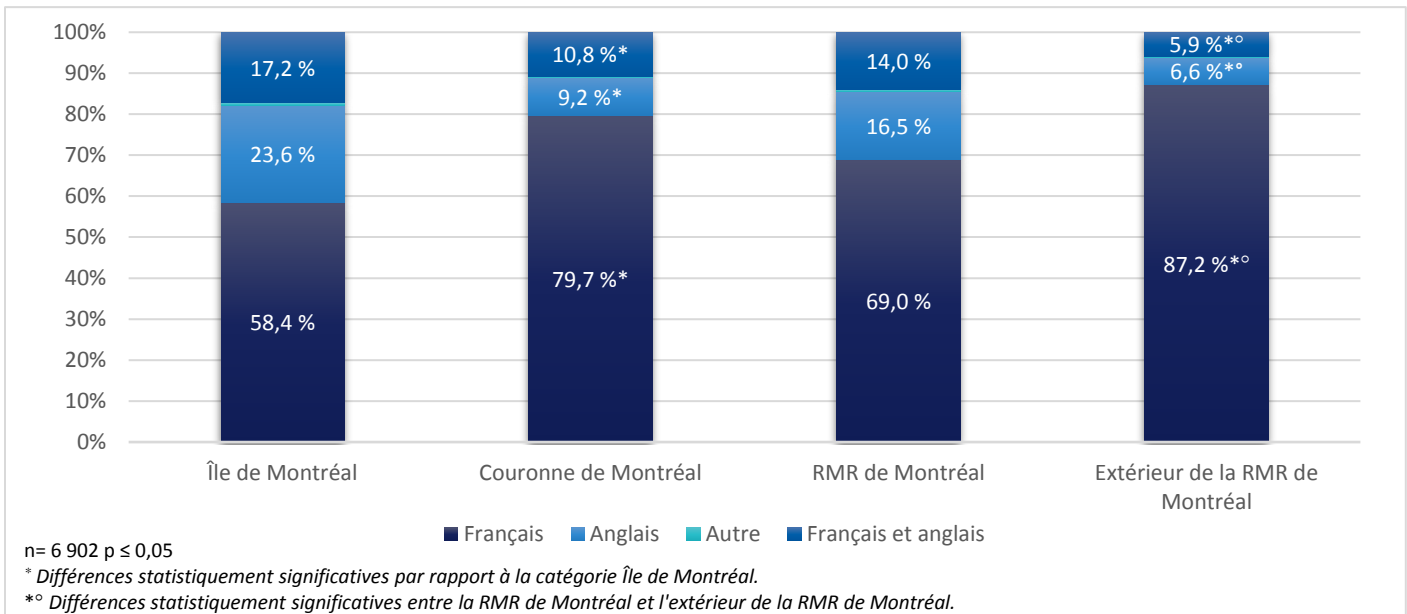
* Personnes déclarant parler le plus souvent le français et l'anglais à la maison.

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue publique au Québec en 2016. 2 : langue dans l'espace public*, [Montréal], Québec, 2019.

5.1 LANGUE D'USAGE DANS L'ESPACE PUBLIC SELON LA RÉGION DE RÉSIDENCE

Selon l'Office, les personnes résidant à l'extérieur de la RMR de Montréal (87,2 %) ainsi que celles habitant dans la couronne de Montréal (79,7 %) utilisaient davantage le français dans l'espace public en 2016 que celles domiciliées sur l'île de Montréal (58,4 %) (graphique 16).

Graphique 16. Répartition (en %) de la population selon la langue d'usage dans l'espace public et selon le lieu de résidence, île de Montréal, couronne de Montréal, RMR de Montréal, extérieur de la RMR de Montréal, 2016

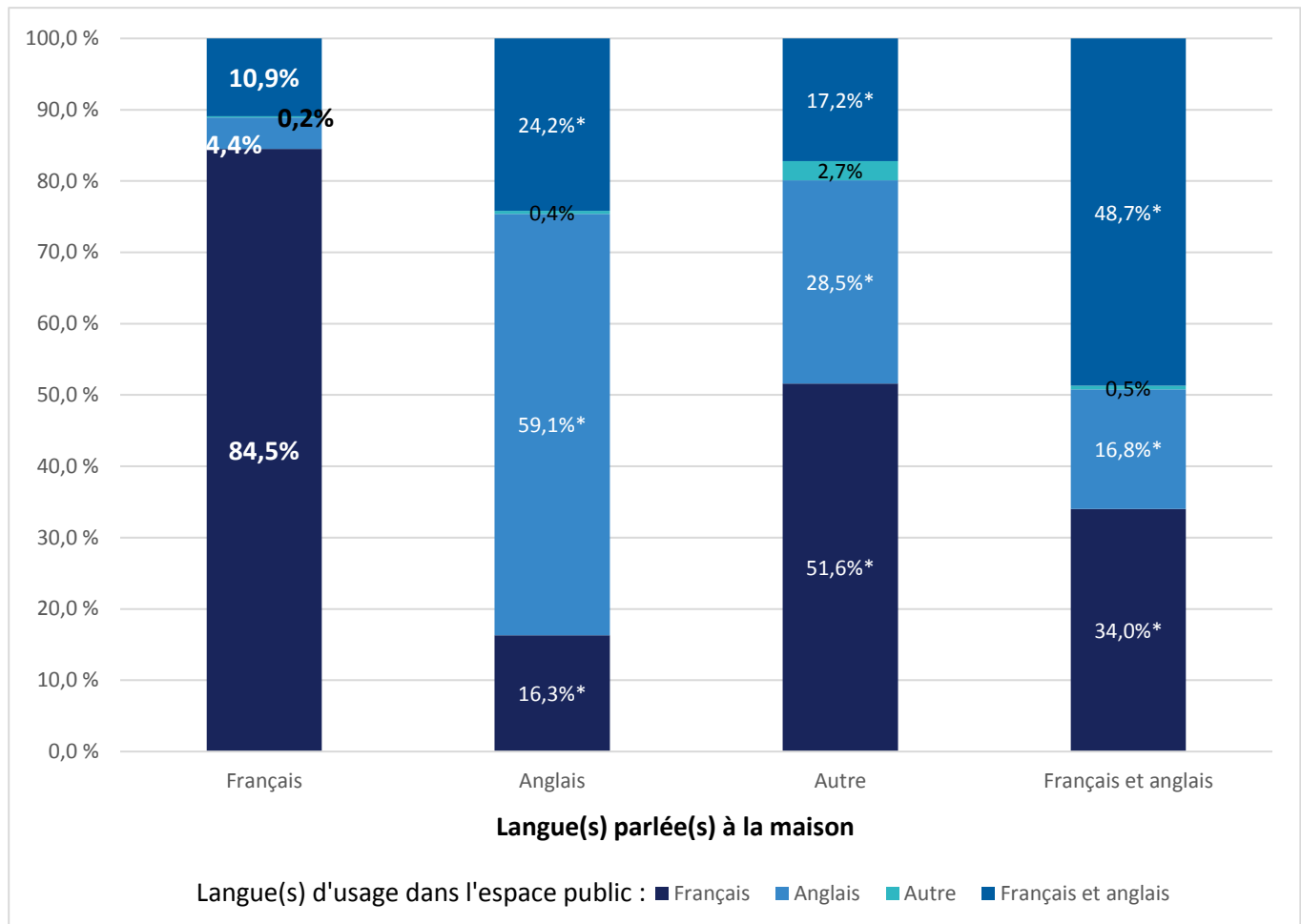


Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue publique au Québec en 2016. 2 : langue dans l'espace public*, [Montréal], Québec, 2019.

En 2016, pour communiquer dans l'espace public sur l'île de Montréal, les francophones faisaient usage du français le plus souvent (84,5 %), comparativement à 16,3 % des anglophones, à 51,6 % des allophones et à 34,0 % des personnes qui utilisaient à la maison le français et l'anglais à égalité (graphique 17).

L'utilisation du français dans l'espace public augmente lorsque les personnes utilisant le français seulement et celles utilisant le français et l'anglais à égalité sont fusionnées en un seul groupe. Par conséquent, les proportions de personnes parlant le français dans l'espace public correspondent à 93,1 % pour celles résidant à l'extérieur de la RMR de Montréal, à 90,5 % pour celles résidant dans la couronne de Montréal, à 83,0 % pour les personnes résidant dans la RMR de Montréal et à 75,6 % pour celles résidant sur l'île de Montréal.

Graphique 17. Répartition (en %) de la population selon la (les) langue(s) d'usage dans l'espace public et selon la (les) langue(s) parlée(s) à la maison, île de Montréal, 2016



N = 3 349 p ≤ 0,05

* Différence significative par rapport à la catégorie de référence en gras (français).

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue publique au Québec en 2016. 2 : langue dans l'espace public*, [Montréal], Québec, 2019.

5.2 LANGUE D'USAGE DANS L'ESPACE PUBLIC SELON LE LIEU DE NAISSANCE

Toujours selon l'Office, les personnes nées au Québec sont celles qui utilisaient le plus souvent le français à l'extérieur de la maison (83,8 % comparativement à 52,1 % pour celles nées dans le reste du Canada et à 58,9 % pour celles nées dans un autre pays). Il s'agit également du groupe qui y utilisait le moins l'anglais (pour chacun des groupes : 7,9 %, 30,0 % et 23,2 % respectivement) ou le français et l'anglais conjointement (8,1 %, 17,4 % et 16,3 % respectivement).

La proportion de personnes de langue maternelle française nées au Québec utilisant le plus souvent le français à l'extérieur de la maison (91,3 %) était plus élevée que celle correspondant aux francophones nés dans un autre pays que le Canada (82,1 %). Les personnes de langue maternelle française nées au Québec étaient également celles faisant le moins usage de l'anglais (5,6 % comparativement à 12,7 %).

Pour leur part, les anglophones du Québec (24,5 %) utilisaient davantage le français à l'extérieur de la maison que les personnes anglophones nées ailleurs qu'au Canada (11,8 %). Toutefois, les deux groupes utilisaient majoritairement l'anglais dans l'espace public (52,4 % pour le premier groupe et 65,7 % pour le deuxième), alors

que 23,1 % des anglophones du Québec et 21,4 % des personnes nées à l'extérieur du Canada utilisaient le français et l'anglais conjointement.

5.3 ÉVOLUTION DE L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS DIVERSES SITUATIONS PUBLIQUES

Entre 2007¹¹⁶ et 2016, pour l'ensemble de la population du Québec, l'usage du français dans l'espace public est resté plutôt stable, passant de 79,1 % en 2007 à 78,4 % en 2016. En combinant les personnes qui utilisaient le français ainsi que celles utilisant le français et l'anglais comme langue d'usage public, les proportions de personnes faisant usage du français étaient de 89,6 % en 2007 et de 88,2 % en 2017. Par conséquent, on peut dire que la langue française prédomine dans l'espace public québécois et que la mission de la *Charte* de faire du français la langue d'usage public est atteinte pour une nette majorité de la population québécoise.

Malgré une baisse du poids démographique des personnes de langue maternelle française au Québec, la stabilité du français dans l'espace public démontre une certaine force d'attraction de cette langue. Par exemple, la proportion de personnes anglophones de l'île de Montréal utilisant le français en 2016 (16,3 %) était plus élevée qu'en 2007 (8,8 %), tout comme celle correspondant aux anglophones de la RMR de Montréal (20,9 % en 2016 contre 11,6 % en 2007).

Dans l'ensemble du Québec, la proportion d'allophones utilisant le français et l'anglais conjointement dans l'espace public était moins élevée en 2016 (16,7 %) qu'en 2007 (26,4 %). Par contre, leur utilisation du français seulement ou de l'anglais seulement semblait demeurer stable puisque les différences entre les deux périodes étaient statistiquement non significatives, autant pour les allophones utilisant le français (47,6 % en 2007 comparativement à 53,8 % en 2016) que pour les allophones utilisant l'anglais (23,7 % en 2007 comparativement à 26,5 % en 2016). La diminution de l'usage du français et de l'anglais à égalité a donc eu pour corollaire l'augmentation de l'usage du français seul ou de l'anglais seul.

La proportion de personnes nées à l'extérieur du Canada et qui utilisent le français dans l'espace public est plus élevée parmi les personnes qui sont ici depuis peu : 44,7 % pour celles qui étaient ici depuis 41 ans ou plus, 55,9 % pour celles arrivées depuis 21 à 40 ans, 59,5 % pour celles arrivées depuis 11 à 20 ans, et 71,8 % pour celles arrivées depuis moins de 11 ans en 2016.

¹¹⁶ Il s'agit d'une enquête réalisée par l'Office en 2007, mais dont les résultats n'ont pas été diffusés. Seuls les résultats à la question générale sur la langue utilisée le plus souvent dans l'espace public sont comparables avec ceux de l'enquête réalisée par l'Office en 2016.

6. LANGUE DE L’AFFICHAGE PUBLIC DES ENTREPRISES DE L’ÎLE DE MONTRÉAL

L’affichage public sur la devanture des entreprises présente habituellement leur nom, leur marque de commerce et leurs produits et services. Que l’affichage soit minimaliste ou non, la règle de la nette prédominance du français s’applique pour que la *Charte* soit respectée. En d’autres termes, le texte en français doit avoir un impact visuel plus important que le texte rédigé dans une autre langue¹¹⁷.

AFFICHAGE GÉNÉRAL (NOM D’ENTREPRISE ET MESSAGES AFFICHÉS)

En 2017, selon une enquête menée par l’Office¹¹⁸ sur l’île de Montréal, l’affichage général de 77,5 % des entreprises était conforme à la *Charte* (72 % en 2010), ce qui correspond à :

- 78,3 % des entreprises situées dans un centre commercial (64 % en 2010);
- 77,5 % des entreprises ayant pignon sur rue (73 % en 2010).

NOM D’ENTREPRISE

En 2017, selon l’Office, le taux de conformité de l’affichage lorsqu’il s’agissait du nom seulement atteignait 88,2 % (comparativement à 83 % en 2010) pour l’ensemble des entreprises de l’île de Montréal, ce qui correspond à :

- 88,3 % des entreprises situées dans un centre commercial (79 % en 2010);
- 88,2 % des entreprises ayant pignon sur rue (83 % en 2010).

¹¹⁷ D’autres spécificités permettant aussi de déterminer la conformité de l’affichage public, nous renvoyons la lectrice ou le lecteur aux documents produits par l’Office pour obtenir plus de détails : *Le français, langue du travail, du commerce et des affaires au Québec : les obligations des entreprises relatives à la Charte de la langue française* [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/201610_guide.pdf]; *Affichage des marques de commerce : les obligations des entreprises relativement à l’affichage extérieur d’une marque de commerce uniquement dans une autre langue que le français* [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/201610_guide_affichage-marques-commerce.pdf]; *Les noms d’entreprise : comment nommer son entreprise ou son établissement en français* [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/depliant/20130513_depliant5d.pdf].

¹¹⁸ Sauf avis contraire, toutes les données de cette section proviennent de Éric DESAUTELS, *Langue de l’affichage public des entreprises de l’île de Montréal : de février à mai 2017*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2018, 48 p. [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2018/20180329_etude-langue-affichage-entreprises-montreal.pdf].

En novembre 2016, des modifications réglementaires ont été apportées pour encadrer l'affichage des marques de commerce reconnues au sens de la *Loi sur les marques de commerce* et pour assurer une présence suffisante du français sur les lieux de l'affichage¹²⁰.

Sur l'île de Montréal, 33,7 % des entreprises observées affichaient des marques de commerce enregistrées faisant office de noms d'entreprises (par exemple, des marques d'entreprises multinationales qui sont aussi le nom officiel de l'entreprise partout à travers le monde, et ce, dans des secteurs comme ceux de la restauration rapide, de la mode, etc.), ce qui était le cas pour 63,8 % des entreprises situées dans un centre commercial et pour 27,1 % de celles ayant pignon sur rue. Parmi celles-ci, le taux de conformité était de :

- 87,1 % pour l'ensemble des entreprises (73 % en 2010);
- 86,3 % pour celles situées dans un centre commercial (56 % en 2010);
- 87,2 % pour celles ayant pignon sur rue (75 % en 2010).

MESSAGES AFFICHÉS À L'EXCLUSION DU NOM D'ENTREPRISE

La conformité des messages affichés (à l'exclusion du nom d'entreprise) par les entreprises de l'île de Montréal était de 84,9 % en 2017 (84 % en 2010). Ce pourcentage correspond à :

- 86,3 % des entreprises situées dans un centre commercial (78 % en 2010);
- 84,8 % des entreprises ayant pignon sur rue (84 % en 2010).

6.1 CONFORMITÉ DE L'AFFICHAGE SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

La conformité de l'affichage varie selon les zones de l'île de Montréal (*est, ouest, nord* et *centre*). La zone *ouest* détenait le taux de conformité le moins élevé, alors que la zone *est* présentait celui qui était le plus élevé (tableau 21).

¹¹⁹ Selon l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), une marque de commerce peut se composer d'un ou de plusieurs mots, sons ou dessins servant à distinguer les produits ou les services offerts par une personne ou une organisation de ceux des autres. Les termes contenus dans une marque de commerce peuvent être dans une autre langue que le français. Les marques de commerce « peuvent permettre d'identifier une entreprise en faisant également office de nom ». Ce dernier type de marque de commerce est inclus dans la notion de « nom d'entreprise » et, par conséquent, dans celle d'« affichage général ».

¹²⁰ Les données sur la langue de l'affichage public publiées par l'Office en 2018 tiennent compte de ce nouveau règlement. Les modifications touchent les articles 25.1 à 25.5 du *Règlement sur la langue du commerce et des affaires* : QUÉBEC, *Règlement sur la langue du commerce et des affaires, chapitre C-11, r.9, articles 25.1 à 25.5, à jour au 1^{er} avril 2018*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2018. Aussi disponible en ligne : <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/C-11,%20r.%209>.

Tableau 21. Répartition du taux de conformité de l’affichage selon la zone de l’île de Montréal, 2010 et 2017

	Est		Centre		Nord		Ouest		Ensemble de l’île	
	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017
		%		%		%		%	%	%
Affichage général (nom d’entreprise et messages)	85	93*	69	78*	72	75	63	67**	72	78
Affichage du nom d’entreprise	90	97*	79	90*	83	89*	79	80	83	88*
Affichage de la marque de commerce enregistrée faisant office de nom d’entreprise	74	96*	66	88*	69	87*	81	81	73	87*
Affichage des messages (à l’exclusion du nom)	92	95*	84	84	84	81	75	81*	84	85

* Différence significative avec 2010 pour le territoire concerné.

** Différence significative avec 2010 pour le territoire concerné (à interpréter avec prudence en raison du degré d’exactitude des données de 2010).

Source : Éric DESAUTELS, *Langue de l’affichage public des entreprises de l’île de Montréal : de février à mai 2017*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2018, 48 p.

6.2 PRÉSENCE DU FRANÇAIS DANS TOUS LES MESSAGES AFFICHÉS PAR LES ENTREPRISES¹²¹

Toujours selon cette étude de 2017, la proportion de noms d'entreprises affichés exclusivement en français s'élevait à 30,5 % sur l'île de Montréal. Le taux augmentait à 77,2 % lorsque les noms comprenant des mots de nature indéterminée (toponyme, nom de famille, mot non assimilable à une langue, etc.) étaient ajoutés, le français représentant alors la seule langue identifiable.

Sur l'île de Montréal, 65,0 % des messages présents dans l'affichage des entreprises observées étaient écrits uniquement en français, 20,3 % étaient dans une langue indéterminée, 7,8 % étaient à la fois en français et en anglais, 5,1 % étaient exclusivement en anglais, et 1,8 % étaient dans une autre langue que le français, en français et dans une langue autre ou en français, en anglais et dans une langue autre.

Parmi les entreprises de l'île de Montréal, 23,2 % affichaient tous leurs messages uniquement en français. Si l'on inclut dans ce taux les entreprises affichant au minimum 50 % de l'ensemble de leurs messages en français, la proportion grimpeait à :

- 70,0 % pour l'ensemble des entreprises observées sur l'île de Montréal;
- 78,1 % pour celles situées dans un centre commercial;
- 69,6 % pour celles ayant pignon sur rue.

Sur l'île de Montréal, 13,8 % des entreprises observées n'affichaient aucun message en français, ce qui était le cas pour 6,9 % de celles situées dans un centre commercial et pour 14,1 % de celles ayant pignon sur rue.

¹²¹ Les données portant sur la présence du français ne peuvent pas être pondérées. Elles ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des entreprises de l'île de Montréal, mais plutôt des entreprises observées lors de la collecte d'information. Pour les présences linguistiques dans l'affichage, aucune comparaison dans le temps n'a pu être réalisée, car le décompte des messages affichés a changé en 2017. Les études antérieures considéraient en effet que les marques de commerce affichées n'avaient *de facto* aucune appartenance linguistique, alors que ce n'était plus le cas en 2017.

6.3 ÉVOLUTION DE LA LANGUE DE L’AFFICHAGE PUBLIC DES ENTREPRISES DE L’ÎLE DE MONTRÉAL

Entre 2010 et 2017, l’étude de l’Office indique une augmentation du taux de conformité de l’affichage public des entreprises sur l’île de Montréal (de 72 % à 78 %), et ce, dans toutes les zones de Montréal. Les entreprises situées dans un centre commercial (de 64 % à 78 %) ont connu une plus grande augmentation en matière de conformité que celles ayant pignon sur rue (de 73 % à 78 %).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la grande conformité de l’affichage public des entreprises de l’île de Montréal, notamment les règlements, la *Charte*, les normes uniformisées en matière d’affichage des franchises et des filiales, les efforts continus en matière d’aménagement linguistique et d’affichage commercial (campagnes d’information et de sensibilisation) ainsi que les nouvelles dispositions réglementaires concernant l’affichage des marques de commerce¹²².

En 2017, sur l’île de Montréal, les tendances s’avéraient donc encourageantes, même si certains progrès demeurent toutefois essentiels. On peut penser, entre autres, au fait que 22,5 % des entreprises étaient non conformes au regard de l’affichage général, ce qui suggère que les efforts de surveillance, de sensibilisation et d’information doivent se poursuivre.

¹²² Le plein effet des modifications réglementaires ne pourra être mesuré qu’à compter du 24 novembre 2019, les propriétaires d’entreprises ayant jusqu’à cette date pour rendre leur affichage conforme au nouveau règlement entré en vigueur en 2016.

7. LANGUE D'ACCUEIL ET LANGUE DE SERVICE DANS LES COMMERCES

7.1 LANGUE D'ACCUEIL SELON LES OBSERVATRICES ET LES OBSERVATEURS DE L'OFFICE¹²³

Selon une étude conduite par l'Office en 2017¹²⁴, l'usage du français comme langue d'accueil dans les commerces de l'île de Montréal était de 74,6 %, alors que le taux d'accueil en anglais et le taux d'accueil bilingue (français-anglais) étaient respectivement de 17,0 % et de 8,4 % (tableau 22).

En 2017, l'usage du français comme langue d'accueil était plus élevé dans les commerces ayant pignon sur rue (75,0 %) que dans ceux situés dans un centre commercial (65,6 %). C'est dans la zone *ouest* de l'île de Montréal que l'accueil en français était le moins présent, alors que c'est dans la zone *est* qu'il était le plus présent.

¹²³ Les observatrices et les observateurs ont été formés spécifiquement pour ce travail de collecte de données sur le terrain. Ces personnes sont allées dans les commerces de manière anonyme, munies d'un scénario de magasinage, pour vérifier dans quelle langue le personnel des commerces accueillait et servait la clientèle. Ce processus d'interaction diffère de la deuxième méthode utilisée (voir 7.3), soit un sondage effectué auprès de la clientèle. Les résultats peuvent différer d'une approche à l'autre : les observatrices et les observateurs avaient pour consigne d'insister pour obtenir un service en français autant que possible; la clientèle, en plus de ne pas être contrainte d'insister pour obtenir un service en français, pouvait se référer à une expérience en particulier tout comme à son expérience générale des six derniers mois pour répondre aux questions.

¹²⁴ Sauf avis contraire, toutes les données portant sur les observatrices et observateurs proviennent de Éric DESAUTELS, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de l'île de Montréal en 2017 : point de vue des observatrices et des observateurs*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

Tableau 22. Répartition (en %) de la langue d'accueil selon les types d'établissements et selon la zone où ils sont situés, île de Montréal, 2010 et 2017

Zones de l'île de Montréal	Langue(s) d'accueil					
	Français		Anglais		Français et anglais	
	2010 %	2017 %	2010 %	2017 %	2010 %	2017 %
Commerces situés dans un centre commercial						
• Centre	86,2	72,0*	9,8	10,9	4,1	17,1*
• Ouest	73,3	40,6*	14,6	32,9*	12,1	26,5*
• Nord	86,9	63,3*	5,6	19,4*	7,5	17,3*
• Est	94,7	99,3*	4,1	0,3*	1,2	0,4
Total	84,3	65,6*	9,1	17,8*	6,6	16,6*
Commerces ayant pignon sur rue						
• Centre	89,5	73,6*	9,9	14,4*	0,7	12,1*
• Ouest	68,9	52,9*	26,2	34,0*	4,9	13,1*
• Nord	86,3	83,3	9,7	11,0	4,0	5,6
• Est	97,8	96,0	2,0	3,5	0,2	0,5
Total	84,1	75,0*	13,2	17,0*	2,8	8,0*
Total (ensemble des commerces et des zones)	84,2	74,6*	12,1	17,0*	3,7	8,4*

* Différence significative avec 2010 pour la langue d'accueil, le type d'établissement et l'aire géographique concernés.

Source : Éric DESAUTELS, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de l'île de Montréal en 2017 : point de vue des observatrices et des observateurs*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

7.2 LANGUE DE SERVICE SELON LES OBSERVATRICES ET LES OBSERVATEURS DE L'OFFICE

Toujours selon la même étude de l'Office, l'incapacité de se faire servir en français était une situation marginale en 2017 : le taux de service en français atteignait 96,4 % sur l'île de Montréal (avec ou sans demande explicite d'obtenir un service en français). Ce taux était semblable dans les commerces ayant pignon sur rue (96,4 %) et dans ceux situés dans un centre commercial (96,7 %). Le service en français était accessible à des taux élevés dans toutes les zones d'observation de l'île de Montréal (tableau 23).

Tableau 23. Répartition (en %) de la langue de service selon le type d'établissement et selon la zone, île de Montréal, 2010 et 2017

Types de commerces/Zones de l'île de Montréal	Langue de service			
	Français		Anglais	
	2010 %	2017 %	2010 %	2017 %
Commerces situés dans un centre commercial				
• Centre	95,9	96,5	4,1	3,5
• Ouest	94,2	94,6	5,8	5,4
• Nord	95,3	97,6	4,7	2,4
• Est	99,4	99,4	0,6	0,6
Total	96,1	96,7	3,9	3,3
Commerces ayant pignon sur rue				
• Centre	97,1	96,6	2,9	3,4
• Ouest	93,3	93,8	6,7	6,2
• Nord	95,3	97,0	4,7	3,0
• Est	98,5	99,0	1,5	1,0
Total	95,8	96,4	4,2	3,6
Total (ensemble des commerces et des zones)	95,9	96,4	4,1	3,6

Source : Éric DESAUTELS, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de l'île de Montréal en 2017 : point de vue des observatrices et des observateurs*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

7.3 LANGUE D'ACCUEIL DANS LES COMMERCES DE LA RMR DE MONTRÉAL SELON L'EXPÉRIENCE DE LA CLIENTÈLE DE LA RMR DE MONTRÉAL

En 2018, d'après une autre étude de l'Office¹²⁵, 45,6 % des consommatrices et des consommateurs de la RMR de Montréal ont été accueillis au moins une fois dans une autre langue que le français dans les commerces de cette région dans les six mois précédant le sondage. De plus, 58,6 % des consommatrices et des consommateurs ont affirmé avoir été accueillis au moins une fois de manière bilingue (français-anglais)¹²⁶. La proportion de personnes ayant été accueillies au moins une fois dans une autre langue que le français¹²⁷ ou de manière bilingue était plus élevée parmi les personnes qui ont fréquenté le plus souvent les commerces du centre-ville de Montréal ainsi que ceux de l'ouest de l'île de Montréal (tableau 24).

¹²⁵ Sauf avis contraire, les données portant sur la clientèle des commerces de la RMR de Montréal proviennent de Éric DESAUTELS, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal : perceptions et comportements de la clientèle*. [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019. Il s'agit d'une collecte de données par sondage réalisé auprès de 2 400 personnes de la RMR de Montréal. Les questions portaient sur leur expérience de magasinage au cours des six derniers mois avant l'entrevue.

¹²⁶ Lorsqu'il est question d'accueil bilingue dans cette section, il s'agit d'un accueil en français et en anglais, qui s'exprime souvent par la formule *bonjour, hi*.

¹²⁷ Dans la presque totalité de ces cas, l'anglais est utilisé. Une autre langue que l'anglais et le français est utilisée dans seulement 1,6 % des cas.

Tableau 24. Répartition (en %) de la clientèle ayant été accueillie au moins une fois dans une autre langue que le français ou ayant reçu un accueil bilingue français-anglais dans les six mois précédant le sondage selon la zone où sont situés les commerces fréquentés le plus souvent par la clientèle, RMR de Montréal, 2018

Zones	Accueil dans une autre langue que le français* %	Accueil bilingue (français-anglais)* %
Centre-ville	62,3	70,9
Ouest de Montréal	59,3	71,3
Est de Montréal	40,6	54,5
Rive-Sud	27,9	43,0
Rive-Nord	30,2	46,9
Total	45,6	58,6

* Les résultats portent sur le magasinage effectué au cours des six derniers mois. Il suffit d'un seul accueil dans une autre langue que le français ou d'un accueil bilingue dans les six derniers mois pour qu'une personne soit considérée comme ayant été accueillie dans une autre langue que le français.

Source : Éric DESAUTELS, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal : perceptions et comportements de la clientèle*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

Lorsque les personnes étaient accueillies dans une langue autre que le français, 52,3 % d'entre elles se disaient indifférentes à cet accueil. Une proportion plus élevée d'anglophones (62,2 %) et d'allophones (60,8 %) que de francophones¹²⁸ (45,9 %) disaient éprouver de l'indifférence.

La clientèle francophone était proportionnellement plus nombreuse à éprouver des sentiments négatifs (mécontentement, déception, etc.) envers un accueil dans une autre langue que le français (42,8 % comparativement à 1,5 % chez les anglophones et à 13,0 % chez les allophones). Ces sentiments négatifs étaient plus répandus chez les francophones plus âgés (47,3 % des 35 à 54 ans et 52,5 % des 55 ans et plus) par rapport aux plus jeunes (32,1 % des 18 à 34 ans).

À la suite d'un accueil dans une autre langue que le français, 51,5 % des personnes poursuivaient généralement l'échange en français ou demandaient s'il était possible de le faire en français (tableau 25). Ce sont surtout les francophones qui poursuivaient en français ou qui demandaient à poursuivre la conversation en français (dans une proportion de 67,5 %, comparativement à 31,9 % pour les allophones et à 8,6 % pour les anglophones).

Lorsque l'accueil était bilingue, 64,0 % des personnes poursuivaient habituellement l'interaction en français ou demandaient s'il était possible de poursuivre la discussion en français. Encore une fois, la proportion de francophones qui demandaient à poursuivre l'interaction en français était plus élevée (dans une proportion de 84,8 %, comparativement à 48,2 % des allophones et à 12,3 % des anglophones).

¹²⁸ Dans cette étude, les groupes linguistiques ont été définis selon la langue parlée le plus souvent à la maison : francophones (français; français et une autre langue que l'anglais (n = 1 494)); anglophones (anglais; anglais et une autre langue que le français (n = 500)); allophones (autre langue que le français ou l'anglais (n = 280)); multilingues (français et anglais; français, anglais et autre langue (n = 127)).

Tableau 25. Pourcentage de la clientèle répondant en français ou demandant à poursuivre l'interaction en français lorsque l'accueil est dans une autre langue que le français ou que l'accueil est bilingue (français-anglais) selon le groupe linguistique, RMR de Montréal, 2018

	Francophones ¹²⁹ %	Anglophones %	Allophones %	Total %
Accueil dans une autre langue que le français	67,5	8,6	31,9	51,5
Accueil bilingue (français-anglais)	84,8	12,3	48,2	64,0

Source : Éric DESAUTELS, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal : perceptions et comportements de la clientèle*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

7.4 LANGUE DE SERVICE DANS LES COMMERCES DE LA RMR DE MONTRÉAL SELON L'EXPÉRIENCE DE LA CLIENTÈLE AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS

Parmi les clientes et les clients de la RMR de Montréal ayant magasiné au cours des six mois précédant le sondage, 49,3 % de ces personnes déclaraient avoir déjà reçu un service dans une autre langue que le français (tableau 26). La clientèle ayant connu une telle situation fréquentait le plus souvent les commerces situés dans l'ouest (68,1 %) et dans le centre-ville de Montréal (62,1 %).

Tableau 26. Répartition (en %) de la clientèle ayant été servie dans une autre langue que le français selon le secteur commercial le plus fréquenté au cours des six derniers mois, RMR de Montréal, 2018

Zone	Service dans une autre langue que le français* %
Centre-ville	62,0
Ouest de Montréal	68,1
Est de Montréal	44,9
Rive-Sud	31,0
Rive-Nord	34,1
Total	49,3

*Les résultats portent sur le magasinage effectué au cours des six mois précédant le sondage. Il suffit d'un seul service reçu dans une autre langue que le français dans les six derniers mois pour qu'une personne soit considérée comme ayant été servie dans une autre langue que le français.

Source : Éric DESAUTELS, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal : perceptions et comportements de la clientèle*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

Lorsque le service offert était dans une autre langue que le français, 44,6 % des personnes se sentaient indifférentes. Cette indifférence était plus ressentie par les anglophones (63,3 %) et les allophones (62,1 %) que par les francophones (31,9 %). En revanche, certaines personnes éprouvaient des sentiments négatifs (mécontentement, colère, déception, etc.) à l'égard d'un service donné dans une autre langue que le français. C'était le cas de 56,3 % des francophones, de 17,8 % des allophones et de 3,9 % des anglophones.

Parmi les personnes ayant été servies au moins une fois dans une autre langue que le français, 59,6 % déclaraient demander *rarement* ou *jamais* à être servies en français. Cette proportion était de 40,5 % chez les francophones, de 74,2 % chez les allophones et de 95,5 % chez les anglophones.

¹²⁹ Dans cette étude, les groupes linguistiques ont été définis selon la langue parlée le plus souvent à la maison : francophones (français; français et une autre langue que l'anglais (n = 1 494)); anglophones (anglais; anglais et une autre langue que le français (n = 500)); allophones (autre langue que le français ou l'anglais (n = 280)); multilingues (français et anglais; français, anglais et autre langue (n = 127)).

Lorsque le service n'était pas offert en français, les réactions variaient selon les groupes linguistiques : 58,0 % des francophones demandaient *toujours* ou *la plupart du temps* à être servis en français, alors que 95,5 % des anglophones et 74,2 % des allophones poursuivaient la conversation en anglais (tableau 27).

Tableau 27. Répartition (en %) de la clientèle selon le groupe linguistique et selon la fréquence des demandes formulées afin de recevoir un service en français lorsque le service est d'abord offert dans une autre langue, RMR de Montréal, 2018

	Francophones %	Anglophones %	Allophones %	Total %
Toujours	30,4	0,4	12,7	20,2
La plupart du temps	27,6	2,3	10,2	18,5
• Total	58,0	2,7	22,9	38,7
Rarement	16,3	11,7	24,7	17,3
Jamais	24,2	83,8	49,5	42,3
• Total	40,5	95,5	74,2	59,6
Ne sais pas	1,4	1,9	2,9	1,7

Source : Éric DESAUTELS, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal : perceptions et comportements de la clientèle*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

7.5 LANGUE DU MAGASINAGE EN LIGNE DES CONSOMMATRICES ET DES CONSOMMATEURS DE LA RMR DE MONTRÉAL

Au cours des six mois précédant le sondage réalisé en 2018 par l'Office, 57,8 % des consommatrices et des consommateurs de la RMR de Montréal avaient magasiné en ligne (58,0 % des francophones, 63,5 % des anglophones et 48,0 % des allophones)¹³⁰. Un peu plus des trois quarts (78,5 %) d'entre eux l'ont fait au moins une fois en anglais. Cette proportion était plus faible chez les francophones (71,9 %) que chez les anglophones (99,4 %) et les allophones (83,7 %).

Les francophones de 55 ans ou plus (65,0 %) étaient moins nombreux à avoir magasiné en ligne en anglais que ceux de 18 à 34 ans (78,0 %). De plus, les francophones possédant un diplôme collégial ou universitaire (74,9 %) étaient significativement plus nombreux à avoir magasiné en ligne en anglais au cours des six derniers mois que ceux détenant un diplôme de la formation professionnelle ou du secondaire ou ne détenant aucun diplôme (64,7 %).

La moitié (51,0 %) des francophones affirmaient chercher, s'ils arrivaient sur un site en anglais, la version du site en français pour continuer leur magasinage en ligne, alors qu'une majorité des anglophones (96,7 %) et des allophones (75,2 %) préféraient continuer sur le site en anglais.

¹³⁰ Sauf avis contraire, les données de cette section proviennent de : Éric DESAUTELS, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal : perceptions et comportements de la clientèle*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

7.6 ÉVOLUTION DE LA LANGUE D'ACCUEIL DES COMMERCES

La *Charte* ne régit pas la langue d'accueil dans les commerces québécois, contrairement à la langue de service. Il n'en demeure pas moins que la langue d'accueil est le premier symbole ou reflet du statut du français dans l'espace commercial. Ainsi, en 2017, à l'Assemblée nationale du Québec, un débat a eu lieu concernant l'accueil bilingue dans les commerces. Une motion appuyée par tous les partis politiques de l'Assemblée nationale demandait aux commerçantes et aux commerçants d'abandonner la formule bilingue (*bonjour, hi*) et d'accueillir leur clientèle en français seulement.

Les travaux de l'Office montrent que l'usage du français uniquement comme langue d'accueil dans les commerces de l'île de Montréal a diminué de 2010 (84,2 %) à 2017 (74,6 %). À l'inverse, l'usage de l'anglais comme langue d'accueil a augmenté, passant de 12,1 % en 2010 à 17,0 % en 2017, de même que l'usage de l'accueil bilingue français-anglais (de 3,7 % à 8,4 %).

La baisse de l'accueil en français était plus marquée dans les centres commerciaux (de 84,3 % en 2010 à 65,6 % en 2017) que dans les commerces ayant pignon sur rue (de 84,1 % à 75,0 %). C'est dans les zones *ouest* (de 73,3 % en 2010 à 40,6 % en 2017) et *nord* (de 86,9 % à 63,3 %) de l'île de Montréal que la baisse de l'accueil en français dans les centres commerciaux a été la plus grande, alors que la baisse de l'accueil en français dans les commerces ayant pignon sur rue s'est surtout manifestée dans la zone *ouest* (de 68,9 % à 52,9 %) et dans la zone *centre* (de 89,5 % à 73,6 %).

Si l'on analyse l'expérience de magasinage de la **clientèle de la RMR de Montréal** sur une période couvrant les six derniers mois de magasinage, on constate que de plus en plus de consommatrices et de consommateurs déclarent avoir été accueillis au moins une fois dans une autre langue que le français (27,0 % en 2010, 39,9 % en 2012 et 45,6 % en 2018) :

- En réaction à un accueil dans une autre langue que le français dans un commerce de la RMR de Montréal, 64,1 % des consommatrices et des consommateurs répondaient en français en 2012, alors qu'ils n'étaient que 52,1 % à réagir ainsi en 2018. C'est principalement chez les francophones¹³¹ que la diminution de la réaction correspondant à une réponse en français a été constatée, la proportion passant de 72,9 % en 2012 à 67,8 % en 2018;
- En contrepartie, parmi l'ensemble de la clientèle de la RMR de Montréal, la proportion de celles et de ceux qui réagissaient instantanément en utilisant l'anglais est passée de 25,7 % à 37,6 % entre 2012 et 2018.

Par ailleurs, la proportion de personnes ayant des sentiments négatifs à l'égard d'un accueil dans une autre langue que le français a diminué entre 2012 (54,9 %) et 2018 (29,9 %). Les consommatrices et les consommateurs de la RMR de Montréal étaient de plus en plus indifférents à une telle situation (de 30,6 % en 2012 à 53,0 % en 2018). Cette hausse importante de l'indifférence est surtout présente au sein de la cohorte des francophones de 18 à 34 ans. Pour ce groupe, la proportion de celles et de ceux se disant indifférents est passée de 25,7 % en 2012 à 55,1 % en 2018. La proportion de la clientèle éprouvant un sentiment positif à un tel accueil a, pour sa part, augmenté, passant de 2,7 % à 9,5 %.

¹³¹ Il importe de noter une différence entre la notion de « francophone » en 2012 et en 2017. Les deux études utilisent la langue parlée le plus souvent à la maison, mais la notion de 2012 incluait uniquement celles et ceux qui répondaient « français » comme langue parlée le plus souvent, tandis que la notion de 2017 regroupait celles et ceux ayant répondu « français » ou « français et une autre langue que l'anglais ». Il faut toutefois préciser qu'une très faible proportion de répondantes et de répondants se situait dans cette deuxième catégorie.

7.7 ÉVOLUTION DE LA LANGUE DE SERVICE DES COMMERCES

Pour la période comprise entre 2010 et 2017, l'enquête menée par l'Office démontre que l'usage du français comme langue de service est demeuré stable (de 95,9 % en 2010 à 96,4 % en 2017). L'incapacité de se faire servir en français demeure donc marginale (3,6 %). Entre les deux périodes examinées, le service en français est resté accessible autant dans les commerces ayant pignon sur rue (96,1 % en 2010 et 96,7 % en 2017) que dans ceux situés dans un centre commercial (de 95,8 % à 96,4 %). De plus, le service en français est demeuré accessible à un taux élevé dans toutes les zones d'observation de l'île de Montréal (entre 93 % et 99 % selon la zone en 2010 et en 2017).

Si l'on analyse l'expérience de magasinage de la **clientèle de la RMR de Montréal** sur une période couvrant les six derniers mois de magasinage des répondantes et des répondants, on constate que de plus en plus de personnes déclarent avoir été servies au moins une fois dans une autre langue que le français (25,0 % en 2010, 26,3 % en 2012 et 50,0 % en 2018) :

- La proportion de la clientèle de la RMR de Montréal qui demande *toujours* à être servie en français a régressé entre 2012 et 2018 (de 31,0 % à 20,6 %). À l'opposé, la proportion de clientes et de clients qui ne demandent *jamais* à être servis en français est passée de 33,7 % à 43,0 % au cours de cette même période;
- Chez les francophones, la proportion de ceux demandant *toujours* ou *la plupart du temps* à être servis en français n'a toutefois pas bougé de manière significative entre 2012 et 2018 (de 57,5 % à 58,8 %).

Par ailleurs, la proportion de personnes disant éprouver des sentiments négatifs lorsqu'elles sont servies dans une autre langue que le français a diminué entre 2012 (61,0 %) et 2018 (38,7 %). Les consommatrices et les consommateurs de la RMR de Montréal sont de plus en plus indifférents à une telle situation (de 25,4 % en 2012 à 45,5 % en 2018). On constate ainsi une hausse importante de ce sentiment chez les francophones (de 14,6 % en 2012 à 32,7 % en 2018), principalement chez les personnes de 18 à 34 ans (de 22,5 % à 40,1 %) et chez les personnes 35 à 54 ans (de 11,8 % à 32,6 %), tandis que la diminution des sentiments négatifs se perçoit également chez celles de 18 à 34 ans (de 48,1 % à 18,5). La proportion de la clientèle disant éprouver un sentiment positif lorsqu'elle reçoit un tel service a, pour sa part, augmenté, passant de 4,4 % à 8,3 % au cours de cette période.

Tout compte fait, l'évolution contrastée de l'usage du français comme langue de service et comme langue d'accueil témoigne de leur réalité propre. Alors que la langue de service est encadrée par la *Charte*, la langue d'accueil, elle, semble plus perméable aux influences externes.

8. LANGUE DE TRAVAIL

Plusieurs méthodes de recherche sont utilisées pour évaluer la place du français au travail. Deux méthodes sont retenues ici : l'une qui s'appuie sur les données des recensements¹³² et l'autre qui s'appuie sur des enquêtes par sondage.

Le recensement canadien aborde la langue du travail à partir de deux questions :

- Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent?
- Cette personne utilisait-elle régulièrement d'autres langues dans ce même emploi?

Les réponses à ces questions reflètent la perception générale de la langue utilisée le plus souvent et régulièrement au travail.

Pour préciser le temps d'utilisation du français au travail, l'Office a utilisé, dans un sondage réalisé en 2016, la proportion du temps de travail en français¹³³. Cette approche apporte un éclairage différent et complémentaire aux données produites par Statistique Canada.

Les résultats des deux approches sont différents et ne doivent pas être comparés, car ils ne mesurent pas la langue du travail de la même manière. C'est pourquoi les résultats sont présentés séparément. Les résultats du recensement sont présentés dans les sections 8.1, 8.2 et 8.3, et ceux du sondage de l'Office le sont dans la section 8.4.

8.1 ANALYSE DES DONNÉES DES RECENSEMENTS¹³⁴

8.1.1 Langue utilisée le plus souvent au travail (données des recensements¹³⁵)

La langue utilisée au travail peut être examinée selon le lieu de résidence des travailleuses et des travailleurs et selon le lieu de travail. Dans le premier cas, les résultats nous permettent de présenter les données pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs du Québec, alors que, dans le second cas, la langue est examinée selon le lieu de travail. Une proportion de résidentes et de résidents du Québec ne travaille pas nécessairement au Québec, par exemple des travailleuses et travailleurs résidant dans l'Outaouais et occupant un emploi en Ontario.

Selon une étude réalisée par Lavoie et Paez Silva (de Statistique Canada), 79,9 % des personnes utilisaient le plus souvent le **français au travail** dans l'ensemble du Québec en 2016, ce qui représentait une baisse par rapport à

¹³² Notons que les données sur la langue de travail utilisées par Statistique Canada pour 2011 ne proviennent pas du questionnaire long du recensement, mais de l'Enquête nationale auprès des ménages. Cette enquête présente des divergences sur le plan méthodologique par rapport à un recensement. Toute comparaison des données de 2011 avec des données censitaires (2001, 2006 et 2016) doit être faite avec prudence.

¹³³ Les personnes évaluaient le temps de travail en français selon les catégories suivantes : une personne travaillant moins de 50 % du temps en français est considérée comme travaillant *occasionnellement* en français; entre 50 % et 89 %, *régulièrement* en français; entre 90 % et 99 %, *généralement* en français; 100 % du temps, *exclusivement* en français. Un regroupement des catégories comprises entre 50 % et 99 % du temps de travail en français correspond à une utilisation *principale* du français au travail.

¹³⁴ Sauf avis contraire, les données de cette section proviennent de : Émilie LAVOIE et Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 3 : le travail (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

¹³⁵ On parle de l'enquête nationale auprès des ménages (2011). Cette enquête utilisait la question de la langue utilisée le plus souvent.

2011 (81,8 %). La proportion de personnes utilisant le plus souvent l'**anglais au travail** est demeurée stable entre 2011 et 2016 (de 11,8 % à 11,9 %). Dans l'ensemble du Québec, 7,0 % des personnes utilisaient à égalité le français et l'anglais au travail (par rapport à 5,3 % en 2011) (tableau 28).

LANGUE UTILISÉE AU TRAVAIL SELON LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À LA MAISON (DONNÉES DES RECENSEMENTS)

En 2016,

- 91,6 % des francophones utilisaient le français le plus souvent au travail. Pour les autres groupes linguistiques, les proportions étaient de : 23,1 % pour les anglophones; 44,8 % pour les allophones; 53,4 % pour les personnes faisant usage le plus souvent à la maison de langues multiples avec le français; 9,7 % pour celles faisant usage le plus souvent à la maison de langues multiples sans le français. Ce sont les anglophones qui utilisaient l'anglais le plus souvent au travail (62,1 %). Pour les autres groupes linguistiques, les proportions étaient de : 4,0 % pour les francophones; 27,2 % pour les allophones; 8,4 % pour les personnes faisant usage le plus souvent à la maison de langues multiples avec le français; 54,6 % pour celles faisant usage le plus souvent à la maison de langues multiples sans le français.
- Les personnes faisant usage le plus souvent du français et de l'anglais à égalité au travail étaient celles utilisant le plus souvent des langues multiples avec le français à la maison (34,0 %) ou des langues multiples sans le français (28,4 %). Les proportions correspondant aux autres groupes linguistiques étaient de : 14,7 % chez les allophones; 14,1 % chez les anglophones; 4,2 % chez les francophones.

LANGUE DE TRAVAIL DE LA POPULATION IMMIGRANTE (DONNÉES DES RECENSEMENTS)

En 2016, selon une étude des données du recensement effectuée par Statistique Canada pour le compte de l'Office¹³⁶, plus de la moitié (55,9 %) des personnes immigrantes du Québec utilisaient le plus souvent le français au travail, comparativement à 23,5 % de ces personnes qui utilisaient le plus souvent l'anglais et à 16,1 % d'entre elles qui faisaient usage du français et de l'anglais de manière égale.

La proportion de personnes immigrantes qui utilisaient le plus souvent le français au travail était plus élevée chez celles arrivées récemment que chez celles arrivées avant 1981. Par exemple, 58,2 % des personnes immigrantes arrivées entre 2011 et 2016 et 59,9 % de celles arrivées entre 2006 et 2010 utilisaient le plus souvent le français au travail, alors que cette proportion était de 49,9 % pour celles arrivées avant 1981.

Dans l'ensemble, au moins huit personnes immigrantes sur dix utilisaient le français au travail en 2016, que ce soit comme unique langue de travail (31,0 %), comme langue utilisée le plus souvent (42,9 %) ou comme langue utilisée régulièrement (11,5 %). À l'inverse, 14,6 % des personnes immigrantes n'utilisaient pas le français au travail en 2016, une proportion variant entre 12,9 % et 16,1 % selon la période d'immigration considérée.

LANGUE UTILISÉE AU TRAVAIL SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (DONNÉES DES RECENSEMENTS)

En 2016, les cinq **secteurs d'activité économique**¹³⁷ au Québec où le français représentait la langue le plus souvent utilisée au travail étaient :

- Les services publics (94,0 %);

¹³⁶ Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 4 : portrait démolinguistique de la population immigrante (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

¹³⁷ Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 3 : langues utilisées au travail (2001-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

- L'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (91,5 %);
- La construction (88,2 %);
- Les soins de santé et les services d'assistance sociale (86,3 %);
- L'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (85,7 %).

Inversement, les cinq secteurs où le français représentait la langue le moins souvent utilisée au travail étaient :

- La gestion de sociétés et d'entreprises (47,4 %);
- L'industrie de l'information et l'industrie culturelle (67,9 %);
- Les services professionnels, scientifiques et techniques (69,3 %);
- Le commerce de gros (69,8 %);
- Le transport et l'entreposage (72,6 %).

LANGUE UTILISÉE LE PLUS SOUVENT AU TRAVAIL SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE (DONNÉES DES RECENSEMENTS)

En 2016, les personnes qui résidaient sur l'île de Montréal étaient en proportion moins nombreuses à travailler le plus souvent en français (56,8 % comparativement à 59,5 % en 2011) par rapport à celles qui habitaient dans la couronne de Montréal (80,9 % en 2016 et 83,3 % en 2011) ou dans les autres régions du Québec (90,6 % en 2016 et 91,4 % en 2011) (tableau 28). L'utilisation de l'anglais comme langue le plus souvent utilisée au travail était de 27,3 % chez les personnes qui résidaient sur l'île de Montréal (28,2 % en 2011), de 9,8 % chez celles habitant dans la couronne de Montréal (9,6 % en 2011) et de 5,6 % chez celles domiciliées dans les autres régions du Québec (5,4 % en 2011). En ce qui concerne l'utilisation à égalité du français et de l'anglais au travail, on constate une augmentation depuis 2011, particulièrement chez les personnes domiciliées sur l'île de Montréal. La proportion est passée de 10,1 % en 2011 à 13,5 % en 2016, tandis que, dans la couronne de Montréal, elle est passée de 6,4 % à 8,4 %.

LANGUE UTILISÉE LE PLUS SOUVENT AU TRAVAIL SELON LE LIEU DE TRAVAIL (DONNÉES DES RECENSEMENTS)

Selon les données du recensement analysées par Lavoie et Paez Silva (de Statistique Canada), le nombre de personnes travaillant au Québec (N = 3 550 405 en 2016) est différent du nombre de personnes qui demeurent au Québec et qui sont considérées comme étant au travail (N = 4 056 275 en 2016). En 2016, les personnes travaillant dans l'ensemble du Québec étaient moins nombreuses (-505 870) que les personnes résidant dans la province et considérées comme étant au travail. Cette différence s'explique par les emplois situés hors des frontières du Québec et occupés par des travailleuses et des travailleurs résidant au Québec. À cet égard, la RMR d'Ottawa-Gatineau constitue un bon exemple. L'île de Montréal fait exception : les personnes y travaillant (N = 1 163 330) étaient plus nombreuses en 2016 que les personnes considérées comme des travailleuses et des travailleurs résidant sur l'île (N = 965 975) (tableau 28).

Les résultats relatifs à la langue de travail selon le lieu de travail diffèrent des résultats selon le lieu de résidence présentés précédemment. En effet, le français est plus souvent utilisé comme langue de travail, et cette différence était plus marquée sur l'île de Montréal et dans la couronne de Montréal en 2016. Ainsi, 60,5 % des personnes qui travaillaient sur l'île de Montréal utilisaient le plus souvent le français au travail, alors que la proportion était de 56,8 % parmi les personnes résidant sur l'île (mais ne travaillant pas nécessairement sur l'île). Ces proportions étaient respectivement de 86,2 % et de 80,9 % pour la couronne de Montréal.

Tableau 28. Répartition (en %) des travailleuses et des travailleurs selon la langue utilisée le plus souvent au travail, ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal et autres régions du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2016

Unité géographique/langue(s) utilisée(s) le plus souvent au travail	Selon le lieu de résidence				Selon le lieu de travail			
	2001 %	2006 %	2011 %	2016 %	2001 %	2006 %	2011 %	2016 %
Ensemble du Québec								
Français	81,6	82,3	81,8	79,9	82,5	83,1	82,6	80,6
Anglais	12,3	12,4	11,8	11,9	11,6	11,7	11,2	11,3
Français et anglais	5,0	4,3	5,3	7,0	4,9	4,3	5,3	7,0
Langue autre	0,6	0,6	0,6	0,7	0,5	0,5	0,5	0,6
Autres langues multiples	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5
Total (N)	3 626 415	3 860 785	3 989 650	4 056 275	3 154 315	3 374 915	3 496 290	3 550 405
RMR de Montréal								
Français	72,0	72,8	72,2	69,7	72,3	73,2	72,6	70,4
Anglais	19,0	19,2	18,3	18,0	18,7	18,9	18,0	17,5
Français et anglais	7,4	6,5	8,1	10,8	7,4	6,6	8,1	10,7
Langue autre	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6
Autres langues multiples	0,9	0,7	0,7	0,9	0,8	0,7	0,7	0,9
Total (N)	1 817 550	1 936 790	1 999 515	2 067 505	1 620 515	1 740 965	1 800 080	1 892 630
Île de Montréal								
Français	60,0	60,4	59,5	56,8	64,9	65,0	63,9	60,5
Anglais	28,5	29,2	28,2	27,3	24,5	25,4	24,6	24,5
Français et anglais	9,0	8,1	10,1	13,5	8,6	7,9	9,8	13,2
Langue autre	1,2	1,1	1,1	1,0	0,9	0,8	0,8	0,7
Autres langues multiples	1,3	1,1	1,1	1,3	1,0	0,9	0,9	1,1
Total (N)	908 725	934 470	928 090	965 975	1 111 015	1 143 695	1 146 550	1 163 330
Couronne de Montréal								
Français	84,0	84,3	83,3	80,9	88,3	88,9	87,9	86,2
Anglais	9,4	9,9	9,6	9,8	6,1	6,4	6,3	6,3
Français et anglais	5,8	5,0	6,4	8,4	4,8	4,0	5,2	6,7
Langue autre	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4
Autres langues multiples	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,4
Total (N)	908 825	1 002 320	1 071 425	1 101 530	509 500	597 270	653 530	729 300
Autres régions du Québec								
Français	91,3	91,8	91,4	90,6	93,2	93,6	93,1	92,2
Anglais	5,5	5,5	5,4	5,6	4,1	4,1	4,1	4,3
Français et anglais	2,6	2,1	2,5	3,0	2,2	1,8	2,2	2,7
Langue autre	0,4	0,5	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,6
Autres langues multiples	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2
Total (N)	1 808 865	1 923 995	1 990 135	1 988 770	1 533 800	1 633 950	1 696 210	1 657 775

Source : Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 3 : langues utilisées au travail (2001-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

8.1.2 Usage régulier de l'anglais chez les personnes ayant déclaré utiliser le plus souvent le français au travail (selon le lieu de travail) (données des recensements)

La deuxième question posée dans le cadre du recensement concerne la langue utilisée régulièrement au travail autre que la langue utilisée le plus souvent. En 2016, parmi les personnes ayant déclaré utiliser le plus souvent le français au travail (selon le lieu de travail), 29,6 % faisaient aussi un usage secondaire régulier de l'anglais (tableau 29). Cette proportion variait selon le lieu de travail. Ainsi, elle était de 41,5 % dans la RMR de Montréal, de 49,3 % sur l'île de Montréal, de 32,7 % dans la couronne de Montréal et de 19,3 % dans le reste du Québec. Toutes ces proportions sont plus élevées qu'en 2011, ce qui signifie que, en cinq ans, l'utilisation de l'anglais a augmenté chez les personnes utilisant le plus souvent le français au travail.

Tableau 29. Proportion de personnes utilisant régulièrement l'anglais au travail parmi celles ayant déclaré utiliser le plus souvent le français au travail selon le lieu de travail, ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal et autres régions du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2016

Lieu de travail	2001 %	2006 %	2011 %	2016 %	Différence entre 2011 et 2016 Δ %
Ensemble du Québec	27,0	28,5	26,8	29,6	+ 2,8
RMR de Montréal	40,0	41,2	38,5	41,5	+ 3,0
Île de Montréal	46,1	47,7	45,0	49,3	+ 4,3
Couronne de Montréal	30,3	32,1	30,3	32,7	+ 2,4
Autres régions du Québec	16,4	17,9	17,2	19,3	+ 2,1

Source : Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 3 : langues utilisées au travail (2001-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

8.1.3 Usage régulier du français au travail chez les personnes ayant déclaré utiliser le plus souvent l'anglais au travail (selon le lieu de travail) (données des recensements)

En 2016, 60,0 % des travailleuses et des travailleurs du Québec qui ont déclaré utiliser l'anglais le plus souvent au travail faisaient aussi un usage secondaire régulier du français (tableau 30). Cette proportion variait selon le lieu de travail. Ainsi, cette proportion était de 60,7 % dans la RMR de Montréal, de 60,2 % sur l'île de Montréal, de 63,9 % dans la couronne de Montréal et de 56,8 % dans le reste du Québec. Toutes ces proportions étaient plus élevées qu'en 2011. En effet, entre 2011 et 2016, l'utilisation régulière du français a augmenté chez celles et ceux qui utilisaient le plus souvent l'anglais au travail. Cette différence était plus grande que chez les personnes qui utilisaient le plus souvent le français au travail ainsi que chez celles qui utilisaient l'anglais de manière régulière.

Tableau 30. Proportion de personnes utilisant régulièrement le français au travail parmi celles ayant déclaré utiliser le plus souvent l'anglais au travail selon le lieu de travail, ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal et autres régions du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2016

Lieu de travail	2001 %	2006 %	2011 %	2016 %	Différence entre 2011 et 2016 Δ %
Ensemble du Québec	58,0	60,0	54,4	60,0	+ 5,6
RMR de Montréal	59,2	60,9	55,3	60,7	+ 5,4
Île de Montréal	59,1	60,5	55,2	60,2	+ 5,0
Couronne de Montréal	60,5	63,9	55,9	63,9	+ 8,0
Autres régions du Québec	52,3	55,5	50,0	56,8	+ 6,8

Source : Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 3 : langues utilisées au travail (2001-2016)*. [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

8.1.4 Usage unique du français et usage unique d'une autre langue que le français (données des recensements)

Selon les données du recensement canadien, l'**usage unique du français au travail** a diminué en 2016 (56,0 %) par rapport à 2011 (59,7 %). En 2016, les proportions relatives à l'usage unique du français ont diminué dans toutes les unités géographiques examinées :

- 40,2 % dans la RMR de Montréal (43,7 % en 2011);
- 29,4 % sur l'île de Montréal (34,0 % en 2011);
- 57,4 % dans la couronne de Montréal (60,7 % en 2011);
- 74,0 % dans les régions situées à l'extérieur de la RMR de Montréal (76,7 % en 2011).

Quant à l'**usage unique d'une autre langue que le français au travail**, il a aussi diminué en 2016 (4,9 %) par rapport à 2011 (5,5 %), mais moins que ce qui a été observé en ce qui concerne l'usage unique du français. En 2016, les proportions relatives à l'usage unique d'une autre langue que le français ont diminué dans toutes les unités géographiques examinées. Elles étaient de :

- 7,2 % dans la RMR de Montréal (8,4 % en 2011);
- 10,2 % sur l'île de Montréal (11,5 % en 2011);
- 3,0 % dans la couronne de Montréal (2,5 % en 2011);
- 2,4 % dans les régions situées à l'extérieur de la RMR de Montréal (2,3 % en 2011).

8.2 UTILISATION DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS AU TRAVAIL SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LA PROFESSION (DONNÉES DES RECENSEMENTS) 138

En plus de fournir des résultats sur les langues de travail selon des unités géographiques et selon les groupes linguistiques, les données du recensement canadien servent également à approfondir des résultats concernant d'autres indicateurs comme les secteurs d'emploi et les groupes de professions.

¹³⁸ Les données de la section 8.2 proviennent de : René HOULE et Jean-Pierre CORBEIL, *L'utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec : portrait d'ensemble des facteurs sociodémographiques, des secteurs d'emploi et des professions*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

SECTEURS D'EMPLOI

En 2016¹³⁹, selon une étude effectuée par Houle et Corbeil (de Statistique Canada), l'utilisation prédominante du français (86,1 %) était largement répandue dans l'ensemble des **secteurs de compétence du gouvernement québécois**, un résultat supérieur à la moyenne observée dans l'ensemble des secteurs d'industrie à l'échelle du Québec (80,7 %). Parmi les grands secteurs de compétence de l'État québécois¹⁴⁰, le secteur de l'administration publique provinciale et des administrations publiques régionales ou locales présentait le pourcentage d'utilisation prédominante du français le plus élevé (supérieur à 90 %), alors que le secteur de l'éducation était celui où la proportion correspondant à l'utilisation prédominante du français était le moins élevée (79,5 %). Selon les auteurs, l'importance des deux langues dans le secteur universitaire et le fait que les commissions scolaires du Québec sont constituées de secteurs francophone et anglophone expliqueraient la proportion plus faible d'utilisation du français dans ce secteur d'activité.

En 2016, le pourcentage correspondant à l'utilisation prédominante du français dans le **secteur privé** (79,3 %) se rapprochait de celui caractérisant le secteur de l'éducation. Ce secteur a été divisé en trois blocs pour les fins de l'analyse :

- Le premier bloc est composé de huit industries associées aux secteurs de l'agriculture et de l'extraction, aux secteurs des services d'utilité publique et de la construction ainsi qu'au secteur de la fabrication¹⁴¹. Dans l'ensemble du Québec, l'utilisation prédominante du français oscillait entre 65 % et 92 % pour ces secteurs. C'est dans l'industrie du textile (65,3 %) et dans la fabrication de matériel de communication et de transport (71,0 %) que le français était le moins utilisé de façon prédominante, alors qu'il était utilisé de manière prédominante dans le secteur de l'agriculture et des activités minières, pétrolières et gazières (91,6 %);
- Le deuxième bloc est formé de dix industries du secteur de la vente et des services¹⁴². L'utilisation du français se situait entre 64 % et 85 % selon les industries. De manière générale, l'utilisation prédominante du français y était moins répandue que dans les industries du bloc précédent. Le français était utilisé de façon moins prédominante dans l'industrie de l'information¹⁴³ (63,8 %) et dans le secteur des services professionnels, scientifiques, techniques et de gestion des entreprises (69,5 %). À l'inverse, l'industrie des services personnels et communautaires (84,5 %) et l'industrie de la vente au détail (84,2 %) utilisaient plus souvent le français de manière prédominante.
- Le troisième bloc est constitué de sept industries des secteurs de pointe et de l'économie du savoir. L'utilisation prédominante du français se situait entre 47 % et 82 % selon les secteurs¹⁴⁴. Ce bloc

¹³⁹ Dans la section 8.2, seuls les résultats pour 2016 sont présentés. L'analyse comparative avec les résultats de 2006 se trouve dans la section 8.3 consacrée à l'évolution de la langue de travail selon les données du recensement.

¹⁴⁰ Les secteurs de compétence du gouvernement québécois sont l'administration publique provinciale, l'administration publique régionale ou locale, la santé et l'éducation.

¹⁴¹ Les secteurs sont : agriculture et activités minières, pétrolières et gazières; services d'utilité publique (à l'exception de l'électricité) et construction; industrie de l'alimentation; industrie textile; fabrication de produits minéraux non métalliques; fabrication de produits métalliques et de machines; fabrication de matériel de communication et de transport; produits du bois, meubles et activités diverses de fabrication.

¹⁴² Il s'agit : des grossistes; de la vente au détail (à l'exception des magasins d'alcool); de l'industrie de l'information; du secteur financier (à l'exception des banques); du secteur de l'immobilier; des services professionnels, scientifiques, techniques et de gestion des entreprises; des services de soutien; des industries des arts et du divertissement (à l'exception des jeux de hasard et loteries); de l'hébergement et de la restauration; des services personnels et communautaires.

¹⁴³ Le secteur de l'information est composé des industries suivantes : éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires; éditeurs de logiciels.

¹⁴⁴ Les sept industries sont : fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments; fabrication de matériel informatique, de matériel de communication et d'instruments de mesure; fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces; édition de logiciels; architecture, génie et services connexes; conception de systèmes informatiques et connexes; services de recherche et de développement scientifique.

d'activité économique présentait les plus faibles prévalences en matière d'utilisation prédominante du français, les résultats se rapprochant de la situation observée dans l'administration publique fédérale. Parmi les sept industries de ce bloc, trois présentaient un pourcentage d'utilisation prédominante du français inférieur à 60 % : l'industrie de l'édition de logiciels (47,0 %), l'industrie de conception de systèmes informatiques et connexes (55,6 %) ainsi que l'industrie des services de recherche et de développement scientifique (58,2 %). L'industrie de l'architecture, du génie et des services connexes affichait, pour sa part, le pourcentage d'utilisation prédominante du français le plus élevé (81,9 %).

En ce qui concerne l'**administration publique fédérale**, elle présentait la proportion la plus faible en matière d'utilisation prédominante du français au travail, soit 60,6 %. Parmi les huit secteurs de compétence fédérale¹⁴⁵, le transport aérien (42,1 %) et le transport ferroviaire (55,5 %) affichaient le plus faible pourcentage en matière d'utilisation prédominante du français. Inversement, le transport routier (78,7 %), les services postaux (77,8 %), le transport maritime (76,1 %) et les banques (75,9 %) présentaient les proportions les plus élevées à cet égard.

GROUPES PROFESSIONNELS

En 2016, l'utilisation du français variait également de manière importante selon les groupes professionnels. Les gestionnaires (75,5 %) et le personnel professionnel (75,8 %) détenaient les pourcentages d'utilisation prédominante du français les moins élevés. Parmi les pourcentages les plus élevés, on trouvait les manœuvres ainsi que les ouvrières et ouvriers spécialisés dans les métiers liés aux industries de la construction et d'opération d'équipement (90,1 %). Il y avait aussi les travailleuses et les travailleurs des industries en transport et en construction (86,8 %) ainsi que les employées et les employés travaillant dans les domaines des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe (90,7 %).

Les pourcentages correspondant à une utilisation égale du français et de l'anglais étaient en deçà de 10 % pour chacun des groupes professionnels. Ils atteignaient les taux les plus élevés chez les gestionnaires (8,5 %), chez le personnel administratif (7,8 %) et chez le personnel travaillant dans les secteurs des ventes (9,9 %), des services personnels et des services d'information de la clientèle (8,0 %).

¹⁴⁵ Les secteurs de compétence fédérale sont : transport aérien; transport routier; transport maritime; transport ferroviaire; services postaux; banques; télécommunications; défense.

8.3 ÉVOLUTION DE LA LANGUE DU TRAVAIL SELON LES DONNÉES DES RECENSEMENTS

Selon les données de recensement analysées par Lavoie en collaboration avec Paez Silva (de Statistique Canada)¹⁴⁶, la proportion de travailleuses et de travailleurs ayant le **français comme unique langue de travail au Québec** a diminué de 3,5 points de pourcentage sur une période de quinze ans (59,5 % en 2001, 59,7 % en 2011¹⁴⁷ et 56,0 % en 2016)¹⁴⁸. De plus, la proportion de personnes ayant le **français comme langue utilisée le plus souvent au travail au Québec** a diminué de 1,7 point de pourcentage entre 2001 (81,6 %) et 2016 (79,9 %). La tendance à la baisse pouvait aussi être observée dans la RMR de Montréal (de 72,0 % à 69,7 %), sur l'île de Montréal (de 60,0 % à 56,8 %), dans la couronne de Montréal (de 84,0 % à 80,9 %) et dans les autres régions du Québec (de 91,3 % à 90,6 %). Le corollaire prévisible de ces résultats à la baisse est une proportion plus élevée de travailleuses et de travailleurs du Québec qui font un usage régulier de l'anglais tout en utilisant le plus souvent le français au travail (27,0 % en 2001, 26,8 % en 2011 et 29,6 % en 2016)¹⁴⁹. Par ailleurs, l'inverse est aussi vrai, la proportion de celles et de ceux qui utilisaient le plus souvent l'anglais au travail et qui utilisaient le français de manière régulière a augmenté, et ce, surtout après une baisse marquée en 2011 (58,0 % en 2001, 54,4 % en 2011 et 60,0 % en 2016). Ainsi, l'utilisation du français et de l'anglais au travail a augmenté, tandis que l'utilisation de l'une ou de l'autre langue s'est manifestée à des degrés divers selon la situation de travail examinée et selon le secteur d'emploi et la profession.

Comme l'a démontré l'étude réalisée par Houle et Corbeil (de Statistique Canada)¹⁵⁰, l'administration publique du Québec (96,6 %) constituait le secteur d'emploi où la proportion de l'utilisation prédominante du français était la plus élevée, alors que l'administration publique fédérale représentait le secteur où elle était la plus faible (60,6 %) (tableau 31). L'utilisation prédominante du français dans le secteur privé était de 79,3 %. Comparativement à 2006, on a constaté une baisse de l'utilisation prédominante du français dans l'administration publique fédérale et dans le secteur privé. Cette diminution s'est faite au profit de l'usage du français et de l'anglais à égalité. L'augmentation en points de pourcentage de l'usage du français et de l'anglais à égalité a été de 4,2 points de pourcentage dans le secteur public fédéral et de 3,1 points de pourcentage dans le secteur privé.

¹⁴⁶ Émilie LAVOIE, avec la collaboration d'Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 3 : langues utilisées au travail*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

¹⁴⁷ Nous rappelons que les données de 2011 ne sont pas des données censitaires, mais qu'elles sont plutôt tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages. Les méthodologies sont distinctes entre un recensement et une enquête.

¹⁴⁸ Les résultats sont présentés ici selon le lieu de résidence des travailleuses et des travailleurs.

¹⁴⁹ Les résultats ne permettent pas de présenter les données selon le lieu de résidence. Elles sont donc présentées selon le lieu de travail des travailleuses et des travailleurs.

¹⁵⁰ René HOULE et Jean-Pierre CORBEIL, *L'utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec : portrait d'ensemble des facteurs sociodémographiques, des secteurs d'emploi et des professions*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

Tableau 31. Répartition (en %) de la (des) langue(s) utilisée(s) le plus souvent au travail selon les secteurs, Québec, 2006 et 2016

	2006					2016				
	Secteur public québécois* %	Adm. publique québécoise %	Adm. publique fédérale %	Secteur privé %	Total %	Secteur public québécois* %	Adm. publique québécoise %	Adm. publique fédérale %	Secteur privé %	Total %
Français	86,9	96,7	65,3	82,0	82,9	86,1	96,6	60,6	79,3	80,7
Anglais	9,8	1,4	28,3	12,4	12,0	9,0	1,0	28,7	11,9	11,5
Français et anglais à égalité	2,6	1,8	6,3	5,0	4,5	4,2	2,3	10,5	8,1	7,2
Langue autre	0,7	0,1	0,1	0,6	0,6	0,8	0,1	0,2	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N (milliers)	882,8	82,8	60,7	2 883,8	3 827,3	1 021,3	84,1	71,7	2 922,1	4 015,1

* Le secteur public québécois inclut l'administration publique provinciale, l'administration publique régionale ou locale, la santé et l'éducation.

Source : René HOULE et Jean-Pierre CORBEIL, *L'utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec : portrait d'ensemble des facteurs sociodémographiques, des secteurs d'emploi et des professions*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

En examinant de manière plus précise les domaines d'emploi pour le secteur public, on constate que l'usage du français comme langue utilisée le plus souvent au travail dans le **secteur de la santé** variait en 2016 entre 86 % et 91 % dans les cinq sous-secteurs examinés : assistance sociale, services ambulatoires, garderies, hôpitaux et établissements résidentiels. Entre 2006 et 2016, l'usage du français comme langue utilisée le plus souvent au travail a diminué dans tous les sous-secteurs, notamment dans celui de l'assistance sociale (-3,4 points de pourcentage). Toutefois, dans les hôpitaux, il a été possible d'observer une augmentation de 1,2 point de pourcentage de l'usage prédominant du français (de 86,0 % à 87,2 %). Dans les hôpitaux, il y a également eu une diminution de l'usage prédominant de l'anglais (de 10,1 % à 7,2 %) ainsi qu'une augmentation de l'usage du français et de l'anglais à égalité (de 3,6 % à 5,3 %).

En 2016, dans le **secteur de l'éducation**, la proportion de l'usage du français comme langue utilisée le plus souvent au travail se situait entre 63 % et 85 % dans les quatre secteurs de l'éducation : les écoles primaires et secondaires, les collèges, les universités ainsi que les autres écoles et le soutien à l'enseignement. L'usage prédominant du français était le plus faible dans le secteur universitaire (63,3 %). Entre 2006 et 2016, l'usage du français a diminué dans le secteur universitaire (-3,5 points de pourcentage) et dans le secteur des autres écoles et du soutien à l'enseignement (-3,3 points de pourcentage). En contrepartie, l'usage de l'anglais a augmenté (+1,3 point de pourcentage pour le secteur universitaire et +0,5 pour le secteur des autres écoles et du soutien à l'enseignement), tout comme l'usage du français et de l'anglais à égalité (+2,3 points de pourcentage pour le secteur universitaire et +2,8 points pour le secteur comprenant les autres écoles ainsi que le soutien à l'enseignement). Bref, la proportion de l'usage de l'anglais comme langue utilisée le plus souvent au travail en 2016 est plus élevée dans les universités (31,1 %) que dans les collèges (14,6 %) ou dans les écoles primaires et secondaires (11,9 %).

Dans les **autres secteurs de compétence provinciale, régionale ou locale**, l'utilisation prédominante du français a varié entre 82 % et 95 % selon les huit sous-secteurs examinés¹⁵¹. Entre 2006 et 2016, le français comme langue utilisée le plus souvent au travail a diminué dans tous les sous-secteurs examinés, sauf dans celui des cabinets de dentistes, où il a connu une légère augmentation (+0,6 point de pourcentage). La baisse la plus marquée de l'usage prédominant du français (-4,9 points de pourcentage) tout comme la hausse la plus marquée de l'usage du français et de l'anglais à égalité (+3,0 points de pourcentage) se situaient dans le secteur des jeux de hasard et des loteries. En outre, dans les différents cabinets de professionnels de la santé, l'usage du français et de l'anglais à égalité a aussi augmenté entre 2006 et 2016, la hausse étant proche de celle enregistrée dans le secteur des jeux de hasard et des loteries (cabinets de médecins : +2,8 points de pourcentage; cabinets de dentistes : +2,8 points de pourcentage; cabinets regroupant d'autres praticiennes et praticiens de la santé : +2,9 points de pourcentage).

Dans les **secteurs de compétence fédérale** (à l'exception de l'administration publique), la proportion du français comme langue utilisée le plus souvent au travail oscillait entre 42 % et 79 % selon les sous-secteurs examinés¹⁵². Entre 2006 et 2016, la proportion du français comme langue utilisée le plus souvent au travail a diminué dans les huit sous-secteurs étudiés. Dans les secteurs de compétence fédérale, l'usage du français et de l'anglais à égalité a augmenté le plus au cours de ces dix années. L'usage du français a surtout diminué dans les secteurs de la défense (-11,1 points de pourcentage), des banques (-7,2 points de pourcentage), des services postaux (-7,2 points de pourcentage), des transports ferroviaires (-5,7 points de pourcentage) et des télécommunications (-5,5 points de pourcentage). L'usage de l'anglais a particulièrement augmenté dans le secteur de la défense (+8,4 points de pourcentage). Quant à l'usage du français et de l'anglais à égalité, il a augmenté partout, notamment dans les banques (+7,5 points de pourcentage), le transport ferroviaire (+7,1 points de pourcentage), le transport aérien (+6,3 points de pourcentage) et les télécommunications (+6,0 points de pourcentage).

Dans le secteur privé, trois grandes catégories ont été développées pour les fins de l'analyse. Dans le premier bloc, composé des **secteurs de l'agriculture et de l'extraction, des secteurs des services d'utilité publique et de la construction ainsi que du secteur de la fabrication**, la proportion de l'usage du français comme langue prédominante au travail a varié entre 65 % et 92 % selon les industries¹⁵³. Entre 2006 et 2016, l'usage du français comme langue prédominante au travail a diminué et l'usage du français et de l'anglais à égalité a augmenté dans les huit industries examinées. L'usage du français a le plus diminué dans l'industrie de la fabrication de matériel de communication et de transport (-5,1 points de pourcentage). C'est également dans ce secteur que l'usage du français et de l'anglais à égalité a le plus augmenté (+4,4 points de pourcentage).

Dans le deuxième bloc, c'est-à-dire le **secteur de la vente et des services**, la proportion de l'utilisation prédominante du français a fluctué entre 64 % et 85 % selon les industries retenues¹⁵⁴. Dans ce secteur, les mêmes conclusions s'imposent que dans les secteurs précédemment évoqués, c'est-à-dire que l'usage du français comme langue utilisée le plus souvent au travail a régressé au profit de l'usage du français et de l'anglais à égalité. L'industrie de l'information est celle où l'usage du français a le plus baissé entre 2006 et 2016

¹⁵¹ Il s'agit de l'électricité (production, transport, distribution), des magasins d'alcool, des jeux de hasard et des loteries, des services de transport urbain, du transport scolaire ou d'employées et d'employés, des cabinets de médecin, des cabinets de dentistes ainsi que des cabinets regroupant d'autres praticiennes et praticiens de la santé.

¹⁵² Il s'agit du transport aérien, du transport routier, du transport maritime, du transport ferroviaire, des services postaux, des banques, des télécommunications et de la défense.

¹⁵³ Ce premier bloc est composé des secteurs suivants : agriculture et activités minières, pétrolières et gazières; services d'utilité publique (à l'exception de l'électricité) et construction; industrie de l'alimentation; industrie textile; fabrication de produits minéraux non métalliques; fabrication de produits métalliques et de machines; fabrication de matériel de communication et de transport; produits du bois, meubles et activités diverses de fabrication.

¹⁵⁴ Ce secteur inclut les industries suivantes : grossistes; vente au détail (à l'exception des magasins d'alcool); industrie de l'information; secteur financier (à l'exception des banques); secteur de l'immobilier; services professionnels, techniques et de gestion des entreprises; services de soutien; industries des arts et du divertissement (à l'exception des jeux de hasard et des loteries); hébergement et restauration; services professionnels et communautaires.

(-11,9 points de pourcentage), tandis que l'utilisation de l'anglais a augmenté (+5,9 points de pourcentage) ainsi que l'utilisation du français et de l'anglais à égalité (+5,8 points de pourcentage).

Le dernier bloc du secteur privé est celui des **secteurs de pointe et de l'économie du savoir**. C'est celui où le français a été le moins utilisé comme langue prédominante, les pourcentages oscillant entre 47 % et 73 % selon les industries¹⁵⁵. Ils se rapprochent ainsi de ceux des secteurs de compétence fédérale. Entre 2006 et 2016, l'usage du français comme langue utilisée le plus souvent au travail a diminué dans les sept industries analysées, mais plus particulièrement dans le domaine de la conception de systèmes informatiques et connexes (-9,3 points de pourcentage), dans les domaines de l'édition de logiciels (-8,1 points de pourcentage) et dans celui de la fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (-6,9 points de pourcentage). Par ailleurs, l'utilisation du français et de l'anglais à égalité a le plus augmenté dans ces trois domaines (respectivement +6,5, +8,8 et +5,6 points de pourcentage). Entre 2006 et 2016, l'utilisation de l'anglais a augmenté dans le domaine de la conception de systèmes informatiques et connexes (+2,8 points de pourcentage) et dans celui de la fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (+1,3 point de pourcentage).

À la lumière de ces résultats, il est incontestable que l'utilisation des langues au travail varie de façon importante d'un secteur d'industrie à l'autre, que l'usage du français comme langue parlée le plus souvent dans les milieux de travail est en baisse dans presque tous les secteurs et qu'il y a une progression de l'utilisation du français avec l'anglais. Cette situation est probablement due à de multiples facteurs et plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer celle-ci : par exemple, l'augmentation des échanges commerciaux et financiers transfrontaliers ainsi que la popularisation des technologies de l'information et des communications, où l'anglais a toujours occupé une place prédominante.

Comme les données utilisées pour calculer la proportion d'utilisation du français au travail sont fondées sur la déclaration des travailleuses et des travailleurs, on ne peut faire abstraction du biais créé par leur perception personnelle de leur propre situation linguistique en contexte de travail. Pour explorer cette hypothèse, Houle et Corbeil¹⁵⁶ (de Statistique Canada) ont examiné les déclarations d'utilisation des langues au travail parmi la population ayant déclaré travailler au Québec en 2006 et en 2016. Un appariement des réponses des deux recensements a été effectué. Il est donc possible d'analyser les changements de réponse pour le même individu entre les deux recensements. À partir de 99 500 enregistrements, les auteurs ont analysé la langue utilisée le plus souvent au travail, les autres langues parlées régulièrement au travail et la langue parlée le plus souvent à la maison (français ou anglais seulement). Le couplage des enregistrements entre 2006 et 2016 a révélé ce qui semble être une situation de vases communicants entre la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues parlées régulièrement au travail. Ainsi, l'utilisation plus élevée du français et de l'anglais au travail semble être imputable aux personnes qui, en 2006, avaient le français comme langue prédominante au travail tout en affirmant parler aussi l'anglais de manière régulière. En 2016, ces mêmes personnes avaient choisi la catégorie « anglais et français à égalité », nouvellement introduite dans le formulaire du dernier recensement.

¹⁵⁵ Il s'agit : de la fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments; de la fabrication de matériel informatique, de matériel de communication et d'instruments de mesure; de la fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces; d'éditeurs de logiciels; d'architecture, de génie et de services connexes; de la conception de systèmes informatiques et connexes; de services de recherche et de développement scientifique.

¹⁵⁶ René HOULE et Jean-Pierre CORBEIL, *L'utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec : portrait d'ensemble des facteurs sociodémographiques, des secteurs d'emploi et des professions*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

8.4 LANGUE DE TRAVAIL SELON DES DONNÉES D'ENQUÊTE

Jusqu'ici, nous avons présenté des résultats sur la perception générale qu'ont les travailleuses et les travailleurs au sujet de la langue qu'ils utilisent le plus souvent au travail et de celle qu'ils utilisent régulièrement selon les données du recensement canadien. Les résultats ci-après proviennent d'enquêtes menées par l'Office. Ils permettent de tracer un portrait de l'utilisation des langues au travail selon le temps de travail en français.

8.4.1 Temps de travail en français (données d'enquête)

D'après une étude¹⁵⁷ réalisée par l'Office en 2016¹⁵⁸, près de 90 % des travailleuses et des travailleurs du Québec utilisaient le français au travail dans au moins 50 % de leur temps de travail. Parmi eux :

- 39,5 % utilisaient le français au travail de manière **exclusive** (100 % du temps de travail);
- 27,8 % utilisaient le français au travail de manière **générale** (entre 90 % et 99 % du temps de travail);
- 21,7 % utilisaient le français au travail de manière **régulière** (entre 50 % et 89 % du temps de travail).

Les 11,1 % restant utilisaient le français de manière **occasionnelle**, soit moins de 50 % de leur temps de travail.

TEMPS DE TRAVAIL EN FRANÇAIS SELON LE LIEU DE TRAVAIL (DONNÉES D'ENQUÊTE)

La proportion de personnes utilisant uniquement le français au travail varie selon le lieu de travail. En effet, les personnes travaillant sur l'île de Montréal ou dans sa couronne passent une plus faible proportion de leur temps à le faire exclusivement en français que celles qui travaillent dans les autres régions. Ainsi, en 2016 :

- L'usage exclusif du français était de 19,4 % sur l'île de Montréal, alors que l'usage régulier y était de 35,1 %;
- L'usage exclusif du français était de 41,7 % dans la couronne de Montréal, alors que l'usage régulier y était de 18,5 %;
- L'usage exclusif du français était de 53,7 % dans les autres régions du Québec, alors que l'usage régulier y était de 13,4 %.

TEMPS DE TRAVAIL EN FRANÇAIS SELON LA LANGUE UTILISÉE LE PLUS SOUVENT À LA MAISON (DONNÉES D'ENQUÊTE)

Les francophones et les anglophones ont tendance à travailler davantage dans la langue parlée le plus souvent à la maison, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec. Toujours en 2016, les **francophones** travaillaient davantage exclusivement en français (45,1 %) ou généralement en français (31,7 %), alors que les résultats étaient respectivement de 4,3 % et de 6,0 % pour les **anglophones**. Ces derniers travaillaient en français plutôt de manière occasionnelle (56,3 %) ou régulière (33,4 %). La situation des **allophones** se trouvait, quant à elle, à mi-chemin : ils utilisaient le français moins exclusivement (24,9 %) ou généralement (13,2 %) que les

¹⁵⁷ Sauf avis contraire, les données de cette section proviennent de Charles-Étienne OLIVIER, *Langue publique au Québec en 2016. 1 : le travail*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017.

¹⁵⁸ Pour la section 8.4.1, toutes les comparaisons possibles entre les résultats de 2010 et de 2016 sont statistiquement non significatives. Par conséquent, les données de 2010 ne sont pas présentées pour éviter une mauvaise interprétation des résultats et pour éviter d'alourdir le texte avec des précisions sur les tests statistiques. L'évolution dans le temps de la langue de travail selon les données d'enquête est toutefois présentée dans la section 8.9, où la comparaison sur une longue période est possible et statistiquement significative.

francophones, mais plus que les anglophones. De manière globale, la majorité des allophones (72,0 %) utilisaient le français au travail la moitié du temps.

Chez les allophones, les résultats différaient significativement s'ils étaient francotropes ou non francotropes. Les personnes francotropes utilisaient davantage le français au travail que les personnes non francotropes : ainsi, 31,6 % des personnes francotropes utilisaient le français uniquement au travail (17,7 % des personnes non francotropes), alors que 41,3 % des personnes non francotropes l'utilisaient plutôt de manière occasionnelle (19,2 % chez les francotropes).

TEMPS DE TRAVAIL EN FRANÇAIS SELON LE NIVEAU DE LA SCOLARITÉ (DONNÉES D'ENQUÊTE)

L'usage du français au travail variait aussi selon le niveau de scolarité. En effet, plus les personnes sont scolarisées, moins leur temps de travail se déroule en français. En 2016, le pourcentage de personnes déclarant travailler généralement ou exclusivement en français était de :

- 59,5 % parmi celles détenant un diplôme universitaire;
- 66,0 % parmi celles détenant un diplôme collégial;
- 76,0 % parmi celles détenant un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles ou ayant terminé leurs études primaires.

TEMPS DE TRAVAIL EN FRANÇAIS SELON LA LANGUE DE LA SCOLARITÉ (DONNÉES D'ENQUÊTE)

Les personnes dont le diplôme le plus élevé a été obtenu en français ont plus tendance que les autres à travailler exclusivement ou généralement en français. En 2016, 76,0 % de celles ayant étudié en français travaillaient plus de 90 % du temps dans cette langue, comparativement à 18,5 % des personnes ayant étudié en anglais, à 49,7 % de celles ayant fait leurs études dans une langue autre et à 45,6 % de celles ayant étudié en français et en anglais.

La langue des études n'est pas tout à fait indépendante de la langue utilisée le plus souvent à la maison. En effet, les francophones ayant étudié en anglais (15,2 %) ainsi que ceux ayant étudié en français et en anglais (17,9 %) utilisaient moins le français de manière exclusive au travail que ceux ayant étudié en français (46,9 %). Chez les allophones, la proportion de ceux ayant étudié en français et travaillant exclusivement en français (31,9 %) était plus élevée que la proportion de personnes ayant étudié en anglais (4,1 %). Les allophones ayant étudié en anglais travaillaient davantage en français de manière occasionnelle (57,2 %) que ceux ayant étudié en français (13,8 %).

TEMPS DE TRAVAIL EN FRANÇAIS SELON L'ÂGE (DONNÉES D'ENQUÊTE)

Les travailleuses et les travailleurs de 18 à 34 ans ne se distinguaient pas de ceux de 35 ans ou plus quant au temps de travail en français. Par contre, ils utilisaient moins le français exclusivement au travail que les personnes de 55 ans ou plus :

- 48,3 % des personnes de 55 ans et plus travaillaient exclusivement en français, comparativement à 33,0 % chez les 18 à 34 ans;
- 12,4 % des 55 ans et plus travaillaient régulièrement (de 50 % à 89 % du temps de travail) en français, comparativement à 27,6 % chez les 18 à 34 ans.

Ce constat global cache le fait que seuls les jeunes francophones de 18 à 34 ans se distinguent significativement de leurs aînés de 55 ans et plus¹⁵⁹ :

- 55,7 % des 55 ans et plus travaillaient exclusivement en français, comparativement à 37,4 % des jeunes;
- 8,7 % des 55 ans et plus travaillaient régulièrement en français, comparativement à 25,7 % des jeunes.

TEMPS DE TRAVAIL EN FRANÇAIS SELON LE TYPE D'ORGANISATION (DONNÉES D'ENQUÊTE)

Les personnes qui travaillent dans le secteur privé avaient moins tendance à utiliser le français de manière générale (25,6 %) ou exclusive (36,0 %) au travail que celles travaillant dans d'autres organisations (30,4 % et 43,4 % respectivement). Les employées et les employés des municipalités, du gouvernement du Québec, des services d'enseignement public et des organismes communautaires (ou OSBL) avaient plus tendance à travailler 90 % ou plus du temps en français que celles et ceux du secteur privé. Les personnes travaillant pour le gouvernement fédéral étaient celles qui utilisaient le moins le français au travail (21,9 % de manière générale et 17,9 % de manière exclusive).

8.5 LANGUE DE TRAVAIL UTILISÉE LE PLUS SOUVENT ET LANGUE UTILISÉE DANS DIVERSES ACTIVITÉS DE TRAVAIL¹⁶⁰ (DONNÉES D'ENQUÊTE)

Pour examiner la langue de communication selon diverses activités au travail, les résultats préliminaires d'une enquête réalisée en 2018 par l'Office sont présentés. Dans cette enquête, les personnes devaient répondre à une question générale sur la langue utilisée le plus souvent au travail¹⁶¹. Lorsqu'une personne mentionnait plus d'une langue, elle devait alors choisir laquelle parmi ces langues était utilisée le plus souvent. Cette méthode de relance permettait d'avoir une réponse précise concernant la langue parlée le plus souvent au travail.

La langue de travail varie selon certaines caractéristiques démographiques des travailleuses et des travailleurs et selon certaines caractéristiques relatives à l'organisation qui les emploie. La langue de travail peut aussi varier selon la langue parlée dans le cadre de diverses activités, dont celles qui entraînent des interactions avec les supérieures et les supérieurs, avec les subalternes, avec les fournisseurs et avec la clientèle. Elle peut aussi varier selon l'activité ou l'équipement qui est utilisé, notamment lorsque l'activité en question implique la lecture ou l'utilisation d'ordinateurs.

LANGUE UTILISÉE LE PLUS SOUVENT AU TRAVAIL (DONNÉES D'ENQUÊTE)

Selon les données recueillies par l'Office, 81,7 % des travailleuses et travailleurs ont déclaré utiliser le plus souvent le français au travail en 2018. Cette proportion était de 92,9 % dans les régions autres que la RMR de Montréal, de 86,7 % dans la couronne de Montréal et de 63,7 % sur l'île de Montréal.

La proportion de personnes utilisant uniquement l'anglais était de 12,0 % dans l'ensemble du Québec, de 24,5 % sur l'île de Montréal, de 7,9 % dans la couronne de Montréal et de 4,6 % dans le reste du Québec. L'utilisation à

¹⁵⁹ En raison du faible nombre de travailleuses et de travailleurs allophones dans l'échantillon, l'analyse de l'usage du français au travail selon l'âge n'a pu être présentée. Chez les anglophones, la proportion du temps de travail en français ne semble pas varier significativement avec l'âge, mais la marge d'erreur est néanmoins très grande chez ces répondantes et ces répondants en raison de leur faible nombre dans l'échantillon. Voir Charles-Étienne OLIVIER, *Langue publique au Québec en 2016 : 1 : le travail*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017.

¹⁶⁰ Les résultats de cette section proviennent de compilations de données faites à l'interne à partir d'une enquête réalisée par l'Office en 2018.

¹⁶¹ La question était formulée de la manière suivante : « Dans le cadre de votre emploi, quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent? »

égalité du français et de l'anglais était de 5,6 % dans l'ensemble du Québec, de 10,2 % sur l'île de Montréal et de moins de 5 % dans la couronne de Montréal (4,9 %) et dans les autres régions (2,5 %).

Les principales raisons¹⁶² évoquées par les travailleuses et les travailleurs pour justifier leur utilisation de l'anglais étaient les suivantes :

- Pour servir la clientèle du Québec (49,0 %);
- Pour servir la clientèle de l'extérieur du Québec (43,4 %);
- Pour communiquer avec un partenaire de travail qui préfère utiliser cette langue (25,4 %);
- Pour faciliter, selon le contexte, la communication avec le siège social ou avec les fournisseurs (17,1 %).

Les **francophones** étaient ceux qui utilisaient le plus le français uniquement comme langue de travail. Cette proportion était de 80,9 % sur l'île de Montréal et de 93,0 % dans la couronne de Montréal. Pour les travailleuses et les travailleurs **anglophones**, l'anglais prédominait, particulièrement chez ceux qui travaillaient sur l'île de Montréal (60,2 %), alors que cette proportion était de 51,3 % dans la couronne de Montréal. Dans cette unité géographique, 39,3 % des anglophones utilisaient le plus souvent le français au travail, alors que c'était le cas pour 24,2 % de ceux travaillant sur l'île de Montréal. Quant aux personnes **allophones**, elles utilisaient majoritairement le français (61,6 % sur l'île de Montréal et 67,4 % dans la couronne). De plus, 24,4 % des allophones de l'île de Montréal utilisaient plutôt l'anglais au travail, tandis que 17,0 % de ceux de la couronne de Montréal utilisaient à égalité le français et l'anglais.

LANGUE DE COMMUNICATION AVEC LA SUPÉRIEURE OU LE SUPÉRIEUR, AVEC LES SUBALTERNES ET AVEC LES COLLÈGUES (DONNÉES D'ENQUÊTE)

En 2018, dans l'ensemble du Québec, une forte proportion de travailleuses et de travailleurs communiquaient en français avec leur supérieure ou leur supérieur (85,2 %), avec leurs subalternes (83,1 %) et avec leurs collègues (80,6 %). Ces proportions étaient plus élevées dans les autres régions du Québec ainsi que dans la couronne de Montréal que sur l'île de Montréal (tableau 32).

Tableau 32. Proportion de travailleuses et de travailleurs utilisant le français avec la supérieure ou le supérieur, les subalternes et les collègues, île de Montréal, couronne de Montréal, autres régions du Québec et ensemble du Québec, 2018

	Île de Montréal	Couronne de Montréal	Autres régions du Québec	Ensemble du Québec
	%	%	%	%
Supérieure ou supérieur	68,5	90,1	95,3	85,2
Subalternes	63,8	86,3	94,2	83,1
Collègues	60,6	84,1	93,9	80,6

Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office.

Sur l'île de Montréal¹⁶³ (tableau 33), les travailleuses et les travailleurs francophones communiquaient le plus souvent en français avec ces trois types d'interlocuteurs (au moins huit cas sur dix). Dans au moins 60 % des cas, les personnes allophones communiquaient le plus souvent en français avec leur supérieure ou leur supérieur et avec leurs subalternes, mais moins de la moitié d'entre elles faisaient de même avec leurs collègues (48,3 %). Environ la moitié des personnes multilingues utilisaient le français avec leur supérieure ou leur supérieur

¹⁶² Des choix de réponses étaient lus aux personnes répondantes. Une programmation du questionnaire faisait en sorte qu'une rotation de ces choix se faisait chaque fois qu'une nouvelle personne répondait au questionnaire. À la fin des choix de réponse, la personne pouvait préciser une autre raison si sa raison ne figurait pas dans les choix de réponses déterminés par l'Office.

¹⁶³ Les résultats sont présentés ici uniquement pour l'île de Montréal, car il s'agit de la région où le nombre d'anglophones, d'allophones et de multilingues est le plus élevé dans ce sondage.

(57,9 %), avec leurs subalternes (51,5 %) ou avec leurs collègues (49,5 %). La proportion de travailleuses et de travailleurs anglophones utilisant le français était peu élevée pour chaque type d'interlocutrices et d'interlocuteurs (moins de 20 %).

Tableau 33. Proportion de travailleuses et de travailleurs des quatre groupes linguistiques utilisant le français avec la supérieure ou le supérieur, les subalternes et les collègues, île de Montréal, 2018

	Francophones %	Anglophones %	Allophones %	Multilingues
Supérieure ou supérieur	89,7	18,0	62,5	57,9
Subalternes	81,0	16,9	63,5	51,9
Collègues	82,4	13,8	48,3	49,5

Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office.

Pour les communications avec la supérieure ou le supérieur, les subalternes et les collègues, deux raisons étaient principalement évoquées pour utiliser l'anglais :

- D'abord, parce qu'il s'agissait de la langue de préférence de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur;
- Ensuite, parce qu'il s'agissait de la langue normale et habituelle de l'entreprise ou de l'organisme.

LANGUE DE COMMUNICATION DANS LES RÉUNIONS DE TRAVAIL (DONNÉES D'ENQUÊTE)

Dans l'ensemble du Québec, pour 79,2 % des personnes répondantes, les communications dans les réunions de travail se déroulaient en français. Plus précisément, les réunions auxquelles prenaient part ces personnes travaillant dans le reste du Québec (91,6 %) et dans la couronne de Montréal (82,5 %) se faisaient en français, alors que c'était le cas pour 60,7 % des personnes répondantes travaillant sur l'île de Montréal.

Les principales raisons énumérées pour utiliser l'anglais dans les réunions étaient la présence de personnes de l'extérieur du Québec ou la tenue de la réunion à l'extérieur de la province (15,5 %). Un autre motif évoqué était le fait que l'anglais constituait la langue utilisée lors des réunions de travail (14,0 %).

LANGUE DE COMMUNICATION AVEC LA CLIENTÈLE ET LES FOURNISSEURS (DONNÉES D'ENQUÊTE)

On a pu constater une forte présence de l'usage unique de l'anglais lorsque les travailleuses et les travailleurs du Québec communiquaient avec des personnes de l'extérieur du Québec (59,6 % lorsqu'il s'agissait de clientes ou de clients et 62,2 % lorsqu'il s'agissait de fournisseurs). À titre de comparaison, l'anglais était peu utilisé pour communiquer avec ce type d'interlocutrices et d'interlocuteurs au Québec (4,0 % lorsqu'il s'agissait de clientes ou de clients et 5,6 % lorsqu'il s'agissait de fournisseurs).

LANGUE DES LOGICIELS (DONNÉES D'ENQUÊTE)

En 2018, l'utilisation des logiciels se faisait le plus souvent en français pour 64,4 % des travailleuses et des travailleurs québécois. La proportion de travailleuses et de travailleurs qui utilisaient la version française des logiciels était moins élevée parmi les personnes travaillant sur l'île de Montréal (50,1 %) que parmi les personnes travaillant dans la couronne de Montréal (67,4 %) et celles travaillant dans les autres régions du Québec (74,2 %).

Parmi les travailleuses et les travailleurs de l'île de Montréal, ce sont les francophones qui utilisaient le plus les logiciels en français (65,8 %), alors que 46,0 % des allophones et 37,3 % des personnes multilingues en faisaient autant.

Les principales raisons évoquées pour utiliser un logiciel dans une langue autre que le français étaient les suivantes :

- La version française n'existe pas (23,4 %);
- La travailleuse ou le travailleur préfère l'utiliser en anglais (16,6 %);
- La travailleuse ou le travailleur a été formé en anglais (10,5 %);
- La compagnie ne possède pas de version française (8,8 %).

8.6 EXIGENCES LINGUISTIQUES LORS DE L'EMBAUCHE, LA MUTATION OU LA PROMOTION : POINT DE VUE DES EMPLOYEURS (SECTEUR PRIVÉ, MUNICIPALITÉS ET ARRONDISSEMENTS) (DONNÉES D'ENQUÊTE)

Au Québec, l'article 46 de la *Charte* prévoit qu'il « est interdit à un employeur d'exiger pour l'accès à un emploi ou à un poste la connaissance ou un niveau de connaissance précis d'une langue autre que la langue officielle, à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite une telle connaissance ». En 2018, l'Office a demandé à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) de réaliser une enquête^{164, 165} pour mieux connaître les habitudes des municipalités du Québec¹⁶⁶, des arrondissements de Montréal et des entreprises en matière linguistique lors de la dernière embauche, mutation ou promotion d'employées ou d'employés et de cadres¹⁶⁷.

Les résultats de l'ISQ montrent que 41,7 % des établissements privés¹⁶⁸ du Québec et 59,0 % des municipalités du Québec et des arrondissements de Montréal ayant participé à l'enquête avaient exigé des compétences linguistiques lors de leur dernier processus d'embauche, de mutation ou de promotion (voir le tableau I en annexe). De plus, 38,3 % des établissements privés et 18,0 % des municipalités et arrondissements avaient plutôt mentionné que des compétences linguistiques seraient un « atout » pour obtenir le poste (dans ce cas, on parle ici d'organisations ayant « souhaité » des compétences linguistiques).

Les six secteurs d'activité économique¹⁶⁹ du secteur privé n'ont pas tous exprimé les mêmes besoins en matière de compétences linguistiques. Les secteurs où l'on trouvait le plus d'exigences et de souhaits étaient le secteur de la fabrication et des services à forte concentration de connaissances (74,0 %) ainsi que le secteur des services à concentration moyenne de connaissances (69,2 %). Par conséquent, les secteurs de la construction (29,6 %) et de la fabrication à faible concentration de connaissances (27,5 %) étaient ceux où le moins d'exigences linguistiques avaient été formulées.

¹⁶⁴ À moins d'avis contraire, les résultats présentés dans cette section viennent de : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal. : rapport descriptif*, [Montréal], Office québécois de la langue française. [À paraître en 2019].

¹⁶⁵ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal : rapport méthodologique*, [Montréal], Office québécois de la langue française. [À paraître en 2019].

¹⁶⁶ Il s'agissait des municipalités comptant 10 000 habitants ou plus.

¹⁶⁷ Le temps écoulé entre l'enquête et la dernière embauche, promotion ou mutation pouvait être court, ce qui correspondait à une période de moins de six mois pour 70,1 % des établissements privés et pour 93,5 % des municipalités du Québec et des arrondissements de Montréal. Pour les autres, le temps écoulé allait de 6 à 11 mois pour 15,2 % des établissements et de 12 mois ou plus pour 16,4 % d'entre eux, alors qu'il était de 6 mois ou plus pour 6,5 % des municipalités du Québec et des arrondissements de Montréal.

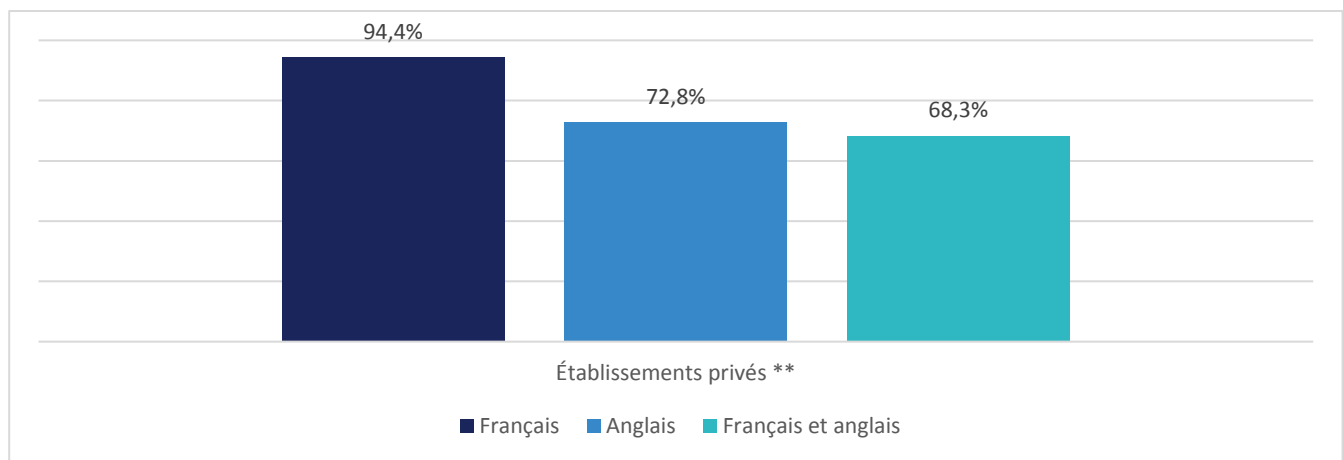
¹⁶⁸ Les 2 460 établissements ayant participé à l'enquête comptaient cinq employés ou employées et plus. Un établissement est un ensemble d'installations et d'équipement groupés sur un même emplacement et constituant une unité technique de production de biens et de services rattachée économiquement et juridiquement à l'entreprise. Un établissement ou plusieurs établissements peuvent former une entreprise. L'unité d'analyse dans cette enquête est l'établissement.

¹⁶⁹ Pour cette enquête, six secteurs d'activité ont été utilisés. Ils sont basés sur le degré de concentration des connaissances des différentes industries : fabrication et services à forte concentration de connaissances; fabrication à concentration moyenne de connaissances; services à concentration moyenne de connaissances; fabrication à faible concentration de connaissances; services à faible concentration de connaissances; construction. Voir MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, *Les pratiques de recrutement des entreprises au Québec*, Québec, 2013, 238 p.

Parmi les établissements privés du Québec qui exigeaient ou souhaitaient des compétences linguistiques particulières, 94,4 % avaient des exigences relatives aux compétences en français, 72,8 % avaient des exigences relatives aux compétences en anglais et 68,3 % avaient exigé ou souhaité des compétences en français et en anglais (graphiques 18 et 19). Dans le cas des municipalités et des arrondissements, 62,4 % de ces entités recherchaient une candidate ou un candidat possédant des compétences en français seulement et 37,6 % souhaitaient une personne ayant des compétences en anglais seulement ou une personne bilingue (français-anglais).

Les établissements privés situés à Montréal avaient exigé ou souhaité (96,2 %) autant des compétences linguistiques en français que ceux situés en dehors de Montréal (93,4 %). Ils étaient toutefois plus nombreux en proportion à avoir exigé des compétences en anglais (83,7 % comparativement à 67,3 %) ou dans les deux langues (79,9 % comparativement à 62,3 %).

Graphique 18. Proportion d'établissements privés ayant exigé ou souhaité* des compétences en français ou en anglais, Québec, 2018

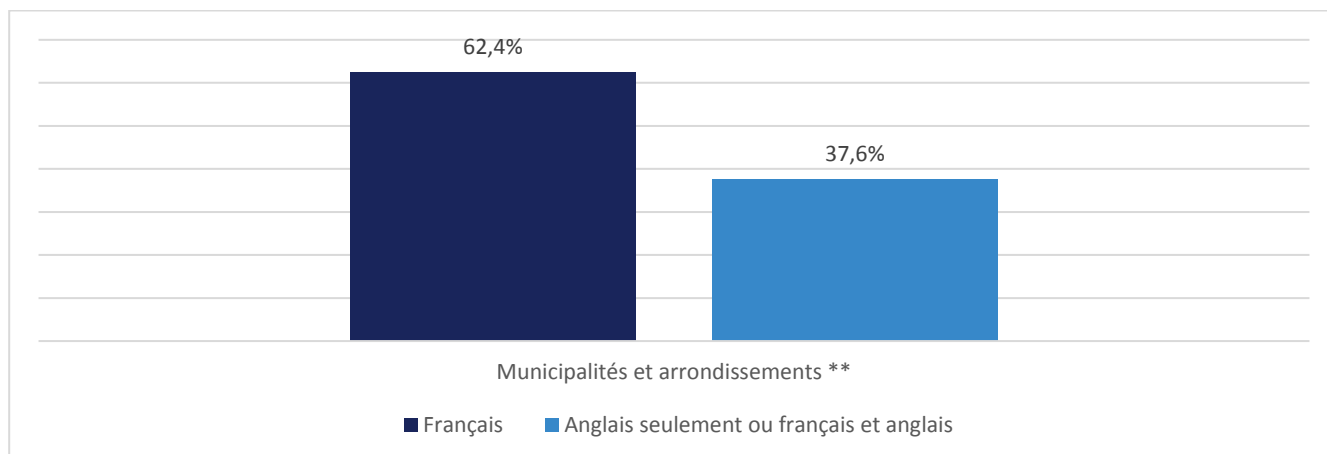


* « Souhaité » signifie que ces établissements ont présenté les compétences linguistiques évoquées comme un « atout ».

** Au total, 54,2 % des établissements privés ont exigé ou souhaité des compétences linguistiques.

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal : rapport descriptif*, [Montréal], Office québécois de la langue française. [À paraître en 2019].

Graphique 19. Proportion de municipalités du Québec et d'arrondissements de Montréal ayant exigé ou souhaité* des compétences en français ou en anglais, 2018



* « Souhaité » signifie que ces municipalités et ces arrondissements ont présenté les compétences linguistiques évoquées comme un « atout ».

** Au total, 62,5 % des municipalités et arrondissements ont exigé ou souhaité des compétences linguistiques.

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal : rapport descriptif*, [Montréal], Office québécois de la langue française. [À paraître en 2019].

NIVEAU DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE RECHERCHÉ POUR LA LANGUE EXIGÉE OU SOUHAITÉE

Le **niveau de compétence** recherché en français était plus élevé que celui en anglais, mais, de manière générale, les niveaux recherchés étaient élevés, et ce, pour tous les types de communication : communication orale, compréhension orale, communication écrite et compréhension écrite. Selon le type de communication :

- Le niveau moyen de compétence recherché en français se situait entre 7,8 et 8,5 (sur une échelle de 10¹⁷⁰) dans les établissements privés, et entre 8,5 et 8,9 dans les municipalités et arrondissements;
- Le niveau moyen de compétence recherché en anglais se situait entre 6,7 et 7,0 dans les établissements privés, et entre 6,1 et 6,7 dans les municipalités et arrondissements.

La situation correspondant au dernier processus d'embauche, de mutation ou de promotion n'est pas singulière puisque, qu'il s'agisse d'établissements privés (71,7 %) ou de municipalités et d'arrondissements (76,4 %), les compétences linguistiques exigées ou souhaitées pour doter le dernier poste pourvu étaient représentatives de celles demandées pour les autres postes au sein de l'organisation.

PRINCIPALE RAISON ÉVOQUÉE SELON LA LANGUE EXIGÉE OU SOUHAITÉE

Toujours selon l'enquête de l'ISQ, la **principale raison** évoquée lorsque des compétences en français étaient exigées ou souhaitées était la communication à l'intérieur de l'organisation, alors que, pour l'anglais, il s'agissait de la communication avec l'externe¹⁷¹, et ce, autant pour les établissements privés que pour les municipalités et les arrondissements (voir le tableau J en annexe).

Dans leur très grande majorité, les établissements privés (92,6 %) ainsi que les municipalités et les

¹⁷⁰ Les catégories de l'échelle utilisée étaient de 1 (très faible niveau de compétence recherché) à 10 (très haut niveau de compétence recherché). Les résultats présentés sont basés sur la perception des personnes répondantes évaluée dans le cadre de l'enquête et non sur un test standardisé utilisé pour évaluer le niveau de compétence recherché.

¹⁷¹ La communication externe signifie autant une communication avec un autre établissement de l'entreprise que la communication avec une entreprise différente de celle où la personne travaille, et ce, que celle-ci soit établie au Québec ou à l'extérieur du Québec.

arrondissements (87,7 %) estimaient qu'il avait été facile ou très facile de trouver une personne ayant le niveau de compétence exigé ou souhaité en français. Pour l'anglais, la majorité des organisations ont également trouvé cela facile ou très facile, mais dans une moindre mesure (70,8 % dans les établissements et 80,9 % dans les municipalités et arrondissements). Une organisation du secteur municipal sur cinq (19,1 %) a donc eu de la difficulté à trouver une personne ayant les compétences recherchées en anglais, alors que la proportion était de 29,2 % pour les établissements privés. Cette situation a surtout été observée dans les établissements privés situés hors de Montréal (36,3 % comparativement à 17,9 % à Montréal).

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES EXIGÉES OU SOUHAITÉES

Les organisations qui ont exigé ou souhaité des compétences linguistiques n'ont pas systématiquement procédé à une évaluation des compétences linguistiques recherchées. Ainsi, 60,6 % des établissements privés et 67,7 % des municipalités et arrondissements ont fait ce genre d'évaluation. À partir de ces évaluations, les établissements privés (35,5 %), tout comme les municipalités et les arrondissements (39,6 %), ont rejeté davantage de candidatures en raison d'un manque de compétences en français qu'en raison d'un manque de compétences en anglais (26,2 % dans le privé et 9,9 % dans les municipalités et arrondissements).

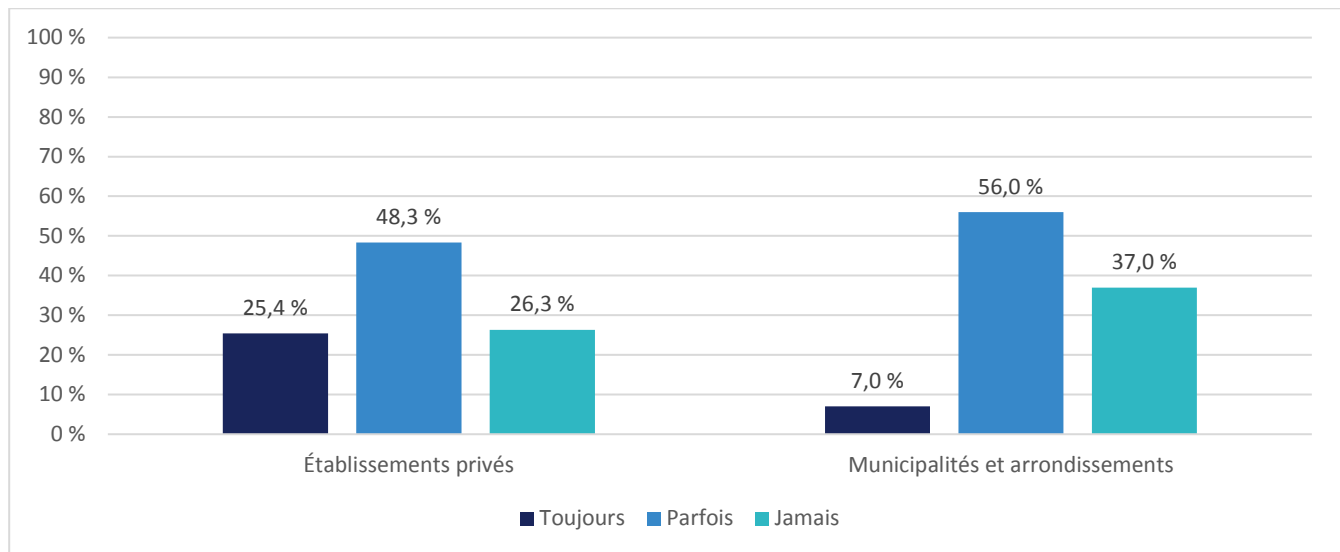
RECHERCHE DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES NON PRÉCISÉES DANS L'OFFRE D'EMPLOI

Dans les faits, davantage d'organisations avaient des exigences linguistiques que ce qui vient d'être présenté. En effet, parmi les établissements privés (45,8 %) et parmi les municipalités du Québec et les arrondissements de Montréal (37,5 %) qui n'avaient pas fait mention d'une exigence linguistique dans l'offre d'emploi ou qui ne l'avaient pas mentionnée avant l'entrevue, 5,5 % des établissements privés et 18,7 % des municipalités et des arrondissements avaient tout de même exigé une compétence linguistique. Parmi eux, 60,2 % des établissements et 57,1 % des municipalités et des arrondissements ont également évalué les compétences linguistiques de la candidate ou du candidat sans avoir précisé ce point dans l'offre d'emploi ou lors de l'entrevue.

PERSONNES BILINGUES (FRANÇAIS-ANGLAIS)

À compétence égale, la personne bilingue (français-anglais) a-t-elle un avantage sur la personne qui ne l'est pas? En 2018, la proportion d'établissements privés (25,4 %) qui retenaient toujours la personne bilingue était plus élevée que la proportion correspondant aux municipalités et aux arrondissements (7,0 %) (graphique 20).

Graphique 20. Répartition (en %) de la fréquence avec laquelle les établissements privés, les municipalités du Québec et les arrondissements de Montréal sélectionnent, à compétences égales, la personne bilingue (français-anglais) pour occuper un poste, Québec, 2018



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal : rapport descriptif*, [Montréal], Office québécois de la langue française. [À paraître en 2019].

ACTIVITÉS DE FORMATION

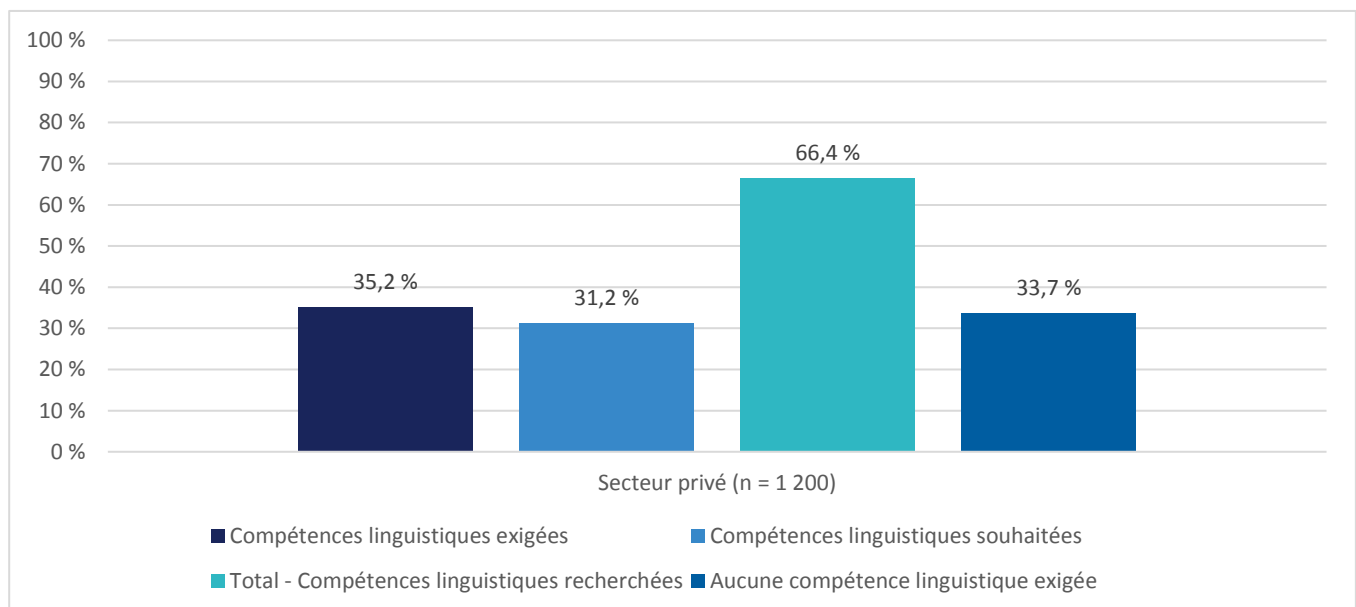
Un peu plus du tiers (36,5 %) des municipalités et des arrondissements et 15,7 % des établissements privés mettaient en place des activités de formation pour aider le personnel à acquérir de meilleures compétences linguistiques. Les activités de formation visant à améliorer le français étaient plus fréquentes dans les municipalités et les arrondissements (84,9 %) que dans les établissements privés (57,4 %), alors que les activités visant à améliorer l'anglais étaient plus fréquentes dans le privé (74,9 %) que dans le secteur municipal (42,5 %).

8.7 EXIGENCES LINGUISTIQUES LORS DE L'EMBAUCHE, DE LA MUTATION OU DE LA PROMOTION : POINT DE VUE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS (DONNÉES D'ENQUÊTE)

8.7.1 Secteur privé (données d'enquête)

En 2018, un sondage Web de l'Office réalisé auprès de travailleuses et de travailleurs¹⁷² du secteur privé, du secteur municipal et des arrondissements¹⁷³ a révélé que 66,4 % des personnes répondantes travaillant dans des entreprises du secteur privé au Québec occupaient un poste comportant des exigences linguistiques ou pour lequel des souhaits avaient été exprimés à cet égard lors de l'embauche, de la mutation ou de la promotion (graphique 21).

Graphique 21. Répartition (en %) des répondantes et des répondants travaillant dans le secteur privé selon les compétences linguistiques exigées lors de l'embauche, lors de la mutation ou lors de la promotion, Québec, 2018



Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office.

Lorsque des exigences linguistiques ont été exigées ou lorsqu'un souhait a été exprimé à cet égard, on a surtout eu affaire à :

- Des travailleuses et des travailleurs hautement ou très qualifiés (56,3 %);
- Des personnes âgées de 35 à 44 ans (43,5 %);
- Des personnes de langue maternelle anglaise (53,7 %) et des personnes de langue maternelle autre (52,2 %);
- Des personnes à l'emploi d'une organisation située sur l'île de Montréal (52,2 %);

¹⁷² En 2018, un sondage Web a été réalisé par la firme BIP auprès de 1 200 personnes du secteur privé travaillant dans une entreprise comptant au moins cinq employées ou employés, ainsi qu'auprès de 504 personnes du secteur municipal (incluant les arrondissements). La compilation des données présentées dans cette section a été effectuée à l'interne. Les travailleuses et les travailleurs devaient occuper leur poste depuis cinq ans ou moins pour être admissibles au sondage. Les résultats de ce sondage ne peuvent être généralisés à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du Québec.

¹⁷³ Pour alléger le texte dans cette section, le terme *municipalité* a été utilisé pour désigner les municipalités et arrondissements du Québec.

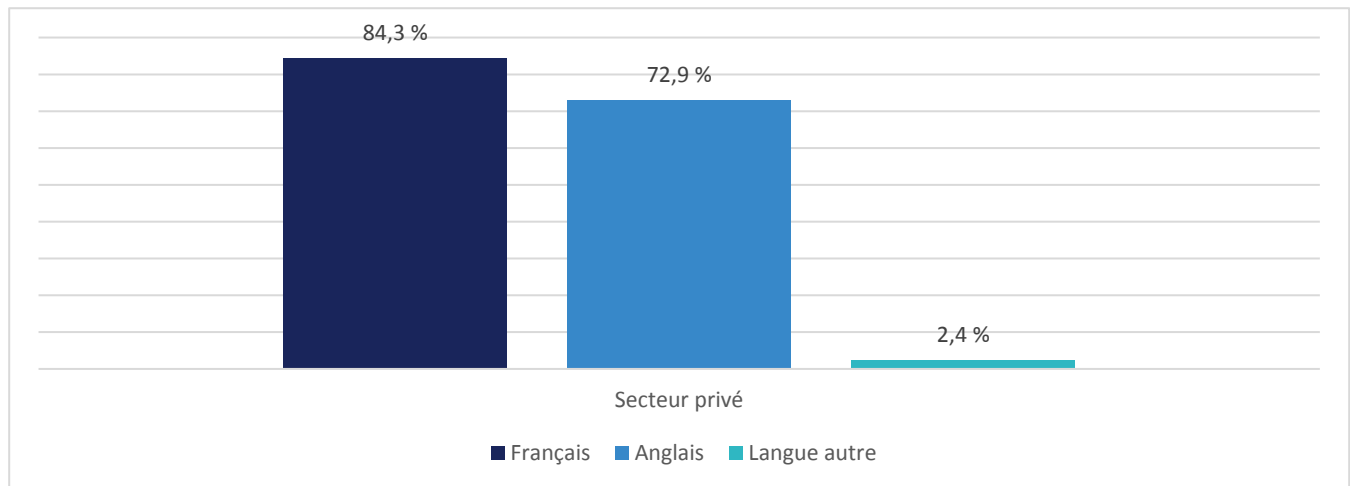
- Des personnes employées dans le secteur de la fabrication à concentration élevée de connaissances (50,0 %).

Inversement, parmi les personnes répondantes du secteur privé pour lesquelles aucune compétence linguistique n'a été exigée ou pour lesquelles aucun souhait n'a été formulé à cet égard, on a surtout eu affaire à :

- Des travailleuses et des travailleurs semi- ou peu qualifiés (50,9 %);
- Des personnes âgées de 55 ans ou plus (47,1 %);
- Des personnes à l'emploi d'une entreprise située au Québec et dans ses régions (47,6 % à 50,7 % selon la région);
- Des personnes travaillant dans le secteur des services à concentration faible de connaissances (41,9 %) ou dans le domaine de la construction (52,2 %).

Une forte majorité des personnes répondantes travaillant dans le secteur privé (84,3 %) ont mentionné que les compétences linguistiques exigées ou souhaitées étaient propres à la **maîtrise du français**, alors que 72,9 % ont déclaré qu'elles étaient propres à la **maîtrise de l'anglais** (graphique 22). De plus, pour une proportion plus élevée de personnes répondantes travaillant pour une entreprise dont le siège social était situé à l'extérieur du Québec (85,7 %), l'anglais était la langue exigée ou souhaitée.

Graphique 22. Proportion de personnes répondantes travaillant dans le secteur privé selon la langue exigée ou souhaitée par l'employeur lors du processus d'embauche, de promotion ou de mutation pour le poste actuellement occupé, Québec, 2018

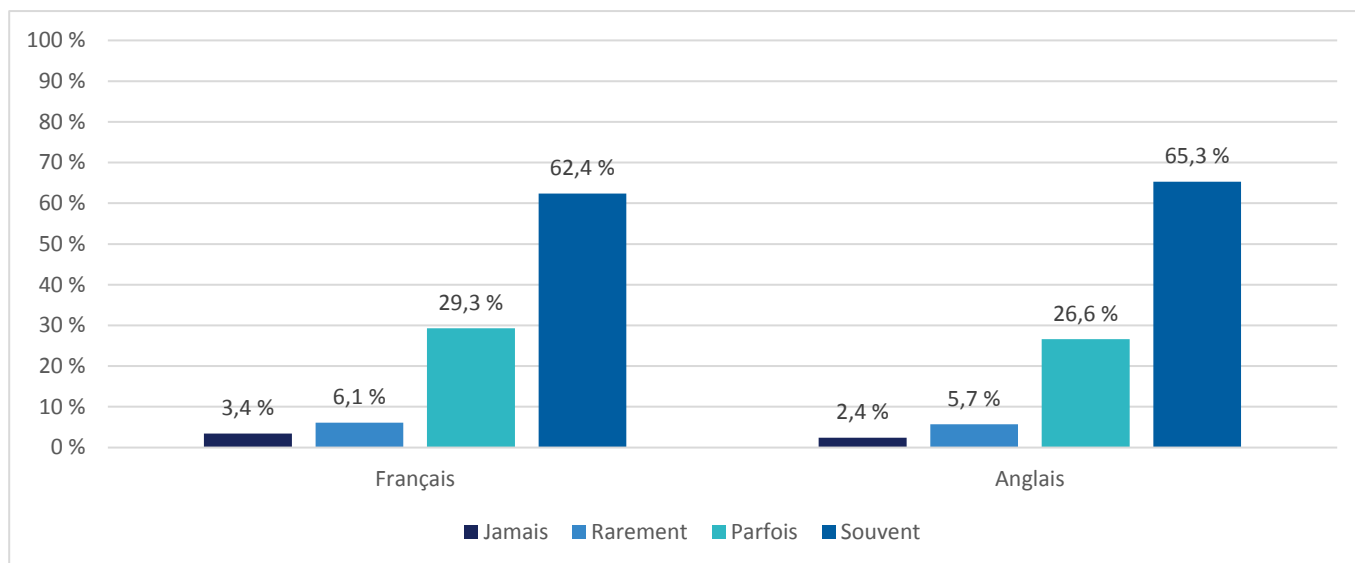


Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office.

UTILISATION DES LANGUES EXIGÉES OU SOUHAITÉES

Selon l'étude de l'Office, un peu plus de six personnes répondantes sur dix dans le **secteur privé** utilisaient *souvent* dans leur travail la langue qui avait été exigée ou souhaitée par l'employeur (65,3 % pour l'anglais et 62,4 % pour le français) (graphique 23).

Graphique 23. Répartition (en %) de la fréquence de l'utilisation des compétences linguistiques recherchées pour le poste occupé selon la langue exigée ou souhaitée, secteur privé, Québec, 2018



Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office.

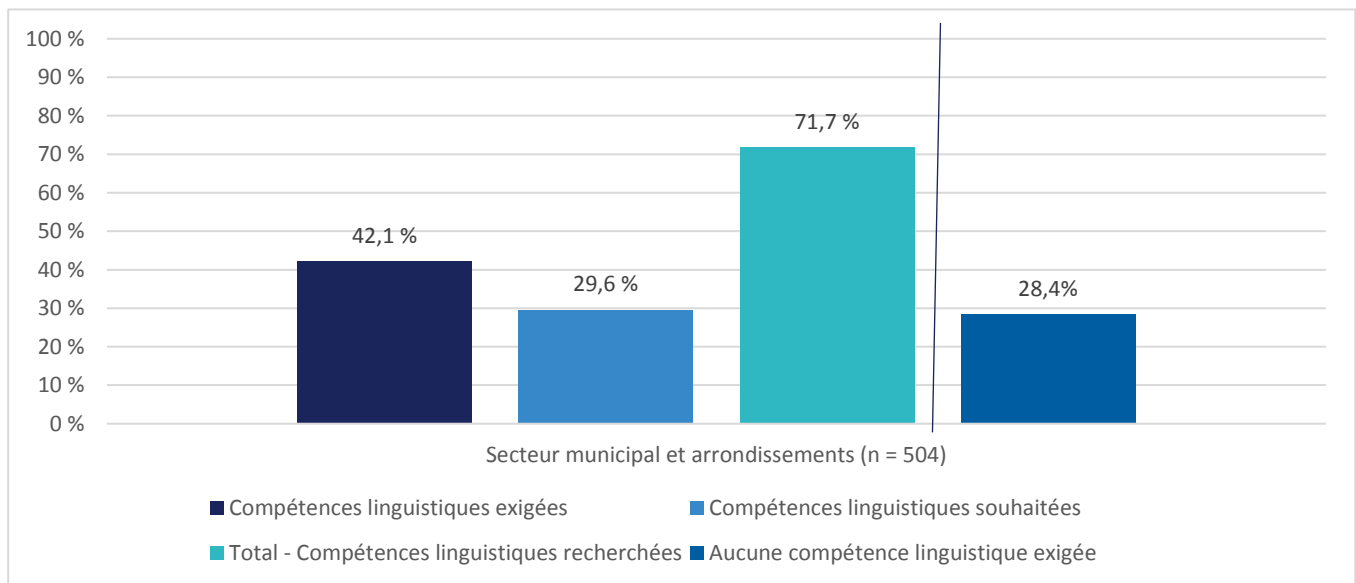
Les compétences linguistiques en anglais étaient davantage utilisées pour les communications externes (communications orales : 73,7 %; communications écrites : 62,4 %) et pour les communications orales à l'intérieur de l'organisation (67,1 %) (voir le tableau K en annexe).

Selon 29,5 % des personnes répondantes du secteur privé, leur niveau de connaissance de la langue recherchée était plus élevé que le niveau requis par le poste, alors que, pour près des deux tiers de ces personnes, leur niveau était approprié (64,6 %), et ce, peu importe s'il s'agissait de compétences en français ou en anglais. De plus, 31,9 % des personnes ont affirmé que leur employeur les a obligées à maintenir ou à améliorer leur niveau de connaissance de la langue exigée ou souhaitée (29,8 % pour l'anglais et 30,7 % pour le français). Dans le secteur privé, 29,8 % des personnes répondantes ont indiqué que leur entreprise mettait en place des activités de formation afin d'aider le personnel à acquérir de meilleures connaissances linguistiques. Parmi elles, 63,1 % mentionnaient que leur employeur mettait en place des activités de formation afin d'aider les membres du personnel à acquérir de meilleures connaissances en français, tandis que 74,6 % privilégiaient des activités de formation en anglais et 7,8 %, des activités de formation dans une autre langue.

8.7.2 Secteur municipal et arrondissements (données d'enquête)

En 2018, dans le secteur municipal et les arrondissements¹⁷⁴, 71,7 % des personnes répondantes occupaient un poste pour lequel il y avait eu des exigences linguistiques ou, du moins, des souhaits exprimés à l'égard de certaines compétences linguistiques lors de l'embauche, de la mutation ou de la promotion (graphique 24).

Graphique 24. Répartition (en %) des répondantes et des répondants ayant été informés ou non quant aux compétences linguistiques exigées lors de leur embauche, lors de leur mutation ou lors de leur promotion, secteur municipal et arrondissements, Québec, 2018



Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office.

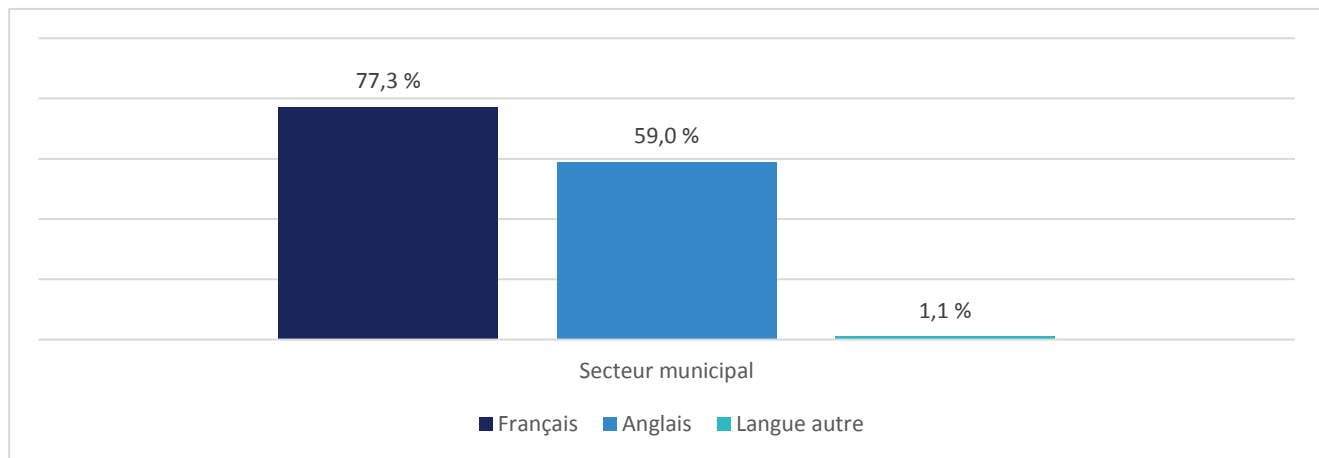
Des exigences linguistiques ont été exigées ou souhaitées pour :

- 61,8 % des travailleuses et des travailleurs hautement ou très qualifiés;
- 53,8 % des personnes âgées de 18 à 34 ans;
- 75,9 % des personnes de langue maternelle anglaise et 68,6 % des personnes de langue maternelle autre;
- 53,9 % des personnes qui travaillaient sur l'île de Montréal.

La grande majorité des personnes répondantes travaillant dans le secteur municipal (77,3 %) ont mentionné que les compétences linguistiques exigées ou souhaitées étaient liées à la maîtrise du français, alors que 59,0 % ont déclaré qu'elles étaient liées à la maîtrise de l'anglais (graphique 25).

¹⁷⁴ Pour alléger le texte dans cette section, le terme *municipalité* a été utilisé pour désigner les municipalités et arrondissements du Québec.

Graphique 25. Proportion de personnes répondantes travaillant dans le secteur municipal selon la langue exigée ou souhaitée par l'employeur lors du processus d'embauche, de promotion ou de mutation pour le poste actuellement occupé, Québec, 2018

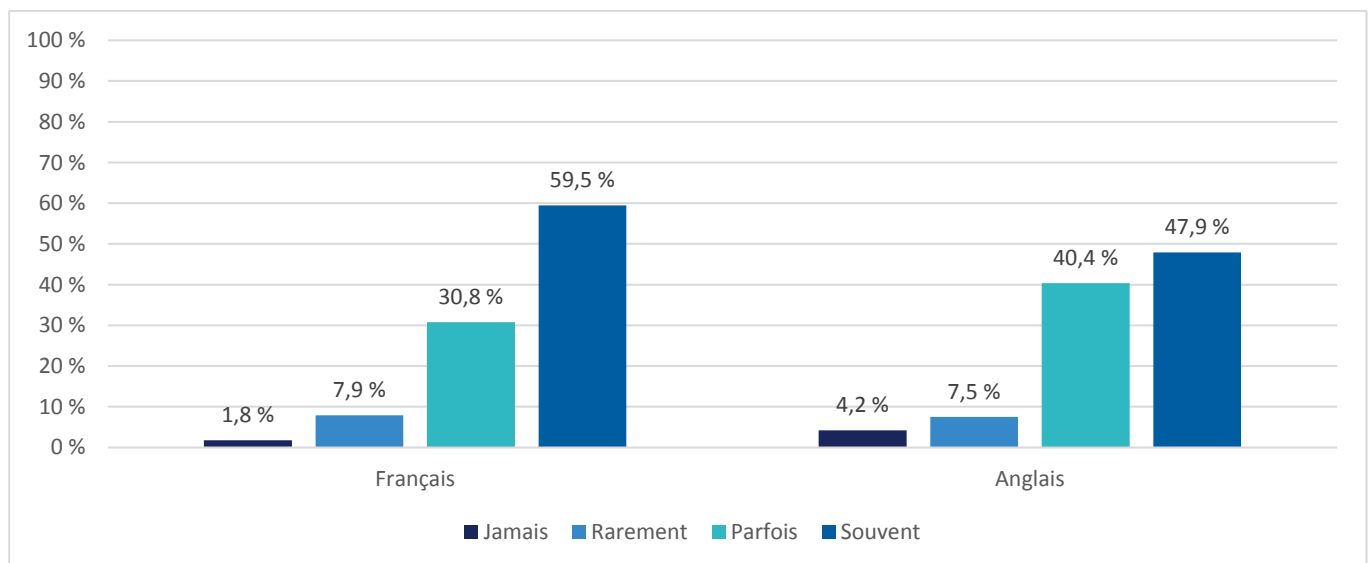


Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office.

UTILISATION DES LANGUES EXIGÉES OU SOUHAITÉES

Dans le **secteur municipal**, la proportion de personnes utilisant *souvent* le français était de 59,5 %, alors que, pour l'anglais, la proportion était de 47,9 %. Une proportion importante (40,4 %) de personnes déclaraient, quant à elles, utiliser *parfois* l'anglais au travail (graphique 26).

Graphique 26. Répartition (en %) de la fréquence de l'utilisation des compétences linguistiques exigées ou souhaitées dans le poste actuel, secteur municipal, Québec, 2018



Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office.

Les compétences linguistiques en anglais étaient davantage utilisées pour les communications orales externes (59,3 %), les communications orales internes (53,4 %) et les communications écrites avec l'externe (40,2 %) (tableau K en annexe).

Dans une proportion de 46,8 %, les personnes répondantes ont estimé que leur niveau de connaissance de la

langue ou des langues exigées ou souhaitées lors de l'embauche, de la promotion ou de la mutation était plus élevé que le niveau requis pour le poste, tandis que 51,0 % d'entre elles étaient d'avis que leur niveau de connaissance était approprié pour occuper le poste. De plus, dans le secteur municipal, 49,0 % des personnes ont affirmé que leur employeur les obligeait à maintenir ou à améliorer leur niveau de connaissance de la langue exigée ou souhaitée (40,8 % pour l'anglais et 51,3 % pour le français). Pour ce faire, 34,9 % des personnes répondantes ont indiqué que leur organisation mettait en place des activités de formation afin d'aider le personnel à acquérir de meilleures connaissances linguistiques (72,7 % pour le français, 50,0 % pour l'anglais et 3,4 % pour une autre langue).

8.8 LANGUE DU TRAVAIL ET FRANCISATION DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

La *Charte* vise à faire du français la langue normale et habituelle du travail, des communications, du commerce et des affaires. Elle prévoit une démarche et des délais pour implanter le français dans les activités des entreprises de cinquante employés ou plus et dans les organismes de l'administration publique du Québec.

Les conseillères et les conseillers de l'Office accompagnent les entreprises et les organismes dans les démarches de francisation et les conseillent sur les façons de généraliser l'usage du français dans leurs activités. Ainsi, les entreprises employant cinquante personnes ou plus ont l'obligation de s'inscrire à l'Office pour réaliser la démarche de francisation. Celle-ci mène à l'obtention du certificat de francisation qui atteste que l'utilisation du français est généralisée à tous les niveaux de l'entreprise ou de l'organisme. Le processus de francisation consiste en plusieurs étapes selon le degré de généralisation de l'utilisation du français dans l'entreprise (inscription à l'Office, analyse de la situation linguistique, programme de francisation, certificat de francisation et rapport triennal).

Chaque année, le nombre d'entreprises au Québec varie selon les fusions, les fermetures et la création de nouvelles organisations. En 2017-2018¹⁷⁵ :

- 87,3 % des 6 958 entreprises inscrites à l'Office détenaient un certificat de francisation et ont ainsi fait du français la langue normale et habituelle du travail;
- 5,0 % des entreprises étaient en application de programme;
- 7,7 % des entreprises étaient en évaluation.

Les ministères et les organismes de l'administration publique doivent également s'inscrire à l'Office et respecter les étapes de francisation. Toutefois, lorsque ces organismes reçoivent leur attestation de francisation, ils n'ont pas à présenter un rapport triennal. Tout comme les entreprises, le nombre d'organismes varie selon les fusions des ministères et organismes. Chaque fois qu'il y a une fusion, le processus de francisation doit être refait pour la nouvelle entité. En 2017-2018 :

- 92,4 % des 2 344 organismes de l'Administration détenaient une attestation de francisation;
- 0,9 % était en application de programme;
- 6,8 % étaient en évaluation.

¹⁷⁵ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET COMMISSION DE TOPONYMIE, *Rapport annuel de gestion 2017-2018*, [Montréal]. L'Office, 2018. Aussi disponible en ligne : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/rapports/rap20172018/rag2017-2018.pdf>.

8.9 ÉVOLUTION DE LA LANGUE DE TRAVAIL SELON DES DONNÉES D'ENQUÊTE

L'Office et le Conseil supérieur de la langue française ont réalisé plusieurs études sur la langue de travail à partir d'enquêtes permettant de suivre l'évolution de l'usage du français au travail sur une période allant de 1970 à 2016. La comparaison entre les résultats des différentes enquêtes réalisées doit être faite avec la prudence habituelle chaque fois que des comparaisons dans le temps sont effectuées avec des questionnaires qui ne sont pas tout à fait identiques, avec des frontières géographiques qui ont été modifiées selon l'évolution de certaines régions et avec des méthodes d'analyse comparative différentes selon les années. De plus, il n'y a pas de façon simple de présenter la langue utilisée au travail. Certaines personnes en utilisent une seule, alors que d'autres utilisent plusieurs langues pour accomplir leurs tâches. Lorsqu'il y en a plusieurs, il est intéressant de déterminer laquelle est la plus utilisée et dans quel contexte de travail. C'est pourquoi les chercheuses et les chercheurs qui s'intéressent à la langue de travail adoptent des approches différentes pour tenter de cerner la situation. Cette situation mène à des résultats difficilement comparables et rend impossible une réponse unique à la question, et ce, bien que des tendances similaires ressortent des différentes études.

Cela dit, les enquêtes de l'Office et du Conseil apportent un complément d'information aux données du recensement, car, plutôt que de s'intéresser uniquement à la langue utilisée le plus souvent et à celle régulièrement utilisée au travail, elles abordent le sujet sous l'angle du temps de travail en français¹⁷⁶.

L'évolution de l'usage du français selon les enquêtes de l'Office et du Conseil montre que la proportion de la population travaillant généralement ou exclusivement en français a augmenté d'environ 10 points de pourcentage entre 1971 (64 %) et 1989 (73,4 %). Par la suite, la proportion a diminué de 6,1 points de pourcentage pour s'établir à 67,3 % en 2016^{177, 178}. Cette baisse semble avoir affecté d'abord les personnes travaillant régulièrement en français (de 18,0 % en 1989 à 21,7 % en 2016) ou occasionnellement en français (de 8,6 % en 1989 à 11,1 % en 2016).

Les résultats obtenus en 2016 par l'Office montrent une stabilité depuis vingt ans en ce qui touche à la proportion de personnes faisant un usage général ou exclusif du français au travail, car, entre 1997 et 2016, les différences ne sont pas statistiquement significatives (70,4 % en 1997, 69,1 % en 2007, 65,5 % en 2010 et 67,3 % en 2016).

La proportion du temps de travail en français chez les francophones est demeurée stable entre 1997 et 2016, alors que, chez les anglophones et les allophones, elle a augmenté, ceux-ci utilisant davantage le français au travail en 2016 qu'en 1997.

- Chez les anglophones, l'usage occasionnel (moins de 50 % du temps) du français a diminué au profit de l'usage régulier (de 50 % à 89 % du temps) : la proportion de l'usage occasionnel du français est ainsi passée de 64,7 % en 1997 à 56,3 % en 2016, alors que l'usage régulier du français est passé de 25,9 % à 33,4 %;
- Chez les allophones, l'usage occasionnel du français a baissé (de 42,3 % en 1997 à 27,9 % en 2016), alors que l'usage exclusif du français a augmenté (de 17,3 % en 1997 à 24,9 % en 2016).

Tout comme les données des recensements, celles des enquêtes de l'Office et du Conseil révèlent que l'usage du français au travail par les personnes qui résident sur l'île de Montréal ou dans la couronne de Montréal diminue, alors qu'il reste stable pour celles qui sont domiciliées dans les régions situées à l'extérieur de la RMR de Montréal. C'est ainsi que, sur l'île de Montréal, l'usage exclusif et général a semblé diminuer, bien que cette

¹⁷⁶ Le temps de travail en français est groupé en catégories. L'usage du français au travail est qualifié d'*occasionnel* lorsque le français est utilisé moins de 50 % du temps de travail; de *régulier* lorsque le français est utilisé de 50 % à 89 % du temps; de *général* lorsqu'il est utilisé de 90 % à 99 % du temps; et d'*exclusif* lorsqu'il est utilisé à 100 % du temps de travail. L'usage du français est également qualifié de *principal* lorsque le français est utilisé pour une période correspondant à 50 % ou plus du temps de travail.

¹⁷⁷ Charles-Étienne OLIVIER, *Langue publique au Québec en 2016. 1 : le travail*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017.

¹⁷⁸ Les résultats de l'évolution de la langue de travail sont présentés selon le lieu de résidence des personnes répondantes, car les enquêtes antérieures à 2007 ne permettent pas de connaître le lieu de travail des travailleuses et des travailleurs.

diminution ne soit pas statistiquement significative. Par contre, l'usage régulier du français a augmenté entre 1997 (27,9 %) et 2016 (33,5 %), ce qui indique qu'il y a davantage de personnes travaillant entre 50 % à 89 % du temps en français plutôt que 90 % du temps ou plus. Dans la couronne de Montréal, l'usage exclusif a diminué de 38,5 % en 1997 à 28,9 % en 2016, alors que l'usage général a été en hausse (de 25,4 % à 33,6 %).

La proportion du temps de travail en français dans les entreprises privées a diminué comparativement aux autres types d'organisations où la situation est demeurée stable depuis 1997. Dans l'entreprise privée, l'usage général ou exclusif du français a diminué (de 68,4 % en 1997 à 61,6 % en 2016) au profit d'un usage régulier (de 20,6 % à 26,6 %). Toutefois, la proportion d'employées et d'employés faisant principalement un usage du français (50 % et plus du temps de travail) dans les entreprises privées est restée stable depuis 1997 (89,0 % en 1997 et 88,2 % en 2016). Dans les autres types d'organisations, 90 % des personnes utilisaient principalement le français en 2016 tout comme en 1997.

8.10 EN RÉSUMÉ (LANGUE DE TRAVAIL)

Les résultats obtenus dans le cadre du recensement ainsi que par l'entremise des études réalisées par l'Office et par d'autres organisations montrent que le français est la langue de travail de la grande majorité des travailleuses et des travailleurs au Québec. Toutefois, il apparaît que le français n'est pas utilisé exclusivement et qu'il est de plus en plus utilisé avec l'anglais. Son utilisation est variable selon l'industrie ou le poste occupé.

Les résultats des études montrent que l'utilisation du français au travail est fortement liée à plusieurs facteurs, comme :

- La langue parlée le plus souvent à la maison, les francophones utilisant principalement le français au travail, alors que les anglophones optent pour l'anglais et que les allophones sont partagés (même si la majorité d'entre eux utilisent souvent le français);
- La région de travail ou la région de résidence, l'île de Montréal étant l'endroit où les travailleuses et les travailleurs utilisent le moins le français au travail, alors que la situation dans la couronne de Montréal semble également évoluer en ce sens;
- La langue de la scolarité, les personnes ayant étudié uniquement en français travaillant principalement dans cette langue, alors que celles ayant étudié en anglais travaillent davantage en anglais et que celles ayant étudié en français et en anglais passent moins de temps de travail en français que celles ayant étudié en français seulement;
- L'origine linguistique, les personnes francotropes utilisant davantage le français au travail que celles qui ne sont pas francotropes;
- L'âge, l'usage exclusif du français au travail étant moins présent chez les jeunes francophones de 18 à 34 ans que chez les personnes âgées de 55 ans et plus.

Les résultats relatifs à l'évolution de l'usage du français comme langue de travail montrent que le français est la langue de travail de la majorité des travailleuses et des travailleurs au Québec. Ils illustrent une relative stabilité en ce domaine, et ce, malgré une baisse variable de cet usage selon les secteurs d'emploi et les professions. Toutefois, il apparaît que le français est de moins en moins utilisé exclusivement, dans la mesure où il est de plus en plus utilisé conjointement avec l'anglais.

CONCLUSION

Le portrait que dresse le *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, bien que non exhaustif, permet néanmoins d'établir quelques grands constats sur la situation du français. Somme toute, alors que certaines dimensions de l'utilisation du français dans l'espace public montrent des signes encourageants, d'autres suscitent davantage de préoccupations.

Le français est la langue de travail de la majorité des travailleuses et des travailleurs au Québec. L'évolution de l'usage du français comme langue de travail montre une relative stabilité, et ce, malgré une baisse variable de cet usage selon les secteurs d'emploi et les professions. Toutefois, il apparaît que le français est de moins en moins utilisé exclusivement, dans la mesure où il est de plus en plus utilisé conjointement avec l'anglais. Cette situation pourrait mener à une lecture critique ou à une lecture favorable de la situation du français en milieu de travail.

En effet, avec la *Charte*, on pourrait s'attendre à une augmentation de la francisation des milieux de travail, même si, chaque année, certaines entreprises naissent, alors que d'autres disparaissent ou fusionnent, ce qui, par conséquent, exige que le travail de francisation soit un effort constant. Par ailleurs, le statut du français comme langue de travail a été marqué par des modifications importantes survenues dans le monde du travail au cours des dernières décennies. Ces bouleversements ont favorisé l'utilisation de l'anglais dans les milieux de travail, ce qui aurait pu entraîner une diminution plus importante et rapide du français au travail. La *Charte* aurait donc contribué à maintenir ou à stabiliser la place du français dans les milieux de travail, ce qui veut dire qu'il faut poursuivre les efforts de francisation et continuer d'effectuer une veille relativement à la situation du français dans les milieux de travail.

Cette interprétation nuancée en milieu de travail ne diminue en rien plusieurs signes encourageants afin de faire du français la langue commune de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, entre autres, sur les points suivants :

- L'attraction du français chez les personnes allophones arrivées récemment s'accroît progressivement, puisqu'elles sont, depuis 1981, proportionnellement plus nombreuses à chaque cohorte d'immigration à utiliser le plus souvent le français à la maison;
- Depuis 2007, les anglophones de l'île de Montréal utilisent davantage le français dans l'espace public, alors que les allophones sont moins enclins à utiliser conjointement le français et l'anglais;
- La proportion d'anglophones et d'allophones déclarant avoir une connaissance suffisante du français pour soutenir une conversation n'a cessé d'augmenter dans les vingt dernières années;
- En 2016, une majorité de Québécoises et de Québécois (94 %) se déclaraient capables de soutenir une conversation en français;
- L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire en français ont fait des gains importants depuis l'adoption de la *Charte* en 1977, particulièrement sur l'île de Montréal. En 2015, 90 % des élèves fréquentaient une école de langue française. Plus précisément, 28 % de l'ensemble des élèves de langue maternelle anglaise et 89 % de celles et de ceux de langue maternelle autre fréquentaient une école de langue française;

- Les collèges francophones attirent de plus en plus les élèves de langue maternelle autre et de langue maternelle anglaise;
- Dans l'espace public, le français était utilisé, seul ou conjointement avec l'anglais, par 88 % des Québécoises et des Québécois en 2016, un résultat stable par rapport à 2007 (90 %);
- En 2016, le français était la langue de travail pour la majorité des travailleuses et des travailleurs au Québec (80 %). Les résultats liés à l'évolution du français comme langue de travail montrent une relative stabilité du français au travail;
- Depuis 2010, on constate une augmentation du taux de conformité de l'affichage public des entreprises sur l'île de Montréal;
- En 2017, le taux de service en français atteignait 96 % dans les commerces de l'île de Montréal.

En contrepartie, le rapport sur l'évolution de la situation linguistique permet également de cibler un certain nombre de chantiers nécessitant des efforts pour que le français continue d'être la langue commune au Québec. En voici une liste sommaire :

- Dans le milieu culturel, la proportion de représentations payantes de spectacles de chanson en français de même que celle correspondant à l'assistance à ces mêmes représentations et la proportion de longs métrages en français produits au Québec diminuent depuis 2004;
- L'usage du français comme langue d'accueil dans les commerces de l'île de Montréal diminue depuis 2010. À l'inverse, l'accueil en anglais seulement et l'accueil bilingue augmentent;
- La proportion de personnes éprouvant de l'indifférence lorsqu'elles sont servies dans une autre langue que le français augmente depuis 2012, tout particulièrement chez les jeunes francophones;
- Parmi les consommatrices et les consommateurs de la région montréalaise qui ont magasiné en ligne en 2018, une majorité d'entre eux (79 %) l'ont fait au moins une fois en anglais;
- Dans l'espace public, en 2016, la proportion de personnes utilisant le français, seul ou conjointement avec l'anglais, a atteint 93 % en dehors de la RMR de Montréal, 91 % dans la couronne de Montréal et seulement 76 % sur l'île de Montréal;
- Dans les quinze dernières années, l'usage du français comme unique langue de travail et comme langue utilisée le plus souvent au travail a diminué au Québec. Par conséquent, une proportion plus élevée de travailleuses et de travailleurs font un usage régulier de l'anglais tout en utilisant le plus souvent le français au travail;
- Au travail, près du quart des personnes immigrantes (24 %), peu importe leur langue maternelle, utilisent plutôt l'anglais;
- L'île de Montréal est l'endroit où les travailleuses et les travailleurs utilisent le moins le français au travail, et la situation dans la couronne de Montréal semble également évoluer dans ce sens;
- L'usage exclusif du français au travail est moins présent chez les jeunes francophones de 18 à 34 ans que chez ceux âgés de 55 ans et plus.

Les données des études présentées et recensées dans ce rapport soulignent la nécessité de poursuivre un travail de valorisation, de sensibilisation, voire de concertation en matière d'utilisation du français dans la société québécoise. Un effort collectif est nécessaire, autant de la part des individus, des organismes et des entreprises que de l'État dans son ensemble. L'agrégation des décisions individuelles et collectives a un effet direct sur la vitalité de la langue française. Cette vitalité est donc l'affaire de toutes et de tous.

BIBLIOGRAPHIE

BANQUE DE DONNÉES DES STATISTIQUES OFFICIELLES SUR LE QUÉBEC. *Statistiques des représentations payantes en arts de la scène selon la discipline, le genre de spectacle, la provenance et la taille de la salle, régions administratives et ensemble du Québec*, [En ligne], mis à jour le 16 octobre 2018.

[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=FR&p_param_id_raprt=2025]

(Consulté le 9 janvier 2019).

BÉLAND, Paul. *La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2009, 6 p.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. *Statistiques de l'édition au Québec en 2016*, [En ligne], 2018. [http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/nos_publications_a_z/Stats_2016.pdf].

COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. *Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal : inscriptions au 10 novembre 2016*, [En ligne], 2017, 595 p.

[<https://www.cgtsim.qc.ca/en/documents-site-web/311-portrait-socioculturel-2017-2018/file>].

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Les enfants de la loi 101 : groupes de discussion exploratoires*, [En ligne], [Québec, Conseil supérieur de la langue française], 2000 [i.e. 2002], 31, [15] p.

[<http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf168/f168.pdf>].

CORBEIL, Jean-Pierre, et René HOULE. *Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal : Résumé de l'étude de Jean-Pierre Corbeil et de René Houle*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2013, 16 p.

DESAUTELS, Éric. *Langue de l'affichage public des entreprises de l'île de Montréal : de février à mai 2017*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2018, 43 p. [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2018/20180329_etude-langue-affichage-entreprises-montreal.pdf].

DESAUTELS, Éric. *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de l'île de Montréal en 2017 : point de vue des observatrices et des observateurs*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

DESAUTELS, Éric. *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal en 2018 : perceptions et comportements de la clientèle*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

DION, Jennifer. *Le défi de former une relève scientifique d'expression française : l'usage du français et de l'anglais dans la formation universitaire aux cycles supérieurs au Québec*, [Québec], Conseil supérieur de la langue française, 2012, 205 p.

FILIP, Raluca Paula, en collaboration avec Brigitte BEAUVAIS. *2013-2017 : portrait de l'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration*, Québec, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018, 106 p. Disponible en ligne : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2013-2017.pdf.

HOULE, René, et Jean-Pierre CORBEIL. *Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036*, Ottawa, Statistique Canada, 2017. 140 p.

HOULE, René, et Jean-Pierre CORBEIL. *Utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec, 2016 : portrait d'ensemble des facteurs sociodémographiques, des secteurs d'emploi et des professions*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

HOULE, René, et Jean-Pierre CORBEIL. *Scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036)*, [Montréal], Office québécois de la langue française. [À paraître en 2019].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Tableau statistique canadien*, [En ligne], vol. 15, n° 2, juillet 2017, 106 p. [http://www.bdsso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01662FR_TSC2017M07F00.pdf].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Tableau statistique canadien*, [En ligne], vol. 16, n° 2, juillet 2018, 106 p. [http://www.bdsso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01662FR_TSC2018M07F00.pdf].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Décès et taux de mortalité, Québec, 1900-2017*, [En ligne], 2018, mis à jour le 23 mai 2018. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/deces-mortalite/301.htm>].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Immigrants, émigrants et résidents non permanents, Québec, Ontario et Canada, 1951-2019*, [En ligne], 2019. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/602.htm>].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal : rapport descriptif*, [Montréal], Office québécois de la langue française, [À paraître en 2019].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal : rapport méthodologique*, [Montréal], Office québécois de la langue française, [À paraître en 2019].

LAVOIE, Émilie, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA. *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec, rapport 1 : portrait démolinguistique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

LAVOIE, Émilie, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA. *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec, rapport 2 : familles – unions linguistiquement exogames et transmission des langues aux enfants (2001-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

LAVOIE, Émilie, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA. *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec, rapport 3 : langues utilisées au travail (2001-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

LAVOIE, Émilie, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA. *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec, rapport 4 : portrait démolinguistique de la population immigrante (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

MAHEU, Robert. *La langue d'enseignement... et après*, Montréal, Institut de recherche sur le français en Amérique, 2010.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Indicateurs linguistiques. Secteur de l'Éducation : édition 2013*, [En ligne], Québec, Le Ministère, 2014, 25 p. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/PSG_indicateurs_linguistiques_2013.pdf].

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Admissibilité à l'enseignement en anglais*, [En ligne], 2019. [<http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/admissibilite-a-lenseignement-en-anglais/>].

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Statistiques de l'enseignement supérieur : édition 2014*, [En ligne], Québec, Le Ministère, 2015, 109 p. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Statistiques_ES/Statistiques_enseignement_superieur_2014.pdf].

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Les pratiques de recrutement des entreprises au Québec*, Québec, 2013, 238 p.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature – Collégial*, [En ligne], 2019, [<http://www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/epreuves-de-langue/epreuve-uniforme-de-francais/>].

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE. *Statistiques de l'enseignement supérieur : édition 2013*, [En ligne], Québec, Le Ministère, 2015, 107 p. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Statistiques_ES/Statistiques_enseignement_superieur_2013.pdf].

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, édition 2007, tome 2 : production, financement, diffusion et patrimoine cinématographique*, [En ligne], [Québec, Institut de la statistique du Québec], 2017, 78 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/film2017-tome2.pdf>].

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. « La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2017 », [En ligne], *Optique culture*, Québec, Institut de la statistique du Québec, n° 61, octobre 2018, 16 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-61.pdf>].

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. « La fréquentation des cinémas en 2017 », [En ligne], *Optique culture*, Québec, Institut de la statistique du Québec, n° 57, février 2018, 4 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-57.pdf>].

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. « Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2017 », [En ligne], *Optique culture*, Québec, Institut de la statistique du Québec, n° 58, avril 2018, 12 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-58.pdf>].

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le français, langue du travail, du commerce et des affaires au Québec : les obligations des entreprises relatives à la Charte de la langue française*, [En ligne], Montréal, L'Office, 2016, 19 p. [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/201610_guide.pdf].

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Affichage des marques de commerce : les obligations des entreprises relativement à l'affichage extérieur d'une marque de commerce uniquement dans une autre langue que le français*, [En ligne], Montréal, L'Office, 2016, 15 p. [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/201610_guide_affichage-marques-commerce.pdf].

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. « Comité de suivi de la situation linguistique », dans *Règlement intérieur de l'Office québécois de la langue française, Charte de la langue française (RLRQ, chapitre C-11, articles 165.3, 165.8 et 165.14)*, section III, sous-section II, article 23. [<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/reglement-interieur.pdf>].

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le grand dictionnaire terminologique*, [En ligne]. [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8361840].

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Les noms d'entreprise : comment nommer son entreprise ou son établissement en français*, [En ligne], Montréal, L'Office, 2012, 6 p. [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/depliants/20130513_depliant5d.pdf].

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007*, Montréal, L'Office, 2008, 191 p.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET COMMISSION DE TOPONYMIE. *Rapport annuel de gestion 2017-2018*, [Montréal], L'Office, 2018, 102 p. Disponible en ligne : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/rapports/rap20172018/rag2017-2018.pdf>.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Règlement intérieur de l'Office québécois de la langue française. Charte de la langue française (RLRQ, chapitre C-11, articles 165.3, 165.8 et 165.14). Section III, Sous-section II, Comité de suivi de la situation linguistique, article 23.* [<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/reglement-interieur.pdf>]

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue publique au Québec en 2016, 2 : langue dans l'espace public*, [Montréal], L'Office, 2019.

OLIVIER, Charles-Étienne. *Langue et éducation au Québec, 1 : éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017a, 22 p.

OLIVIER, Charles-Étienne. *Tableaux de données. Langue et éducation au Québec, 1 : éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017a, 24 p.

OLIVIER, Charles-Étienne. *Langue et éducation au Québec, 2 : enseignement collégial*, [Montréal], Office québécois de la langue française, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017b., 16 p.

OLIVIER, Charles-Étienne. *Tableaux de données. Langue et éducation au Québec, 2 : enseignement collégial*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017b, 16 p.

OLIVIER, Charles-Étienne. *Langue et éducation au Québec, 3 : enseignement universitaire*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017c, 17 p.

OLIVIER, Charles-Étienne. *Tableaux de données. Langue et éducation au Québec, 3 : enseignement universitaire*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017c., 12 p.

OLIVIER, Charles-Étienne. *Langue publique au Québec en 2016, 1 : le travail*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017, 42 p.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Il y a 244 millions de migrants internationaux dans le monde, selon l'ONU*, [En ligne], 12 janvier 2006. [<https://news.un.org/fr/story/2016/01/327102-il-y-244-millions-de-migrants-internationaux-dans-le-monde-selon-lonu>].

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE. *Liste des pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie*, [En ligne], 2019. [<http://accueil-etrangers.gouv.fr/modeles/articles-lies/article/liste-des-pays-membres-de-l>].

PALARDY, Caroline. *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2011 : caractéristiques générales*, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, [Montréal], 2014, 125 p.

PRESNUKHINA, Yulia. *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2016, 82 p.

QUÉBEC. *Charte de la langue française : chapitre C-11, article 72, à jour au 1^{er} juin 2018*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2018.

QUÉBEC. *Règlement sur la langue du commerce et des affaires, chapitre C-11, r. 9, articles 25.1 à 25.5, à jour au 1^{er} avril 2018*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2018.

SABOURIN, Patrick, et Alain BÉLANGER. « La dynamique des substitutions linguistiques au Canada », *Population*, vol. 70, n° 4, 2015, p. 771-803.

SABOURIN, Patrick, Mathieu DUPONT et Alain BÉLANGER. *Le choix anglicisant : une analyse des comportements linguistiques des étudiants du collégial sur l'île de Montréal*, Montréal, Institut de recherche sur le français en Amérique, 2010, 12 p.

ST-LAURENT, Nathalie. *Le français et les jeunes*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008, 130 p.

STATISTIQUE CANADA. *Document méthodologique sur les données linguistiques du Recensement de 2011*, produit n° 98-314-X2011051 au catalogue, 2013, 30 p. Également disponible en ligne : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/guides/98-314-x/98-314-x2011051-fra.pdf>.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement en bref : un nouveau sommet pour le bilinguisme français-anglais*, [En ligne], mis à jour le 31 août 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016009/98-200-x2016009-fra.cfm>].

STATISTIQUE CANADA. *Chapitre 5 – Évaluation et indicateurs de la qualité des données*, [En ligne], mis à jour le 31 décembre 2015. [https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/nhs-enm_guide/guide_4-fra.cfm].

STATISTIQUE CANADA. *Document méthodologique sur les données linguistiques du Recensement de 2011*, [En ligne], produit n° 98-314-XWF2011051 au catalogue de Statistique Canada, mis à jour le 23 juillet 2018. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/guides/98-314-x/98-314-x2011051-fra.cfm>].

STATISTIQUE CANADA. *À propos des données, Profil du recensement, Recensement de 2016*, [En ligne], mis à jour le 19 mars 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/about-apropos/about-apropos.cfm?Lang=F#aa9>].

STATISTIQUE CANADA. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*, [En ligne], produit n° 98-404-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, mis à jour le 20 février 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=462&TOPIC=7>].

STATISTIQUE CANADA. *Tableau 1. Répartition géographique des immigrants et des immigrants récents et proportion qu'ils représentent au sein de la population des régions métropolitaines de recensement, Canada, 2016*, [En ligne], mis à jour le 1^{er} novembre 2017. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/t001b-fra.htm>].

STATISTIQUE CANADA. *Gatineau, Ville [Subdivision de recensement], Québec et Québec [Province]* (tableau), [En ligne], Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, mis à jour le 3 avril 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2481017&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Gatineau&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Immigration%20and%20citizenship&TABID=1>].

STATISTIQUE CANADA. *Immigration et diversité culturelle – Faits saillants en tableaux : statut d'immigrant et période d'immigration, chiffres de 2016, les deux sexes, âge (total), Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016 – données-échantillon (25 %)*, [En ligne], 2019, mis à jour le 20 février 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/imm/Tableau.cfm?Lang=F&T=11&Geo=00>].

STATISTIQUE CANADA. *Langue – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2016 : Langue parlée le plus souvent à la maison selon autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (Total) et âge (Total), chiffres de 2016 pour la population à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel du Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016 – Données intégrales (100 %)*, [En ligne], 2017, mis à jour le 20 février 2019. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/lang/Tableau.cfm?Lang=F&T=31&Geo=00>].

STATISTIQUE CANADA. *Définitions des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR)*, [En ligne], mis à jour le 30 novembre 2015. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/93-600-x/2010000/definitions-fra.htm>] (Consulté le 5 avril 2019).

STATISTIQUE CANADA. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*, [En ligne], 2017, mis à jour le 20 février 2019. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CAN-Fra.cfm?TOPIC=1&LANG=Fra&GK=CAN&GC=01>].

STATISTIQUE CANADA. *Profil du recensement, Recensement 2016*, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, 2017, mis à jour le 20 février 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>].

STATISTIQUE CANADA. *Recensement du Canada de 2016*, produit n° 98-400-X2016194 au catalogue mis à jour le 20 février 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&Lang=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=1341679&GK=0&GRP=1&PID=110555&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=120&VID=0&VNAME=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>].

UNITED STATES CENSUS BUREAU. *Language spoken at home 2013-2017 : American Community Survey 5-Year Estimates*, [En ligne]. [https://factfinder.census.gov/faces/tableservices/jsf/pages/productview.xhtml?pid=ACS_17_5YR_S1601&prodType=table].

ANNEXE

Tableau A. Répartition (en %) des naissances selon la langue maternelle de la mère dans les cas où celle-ci est connue, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal, Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

Langue maternelle	1996 %	2001 %	2006 %	2011 %	2016* %	2011-2016	1996-2016
RMR de Montréal							
Français	64,4	63,9	60,9	58,7	58,3	-0,4	-6,1
Anglais	12,8	12,4	13,2	13,2	12,7	-0,5	-0,1
Langue autre	22,8	23,8	25,9	28,1	28,9	+0,8	+6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Île de Montréal							
Français	45,8	44,8	42,0	41,3	43,5	+2,2	-2,3
Anglais	17,9	17,1	17,8	17,4	16,6	-0,8	-1,3
Langue autre	36,2	38,2	40,2	41,3	39,9	-1,4	+3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Couronne de Montréal							
Français	84,9	85,9	80,7	76,9	74,1	-2,8	-10,8
Anglais	7,2	7,0	8,4	8,9	8,7	-0,2	+1,5
Langue autre	7,9	7,1	10,9	14,2	17,3	+3,1	+9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal							
Français	93,4	92,9	92,8	92,4	91,5	-0,9	-1,9
Anglais	3,5	3,5	3,3	3,5	3,6	+0,1	+0,1
Langue autre	3,2	3,6	3,9	4,1	5,0	+0,9	+1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--

* Données provisoires pour 2016.

Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office à partir de données recueillies par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau B. Répartition (en %) des naissances selon la langue parlée à la maison par la mère dans les cas où celle-ci est connue, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal, Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal, 1996, 2001, 2006, 2011, 2016

Langue parlée à la maison	1996 %	2001 %	2006 %	2011 %	2016* %	2011-2016	1996-2016
RMR de Montréal							
Français	67,5	68,6	67,3	66,9	68,1	+1,2	+0,6
Anglais	17,2	19,0	18,9	18,3	18,3	0,0	+1,1
Langue autre	15,4	12,5	13,7	14,8	13,6	-1,2	-1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Île de Montréal							
Français	50,1	52,4	51,9	53,2	57,7	+4,5	+7,6
Anglais	24,7	27,4	26,4	24,8	24,6	-0,2	-0,1
Langue autre	25,2	20,2	21,7	21,9	17,7	-4,2	-7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Couronne de Montréal							
Français	86,6	87,2	83,1	81,4	79,3	-2,1	-7,3
Anglais	8,9	9,2	11,3	11,4	11,6	+0,2	+2,7
Langue autre	4,5	3,6	5,6	7,2	9,1	+1,9	+4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal							
Français	94,2	93,6	93,1	93,2	92,7	-0,5	-1,5
Anglais	3,3	3,6	3,7	3,7	3,9	+0,2	+0,6
Langue autre	2,5	2,7	3,2	3,0	3,4	+0,4	+0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--

* Données provisoires pour 2016.

Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office à partir de données recueillies par l'Institut de la statistique du Québec

Liste C.

Liste des pays francotropes et des langues latines pour les études réalisées par l'Office québécois de la langue française¹⁷⁹

Albanie	Congo (Congo-Brazzaville)	Madagascar	Salvador
Algérie	Côte-d'Ivoire	Mali	Sénégal
Argentine	Cuba	Maroc	Seychelles
Arménie	Djibouti	Mexique	Suisse
Belgique	Égypte	Moldavie	Tchad
Bénin	Espagne	Monaco	Togo
Bolivie	France	Nicaragua	Tunisie
Brésil	Gabon	Niger	Uruguay
Bulgarie	Ghana	Panama	Vénézuéla
Burundi	Guinée	Pérou	Vietnam
Cambodge	Guyane	Portugal	
Cameroun	Haïti	République démocratique du Congo	
Chili	Laos	Roumanie	
Colombie	Liban	Sainte-Lucie	

Langues latines : catalan, créole, espagnol, italien, portugais, roumain

¹⁷⁹ Charles-Étienne OLIVIER, *Langue publique au Québec en 2016. 1 : le travail*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2017, p. 42.

Tableau D. Répartition (en %) de la population selon la (les) langue(s) maternelle(s), ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal et Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

Langue(s) maternelle(s)	1996 %	2001 %	2006 %	2011 %	2016 %	2011-2016 %	1996-2016 %
Ensemble du Québec							
Français	80,9	80,8	79,0	78,0	77,0	-1,0	-3,9
Anglais	8,3	7,8	7,8	7,7	7,5	-0,2	-0,8
Langue autre	9,4	10,0	12,0	12,4	13,3	+0,9	+4,0
Langues multiples avec le français	1,2	1,2	1,1	1,7	1,9	+0,2	+0,7
Langues multiples sans le français	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,0	+0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Français seul ou avec d'autres langues	82,1	82,0	80,1	79,6	78,8	-0,8	-3,3
RMR de Montréal							
Français	67,9	68,2	65,6	64,0	62,7	-1,3	-5,2
Anglais	12,6	11,8	11,6	11,4	11,1	-0,3	-1,6
Langue autre	17,2	18,0	20,7	21,5	22,8	+1,3	+5,6
Langues multiples avec le français	1,8	1,7	1,6	2,5	2,9	+0,4	+1,1
Langues multiples sans le français	0,5	0,4	0,4	0,6	0,6	0,0	+0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Français seul ou avec d'autres langues	69,7	69,9	67,3	66,5	65,6	-0,9	-4,2
Île de Montréal							
Français	52,1	52,0	48,7	46,7	46,1	-0,6	-6,0
Anglais	18,0	16,9	16,8	16,7	16,1	-0,6	-1,9
Langue autre	26,9	28,2	31,8	32,5	33,2	+0,7	+6,3
Langues multiples avec le français	2,3	2,2	2,1	3,2	3,7	+0,5	+1,4
Langues multiples sans le français	0,7	0,7	0,6	0,9	0,9	0,0	+0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Français seul ou avec d'autres langues	54,4	54,2	50,7	50,0	49,7	-0,3	-4,7
Couronne de Montréal							
Français	84,6	85,0	82,2	79,8	77,6	-2,2	-7,0
Anglais	7,0	6,4	6,5	6,5	6,5	0	-0,4
Langue autre	7,0	7,3	9,9	11,5	13,4	+1,9	+6,4
Langues multiples avec le français	1,3	1,1	1,2	1,9	2,1	+0,2	+0,9
Langues multiples sans le français	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,0	+0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Français seul ou avec d'autres langues	85,9	86,1	83,4	81,7	79,8	-1,9	-6,1
Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal							
Français	93,0	93,0	92,2	91,9	91,4	-0,5	-1,6
Anglais	4,3	4,0	3,9	4,0	3,9	-0,1	-0,4
Langue autre	2,1	2,3	3,3	3,3	3,8	+0,5	+1,7
Langues multiples avec le français	0,6	0,6	0,5	0,8	0,9	+0,1	+0,2
Langues multiples sans le français	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Français seul ou avec d'autres langues	93,6	93,7	92,7	92,7	92,3	-0,4	-1,4

Source : Émilie LAVOIE, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 1 : portrait démolinguistique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

Tableau E. Répartition (en %) de la population selon la (les) langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison, ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal et Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

Langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison	1996 %	2001 %	2006 %	2011 %	2016 %	2011-2016 %	1996-2016 %
Ensemble du Québec							
Français	81,9	82,2	81,0	79,8	78,9	-0,9	-3,0
Anglais	10,1	9,8	10,0	9,9	9,8	-0,1	-0,3
Langue autre	5,9	5,9	7,0	7,1	7,4	+0,3	+1,5
Langues multiples avec le français	1,7	1,6	1,6	2,6	3,3	+0,7	+1,5
Langues multiples sans le français	0,4	0,3	0,4	0,6	0,7	+0,1	+0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Français seul ou avec d'autres langues	83,6	83,9	82,6	82,4	82,1	-0,3	-1,5
RMR de Montréal							
Français	69,3	70,2	68,6	66,8	65,6	-1,2	-3,7
Anglais	16,4	15,9	16,1	15,7	15,5	-0,2	-1,0
Langue autre	10,7	10,6	12,0	12,2	12,4	+0,2	+1,7
Langues multiples avec le français	2,7	2,6	2,6	4,2	5,3	+1,1	+2,5
Langues multiples sans le français	0,8	0,7	0,7	1,1	1,2	+0,1	+0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Français seul ou avec d'autres langues	72,1	72,9	71,2	71,0	70,9	-0,1	-1,2
Île de Montréal							
Français	53,7	54,6	52,4	50,1	49,5	-0,6	-4,2
Anglais	24,2	23,6	24,0	23,4	23,0	-0,4	-1,1
Langue autre	17,2	17,1	19,0	19,0	18,6	-0,4	+1,5
Langues multiples avec le français	3,7	3,6	3,5	5,7	6,9	+1,2	+3,2
Langues multiples sans le français	1,3	1,1	1,1	1,7	1,9	+0,2	+0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Français seul ou avec d'autres langues	57,4	58,2	55,9	55,8	56,4	+0,6	-0,9
Couronne de Montréal							
Français	85,8	86,5	84,4	82,1	80,1	-2,0	-5,7
Anglais	8,3	7,9	8,5	8,6	8,7	+0,1	+0,4
Langue autre	3,8	3,8	5,2	6,0	6,8	+0,8	+3,0
Langues multiples avec le français	1,8	1,6	1,7	2,9	3,8	+0,9	+2,0
Langues multiples sans le français	0,3	0,2	0,3	0,5	0,6	+0,1	+0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Français seul ou avec d'autres langues	87,6	88,1	86,1	85,0	83,9	-1,1	-3,7
Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal							
Français	93,6	93,8	93,3	92,8	92,3	-0,5	-1,3
Anglais	4,2	4,0	4,0	4,1	4,1	0,0	-0,1
Langue autre	1,4	1,5	2,0	2,1	2,3	+0,2	+1,0
Langues multiples avec le français	0,8	0,7	0,7	1,0	1,2	+0,2	+0,4
Langues multiples sans le français	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	--	--
Français seul ou avec d'autres langues	94,4	94,5	93,9	93,8	93,5	-0,3	-0,9

Source : Émilie LAVOIE, en collaboration avec Alejandro PAEZ SILVA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec. Rapport 1 : portrait démolinguistique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

Tableau F. Répartition (en nombre et en %) de spectacles payants et de ventes d'enregistrements audio selon la langue, Québec, 2004, 2008, 2012, 2014 et 2017

		2004	2008	2012	2014	2017
Représentations payantes de spectacles de chanson (de toute provenance)	n	3 345	4 009	4 103	3 671	4 226
Chanson francophone	%	69	64	62	61	61
Chanson anglophone	%	26	34	36	38	38
Chanson dans une autre langue	%	5	2	1	2	1
Assistance à des spectacles de chanson	n	1 971 127	2 165 037	2 225 468	1 612 627	2 300 861
Chanson francophone	%	48	41	41	42	39
Chanson anglophone	%	49	58	58	56	60
Chanson dans une autre langue	%	3	2	1	2	1
Spectacles de chanson (du Québec)	n	--	3 065	3 039	2 790	3 410
Chanson francophone	%	--	77	77	76	71
Chanson anglophone	%	--	22	22	23	28
Chanson dans une autre langue	%	--	1	1	1	1
Assistance à des spectacles	n	--	1 226 787	1 075 161	836 074	1 199 113
Chanson francophone	%	--	64	74	70	69
Chanson anglophone	%	--	35	26	29	31
Chanson dans une autre langue	%	--	1	0	1	0,5
Ventes d'enregistrements audio* (tous types confondus)						
Français	%	--	30	34	32	35
Anglais	%	--	65	62	65	61
Autre langue ou sans paroles	%	--	6	4	3	5
Ventes d'enregistrements audio québécois (tous types confondus)						
Français	%	--	63	76	68	72
Anglais	%	--	18	19	28	22
Autre langue ou sans paroles	%	--	9	5	4	5

* Les résultats sont basés sur un échantillon correspondant aux 500 titres les plus vendus et ne prennent donc pas en compte l'ensemble des enregistrements.

Source : Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : Langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2016, 94 p.

Les données de 2017 ont été compilées par l'Office à partir de plusieurs sources fournies par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau G. Répartition (en %) des Québécoises et Québécois selon la langue habituelle des activités culturelles et la langue le plus souvent parlée à la maison selon le type d'activité, Québec, 2014

Langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison/Langue(s) des activités	Lecture de quotidiens %	Lecture de livres %	Lecture de revues et de magazines %	Écoute de la radio %	Écoute de la télévision %	Spectacles %	Écoute de films %	Écoute de chansons %
Français								
Français	96	85	83	81	80	78	75	26
Anglais	1	6	9	9	10	11	15	36
Français et anglais*	3	8	7	9	10	10	10	35
Autre**	0	0	0	0	0	2	0	4
Total (n)	4 530	4 289	3 915	4 735	5 195	3 539	3 738	5 151
Anglais								
Français	14	5	5	10	4	6	2	2
Anglais	72	87	85	81	90	75	93	78
Français et anglais*	12	7	9	8	0	16	5	12
Autre**	2	1	2	1	0	3	0	9
Total (n)	450	480	383	475	496	297	389	511
Autre								
Français	52	37	38	33	29	39	25	7
Anglais	30	36	44	45	41	33	58	43
Français et anglais*	6	10	11	10	10	17	9	12
Autre**	12	16	7	12	20	12	8	39
Total (n)	644	594	469	604	667	354	512	688
Total								
Français	83	72	72	69	67	69	62	21
Anglais	10	17	19	10	20	17	27	40
Français et anglais*	5	9	8	10	10	12	10	31
Autre**	2	3	1	2	3	2	1	8
Total (n)	5 624	5 363	4 767	5 814	6 358	4 190	4 639	6 350

* Français et anglais à égalité.

** Autre = langue autre ou autres langues multiples.

Source : Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2016, 94 p.

Tableau H. Répartition (en %) des francophones* pratiquant habituellement leurs activités culturelles en français ou en anglais selon le groupe d'âge, Québec, 2014

Langue(s) des activités**/Activités	15 à 34 ans %	35 à 54 ans %	55 ans ou plus %
En français			
Lecture de quotidiens	95	95	97
Lecture de livres	83	83	89
Lecture de revues et de magazines	77	83	89
Écoute de la radio	71	81	89
Écoute de la télévision	73	80	87
Spectacles	69	76	89
Écoute de films	69	75	83
Écoute de chansons	9	18	47
En anglais			
Lecture de quotidiens	2	1	1
Lecture de livres	8	7	4
Lecture de revues et de magazines	14	9	5
Écoute de la radio	18	8	4
Écoute de la télévision	15	10	6
Spectacles	18	12	2
Écoute de films	20	15	7
Écoute de chansons	60	39	13
En français et en anglais			
Lecture de quotidiens	4	3	2
Lecture de livres	9	9	6
Lecture de revues et de magazines	8	7	6
Écoute de la radio	10	11	7
Écoute de la télévision	12	10	8
Spectacles	12	11	8
Écoute de films	10	10	9
Écoute de chansons	28	40	37

* Dont le statut à cet égard est établi en fonction de la langue parlée le plus souvent à la maison.

** Les résultats selon les langues autres ou selon les langues autres ou autres langues multiples ne sont pas présentés.

Source : Yulia PRESNUKHINA, *Indicateurs de suivi de la situation linguistique au Québec : langue et activités culturelles au Québec 1989-2014*, [Québec], Office québécois de la langue française, 2016, 94 p.

Tableau I. Répartition (en %) des établissements privés, des municipalités du Québec et des arrondissements de Montréal ayant exigé de la part des personnes candidates des compétences linguistiques lors du dernier processus d'embauche, de mutation ou de promotion*, ou ayant exprimé des souhaits à cet égard, ensemble du Québec, 2018

	Établissements privés (N = 2 460) %	Municipalités du Québec et arrondissements de Montréal (N = 200) %
Compétences linguistiques exigées ou souhaitées :		
• Exigées	41,7	59,0
• Souhaitées	38,3	18,0
• Total : exigées, souhaitées	54,2	62,5
Langue(s) exigée(s) :		
• Français	94,4	62,4
• Anglais	72,8	} 37,6
• Français et anglais	68,3	
Type de compétence :		
• Français – Communication orale	98,8	96,7
• Français – Compréhension orale	97,5	91,7
• Français – Communication écrite	80,8	--
• Français – Compréhension écrite	84,8	91,8
• Anglais – Communication orale	98,7	100,0
• Anglais – Compréhension orale	97,4	100,0
• Anglais – Communication écrite	68,9	70,2
• Anglais – Compréhension écrite	72,9	78,7
Niveau moyen de compétence recherché :		
• Français – Communication orale	8,3	8,8
• Français – Compréhension orale	8,5	8,9
• Français – Communication écrite	7,8	8,5
• Français – Compréhension écrite	8,2	8,7
• Anglais – Communication orale	6,8	6,5
• Anglais – Compréhension orale	6,9	6,7
• Anglais – Communication écrite	6,7	6,1
• Anglais – Compréhension écrite	7,0	6,4
Facilité à trouver une personne possédant les compétences exigées ou souhaitées		
Français – Facile/Très facile	92,6	87,7
Français – Difficile/Très difficile	7,4	12,3
Anglais – Facile/Très facile	70,8	80,9
Anglais – Difficile/Très difficile	29,2	19,1

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal : rapport descriptif*, [Montréal], Office québécois de la langue française. [À paraître en 2019].

Tableau J. Répartition (en %) des raisons évoquées pour avoir exigé des compétences linguistiques de la part des personnes candidates selon la langue et selon le type d'établissement (établissements privés, municipalités du Québec et arrondissements de Montréal) lors du dernier processus d'embauche, de mutation ou de promotion, ensemble du Québec, 2018

	Établissements privés (N = 2 460) %	Municipalités du Québec et arrondissements de Montréal (N = 200) %
Raisons :		
• Français – Communication orale à l'intérieur de l'entreprise	89,6	91,2
• Français – Communication écrite à l'intérieur de l'entreprise	74,5	96,0
• Français – Communication orale avec des interlocutrices et des interlocuteurs à l'extérieur de l'entreprise	68,4	92,0
• Français – Communication écrite avec des interlocutrices et des interlocuteurs à l'extérieur de l'entreprise	62,2	91,2
• Français – Utilisation d'appareils de bureau	62,7	72,8
• Français – Utilisation de machinerie ou d'outils mécaniques ou numériques	45,1	40,8
• Anglais – Communication orale à l'intérieur de l'entreprise	38,9	12,0
• Anglais – Communication écrite à l'intérieur de l'entreprise	28,3	8,8
• Anglais – Communication orale avec des interlocutrices et des interlocuteurs à l'extérieur de l'entreprise	50,9	33,6
• Anglais – Communication écrite avec des interlocutrices et des interlocuteurs à l'extérieur de l'entreprise	42,1	22,4
• Anglais – Utilisation d'appareils de bureau	24,2	24,2
• Anglais – Utilisation de machinerie ou d'outils mécaniques ou numériques	17,2	--

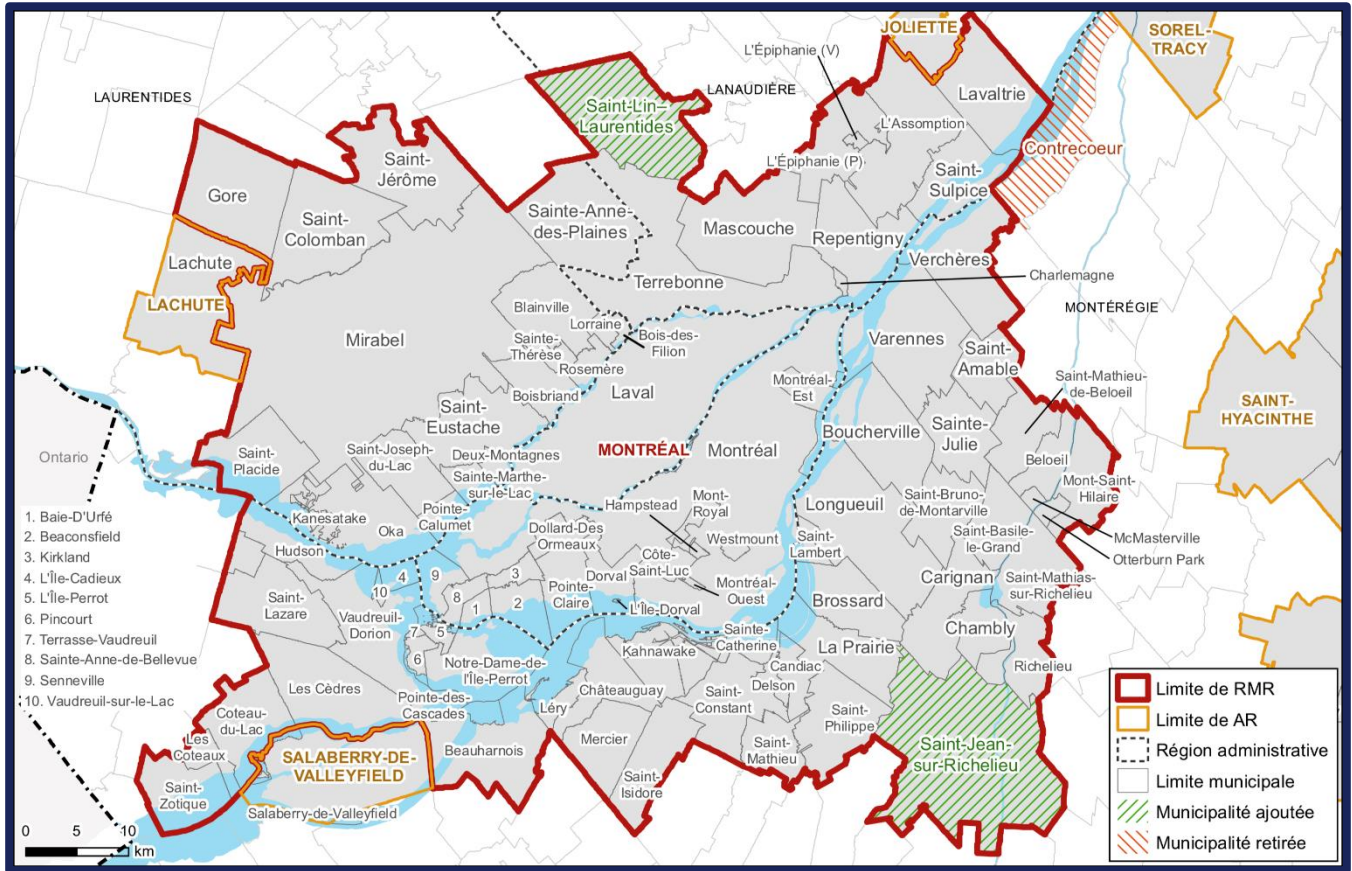
Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal*. Rapport descriptif. [Montréal], Office québécois de la langue française. [À paraître en 2019].

Tableau K. Répartition (en %) des tâches pour lesquelles les compétences linguistiques exigées ou souhaitées sont utilisées selon la langue exigée ou souhaitée, secteur privé et secteur municipal, Québec, 2018

	Secteur privé		Secteur municipal	
	Anglais exigé ou souhaité (n = 566)	Français exigé ou souhaité (n = 649)	Anglais exigé ou souhaité (n = 204)	Français exigé ou souhaité (n = 274)
	%	%	%	%
Compréhension orale	59,5	55,2	54,4	52,2
Compréhension écrite	52,8	47,8	42,6	38,0
Communication orale – externe	73,7	65,6	59,3	57,7
Communication orale – interne	67,1	67,5	53,4	54,4
Communication écrite – externe	62,4	54,1	40,2	36,1
Communication écrite – interne	56,2	53,8	29,4	41,2
Utilisation d'appareils de bureau et de logiciels	38,5	35,0	21,6	21,5
Utilisation de machinerie, d'outils mécaniques ou de commandes numériques	13,6	12,6	9,8	6,6

Source : Compilations réalisées à l'interne par l'Office.

Carte de la RMR de Montréal



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Modifications aux municipalités du Québec*, [En ligne], Québec, L'Institut, avril 2017, p. 13. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-avril17.pdf>].

